LE DEVOIR

Vol. LXXVII — No 36 ★ ★ Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: −5 **(détail page 21)** Montréal, jeudi 13 février 1986 extérieur de Montréal métropolitain: 50 cents Côte-Nord, Gaspésie, Toronto, Nouveau-Brunswick: 60 cents **50 CENTS**

Tassé le boursier

Pour votre RER autogéré

Tassé & Associés, Limitée 879-2100

Éruption de violence dans l'industrie de la cueillette des ordures domestiques

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

— La violence a fait éruption de nouveau ces jours derniers dans l'industrie montréalaise de la collecte des déchets domestiques alors que la flotte de camions d'un entrepreneur indépendant était la cible d'incendiaires professionnels.

Cet entrepreneur, M. Raymond Boutin, a perdu un véhicule de $100,000 dans l'affaire. Sans l'intervention d'un policier du poste 15 de la CUM, qui a réussi à déplacer avec un bloc de glace un bidon d'essence allumé sous un autre camion, cette entreprise aurait pu facilement perdre un ou deux autres camions à vidange, ce qui aurait pu compromettre la rentabilité de la flotte de six véhicules des Services sanitaires Boutin Inc.

Le propriétaire de cette entreprise familiale, qui était l'an dernier président de l'Association des entrepreneurs en services sanitaires du Québec (AESSQ), pense avoir été la victime de la « compétition féroce » qui sévit dans l'industrie du déchet où la part des petits entrepreneurs diminue progressivement depuis 20 ans au profit de quelques géants financiers dont l'oligopole s'étend désormais sur toute l'Amérique du Nord. Sans pointer « ni un gros, ni un petit puisqu'un coup dur pareil peut venir de n'importe où », cet entrepreneur présent depuis 15 ans sur la scène métropolitaine explique que ce genre de « tactiques » sert à « éliminer la compétition dans les services municipaux ».

« Si ma flotte avait été détruite en tout ou en partie, ajoute M. Boutin, comment aurais-je pu honorer mes engagements avec la ville de Montréal où je nettoie trois secteurs du centre-ville? J'aurais été acculé à payer les amendes de $20,000 par semaine prévues dans les contrats en plus d'avoir subi la perte de mes camions. Je devenais la proie idéale pour un concurrent intéressé à m'acheter à rabais. »

En décembre dernier, raconte M. Boutin, un autre entrepreneur de la Rive-Sud, M. Ovila Sambault, propriétaire des Services sanitaires Sainte-Catherine, perdait lui aussi six camions à vidange et son garage dans un incendie vraisemblablement attribuable à une main criminelle.

Loin d'entonner les refrains traditionnellement rassurant des milieux professionnels, le porte-parole de l'AESSQ, M. Léo Bradette, n'est pas du tout surpris des « hypothèses » avancées par M. Boutin pour expliquer les deux incendies criminels des deux derniers mois.

« Ça joue très dur dans l'industrie du déchet domestique, confirme le porte-parole de l'AESSQ. Ce que M. Boutin vous a dit est fort probable. Vous comprendrez que les entrepreneurs, gros ou petits, se livrent une lutte sans merci pour les contrats. Quand vous avez des camions à $100,000 pièce, il faut des contrats. La roue ne peut plus arrêter de tourner. Même les plus gros ne peuvent se permettre d'avoir des flottes au rancart. Il faut que ça roule. »

Sans prétendre expliquer l'incendie criminel de la fin de semaine, le porte-parole de l'AESSQ explique que « M. Boutin était dans une position délicate sous deux rapports. Il

Voir page 12: Ordures

Photo Jacques Grenier

Ce camion à déchets d'une valeur de $100,000 a été incendié par une main criminelle dans la nuit de vendredi à samedi dernier à quelque 200 pieds de la maison de M. Raymond Boutin, un entrepreneur en services sanitaires opérant dans le centre de Montréal.

Le silencieux

RIEN ne sert de discourir, il faut intervenir à point.

■

Double appartenance : à l'Américain, nous faisons valoir que nous sommes demeurés français; au Français, que nous sommes devenus américains.

■

Le Belliciste est un partisan de la lutte contre l'appétit monopolistique de la Bell Telephone Company.

ALBERT BRIE

4,000 cols bleus en grève à Montréal

FRANÇOIS LEMENU

Les quelque 4,000 cols bleus de la Ville de Montréal et de la Communauté urbaine de Montréal, représentés par le local 301 SCFP-FTQ, devaient déclencher hier soir, à minuit et une minute, un arrêt de travail pour appuyer leurs revendications en vue du renouvellement de leur convention collective.

L'effet de cette grève sera toutefois largement atténué par les recommandations du Conseil des services essentiels (CSE), qui a « bonifié » la liste syndicale.

Le Syndicat canadien de la fonction publique a fait savoir hier soir que ses dirigeants avaient décidé d'accepter les recommandations du CSE. Quant à la recommandation touchant la cueillette des ordures ménagères, le syndicat a fait savoir qu'il demandera d'être réentendu pour contester la décision.

Le CSE a fait connaître hier les services minimaux qui devront être maintenus durant le conflit. Il a ainsi décidé que, d'une façon générale, les services de déneigement, de déblaiement de la neige et de disposition des déchets seront assurés de la même façon qu'en temps normal. Les citoyens de Montréal et de la CUM n'auront donc pas à craindre une tempête de neige. Ils n'auront pas non plus à redouter une épidémie causée par l'amoncellement de déchets dans les parcs.

Au sujet de la neige, le Conseil a recommandé que le système de l'épandage des abrasifs et le déblaiement établi par l'employeur soit intégralement respecté. Le chargement de la neige sera effectué par des équipes suggérées par le syndicat. Le Conseil recommande néanmoins d'ajouter le personnel requis pour le déversement qui est un accessoire à l'opération principale. Le Conseil tient cependant à rappeler que le chargement ne se fera peut-être pas au même rythme qu'en temps normal. « Il s'agit là d'un inconvénient

Voir page 12: Grève

AU SOMMAIRE

DUVALIER N'IRA PAS AU LIBÉRIA

Le Libéria a nié hier avoir offert l'asile politique à l'ex-président haïtien, M. Jean-Claude Duvalier. Ce dernier, de son côté, a fait savoir qu'il n'était de toute manière pas intéressé à vivre dans ce pays. **Page 5**

ÉCONOMIE

REÉR : VERS LES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Les Canadiens orientent de plus en plus les sommes qu'ils investissent dans leurs régimes enregistrés d'épargne-retraite vers les fonds communs de placement. Bien que 80 % des sommes dans le REÉR soient encore investies dans des valeurs à revenu fixe au Canada, les fonds communs de placement ont connu une progression de 36 %. Selon les plus récentes statistiques (mars 1984), 2.3 millions de particuliers avaient contribué quelque $ 30 milliards. **Page 13**

SOQUEM RÉDUIT SES PERTES

La société d'État Soquem a diminué légèrement le niveau de ses pertes au cours de la période de neuf mois se terminant le 31 décembre 1985. L'entreprise d'exploration et de production minière du gouvernement du Québec a essuyé une perte de $ 1.9 million, comparativement à une perte de $ 3.8 millions enregistrée au cours de la même période de l'année précédente. **Page 13**

SELON LE PRÉSIDENT DE MONTRÉAL-CENTRE

Le PQ doit effectuer un virage à gauche

PIERRE O'NEILL

Selon le nouveau président de Montréal-Centre, M. Pierre Bouchard, « l'unionationalisation » du Parti québécois est un « danger réel » et il faut effectuer un « virage à gauche ».

Dans une entrevue au DEVOIR, M. Bouchard a précisé que ses appréhensions quant au risque d'unionalisation du PQ tiennent principalement à trois facteurs: le fossé qui s'est creusé depuis 1982 entre le parti et la classe syndicale; l'exercice du pouvoir qui a entraîné un rapprochement des dirigeants du parti avec les éléments les plus conservateurs de la société; l'attitude du nouveau chef, Pierre Marc Johnson, pour qui le principe d'alternance du bipartisme garantit au PQ la reprise du pouvoir aux prochaines élections, sans efforts de ressourcement intellectuel.

M. Pierre Bouchard

Dès les premiers débats de fond qui ont animé le PQ, la région de Montréal-Centre, qui regroupe 17 comtés de l'île de Montréal, s'est imposée comme le porte-étendard du radicalisme et la gardienne de l'orthodoxie de la doctrine péquiste. Théologien âgé de 33 ans, animateur de pastorale à la polyvalente Pierre-Dupuy de Longueuil, conseiller d'un syndicat affilié à la CEQ, Pierre Bouchard vient de prendre la relève d'André Boulerice, qui a dû démissionner après avoir été élu député de Saint-Jacques, le 2 décembre. À la présidence du comté de Saint-Louis depuis 1981, ses interventions dans les délibérations du conseil national l'ont identifié à la ligne dure du parti. Non seulement il n'entend pas déroger à la réputation que s'est bâtie Montréal-Centre, mais il promet de tout faire pour que sa région demeure fidèle à la

Voir page 12: Virage

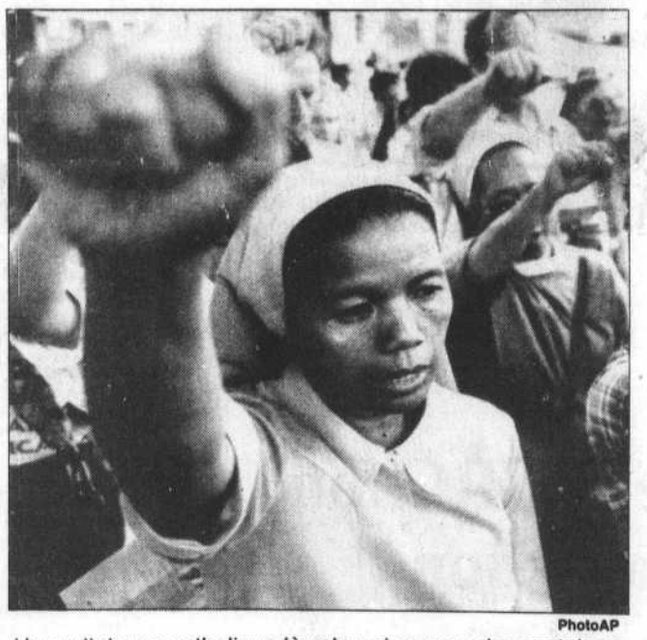

PhotoAP

Une religieuse catholique lève le poing avec des centaines d'autres pour protester contre la fraude et le terrorisme qui ont marqué l'élection présidentielle.

ELLE AVERTIT LE PRÉSIDENT REAGAN

Aquino ne veut pas abandonner la victoire

MANILLE (AFP) — Mme Corazon Aquino, la candidate de l'opposition à l'élection présidentielle philippine, a averti hier le président américain, M. Ronald Reagan, qu'elle n'avait nullement l'intention d'abandonner la victoire.

Mme Aquino s'est déclarée « effarée » par les propos de M. Reagan, selon lequel l'élection a permis l'émergence d'un système bipartite, et les deux camps ont pu se rendre coupables de fraude.

« Penser qu'une opposition dont les leaders ont été assassinés et se font encore assassiner peut confortablement jouer le jeu » d'un système bipartite, « c'est se faire des illusions », a déclaré dans un communiqué Mme Aquino, dont le mari a été tué sur l'aéroport de Manille en 1983. « Trop de gens vont mourir dès que le monde aura tourné la tête ».

Selon des information de sources militaires, 86 Philippins ont été tués et 44 autres blessés lors d'incidents liés aux élections depuis le début de la campagne, le 6 décembre dernier, jusqu'à quatre jours après le scrutin.

Selon l'agence de presse philippine, 107 personnes seraient mortes au cours de la même période, mais les militaires affirment que certaines victimes ont été comptabilisées deux fois. La dernière des victimes est M. Evelio Javier, ancien gouverneur et directeur de la campagne de mme Aquino a été abattu hier matin par des hommes masqués alors qu'il

Voir page 12: Aquino

LE SOMMET DES PAYS FRANCOPHONES

La participation du Québec est acquise, mais elle pourra être modifiée — *Mulroney*

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — La participation du Québec au Sommet des pays francophones est une chose acquise bien que dans le futur cette participation puisse être modifiée à la lumière de l'expérience qui sera vécue lors du premier sommet qui commencera lundi prochain à Paris.

C'est ce qu'indiquait hier le premier ministre Brian Mulroney à l'issue d'une entrevue avec un groupe de journaliste français et québécois dans le cadre de l'émission « Le Club de la presse » de Radio-France International enregistrée hier à ses bureaux du Parlement.

L'entente conclue entre les gouvernements canadien et québécois ne vaut, il est vrai, que pour le premier sommet, a reconnu le premier ministre fédéral. Une renégociation de cette entente ne devrait pas remettre en cause le principe de la participation du Québec à un tel événememnt. Non seulement, une telle participation est-elle acquise de façon définitive, mais elle est tout simplement indispensable, dit-il fort clairement.

Cette entente entre le Canada et le Québec qui, à l'occasion, a suscité réserves et suspicions au Canada anglais s'est conclue, a expliqué M. Mulroney au cours de l'entrevue à Radio-France International, dans le respect de la Constitution canadienne. L'autorité de l'État central ne sera d'aucune façon diluée, a-t-il dit, soulignant le fait que seul le premier ministre fédéral parlera au nom du Canada.

Cette entente prévoit que le Sommet de Paris aura deux volets. D'une part, un volet économique et politique où les représentants des gouvernements participants que sont le Québec et le Nouveau-Brunswick ne pourront intervenir, sauf avec l'accord du premier ministre fédéral. Si cela survient, ce sera alors à la condition que l'on ne contredise pas les positions exprimées par le chef du gouvernement central. Le deuxième volet, qui sera prépondérant, portera sur les questions de coopération culturelle et technique, et sera ouvert à tous.

Le déroulement des prochains sommets, s'il se confirme qu'il y en aura d'autres comme c'est fort probable, pourra être différent. Si, comme M. Mulroney le souhaite, on fait des sommets un club politique, la place réservée aux questions de coopération culturelle et technique pourrait être moins grande. D'où la nécessité de revoir l'entente pour l'adapter à ces circonstances. Le fait que le premier ministre fédéral appuie la candidature du Québec pour la tenue du prochain sommet devrait convaincre que le Québec continuera d'être de la partie.

L'accord donné par Ottawa à la participation du Québec au sommet de Paris a été le fruit du réalisme politique qu'a voulu manifester le gouvernement conservateur après son élection, a expliqué hier le premier ministre. Mais de toute évidence, le

Voir page 12: Sommet

VIENT DE PARAÎTRE, la deuxième édition de LA TENTATION DE DIRE

Un ouvrage qui a reçu une critique unanime

« Dans LA TENTATION DE DIRE, n'a-t-on pas l'impression de lire une lettre d'amour. Comme dans un moment de tendresse infinie, on découvre un lieu où s'entretenir, où se glisser dans la voix de l'autre, reconnaissant des errances et des blessures, des passions et des souvenirs, des sensations et des désirs. »

Gerald Gaudet — *Le Devoir*

172 pages 12,95$

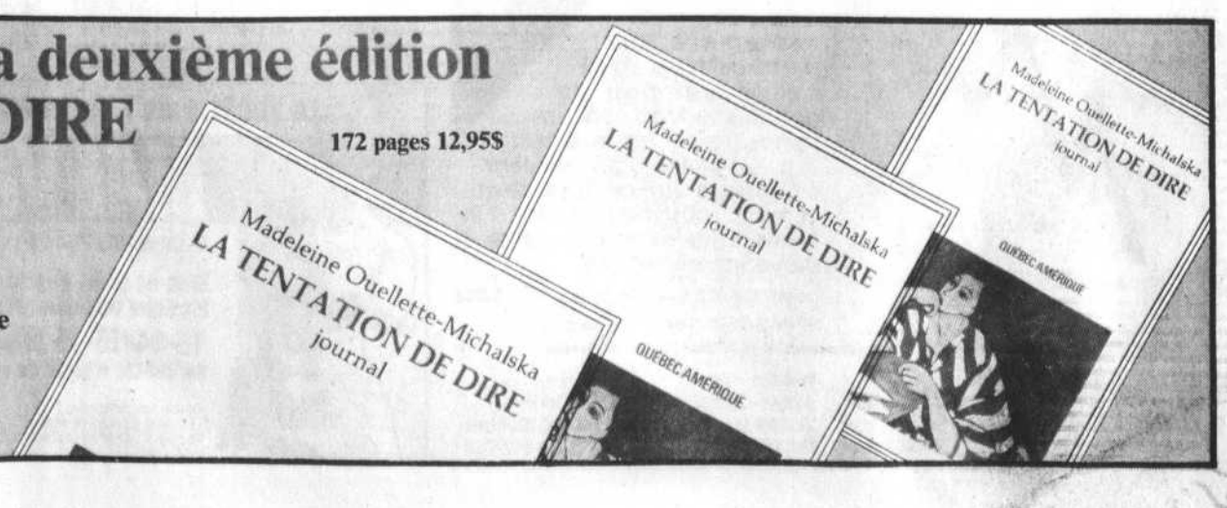

Clark redit le refus de négocier les industries culturelles

MICHEL ARSENEAULT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, a répété hier que les industries culturelles canadiennes ne feraient pas l'objet de négociations dans le cadre de la libéralisation des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis.

M. Clark réagissait aux propos du secrétaire d'État américain, M. George Shultz, qui affirmait, dans une entrevue publiée hier par le *New York Times*, qu'il n'était pas favorable à la requête d'Ottawa d'écarter les industries culturelles canadiennes des pourparlers sur le libre-échange. « Je ne réagis pas très bien » aux propositions des Canadiens d'exclure les industries culturelles, a déclaré M. Shultz.

M. Shultz a ajouté qu'il avait remis à M. Clark une liste de 50 entreprises canadiennes qui avaient investi dans le domaine culturel, dans l'édition notamment, aux États-Unis.

Hier, M. Clark a réitéré la volonté de son gouvernement de ne pas monnayer la culture des Canadiens. « La question de la culture canadienne, c'est une question pour le Canada », a-t-il dit aux journalistes. « C'est notre culture. C'est notre nature. C'est notre avenir. »

« C'est pas étrange que les Américains désirent exprimer leur opinion, a-t-il ajouté. Mais c'est le gouvernement canadien qui parle pour le Canada. »

Prenant la parole devant une centaine d'étudiants de l'école des Hautes études commerciales, M. Clark avait affirmé précédemment que la souveraineté canadienne était beaucoup plus qu'une simple manifestation d'insécurité face aux États-Unis. « Nous sommes différents et nous agissons différemment parce que nos racines et notre histoire diffèrent », avait-il dit.

En réponse à une question d'un étudiant, M. Clark avait ajouté : « Nous ne sommes peut-être pas heureux à 100 % de la performance de Radio-Canada. Mais c'est une affaire pour les Canadiens. Ce n'est pas négociable. »

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures n'a pas exclu d'autre part la tenue d'une conférence des premiers ministre sur la question du libre-échange. « Je crois que ce sera peut-être nécessaire d'avoir des sommets », a déclaré M. Clark, qui a ajouté qu'il ne privilégiait pas, quant à lui, la tenue de tels sommets.

Insatisfaites de leurs discussions avec le responsable des négociations sur le libre-échange, M. Simon Reisman, les provinces avaient fait savoir, la semaine dernière, qu'elles pourraient exiger la tenue d'une rencontre entre le premier ministre Brian Mulroney et ses homologues provinciaux.

Pour l'instant, les discussions entre les provinces et M. Reisman achoppent sur la nature de la participation des provinces aux négociations canado-américaines.

M. Clark a indiqué par ailleurs qu'un accord de libre-échange pourrait intervenir d'ici à deux ans. « C'est un échéancier peut-être optimiste, mais c'est possible. »

Deux ans, c'est le nombre d'années que le président Ronald Reagan, partisan du libre-échange, doit encore passer à la Maison-Blanche.

Le lieu du prochain Sommet francophone : Bourassa croit que les chances de Québec «sont excellentes»

■ Mauroy, Fabius, Barre et Chirac décorés de l'Ordre du Québec

DONALD CHARETTE

M. Robert Bourassa

M. Laurent Fabius

M. Pierre Mauroy

PARIS (PC) — Le gouvernement du Québec poursuit son offensive diplomatique pour obtenir que le second sommet international des pays francophones se tienne à Québec.

Le premier ministre Robert Bourassa, en voyage en France en vue de la préparation du premier sommet qui doit débuter lundi à Paris, a affirmé hier à la suite d'une rencontre avec Jacques Leprette, représentant personnel du président François Mitterrand pour l'organisation du sommet,« qu'aujourd'hui, Québec est seule sur les rangs ».

Cette deuxième rencontre pourrait avoir lieu dans deux ans.

Le premier ministre a précisé que c'est là le principal objectif poursuivi par la diplomatie québécoise actuellement à Paris. M. Bourassa note cependant qu'il pourrait y avoir d'autres pays, on parle notamment de pays africains, qui soient sur les rangs la semaine prochaine. « Ce n'est pas acquis mais les chances sont très bonnes même excellentes ».

Plus tôt en journée le ministre des Relations internationales, Gil Rémillard, avait tenu des propos beaucoup moins enthousiastes soutenant que « ce n'est pas chose faite, loin de là », ajoutant du même souffle qu'il ne fallait pas s'attendre à des résultats spectaculaires de ce premier sommet.

Le premier ministre du Québec trépigne quand il parle de la tenue possible de ce deuxième sommet dans la Vieille Capitale.

« Compte tenu du statut constitutionnel du Québec, ce serait un véritable triomphe diplomatique que le Québec puisse y participer et y prendre la parole, sans compter tous les échanges avec ces pays avec qui nous serons en relations pendant un an, un an et demi, tout en faisant partie d'un Etat fédéré. La percée diplomatique déjà opérée par le Québec se transformerait en victoire ».

On a confirmé par ailleurs hier que M. Bourassa aura des entretiens privés avec le premier ministre Laurent Fabius et le président François Mitterrand mardi prochain.

Aujourd'hui, le premier ministre va avoir des entretiens avec des représentants du monde des affaires français qui ont des intérêts au Québec ou qui projettent d'y investir.

C'est ainsi qu'après avoir rencontré le président du Conseil national du patronat français, Louis Gattaz, M. Bourassa va s'entretenir avec le président de la Société Lyonnaise des Eaux, une compagnie qui s'est associée avec le mouvement Desjardins et Gaz Métro pour développer la technologie reliée à l'assainissement des eaux.

Mais M. Bourassa a fait remarquer qu'il ne faut pas s'attendre à ce que sa visite de 10 jours en France débouche dans l'immédiat sur l'annonce de nouveaux projets importants.

« Nous ne sommes pas ici pour signer des ententes mais pour faire avancer des projets comme celui d'une aluminerie de Norsk-Hydro à Bécancour a-t-il fait valoir ».

Par ailleurs, l'ex-premier ministre de France Pierre Mauroy est devenu hier le premier étranger à recevoir l'Ordre du Québec.

C'est le premier ministre Robert Bourassa qui lui a remis cette médaille, avec la distinction suprême: celle de Grand Officier, au cours d'une cérémonie tenue à la Délégation du Québec à Paris.

Crée l'an dernier par le gouvernement du Parti québécois l'Ordre du Québec a déjà été attribué à diverses personnalités québécoises.

M. Bourassa a confirmé hier que son gouvernement avait décidé d'accorder cet honneur au premier ministre actuel Laurent Fabius ainsi qu'à trois anciens premiers ministres: Jacques Chirac, Raymond Barre et Pierre Mauroy.

Seul M. Chirac ne pourra être décoré durant le séjour de M. Bourassa en France puisqu'il fait face à des élections à la mairie de Paris actuellement et n'a pu se libérer.

Hier soir, M. Mauroy s'est dit touché de cet honneur qui lui est fait et il a continuellement identifié le Québec comme un pays durant sa courte allocution.

« Ce que j'ai ressenti dans le vieux pays du Québec c'est que c'est là que va se préparer la modernité... Je suis sensible au fait que vous me donnez cette distinction alors que vous venez tout juste d'être nommé premier ministre de votre pays.

Il a rappelé avec humour que, fraîchement nommé premier ministre, il avait eu à apprendre la diplomatie dans l'éternel triangle Québec-Ottawa-Paris.

Il devait également évoquer ses relations privilégiées avec deux autres premiers ministres qui ont passé la main, MM. René Lévesque et Pierre Trudeau.

Le PQ conteste la légalité de la hausse de taxe sur les cigarettes

RUDY LE COURS

QUÉBEC (PC) — La taxe de 23 cents du paquet de 25 cigarettes décrétée la semaine dernière serait illégale.

Voilà en tout cas la prétention de l'opposition péquiste qui a vainement tenté hier en commission parlementaire de convaincre le signataire du décret, le ministre du Revenu Michel Gratton, de retirer cette taxe qui doit rapporter $145 millions cette année au Trésor public.

L'opposition péquiste ne conteste pas la légalité des hausses de taxe sur l'essence et sur la bière car elles ont été faites conformément aux dispositions de la loi sur les carburants et de la loi sur la taxe de vente.

Dans le cas de la taxe sur le tabac, il existerait une différence. Dans son discours du budget du 23 avril, l'ex-ministre des Finances Yves Duhaime majorait non seulement le taux d'imposition de 55 à 60 pour cent, mais en plus, il changeait l'unité de base de calcul de la taxe qui s'applique depuis le 23 avril non plus sur la cartouche de 200 cigarettes mais sur le paquet de 25.

L'opposition péquiste allègue que, ce faisant, le ministre s'arroge un nouveau pouvoir qui doit être sanctionné par l'Assemblée nationale avant qu'il puisse être utilisé à nouveau pour hausser encore les taxes.

Or, le projet de loi qui donne suite aux mesures annoncées dans le budget Duhaime n'est toujours pas adopté par l'Assemblée nationale. Il fait présentement l'objet d'une étude détaillée en commission parlementaire. C'est ce projet de loi qui modifie la loi sur le tabac dont se sert le ministre du Revenu pour décréter des hausses.

C'est effectivement M. Gratton qui a signé le décret du 4 février. L'opposition allègue qu'en agissant de la sorte, il s'est servi d'un pouvoir que l'Assemblée nationale ne lui a pas encore accordé pour lever ce nouvel impôt. « C'est un mépris complet de l'Assemblée nationale que d'agir de cette façon-là », a lancé le critique péquiste en matière de finance, M. Jean Garon.

Les dispositions sur le mode de taxation contenues dans les lois sur les carburants et sur la vente au détail n'ont pas été modifiées par le budget Duhaime. C'est pour cela que l'opposition ne conteste pas les décrets majorant la taxe sur l'essence et sur la bière.

Les péquistes soutiennent que le Parlement dispose de deux pouvoirs extraordinaires dans la tradition britannique: celui de faire des lois et celui de lever des impôts. Par tradition ou coutume, reconnaissent-ils aussi, le ministre des Finances peut décréter des hausses de taxes par un discours du budget ou une déclaration ministérielle, sanctionné par la suite par une loi.

Les péquistes ont vainement tenté d'obtenir du ministre un avis juridique officiel et écrit l'informant qu'il disposait du pouvoir de majorer la taxe sur les cigarettes.

M. Gratton ne souscrit évidemment pas à l'argumentation de l'opposition. Il a donné une multitude d'exemples où l'ancien gouvernement, l'inventeur des taxes dites ascenseur a-t-il ironisé, a procédé aussi par décrets des ministres du Revenu pour hausser les taxes et, parfois même, avant que la loi découlant du discours du budget soit adoptée.

M. Gratton reconnaît toutefois que c'est la première fois qu'un ministre se sert d'une nouvelle méthode de calcul non encore sanctionnée pour faire son décret.

Mais, interroge-t-il, « quelle différence y a-t-il juridiquement — je ne suis pas avocat, je ne suis pas juriste — entre une hausse de taxe qui est due à l'augmentation d'un pourcentage de la taxe et une hausse de taxe qui est due à une façon différente de faire le calcul? (...) Je n'ai pas besoin d'être avocat pour savoir que cela n'au aucune espèce d'importance. »

Les travaux de la commission parlementaire se poursuivent aujourd'hui.

Les membres québécois de la GRC font un autre pas vers la syndicalisation

FRANÇOIS LEMENU

Les membres de la Gendarmerie royale du Canada ont franchi hier une étape importante dans leur projet de syndicalisation. L'Association des membres de la division C Inc., qui regroupe les policiers fédéraux du Québec, a en effet déposé hier une demande d'accréditation syndicale auprès du Conseil canadien des relations de travail. Celui-ci pourrait rendre une décision d'ici 10 jours.

Le vice-président du syndicat, M. Bruno Lavoie, a déclaré que la création de l'association permettra à ses membres de négocier librement des conditions de travail pour la première fois en 113 ans sans devoir subir des changements décidés unilatéralement par l'employeur. Les revendications des agents concernent notamment les salaires, le droit à l'arbitrage, la pension de retraite, la prime pour la tenue vestimentaire, le délai maximum de « 48 heures » précédant un changement d'horaire, etc.

Le président du syndicat, le sergent d'état major Gaétan Delisle, a tenu toutefois à préciser que les membres ne revendiqueront pas le droit de grève. Ils demanderont plutôt que tout différend avec l'employeur soit réglé en ultime recours par l'arbitrage exécutoire.

Le caporal Lavoie a indiqué hier en conférence de presse que les conditions de travail des membres québécois de la GRC ne se comparaient pas à celles des huit principaux corps policiers, contrairement à ce qu'affirme l'employeur. Au chapitre des salaires, M. Lavoie fait valoir que les membres québécois de la GRC occupent le 42e rang parmi les corps policiers de la Belle Province. « Si nous sommes le premier corps policier au Canada comme l'affirme le gouvernement, le syndicat aimerait qu'il le prouve. » Le salaire d'un policier de première classe avec deux ans d'expérience est de $ 35,125 par année.

L'aviseur légal du syndicat, Me Luc Carbonneau a expliqué hier qu'il s'attendait à une réponse favorable de la part du CCRT. Il affirme du reste que l'association s'est conformée aux exigences du CCRT, et « même un peu plus ». L'avocat n'écarte pas que l'employeur pourrait chercher à retarder l'accréditation en ayant recours à divers moyens légaux. « Des députés ont déclaré qu'ils iraient jusqu'en Cour suprême pour empêcher la syndicalisation des policiers de la GRC, a rappelé Me Carbonneau. Il s'agirait là de dépenses fort coûteuses réalisées aux dépens des contribuables. »

Le caporal Lavoie a pour sa part affiché un plus grand optimiste en déclarant qu'il « n'entrevoyait aucune entrave légale ou juridique de la part de notre employeur qui, en surcroît, est la même personne qui nous assure de par sa charte canadienne des droits et libertés notre droit à l'association. »

Le gouvernement s'est toujours opposé à la syndicalisation des policiers de la GRC en faisant valoir qu'un syndicat provincial ne représentait pas une unité de négociation nationale. Le CCRT vient toutefois d'acorder à trois succursales de la Banque Nationale à Rimouski, le droit de se syndiquer. L'Association des membres de la division C est d'avis que ce droit s'applique également aux policiers de la GRC.

Il y a maintenant huit ans que les policiers fédéraux du Québec cherchent à se syndiquer. Près de 90 % des membres ont d'ailleurs signé le formulaire d'accrédidation.

Après la « bataille du Québec », le syndicat nationale cherchera maintenant à faire d'autres percées parmi les 15 autres divisions au Canada. Le syndicat national compte quelque 3,000 membres sur les 14,000 agents fédéraux. Selon le caporal Lavoie, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick pourraient suivre les traces du Québec.

L'Alliance propose l'amnistie conditionnelle des élèves « illégaux »

LAURENT SOUMIS

Plutôt qu'une législation d'exception qui raviverait la guérilla linguistique autour de la Loi 101, l'Alliance des professeurs de Montréal suggère au ministre de l'Éducation d'accorder l'amnistie aux élèves fréquentant illégalement l'école anglaise, mais sujette à la réussite d'un test linguistique en français.

Aux termes de cette amnistie conditionnelle, les élèves qui auraient fait connaître leur situation, dans un délai inférieur à deux mois, verraient leurs études anglaises reconnues dans la mesure où ils réussiraient un examen spécial sur leur connaissance de la langue française parlée, écrite et lue.

En cas d'échec, les élèves devraient effectuer un stage de six à dix mois dans une classe de francisation jusqu'à ce qu'ils maîtrisent la langue de Molière.

Selon l'Alliance, qui regroupe 7,500 professeurs du secteur francophone de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CÉCM), la reconnaissance des études anglaises des « illégaux » devrait en être une « de fait et non de droit ».

En conférence de presse à Montréal, Mme Lorraine Pagé, a longuement défendu, hier, le caractère judicieux des propositions des professeurs.

Selon elle, « cette solution humaine règlerait le problème, sans le perpétuer, n'entacherait pas la légitimité de la Loi 101 et prendrait le parti de la majorité francophone ».

Pour la présidente de l'Alliance, les parents des « illégaux » sont « un petit nombre d'extrémistes qui n'ont pas à être félicités ou encouragés, ni à se faire donner raison à posteriori ».

Mais les enfants « ne doivent pas être les victimes de l'irresponsabilité de leurs parents et des adultes qui ont manoeuvré dans le dossier ».

L'Alliance estime que les parents d'origne ethnique non francophone qui ont obéi à la loi ne doivent pas avoir à le regretter. Par contre, les directions d'écoles et les administrations scolaires, « complices de cette désobéissance à la loi, ne doivent plus récidiver en toute impunité ».

Le ministre de l'Éducation doit exiger des administrations scolaires toutes les données statistiques sur le problème et l'assurance que de telles désobéisances ne se réédidents pas, a soutenu la présidente de l'Alliance.

Pour l'heure, l'Alliance qui a manifesté, vendredi dernier, sa disponibilité pour participer à la table de travail sur la question, mise sur pied par le ministre Claude Ryan, exprime sa déception de s'en être vue exclue.

« Si des professeurs doivent participer au débat, a soutenu Mme Pagé, il serait normal que nous soyons mis à contribution. »

Par ailleurs, l'Alliance des professeurs presse le ministre de mettre fin au « maraudage illégal, déloyal et sournois » qu'effectuerait la Commission des écoles protestantes du Grand Montréal (CÉPGM) au détriment de la CÉCM parmi les clientèles francophones.

L'Alliance soutient qu'en contravention du régime pédagogique décrété par le gouvernement qui ne prévoit l'enseignement de l'anglais langue seconde qu'à partir de la quatrième année de l'élémentaire, le CÉPGM détourne des centaines d'élèves vers ses écoles françaises en leur promettant et en dispensant l'enseignement de l'anglais dès la première année.

La CÉPGM prétend n'être pas liée par le régime pédagogique dont elle a contesté, sans succès à ce jour, la constitutionnalité.

Selon la présidente, « la recette est infaillible dans les secteurs de Côte-des-Neiges et de Parc Extension ».

« Pendant que la CÉCM, sans doute absorbée par ses plans d'intégrisme religieux, ne lève pas le petit doigt, a déclaré Mme Pagé, le CÉPGM attire les francophones avec des cours d'anglais dès la première année. »

L'Alliance attend du ministre « qu'il ait le courage de faire appliquer ses réglements et qu'il ne tolère pas l'injustice criante par laquelle la CÉPGM s'enrichit des élèves de la CÉCM ».

L'Alliance a demandé une rencontre avec les autorités de la CÉCM sur cette question.

guérin
l'éditeur qui édite
Maintenant disponible
INFORMATIQUE ET P.M.E.:
vers l'acquisition d'un système intégré de gestion
NASSI/GAUTHIER/DESHAIES
Manuel 12,95$
ISBN-2-7601-1419-8 (131 p.)

guérin éditeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514) 842-3481

Ce livre s'adresse non seulement aux personnes qui possèdent peu de connaissances en informatique mais aussi aux «initiés» qui veulent s'informer sur ce sujet relativement nouveau qu'est l'informatique dans une petite et moyenne entreprise.
cahier d'accompagnement 5,95$
ISBN-2-7601-1427-9 — 46 p.)
Informez-vous de notre nouvelle politique de remise.

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél: (514) 843-6241

Le Théâtre de l'Université de Montréal présente
MAL VU MAL DIT
d'après une nouvelle de Samuel Beckett
Mise en scène et scénographie: Danièle LeBlanc
Musique originale: Pierre Lessard
13-14-15-16 février à 20:30
au Centre d'essai de l'Université de Montréal
343-6524
Centre communautaire, 2332 boul. Edouard-Montpetit, Autobus 51 au Métro Laurier ou Snowdon
Université de Montréal
Services aux étudiants
Service d'animation culturelle

Quel plaisir de recevoir chez-soi!
Redécouvrez le goût vrai des bonnes choses de la vie
• un comptoir traiteur inédit où vous trouverez toutes sortes de nouveautés
• un banc de poissons et de fruits de mer où fraicheur et qualité sont sans égal
• des légumes et des fruits frais de qualité aux prix du marché
• des viandes d'une qualité inégalée
• des spécialités bouchères crues exclusives
Pour la Saint-Valentin
Notre Chef vous a préparé une variété de truffes fraîches en chocolat dont lui seul a le secret!!!
Plats du jour
Suprême de volaille farci en chaud froid
Paupiettes de saumon homardine
Le ris de veau à l'étouffée de champignons des bois
Les cailles de la St-Valentin
pour un repas en tête à tête ou en famille
Notre Chef cuisinier, quel talent... à vous d'en profiter!
1953 1986
Anjou QUÉBEC
La boucherie charcuterie traiteur c'est notre métier
1025 rue Laurier ouest
272-4065 272-4086

La Commission Parizeau entreprend ses audiences publiques

Le RCM préconise un rapprochement des services sociaux et municipaux

ALAIN DUHAMEL

Séparés les uns des autres depuis quelques décennies, les services sociaux et les services municipaux peuvent-ils entrevoir leur avenir en s'ignorant?

Le Rassemblement des citoyens et citoyennes de Montréal croit que non. Dans le mémoire qu'il a déposé hier à la Commission d'étude sur lâes municipalités, le RCM évoque même, à titre de thème de réflexion, le transfert de la gestion des ressources des centres lcoaux de services sociaux (CLSC) à l'administration municipale.

« Un des effets de la réforme de la fiscalité municipale n'a-t-il pas été de créer un partage des rôles trop rigide, tendant à exclure toute responsabilité sociale du niveau municipal? Le RCM estime qu'il n'est pas possible de dissocier à ce point l'aspect social d'une gestion publique même locale » affirme le président du RCM, M. Jean Doré.

« Celle-ci, ajoute-t-il, implique des choix d'activités, de services, de modes de financement qui ont nécessairement une portée sociale. Il vaut mieux le reconnaître et en tirer les conséquences, notamment au plan fiscal. Autrement, le champ de la décentralisation s'en trouverait de beaucoup limité. »

La Commission d'étude sur les municipalités, que préside M. Jacques Parizeau, ministre des Finances dans le cabinet Lévesque, a inauguré hier la série des audiences publiques qu'elle tiendra dans tout le Québec, d'ici à la mi-juin. Instituée par l'Union des municipalités du Québec (UMQ), la Commission a pour mandat de consulter le milieu municipal, les contribuables et tous les organismes intéressés à se faire entendre au sujet de l'avenir des municipalités. Près de 160 organismes, institutions et citoyens ont indiqué leur intention de témoigner. La moitié des témoins inscrits sont des administrations municipales.

Les tendances sociales et démographiques lourdes (éclatement de la famille traditionnelle, vieillissement de la population) incitent le RCM à penser que les politiques municipales et les politiques sociales deviendront de plus en plus interdépendantes. La coordination des efforts des uns et des autres s'impose comme une absolue nécessité et, dans cette perspectives, la gestion

M. Jean Doré

des ressources des CLSC, confiée à la Ville de Montréal, devient à moyen terme une hypothèse de travail intéressante.

« Cette hypothèse que nous considérons tout à fait plausible n'est pour l'instant qu'une piste de réflexion. Son intérêt provient du fait qu'elle résulte du croisement de deux idées à la fois souhaitables et faisables: l'élargissement des services des CLSC et la décentralisation des services municipaux. »

Le RCM, qui a aussi fait état de la réhabilitation d'une véritable démocratie à Montréal, a évoqué un transfert de ressources fiscales comprenant, par exemple, une part de l'impôt sur le revenu des personnes et l'accès à certaines taxes liées à l'usage des véhicules.

Le Groupe d'intervention urbaine de Montréal (GIUM) a plaidé en faveur de la démocratisation et de la transparence du processus de planification dans l'aménagement du cadre de vie des personnes. Le GIUM favorise le plus possible la déconcentratoion des fonctions liées à l'aménagement du territoire, dispersées actuellement dans plkusieurs ministères (Affaires culturelles, Environnement, Loisir, Chasse et Pêche, etc).

« Nous ne voulons pas confondre décentralisation et déconcentration » a dit M. Christophe Caron, président du GIUM. Ce que nous prônons n'est pas simplement que l'on décentralise les activités des ministères pour assurer une plus grande présence —ou visibilité — de Québec dans les régions. Nous privilégions plutôt le transfert de fonctions, de fonds et de personnel — leur déconcentration — aux instances décisionnelles locales. »

L'expérience démontre, hors de tout doute, que les citoyens peuvent enrichir de leur participation d'importants projets. Elle démontre aussi que des projets préparés « in vitro » par des fonctionnaires, des élus et des entreprises privées peuvent aboutir dans des impasses.

« Notre perspective n'est absolument pas de conférer aux citoyens une responsabilité prépondérante, mais bien d'ouvrir les portes pour que leurs idées, initiatives et énergies soient mises à contribution. »

La Commission d'étude se déplace la semaine prochaine dans le sud-ouest de la province et reviendra entendre des intervenants montréalais en juin.

La drogue dans la CUM

Le CSP remettra son rapport d'ici deux mois

ALAIN DUHAMEL

Bien qu'elle n'ait entendu qu'une douzaine de témoignages, la Commission de la sécurité publique de la Communauté urbaine de Montréal s'estime suffisamment informée pour produire, d'ici à deux mois, son rapport sur le trafic et la consommation de drogue dans l'île de Montréal.

La Commission a conclu cette semaine ses audiences publiques, inaugurées en décembre dernier.

Pour la première fois, la Commission de la sécurité publique se dégageait de ses préoccupations à l'égard de l'administration et de l'organisation de la police pour s'intéresser à un problème social ayant des répercussions certaines sur la criminalité et les opérations de police.

« Par cette démarche, la Commission vise essentiellement à sensibiliser la population à l'ampleur des problèmes reliés au trafic et à la consommation de la drogue » affirmait-elle en s'engageant dans une étude publique du phénomène.

Les trois principaux corps de police ont témoigné, des chercheurs et des personnes préoccupées du traitement des drogués ont aussi témoigné, mais aucune commission scolaire, ni maison d'enseignement n'est venue rendre compte de la situation parmi sa clientèle. Tout au plus, la Commission des écoles catholiques de Montréal a-t-elle fait savoir qu'elle enverrait un document écrit.

Les témoignages des corps de police a indiqué qu'ils possédaient de nombreuses données fondées sur des approximations et des évaluations. Le témoignage de la Gendarmerie royale du Canada, dont l'une des principales tâches consiste à lutter contre le trafic de dogues, a étonné tous les participants par sa pauvreté et son imprécision.

Les audiences ont tout au moins permis d'identifier des insuffisances graves, particulièrement en ce qui a trait au soutien des initiatives et des efforts de lutte au trafic et à la consommation.

Dans son mémoire, le Service de police de la CUM, préoccupé de la présence de réseau de trafiquants, réclamait une corodination plus poussée des corps de police. « Le services policiers qui oeuvrent dans le domaine des stupéfiants sur le territoire de la CUM et en périphérie n'agissent pas de façon concertée » affirme le SPCUM.

Dans leur mémoire, les autres corps de police n'ont pas relevé cette observation.

Du côté des chercheurs et des organismes préoccupés de traitement, les mémoires ont révélé avec plus d'acuité l'insuffisance des moyens préventifs, bien que la région de Montréal ait toute l'expertise pour intervenir.

« Depuis des années, affirme M. Roch Tremblay, du Centre de réadaptation Alternatives, les centres publics de rédaptation comme les organismes communautaires proposent des programmes aux autorités politiques afin d'obtenir un financement adéquat pour les services qu'ils se savent prêts à mettre sur pied. Les crois se perdent dans le désert. Les services en toxicomanie ont toujours été et demeurent les enfants pauvres et négligés du ministère de la Santé et des Services sociaux. »

La Commission de la sécurité publique se propose de publier son rapport au cours d'une assemblée publique.

Un autre employé du CLSC Roussin dit avoir été battu par son chef de service

CAROLE BEAULIEU

L'expert en arts martiaux, chef des services auxiliaires au CLSC J.-Octave Roussin, a de nouveau pris la vedette hier aux audiences de la commission d'enquête publique sur le CLSC de Pointe-aux-Trembles.

Un préposé au bénéficiaire de cet établissement, M. Yves Dubé, a déclaré sous serment qu'il avait été « roué de coups au visage, au corps et dans les jambes », le 19 décembre 1984, par son chef de service, M. Pierre-Normand Lachapelle.

Ceinture noire de *tai kwon do*, M. Lachapelle est depuis lundi dernier accusé d'avoir braqué une arme à feu sur un autre employé du CLSC, le 31 décembre dernier, dans le but de « lui faire retirer un grief syndical ». Un troisième employé a aussi déclaré cette semaine avoir dû fournir de la cocaïne à M. Lachapelle, en 1984, « comme condition d'embauche ».

M. Dubé a toutefois confirmé hier que M. Lachapelle a été acquitté quelque temps plus tard des accusations de voies de faits portées contre lui, suite à l'altercation du 19 décembre, survenue dans les bureaux du CLSC. « En cour il a dit qu'il n'avait fait que me gifler pour me ressaisir », a expliqué hier M. Dubé qui a été suspendu pour trois jours après ces événements. Sa lettre de réprimande indique « qu'il a refusé de déplacer des meubles pour la messe ».

M. Dubé soutient de son côté que l'altercation est survenue après qu'il ait demandé de l'aide pour compléter ses tâches.

M. Lachapelle a refusé de témoigner hier devant le commissaire-enquêteur, Me Mario Bilodeau. Son avocat, Me Pierre Morneau, a indiqué que M. Lachapelle préférait répondre devant la justice des accusations portées contre lui.

Le commissaire-enquêteur a accepté la requête du procureur de Me Bilodeau. Il a toutefois indiqué qu'il se réservait le droit d'assigner M. Lachapelle à témoigner sur des questions autres que celle des événements du 31 décembre dernier.

Depuis son altercation avec son chef de service, M. Yves Dubé, est en congé de maladie. Il dit avoir peur de retourner au CLSC tant que M. Lachapelle « sera dans les parages ».

La commission d'enquête a entendu hier plusieurs témoignages concernant plus particulièrement les accusations de vol et de fraude portées, au cours des deux dernières années, par la direction du CLSC, contre certains de ses employés.

Ainsi, M. Yves Dubé, a confirmé avair été accusé en 1983, par le CLSC, d'avoir volé « deux débarbouillettes et une serviette ». Le procès a eu lieu et M. Dubé a été condamné pour vol. Il a par la suite été congédié du CLSC J.-Octave Roussin.

Le préposé aux bénéficiaires soutient toutefois qu'il n'a pas volé ces serviettes. Son congédiement a d'ailleurs, a-t-il expliqué, été modifié en une suspension après l'intervention de son conseiller syndical, M. Jean-Jacques Jetté.

Selon M. Dubé, un collègue de travail aurait placé ces serviettes chez lui de facon à fournir à l'administration une raison de le congédier.

Un ex-employé du CLSC, M. Serge Ronda, a aussi expliqué comment la direction du CLSC l'avait accusé de vol et de fraude à l'automne de 1984. Toutes ces accusations ont toutefois été retirées quelque temps plus tard.

Selon M. Ronda, toutes ces accusations visaient à l'empêcher de parler du fait que le directeur général de l'établissement, M. Marc Lavallée, l'avait agressé sexuellement au cours de l'été 1984.

M. Ronda a de même déclaré que M. Lavallée l'avait menacé à l'automne 1984 « de faire violer sa femme et tuer son chien » s'il ne démissionnait pas.

L'ex-magasinier du CLSC J.-Octave Roussin a aussi raconté comment le directeur général du CLSC, M. Marc Lavallée, l'avait incité à s'impliquer au niveau syndical en 1982. Il lui avait alors dit, a raconté M. Ronda, à qui s'adresser pour mener une campagne de maraudage dont l'objectif était d'expulser la CSN du CLSC.

POUR OBTENIR DES CANDIDAST(E)S DE QUALITÉ
UTILISEZ LES CARRIÈRES ET PROFESSIONS DU **DEVOIR**
842-9645

N'attendez plus! Choisissez un REÉR hautement intéressant!

10 1/2 %*

Taux annuel pour un terme de 5 ans

Compte tenu de l'intérêt composé annuellement, le rendement annuel moyen à la fin de cette période est de 12,95%.

NOUVEAU Reçu d'impôt instantané!

Maintenant, vous pouvez obtenir un taux d'intérêt très intéressant, un REÉR hautement concurrentiel et un reçu d'impôt instantané en choisissant un certificat de placement de retraite† à la Banque de Montréal.

En plus de ses taux très concurrentiels, notre certificat de placement de retraite vous offre un choix de termes allant de 12 à 60 mois. L'intérêt est composé annuellement et est versé à votre régime le 31 décembre de chaque année. Les cotisations minimales sont de $1 000. Le certificat n'est remboursable qu'à l'échéance.

En recevant votre reçu d'impôt instantanément, vous pouvez remplir votre déclaration de bonne heure et recevoir votre remboursement plus tôt. Alors, hâtez-vous! Venez vous renseigner dès aujourd'hui à toute succursale de la Banque de Montréal.

* Sujet à modification sans préavis
† Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garanti par la Banque de Montréal. Membres distincts de la Société canadienne d'assurance-dépôts.

Banque de Montréal
Toujours plus pour vous

GRAND SOLDE
ça m'intéresse!
Jusqu'à 70%!
Du 17 février au 1er mars 1986!
Tous les détails dans notre annonce de samedi 15 février, dans le cahier Arts et Lettres.
Québec
Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC
Hull: Place du Centre
Montréal: Complexe Desjardins
Québec: Complexe «G» Galeries de la Capitale
Sainte-Foy: Place Laurier, (3e étage)

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Photo AP

MANOEUVRES
Un soldat de l'Armée nationale de l'Oregon dirige les manoeuvres militaires de ses troupes — des soldats américains et honduriens — près de la base de Tamara, au Honduras. Quelque 7,000 soldats américains provenant de huit États participeront, au cours des six prochains mois, à des exercices militaires dans ce pays d'Amérique centrale.

Belgrade obtient le retour du « Boucher des Balkans »

Expulsé des USA, un criminel nazi sera jugé en Yougoslavie

WASHINGTON (AFP) — Le criminel de guerre Andrija Artukovic, 86 ans, sera jugé en Yougoslavie où il a finalement été expulsé hier matin des États-Unis, 33 ans après que le gouvernement américain eut passé un premier arrêté en ce sens.

Incarcéré à Los Angeles depuis novembre 1984, il a été placé mardi soir dans un avion à destination de New-York à la suite d'un jugement confirmant son expulsion. Il a ensuite été immédiatement embarqué à bord d'un appareil des lignes aériennes yougoslaves quand, peu avant minuit, la Cour suprême des États-Unis a confirmé le verdict rendu quelques heures plus tôt, a indiqué un porte-parole des U.S. Marshals.

Surnommé par ses victimes le Boucher des Balkans, M. Andrija Artukovic, avait été nommé ministre de l'Intérieur du gouvernement de Croatie qui avait été institué après l'invasion de la Yougoslavie par les troupes nazies. À ce titre, il supervisait l'action de la police. Il est considéré comme responsable de la mort de plus de 700,000 personnes, juifs, serbes et tziganes. Selon la justice américaine, il a personnellement prononcé des discours qui ont déclenché de sanglants pogroms dans l'ensemble du pays.

Né en 1899 dans une petite localité croate, licencié en droit, M. Artukovic avait milité dès 1929 au sein d'un mouvement nationaliste croate, connu sous le nom d'Oustachi (insurgé). Il avait créé des camps d'entraînement oustachis, notamment en Hongrie et en Italie.

Selon un rapport d'une commission d'enquête yougoslave, les armes des tortionnaires dans les camps de concentration dirigés par M. Artukovic étaient notamment le coutelas, la hache et le pieu.

Des charniers sont encore maintenant découverts à l'emplacement du principal camp de concentration, Jasenovac, situé à une centaine de kilomètres de Zagreb, la capitale de la Croatie.

Pour se distraire, lit-on dans les rapports, les oustachis organisaient des compétitions : c'était à qui, par exemple, égorgerait le plus rapidement possible le plus grand nombre de prisonniers. Un champion pouvait ainsi égorger en une nuit 1,300 malheureux.

Selon un autre témoignage, M. Artukovic gardait sur sa table de travail un ornement dont il se montrait très fier : il s'agissait d'une corbeille remplie d'yeux, arrachés à des prisonniers serbes.

Après la défaite des Nazis, Artukovic s'enfuit de Yougoslavie le 5 mai 1945, et gagne l'Autriche, sous une fausse identité. Il séjournera successivement en Suisse, puis en Irlande avant de trouver refuge en 1948 aux États-Unis.

Son extradition avait été réclamée par Belgrade dès 1951. Mais les défenseurs de M. Artukovic avaient réussi, par d'habiles manoeuvres, à empêcher qu'il ne soit remis à la justice yougoslave.

Les poursuites qui, en vertu des lois américaines ne peuvent être entreprises pour crimes de guerre, se fondaient sur le fait que M. Artukovic avait utilisé un passeport falsifié pour entrer aux États-Unis.

Invoquant par la suite les persécutions politiques qu'il aurait encouru s'il avait été transféré en Yougoslavie, l'ancien ministre de l'Intérieur était toujours parvenu à faire repousser la mise à exécution de la décision de l'arrêté passé par la justice américaine.

Ce n'est qu'avec la création en 1979 au sein du département fédéral dela Justice du service d'enquêtes spéciales (OSI) — chargé de pourchasser les anciens criminels de guerre entrés aux États-Unis en cachant leur passé ou leur véritable identité — que le dossier de M. Artukovic a été rouvert. Il était devenu, selon un porte-parole de ce service la priorité des priorités.

Après avoir épuisé tous les recours légaux possibles, les avocats de M. Artukovic ont finalement invoqué son état de santé pour tenter d'empêcher son expulsion : notre client est malade du coeur et aveugle, ont-ils plaidé. Il est en outre atteint de sénilité et ne se souvient pas des actes qui lui sont reprochés.

Pauvre Papa, s'est exclamé son fils à Seal Beach (Californie) quand il a appris par un journaliste le départ de son père pour Zagreb.

LE MONDE EN BREF

■ *Inde : la police ouvre le feu sur des manifestants*

NEW DELHI (Reuter) — Une personne a été tuée et une trentaine d'autres blessées lorsque la police a ouvert le feu hier sur des agriculteurs qui manifestaient à New Delhi contre les hausses de prix imposées par le gouvernement sur les denrées de première nécessité. Les autorités ont affirmé que l'agriculteur a été tué lorsque la police a fait usage de gaz lacrymogènes pour disperser la foule mais des membres des partis d'opposition ont indiqué qu'il avait été tué par balles. Des manifestations hostiles aux augmentations annoncées la semaine dernière se déroulent en Inde depuis le début de la semaine. Quelque 65 personnes ont été arrêtées hier. Plus de 1,300 personnes avaient déjà été interpellées lundi après avoir protesté contre la hausse des tarifs d'autobus.

■ *Attaque à Phnom Penh*

BANGKOK (AFP) — Les maquisards Khmers rouges (pro-chinois) du Cambodge ont affirmé hier avoir tué 145 militaires et civils vietnamiens et dix « experts » laotiens dans une attaque contre un important camp d'entraînement militaire proche de Phnom Penh. La radio des Khmers rouges, captée à Bangkok, a affirmé que l'attaque a eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche dernier contre un camp situé près de Kompong Speu, une capitale provinciale située à 40 km à l'ouest de la capitale. Selon la radio, les maquisards ont « libéré » cinq secteurs du camp d'entraînement au cours de l'attaque qui a également fait 155 blessés dans les rangs vietnamiens. Aucune confirmation n'était immédiatement disponible de source indépendante. Parmi les morts vietnamiens se trouvaient quatre chefs de bataillon et 27 experts apparemment civils, selon le compte rendu. La radio des Khmers rouges n'a pas fourni de précision sur les experts laotiens figurant au nombre des victimes.

■ *Entretiens Nitze-Martens*

BRUXELLES (AFP) — Le conseiller spécial du président Ronald Reagan pour le désarmement, M. Paul Nitze, s'est entretenu avec le premier ministre belge, M. Wilfried Martens, des progrès récents des négociations américano-soviétiques sur les missiles à portée intermédiaire (INF), a déclaré hier le porte-parole du ministère belge des Relations extérieures, M. Frans van Daele. « Les deux parties ont exprimé leur intérêt pour les dernières propositions de l'URSS qui semblent indiquer une éventuelle ouverture » sur cette question, a dit le porte-parole, ajoutant qu'il est permis de penser qu'un accord séparé sur les euromissiles est possible.

Gonzalez tente par tous les moyens « d'orienter » le référendum du 12 mars sur l'appartenance à l'OTAN

MADRID (AFP) — Les Espagnols vont devoir se prononcer par référendum le 12 mars prochain sur le statut de leur pays au sein de l'organisation atlantique et quel que soit le résultat de cette consultation, organisée pour la première fois au sein d'un pays appartenant à l'OTAN, elle aura des conséquences importantes tant sur le plan national qu'étranger.

Trois facteurs vont, selon les observateurs, déterminer l'importance des répercussions en Espagne : la question elle-même, la réponse des Espagnols et l'attitude du gouvernement au lendemain de la consultation, sûrement celle qui soulève le plus de polémiques depuis le retour la démocratie en 1975.

À l'exception du secteur majoritaire du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) au pouvoir, toute l'opposition de droite et de gauche, dont le secteur minoritaire du PSOE (environ 30 %), ainsi que la presse se sont accordées à trouver l'énoncé de la question suffisamment ambigu pour qu'à droite on aille jusqu'à parler de plébiscite.

Globalement, on reproche aux socialistes de vouloir orienter le scrutin en demandant une seule réponse à une triple et complexe interrogation : souhaitez-vous rester dans l'Alliance atlantique aux conditions posées par le gouvernement, à savoir sans intégration militaire (point 1), avec une non-nucléarisation du territoire national (point 2) et la réduction des troupes américaines sur notre sol(point 3) ?.

Cet « amalgame » a vite fait croire à de nombreux analystes que, quel que soit le résultat, l'Espagne ne quitterait pas l'organisation atlantique, puisque, estiment ces derniers, il ne s'agira pas, le 12 mars, de dire oui ou non à l'Alliance, dont l'Espagne est membre depuis mai 1982, mais seulement oui ou non aux conditions dans lesquelles le gouvernement entend de toute façon l'y faire rester.

M. Gonzalez a cependant réaffirmé solennellement le 4 février qu'il sortirait le pays de l'organisation en cas de victoire du non.

Positif ou négatif, le résultat aura également valeur de test, quasi de répétition générale, avant les élections législatives prévues l'automne prochain.

Une victoire du non pourrait être facilement interprtée comme un vote-sanction émis par les « déçus du socialisme » contre le PSOE pour avoir abandonné ses positions anti-atlantistes du temps de l'opposition.

Un vote positif serait en revanche un grand succès personnel de M. Gonzalez qui s'est engagé à fond dans la bataille.

Il s'agirait alors d'un tour de force notable puisqu'il aurait réussi à convaincre ses concitoyens de maintenir leur pays au sein d'une organisation dans laquelle lui-même ne souhaitait pas le voir entrer quatre ans plus tôt, ce que l'opposition ne manque jamais de lui rappeler.

Avant même la consultation, il est de toutes façons clair que les socialistes sont bien seuls au pouvoir.

Selon toute la presse et les observateurs, lors du débat parlementaire de politique de défense consacré au référendum, le 4 février dernier, M. Gonzalez a échoué dans sa tentative d'arracher un consensus national qui l'aurait placé, au-dessus des rivalités de partis, dans le rôle de meilleur défenseur des intérêts de l'Espagne.

Il reste que, selon les observateurs et à en croire les nombreux sondages défavorables aux thèses du gouvernement, beaucoup d'Espagnols ne paraissent pas prêts d'oublier la « révélation atlantiste » du PSOE et ce d'autant moins que ce revirement apparaît s'expliquer par des considérations — voire des pressions — étrangères.

S'il paraît en effet dangereux de passer outre au verdict populaire au cas où celui-ci serait majoritairement négatif en maintenant l'Espagne dans l'Alliance atlantique contre vents et marées, il semble tout aussi périlleux de l'en faire sortir alors que pendant des années l'Espagne a crié son européanité qui voulait l'entendre pour entrer dans la CEE, chose faite depuis le 1er janvier dernier. C'est en partie le sens du message martelé devant les députés par M. Gonzalez : il n'y a pas de lien organique entre la présence dans la CEE et celle dans l'OTAN, mais sortir de l'une alors qu'on vient d'adhérer à l'autre ne serait ni sérieux ni bénéfique pour l'Espagne.

Attentat contre les fidèles de Gemayel

BEYROUTH (AFP) — Deux femmes ont été tuées et 15 personnes blessées, hier, en secteur chrétien, à l'est de Beyrouth, par l'explosion d'une bombe dans un immeuble abritant un dispensaire du parti Kataeb, fidèle au président libanais, M. Amine Gemayel.

La Voix du Liban libre, radio des Forces libanaises (FL, milices chrétiennes) a immédiatement affirmé que cet attentat, le cinquième en moins d'un mois en secteur chrétien, était une riposte à l'arrestation mardi par les FL de 64 partisans de leur ancien chef, M. Elie Hobeika.

M. Hobeika avait été renversé par une coalition de miliciens chrétiens, dont les Kataeb (phalangistes), opposés a l'accord de paix qu'il avait signé à Damas avec ses adversaires musulmans — chiites d'Amal, et druzes du Parti socialiste progressiste (PSP). Il a lancé hier des menaces de ripostes à ces arrestations, sur les ondes de la *Voix de la montagne*, radio du PSP.

Par ailleurs, l'Organisation des opprimés sur terre, qui a exécuté deux otages juifs libanais et en détient toujours deux autres, a revendiqué hier l'enlèvement d'un stewart de la compagnie aérienne libanaise Middle East Airlines (MEA).

Public Works Canada — Travaux publics Canada

Vente de propriétés

Le gouvernement fédéral, par l'intermédiaire de Travaux publics Canada, offre en vente, par voie d'appel d'offres public, environ 45 propriétés situées dans différentes parties du pays.

Les propriétés suivantes sont parmi les plus importantes, les mieux situées et sont disponibles pour développement:		Valeur Estimative	Fermeture des Soumissions
• OTTAWA, ONTARIO	16 ha sur l'avenue Clyde près de la Ferme expérimentale (pour développement résidentiel)	5 400 000$	29 avril/86
• DOWNSVIEW, ville de NORTH YORK	27.7 ha sur le boul. Wilson Heights (pour développement industriel)	8 500 000$	1 mai/86
• DORVAL, QUÉBEC	23 ha sur la Montée St-Rémi (pour développement industriel)	2 500 000$	11 avril/86
• POINTE-CLAIRE, QUÉBEC	25 ha sur la Montée St-Rémi (pour développement industriel)	2 800 000$	11 avril/86
• OTTAWA, ONTARIO	6.6 ha chemin Montréal et chemin Carson (pour développement résidentiel)	3 100,000$	28 mars/86
• LES LAURENTIDES, LAC ST-DENIS, QUÉBEC	87.75 ha incluant 109 bâtiments présentement utilisés comme base militaire. On requiert des propositions de redéveloppement.	300 000$	4 avril/86
• MISSISSAUGA, ONTARIO	7.4 ha chemin Kennedy et route 401 (pour développement industriel)	1 110 000$	27 mars/86
• GLOUCESTER, ONTARIO	10 ha chemin Blair et route 17 (pour développement commercial et édifices à bureaux)	2 800 000$	3 avril/86

- On offre aussi une intéressante variété de propriétés plus modestes.
- Une pochette d'information décrivant toutes les propriétés fédérales mises en vente à la grandeur du pays est disponible dans tous les bureaux régionaux mentionnés au bas de cette annonce.

Pour de plus amples renseignements, veuillez téléphoner ou écrire à:
TRAVAUX PUBLICS CANADA, SERVICES DE L'IMMOBILIER

VANCOUVER
Margot MacFadyen
1166, rue Alberni
Vancouver (C.-B.)
V6E 3W5 (604) 666-8517

EDMONTON
Bob Onishenko
9925, 109e rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8 (403) 420-3284

TORONTO
Gord McWilliams
4900 Yonge Street
Willowdale (Ontario)
M2N 6A6 (413) 224-4349

OTTAWA
Denis Plamondon
140, Promenade du Portage
Hull (Québec)
J8X 2K3 (819) 997-3253

MONTRÉAL
Michel Legault
200, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X4 (514) 283-7218

HALIFAX
Kerry Malone
1505, rue Barrington
Halifax (N.-E.)
B3J 3C9 (902) 426-2704

Canada

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Le Libéria dément avoir offert l'asile politique à Duvalier

(AFP, Reuter) — Alors qu'on affirmait hier, dans l'entourage de l'ex-président d'Haïti Jean-Claude Duvalier, que ce dernier n'avait nullement l'intention de se rendre au Libéria, le gouvernement de Monrovia déclarait qu'il n'avait jamais offert l'asile politique au président déchu.

Ni le gouvernement libérien ni le ministère libérien des Affaires étrangères n'ont offert l'asile politique à l'ancien président haïtien, a déclaré, hier, dans un communiqué, le ministère libérien de l'Information.

Le communiqué précise que la déclaration du ministre libérien des Affaires étrangères, M. J. Bernard Blamo, faite mardi, selon laquelle le Libéria n'avait pas d'« objection » à accorder l'asile politique au président déchu, « n'était pas une invitation directe ou indirecte à M. Duvalier pour qu'il fasse une demande d'asile au Libéria ».

Avant le démenti du gouvernement libérien, le premier ministre français, M. Laurent Fabius, avait annoncé qu'il avait donné des instructions à M. Roland Dumas, ministre français des Relations extérieures, pour qu'il entre en contact avec le président libérien, M. Samuel K. Doe, en vue de l'accueil de M. Duvalier au Libéria.

La porte-parole du gouvernement français avait annoncé, en milieu de journée, hier, que le Libéria était prêt à donner asile à M. Duvalier. « Le problème sera réglé dans les jours qui viennent », avait-elle ajouté.

À Talloires (France), toutefois, on affirmait de source proche de M. Duvalier et de son avocat, M. Sauveur Vaisse, que l'ancien « président à vie » n'avait pas l'intention de se rendre au Libéria.

De source proche de la famille Duvalier, on indiquait que celui-ci voulait soit rester en France, soit aller aux États-Unis. De même source, on indique que la famille, enfermée depuis cinq jours dans un ancien monastère transformé en hôtel de luxe, commençait à s'impatienter.

Les proches de M. Duvalier passent leur temps à jouer aux cartes, à lire et à regarder la télévision, indique-t-on de même source. Mais au moins 10 d'entre eux, sur les 22 arrivés la semaine dernière, ont déjà quitté Talloires pour Paris, Bruxelles ou d'autres destinations.

La personne qui a donné ces détails a demandé à ne pas être nommée, le gouvernement français, qui est embarrassé par la présence de M. Duvalier, ayant imposé le silence le plus strict au dictateur déchu et à son entourage.

En Haïti, par ailleurs, M. Sylvio Claude, président du Parti démocrate chrétien haïtien (PDCH, opposition intérieure) a donné hier un délai d'un mois au conseil national de gouvernement (CNG) pour former un gouvernement provisoire où tous les secteurs de l'opposition seraient représentés.

Au cours d'une conférence de presse à Port-Au-Prince, M. Claude a déclaré que si cette mesure n'est pas prise, « le peuple prendra les dispositions qu'il avait prises avec Jean-Claude Duvalier ».

Toujours à Port-au-Prince, on a annoncé que le nouveau gouvernement avait décidé d'abandonner le drapeau noir et rouge d'Haïti, adopté par François Duvalier en 1964, pour revenir à l'étendard bleu et rouge qui fut la bannière des esclaves dans leur lutte contre la France.

On a annoncé également que les écoles, fermées par l'ex-président Duvalier, seront rouvertes la semaine prochaine.

Enfin, à Washington, le gouvernement américain a indiqué ne disposer d'aucun élément susceptible de corroborer des rumeurs faisant état de l'infiltration en Haïti de quelque 200 guérilleros venus de Cuba.

Une agence de presse étrangère avait rapporté, en citant une source proche du nouveau gouvernement haïtien, qu'un groupe de guérilleros, pouvant compter jusqu'à 200 personnes, avait pénétré clandestinement en Haïti en provenance de Cuba, pour renverser les nouveaux dirigeants de Port-au-Prince.

Interrogé à ce propos, le porte-parole du département d'État, M. Bernard Kalb, s'est contenté de déclarer : « Je n'ai rien qui soit susceptible de corroborer cette information. »

Pas de visa pour Dejean

(LE DEVOIR) — Le consulat d'Haïti à Montréal a refusé d'accorder un visa à Paul Dejean, responsable du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal.

M. Dejean, un des principaux porte-parole de la communauté haïtienne au Québec, a affirmé que le consulat avait refusé de lui délivrer un visa pour « des raisons administratives ».

Avant-hier, à Port-au-Prince, le nouvel homme fort haïtien, le général Henri Namphy, avait manifesté la volonté de son gouvernement de filtrer les retours des Haïtiens résidants à l'étranger.

Thatcher et Mitterrand s'entendent sur le tunnel sous la Manche

CANTORBÉRY (AFP) — Le traité franco-britannique officialisant le projet de tunnel ferroviaire sous la Manche a été porté hier sur les fonts baptismaux dans l'enceinte de la cathédrale de Cantorbery, haut lieu de l'histoire mouvementée entre l'Angleterre et la France.

« Quand il y a volonté, il y a toujours un chemin », a lancé le président François Mitterrand, citant un proverbe anglais, après que les ministres français et britannique des Affaires étrangères, M. Roland Dumas et sir Geoffrey Howe, eurent paraphé les 20 articles du traité qui donne au consortium Channel Tunnel Group-France Manche (CTG-FM) le feu vert pour percer d'ici 1993 une double galerie ferroviaire de 50.5 km de long sous le bras de mer séparant les deux pays.

La cérémonie de signature s'est déroulée dans la salle médiévale du chapitre, attenante à la cathédrale bâtie avec des pierres de France. M. Mitterrand et le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, ont fait assaut d'amabilités pour célébrer la journée historique pour l'entente cordiale franco-britannique.

« Quand la France et la Grande Bretagne s'accordent pour travailler ensemble(...) elles sont capables de faire de grandes choses », a souligné M. Mitterrand, tandis que Mme Thatcher rappelait avec humour que le premier projet de tunnel, à l'époque de Napoléon Bonaparte, visait à envahir l'Angleterre.

Le traité fixe le cadre juridique de l'exploitation de la liaison.Il définit les normes de sécurité en matière de construction, de trafic ferroviaire et de prévention du terrorisme, ainsi que les mesures sanitaires demandées avec insistance par la Grande-Bretagne, afin d'empêcher notamment l'introduction sur son sol de maladies phytosanitaires, voire de la rage.

Le traité sera ratifié en France par le chef de l'État à une date encore indéterminée, et recevra le sceau royal en Angleterre d'ici à l'été 1987. L'une des clauses précise les conditions de compensation des sociétés privées, au cas où l'un des deux gouvernements renoncerait à la liaison.

Les mesures de sécurité, particulièrement strictes, incluaient la présence de tireurs d'rlite postés sur les remparts crenelés.

Avant de conclure la cérémonie, Mme Thatcher a exprimé le voeu d'emprunter le tunnel, en compagnie de M. Mitterrand, à son ouverture à la circulation dans sept ans.

La RDA ouvre une ambassade au Canada

WASHINGTON (PC) — L'Allemagne de l'Est s'apprête à ouvrir une ambassade à Ottawa, trois ans après la signature d'un premier accord commercial avec le Canada.

La dernière ronde de négociations en vue de l'établissement de la mission diplomatique est-allemande devrait débuter dans les jours qui viennent à Ottawa, quelques semaines avant la tenue de la foire internationale de Leipzig, du 16 au 22 mars, en Allemagne de l'Est et à laquelle participeront des représentants canadiens.

Les fonctionnaires des deux pays croient que l'ambassade stimulera les échanges commerciaux. Le commerce canadien avec l'Allemagne de l'Est est le plus important du Canada à l'intérieur du bloc communiste, à l'exception de l'Union soviétique.

Les données de 1984 indiquent que le Canada a exporté pour $183 millions en Allemagne de l'Est — surtout du blé et de l'orge. Les importations canadiennes en provenance d'Allemagne de l'Est sont évaluées, toujours pour 1984, à $31 millions.

Jusqu'à présent, la République démocratique allemande transigeait avec le Canada par l'intermédiaire de son ambassade à Washington, tandis qu'Ottawa était représentée à partir de la Pologne.

Un député européen serait un agent double

PARIS (AFP) — Le député européen du Front national (extrême-droite française) Gustav Pordéa, accusé d'être un agent de renseignement roumain, travaillerait également pour le compte des services de contre-espionnage français (DST), selon le quotidien indépendant de gauche *Libération*.

Dans une enquête publiée hier, *Libération* indique que M. Pordéa aurait reçu le feu vert de la DST pour acheter pour US $500,000 , provenant des services secrets roumains, une place d'éligible sur la liste du Front national pour les élections européennes de juin 1984.

Le quotidien français *Le Matin de Paris* puis, récemment, l'hebdomadaire britannique *Sunday Times* qui, les premiers, avaient évoqué l'affaire, présentaient l'ancien diplomate roumain, naturalisé français en 1983, comme un espion roumain. *Libération* va plus loin en le qualifiant d'agent double pour le compte du contre-espionnage français, contrôlé par la suite par la présidence de la république.

Selon *Libération*, M. Pordéa, âgé de 69 ans, ancien membre de la « Garde de Fer » — milice de Roumains nazis — réfugié en France depuis 1948, avait en raison de son ultra-nationalisme gardé des liens avec Bucarest. Pour la DST, qui a une fiche « Pordéa » dès 1962, poursuit le quotidien, « pas de doute : c'est un agent d'influence de l'Es ».

Gardé « en sommeil » par les services roumains, il est « réactivé » en 1982.

Les banques maintiennent une certaine pression sur Pretoria

LONDRES (AFP) - Le Dr. Fritz Leutwiler, ancien gouverneur de la Banque nationale suisse, médiateur entre l'Afrique du Sud et ses créanciers bancaires, vient de proposer un moratoire d'un an sur 95 % de la dette commerciale de ce pays (US $14 milliards) au lieu des 4 ans demandés par les autorités sud-africaines, apprend-on dans les milieux bancaires.

Les 5 % qui restent seraient remboursés en quatre tranches trimestrielles d'ici la fin de l'année courante et les intérêts sur le montant en souffrance continueraient d'être honorés à des taux majorés d'un pour cent.

Ce moratoire d'un an, qui entrerait en vigueur le 1er avril, serait renouvelable en fonction des progrès réalisés au cours des 12 prochains mois par l'Afrique du Sud vers la suppression de la ségrégation raciale et l'assainissement de ses finances. Ce renouvellement ferait l'objet de nouvelles négociations dans un an.

Ces propositions, précise-t-on, ont été soumises aux autorités sud-africaines en même temps qu'aux trente principales banques concernées et seront examinées au cours d'une réunion de représentants des deux parties présidée par le Dr. Leutwiler à Londres le 20 février.

Au cours de ces entretiens les mesures de libéralisation récemment annoncées par le président Botha en faveur de la majorité noire et les dernières statistiques et tendances de l'économie sud-africaine seront passés en revue.

L'Afrique du Sud a « gelé » unilatéralement cette dette en septembre dernier dans le cadre d'une série de mesures de défense du rand contre les fuites massives de capitaux et le refus de la plupart des banques de lui consentir de nouveaux prêts en raison du problème de l'apartheid.

Les réactions à ces propositions ne sont pas encore connues mais comme elles ont été élaborées par le médiateur en consultation avec des représentants des deux parties, on estime qu'elles ont de bonnes chances d'être acceptées.

Pour leur part, les banques réservent leur réaction jusqu'à ce que le document ait pu être étudié dans le détail.

L'avènement du Sanctuaire du Mont-Royal a mis fin au déneigement des allées et des devants de garage. Fini. Pour toujours. Les gens bien l'ont compris. Et l'hiver a cessé de leur être désagréable.

Si vous cherchez un moyen de vous distinguer, nous pouvons vous satisfaire. Le Sanctuaire est construit dans un secteur sélect. En fonction du bien-être de ses résidants. Les pièces sont vastes, l'ensoleillement maximum. L'emplacement est incomparable, véritable havre de tranquillité en plein cœur de l'île. La vue est superbe sur le Mont-Royal et les Laurentides. Naturellement.

DERNIÈRE PHASE: EN VENTE

le sanctuaire du mont-royal

Accédez à un nouveau mode de vie

CONDOMINIUMS PRIVILÉGIÉS EN BORDURE OUEST D'OUTREMONT, 6000 CHEMIN DEACON, MONTRÉAL (514) 738-6000. DE PRÉFÉRENCE SUR RENDEZ-VOUS.
1 ch. à coucher: 1,035 pi. car. +, $129,500 + / 2 ch. à coucher: 1,323 pi. car. +, $163,500 + / 3 ch. à coucher: 1,710 pi. car. +, $214,500 + / Penthouses: 2,215 pi. car. +, $411,000 +
(SELON DISPONIBILITÉ)

L'énergie du savoir

Des générations de diplômés se sont succédé à l'Université Laval. De nos jours, il s'en retrouve partout dans le monde, dans toutes les sphères d'activités, à des postes de commande.

Aujourd'hui, l'Université Laval offre à ses étudiants et étudiantes des avantages uniques: un corps professoral hautement qualifié, dont les travaux ont maintes fois pavé la voie à des découvertes importantes pour notre société moderne; des centres de recherche reconnus internationalement; et surtout, une formation directement orientée en fonction des besoins des grands employeurs. Les nombreux prix d'excellence nationaux et internationaux remportés par nos étudiants en témoignent.

L'Université Laval, c'est encore plus que cela; c'est une Cité universitaire unique, un milieu de vie privilégié au coeur d'une ville parmi les plus belles en Amérique du Nord. Profitez-en!

Dates limites de réception des demandes d'admission pour l'automne 1986

Études de 1er cycle
programmes non contingentés
- finissants des collèges: **1er mars**
- candidats des universités 1er mai
- candidats adultes 1er mai

programmes contingentés
- tous les candidats **1er mars**

Études de 2e et 3e cycles
- tous les programmes, tous les candidats **1er mars**

Renseignements et demandes d'admission:
Bureau du registraire
Pavillon Jean-Charles-Bonenfant
Local 2440
UNIVERSITÉ LAVAL
Québec G1K 7P4
Tél.: (418) 656-3080

LE PROGRÈS NOTRE FORCE!

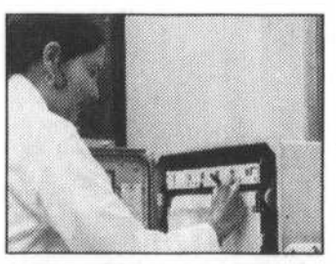

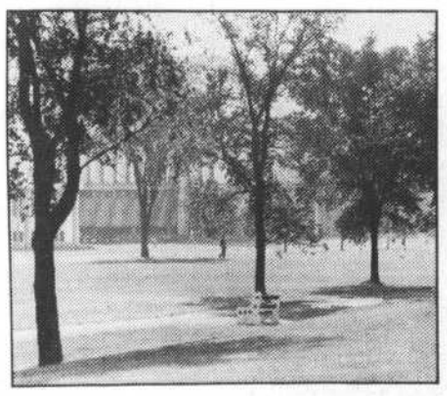

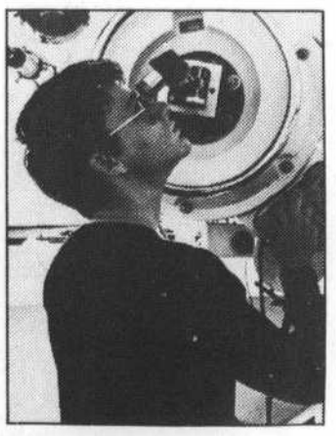

UNIVERSITÉ LAVAL

Les sociétés Boeing et de Havilland voient ainsi s'accroître considérablement leur part potentielle du marché mondial de l'aviation. Elles sont maintenant associées, suite à la signature d'un accord officiel à cet effet.

de Havilland bénéficie de cette association qui augmente ses possibilités commerciales. Les ressources internationales de Boeing lui facilitent grandement l'accès aux marchés mondiaux.

Boeing en bénéficie également car la gamme d'avions de ligne à usage régional du producteur canadien s'ajoute à et élargit sa propre famille, déjà très réputée, de réactés commerciaux.

Le Canada lui aussi bénéficie de cette association car il améliore sa position dans l'industrie aérospatiale; l'expansion de de Havilland créera des retombées favorables à la croissance des fournisseurs canadiens.

Les deux sociétés forment un ensemble idéal. Leurs produits sont complémentaires et leur engagement commun vise l'excellence dans la qualité. Toutes deux ont apporté d'importantes contributions au domaine de la technologie aéronautique. Toutes deux reconnaissent que cette association ne peut qu'être bénéfique à court et à long termes. Une combinaison d'avenir.

de HAVILLAND/BOEING

Katimavik: la résistance s'organise

MARIE TISON

OTTAWA (PC) — L'opposition à la fermeture du programme Katimavik a commencé à s'organiser.

Déjà, un organisme sans but lucratif, les Amis de Katimavik, s'est créé afin d'organiser une campagne nationale pour forcer le gouvernement à poursuivre le programme.

Plusieurs personnalités ont joint le comité national de l'organisme, dont le sénateur Jacques Hébert, fondateur de Katimavik, l'écologiste québécois Pierre Dansereau, la directrice des Arts visuels du Conseil des Arts du Canada, Mme Edythe Goodridge, et le commissaire national des Scouts du Canada Donald Deacon.

Au cours d'une rencontre à Ottawa hier, réunissant des participants, des promoteurs du programme Katimavik et des députés des trois partis, le sénateur Hébert a indiqué que la mobilisation contre la décision conservatrice de couper les fonds du programme allait bon train.

« Le peuple du Canada n'est pas d'accord », a-t-il lancé.

Déjà, a-t-il indiqué, des milliers d'anciens participants, d'étudiants, de familles d'accueil, de promoteurs et de membres de conseils de ville ont commencé à écrire à leur député et au premier ministre pour réclamer une révision de la décision.

Les Amis de Katimavik élaborera au cours des prochaines semaines ou des prochains mois une stratégie de lutte.

« Nous allons protester de façon organisée, a déclaré le sénateur. On ne lâchera jamais ».

Il a rappelé que selon une étude récente d'une firme indépendante, Econosult-Lavalin, Katimavik a laissé dans les communautés au cours des quatre dernières années des réalisations évaluées à près de $60 millions.

« Ca laisse des traces, a-t-il ajouté. Les communautés n'oublieront pas ».

Les participants au programme reçoivent $1 par jour pendant neuf mois, ainsi qu'une prime de $1,000 à la fin, en échange de travaux à caractère communautaire.

En 1985-86, le programme aura coûté $19,7 millions et employés 239 personnes. Près de 1,700 jeunes se sont inscrits.

Le gouvernement a indiqué qu'il remplacerait Katimavik par des programmes mettant l'accent sur la création d'emploi.

Les jeunes qui ont participé à la rencontre d'hier n'ont pas caché leur inquiétude.

« A ce jour, le programme n'est toujours pas remplacé, a indiqué un ancien employé du programme, François Lamontagne. Katimavik bénéficiait aux communautés, et donnait aux jeunes une partie de l'éducation qu'ils n'avaient pas reçue à la maison, grâce à la vie de groupe. Un programme de création d'emploi ne peut pas remplacer cela ».

Le sénateur Hébert a fait remarquer quant à lui que seulement six pour cent des anciens participants à Katimavik sont chômeurs, comparativement à une moyenne nationale de 15.9 % chez les jeunes.

Pour les participants, cependant, la question économique était secondaire, bien après les bénéfices sur le plan humain.

« Katimavik, ça a été ma porte de sortie », a déclaré Luc Saint-Laurent, de Saint-Eustache.

« Sans cela, je serais probablement en taule. Je n'avais pas de motivation à l'école, j'avais une job à $5.00 de l'heure et j'étais dans la drogue à plein temps », a déclaré le jeune, qui a gardé de son passé tumultueux un bracelet de cuir bardé de pointes de fer.

Son groupe, établi à Buckingham, vient d'installer un local d'informatique dans une école primaire, un investissement de $15,000.

Syndicats et groupes sociaux prennent le contre-pied des médecins

Dossiers médicaux : les CSS veulent que la loi sur la protection de la jeunesse ait préséance sur les autres

MAURICE GIRARD

(PC) — Au nom de l'Association des centres de services sociaux, une ancienne ministre du dernier cabinet péquiste de Pierre Marc Johnson a demandé hier d'exclure la Loi de la protection de la jeunesse de l'application de la Loi d'accès à l'information, qui a préséance sur toute autre loi provinciale.

Mme Lise Denis, ex-ministre de la Condition féminine et candidate malheureuse aux élections de décembre dans Rosemont, a formulé cette recommandation à la deuxième journée d'audiences publiques de la Commission d'accès à l'information, au cours de laquelle des syndicats et des groupes de pression ont pris le contre-pied des médecins et réclamé un plus grand accès du public aux dossiers médicaux et aux résultats d'enquêtes internes des corporations.

D'ici vendredi, le président Marcel Pépin et les commissaires CarolinePestiau et Thérèse Giroux doivent entendre une vingtaine d'associationset particuliers sur la pertinence de reconduire certaines dispositions législatives d'exception à la Loi d'accès à l'information, qui deviendront caduques en octobre prochain.

L'application de la Loi de la jeunesse, au regard de la Loi d'accès à l'information, pose des difficultés. Invoquant la notion élastique de « préjudice grave », l'Association des CSS voudrait par exemple pouvoir refuser la communication d'un dossier d'un adolescent victime de sévices corporels ou psychologiques à un des parents soupçonné d'en être l'auteur et à être libéré d'une hypothétique obligation d'informer la police d'un délit punissable par la loi. Tout cela dans l'intérêt de l'enfant.

Après une discussion byzantine de près d'une heure, où on a jonglé avec divers articles de loi, les représentants des CSS ont été forcés de convenir avec le président Pépin que « la façon de régler le problème serait de modifier la loi de la Protection de la jeunesse plutôt que d'exclure la loi de l'application de la Loi d'accès à l'information ».

D'un autre côté, Mme Denis n'a pas voulu indiquer la position que prendrait l'association des CSS sur la délicate question des antécédents génétiques des enfants adoptés, qui divise le Mouvement retrouvailles et l'Association des parents adoptifs. Mme Denis a répété que la réponse viendrait le 10 mars en commission parlementaire.

Devant les faux-fuyants usés par les représentants des CSS, la commissaire Giroux a souligné, avec humour, qu'on demandait à la Commission d'accès à l'information d'effectuer « un travail volumineux » pour le compte du Directeur de la protection de la jeunesse tandis que l'association des CSS refuse de l'aider à répondre à la difficile question qu'elle aura de toute façon à trancher sur la divulgation des actes de naissance des enfants adoptés. On s'est quand même quitté bons amis.

Par ailleurs, l'accès absolu des bénéficiaires aux dossiers de santé semble diviser le monde médical. Si les médecins s'y opposent, les associations des travailleurs exigent « un élargissement de la reconnaissance et de l'application concrète du droit à l'information et un resserrement du droit à la confidentialité », pour reprendre le propos tenu en matinée par la vice-présidente de la CSN Monique Simard.

En après-midi, la présidente de l'Ordre des infirmières et des infirmiers, Mme Jeanne Pelland Beaudry est allée encore plus loin. Elle s'est demandée si le refus des médecins « ne serait pas redevable de l'attitude de 'parternalisme' adoptée par des groupes de professionels qui tentent de conserver un 'pouvoir' que de plus en plus de bénéficiaires tentent de se réapproprier ».

Ce n'est pas tout. Mme Pelland Beaudry ajoute: « Il nous apparaît évident qu'à l'heure actuelle, la plupart des dossiers ne sont pas rédigés de manière à être lus et compris par des profanes. Face à cette réalité, refuser aux bénéficiaires l'accès à leur dossier pour ce motif plutôt que de corriger la situation, serait démontrer une attitude de non respect et de non confiance des professionnels envers les bénéficiaires ».

Pour sa part, la vice-présidente de la CSN, appuyée d'un volumineux mémoire, a proposé que le gouvernement étende aux cliniques et cabinets privés l'accès aux dossiers médicaux et institue une procédure uniforme d'accès.

Comme les corporations de médecins, les syndicats doivent protéger leurs membres. Ainsi, la CSN souhaite limiter l'accès des dossiers médicaux de la Commission de la santé et de la sécurité au travail (CSST) aux passages touchant les lésions infligées aux travailleurs et forcer les employeurs à divulguer les résultats d'expertises indépendantes sur les quelque 100,000 employés du réseau des affaires sociales. On voudrait de plus que les « confidences » de tiers soient consignées sur des fiches de renvoi, pratique déjà prévue à la Loi de la protection de la jeunesse.

Par ailleurs, le président du Regroupement des parents pour déficients mentaux, M. Marcel Faulkner, a profité de la présentation de son « très modeste » mémoire pour sensibiliser le public à une situation paradoxale: il est plus facile pour les parents d'obtenir des renseignements médicaux sur leurs enfants des commissions scolaires que des services compétents des établissements hospitaliers.

Au « préjudice grave » invariablement invoqué par les institutions, M. Faulkner réplique que « ce n'est pas une feuille de papier » contenant des informations pertinentes sur la condition de leurs enfants qui pourrait « ébranler moralement et psychologiquement » les parents. « C'est une heure après la naissance » que les parents réalisent qu'ils ont mis au monde un enfant mentalement handicapé, a-t-il fait valoir.

L'ex-ministre Léonard repousse les accusations

Le conseil de faculté «regrette» que le doyen ait dérogé aux statuts de l'UdeM

JEAN-PIERRE PROULX

Le conseil de la faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal a, par un vote secret de 9 à 7, « exprimé ses regrets que le doyen Jacques Léonard n'ait pas suivi la lettre et l'esprit des statuts de l'Université dans les matières concernant les besoins prioritaires et les mesures budgétaires de la faculté de l'éducation permanente ».

Avant que ne se prenne le vote hier midi, au terme d'un débat d'une heure et demi, M. Léonard a récusé les allégations de la proposition.

Celle-ci, qui était au départ une proposition de blâme, était une initiative de M. Louis Plamondon, responsable du programme de gérontologie à la faculté et président du Syndicat, encore en instance d'accréditation, des responsables de programme.

Bien que le vote ait été secret, il est évident, compte tenu des débats qui l'ont précédé, que la proposition a reçu l'appui des responsables de programmes et des étudiants membres du conseil mais que les professeurs et officiers de la faculté ont voté contre. Les représentants du milieu», l'un de l'ICÉA, l'autre du Mouvement Desjardins ont tous deux exprimé leur malaise devant la situation interne à la faculté.

L'élément déclencheur de ce débat remonte au 4 novembre dernier. M. Léonard prenait alors la décision de licencier cinq personnes en raison de la situation financière de la faculté. Quatre de ces personnes ont pu toutefois en venir à une entente à l'amiable avec l'université mais la cinquième conteste la décision devant les tribunaux. La cause sera d'ailleurs entendue sous peu.

En substance, M. Plamondon reprochait quatre choses au doyen au nom « de l'intérêt public »:

■ ne pas avoir, alors que les statuts de l'université l'y oblige, informé le Conseil du budget de la faculté « après son adoption »;

■ ne pas avoir informé le conseil des mesures qu'il entendait prendre pour résorber le déficit et qui nécessitait, selon lui, le licenciement de 10% du professionnel de la FEP;

■ ne pas avoir saisi le conseil des besoins prioritaires de la faculté en matières de ressources humaines ou autres matières pour 1985-86;

■ ne pas avoir associé les organes de la faculté au processus de décision et de ne pas l'avoir informé des données nouvelles exigeant les licenciements du mois d'octobre.

M. Jacques Léonard

M. Léonard a pour sa part expliqué longuement, à l'encontre des prétentions de M. Plamondon, les divers gestes qu'il a posés. Il a notamment expliqué —car c'était là le coeur du débat— avoir indiqué au conseil dès juin dernier que la résorption du déficit nécessiterait des coupures dans les « infrastructures » de la faculté. Dans le jargon de l'Université de Montréal, cela signifie le personnel interne. Mais apparemment, le message n'a pas été compris de tous.

Au-delà de la coloration syndicale évidente de ce débat, c'est le style de gestion du nouveau doyen de la faculté qui est en cause. Arrivé en juin dernier, en remplacement de M. Guy Bourgeault, M. Léonard a imposé des nouvelles règles de communications plus hiérarchiques qui ont été mal acceuillies par le milieu.

Le problème des communications internes semble d'ailleurs un des éléments importants du contentieux actuel. Hier matin, le président de la nouvelle association des étudiants de la faculté, M. Martin, a vainement tenté de convaincre le doyen qu'il fallait « établir des lignes de communication plus souples ». Le doyen a rappelé que les étudiants participaient au conseil de la faculté et aux conseils de programme et qu'ils devaient pour tout le reste passer par un canal unique. « Nous tenons, a dit M.Léonard, à l'entrée unique pour que les choses ne dégénèrent pas en intrusion dans la régie interne ». Le doyen s'est néanmoins dit prêt à recontrer les représentants de l'assocition étudiante pourvu que ceux-ci ne considèrent pas qu'il s'agit là de la première réunion d'un « comité conjoint ».

Les licenciements ou les « départs volontaires » de novembre dernier ont par ailleurs créé une vive incertitude au sein de la faculté et sont directement à l'origine de la création du syndicat des responsable de programmes.

Hier des étudiants présents à l'assemblée de faculté ont exprimé leur satisfaction que M. Plamondon ait transformé ses « blâmes » en « regrets », en se disant que le doyen aura de toute façon compris le message.

CARTES D'AFFAIRES

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS
Fondée en 1892
Conseils en propriété intellectuelle
Agents de brevets d'invention et de marques de commerce
1514, Docteur Penfield, Montréal, Canada, H3G 1X5
Tél.: (514)934-0272
Télex: 05-268656
Cable: MARION
Télécopieur

PELLETIER et PELLETIER
Optométristes
84, NOTRE-DAME OUEST
4e étage
• optométrie générale
• lunetterie
• lentilles de contact
Rendez-vous:
845-2987

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESION URGENTS?
SCRIBEC
45 rue Jarry est — 387-2486
OUVERT LE SOIR ET LE SAMEDI

SERVICES PSYCHOLOGIQUES
• Évaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents et adultes)
Centre d'Orientation
39 ouest, boul. Gouin, Montréal
331-5530
(Fondé en 1943, administré par ACORM)

Traduction
CONCOURS D'ENTRÉE
Le concours d'entrée pour l'année universitaire 1986-1987 aura lieu au Collège Glendon, dans la salle 129, Pavillon York, le samedi 15 mars 1986, de 13 h à 17 h. Des sessions auront lieu à Montréal, à Ottawa, à Jonquière, à Québec, ou ailleurs si besoin est.
Les candidats doivent avoir suivi avec succès quatre cours complets de niveau universitaire, *ou* deux années de CEGEP avant septembre 1986.
Pour s'inscrire à l'examen, les candidats doivent écrire ou téléphoner avant le 28 février 1986 à:
L'École de traduction, Collége universitaire Glendon
2275, avenue Bayview, Toronto (Ont.) M4N 3M6
Téléphone: (416) 487-6257
Collège Glendon
UNIVERSITÉ YORK

Une approche globale
...des services intégrés
Montréal (514) 871-1515
Laval (514) 668-8910
Longueuil (514) 670-4270
Samson Bélair
Comptables agréés

CHAMBRE DES COMMUNES
LA GARDE D'ENFANTS VOUS CONCERNE
• PARENTS
• GRANDS-PARENTS
• GARDIEN(NE)S D'ENFANTS
• CONTRIBUABLES
• PRESQUE TOUT LE MONDE
Le Comité spécial sur la garde d'enfants de la Chambre des communes a été chargé d'examiner les questions relatives à l'avenir de la garde des enfants au Canada, compte tenu de l'évolution des besoins des familles canadiennes, et particulièrement: 1) les besoins des enfants en matière de garde 2) le rôle du gouvernement fédéral au chapitre de la garde d'enfants; et 3) les mesures de rechange proposées au gouvernement fédéral. Le Comité doit remettre son rapport au plus tard le 26 novembre 1986. Des copies de l'ordre de renvoi sont disponibles sur demande.
LE COMITÉ AIMERAIT CONNAÎTRE VOTRE OPINION
Les mémoires présentés au Comité pourront être rendus publics à la discrétion de ce dernier, et doivent parvenir au Comité au plus tard le **2 juin 1986**. Toute demande de comparution devant le Comité, soit à Ottawa ou lors des audiences à travers le Canada, devront parvenir au plus tard, le **14 mars 1986**. Toute personne qui le désire peut présenter un mémoire au Comité dans l'une des deux langues officielles.
Tous les mémoires, toute la correspondance et toutes demandes de renseignements au sujet des dispositions relatives aux comparutions devront être envoyés au:
Greffier
Comité spécial sur la garde des enfants
Suite 308, 151 Sparks
Direction des comités et de la législation privée
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6
Tél: (613) 995-3789/995-5657
Shirley Martin, député
Présidente

VENEZ FÊTEZ LA ST-VALENTIN

en compagnie de George Coulombe
SPÉCIAL
Crêpes Suzettes Flambées au Grand Marnier Gracieuseté de la maison
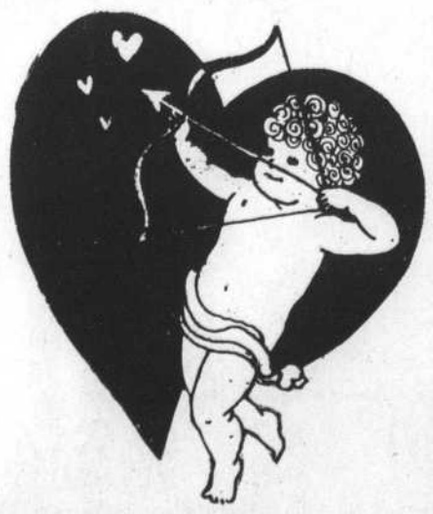
MENU SPÉCIAL POUR LA ST-VALENTIN
RESTAURANT BUTCH BOUCHARD
881 Est, de Maisonneuve, Montréal
Métro Berri sortie Dupuis
Tél.: 527-1221

POUR 1987, NISSAN C'EST PLEIN D'ALLURE

SENTRA GXE 4 PORTES

VOICI LES SENTRA NOUVELLE ALLURE.

La plupart des berlines économiques ont un problème en commun. Elles sont invisibles. Et vous êtes invisible avec elles.

Heureusement, il y a la nouvelle Sentra 1987. Totalement nouvelle, totalement remarquable.

Son intérieur est fait pour accueillir toute une jeune famille. Et il présente des caractéristiques qu'on retrouve normalement dans des voitures beaucoup plus coûteuses.

Mais le plus beau se cache peut-être sous le capot. Ainsi, les Sentra coupés: un moteur de 1,6 litre à arbre à cames en tête et injection de carburant…ça se remarque. Et la direction de la Sentra est un vrai charme.

Enfin, vous avez le choix entre 8 Sentra différentes: des 4 portes, 2 portes, familiales…et une nouvelle sportive à hayon qui renouvelle le genre "berline économique".

Passez donc chez le concessionnaire Nissan. On vous y invitera à sauter une année avec une Sentra 1987. À partir de 8 787 $*. Optez pour la visibilité. Optez pour la Sentra.

SENTRA SE COUPÉ

SENTRA GXE 4 PORTES

FAMILIALE SENTRA XE

VOICI LES STANZA NOUVELLE ALLURE.

Dès le premier regard, la Stanza fait bonne impression: c'est la voiture de ceux et celles qui apprécient la réussite. Entièrement repensée et redessinée, la Stanza reflète votre bon goût…et votre sens des valeurs.

En effet, même un examen sommaire de la Stanza confirme qu'elle représente un choix intelligent.

Intérieur remarquable, assez spacieux pour 5 personnes. Traction avant. Puissant moteur de 2 litres à injection de carburant. C'est pourtant une voiture qui se classe parmi les berlines dites "familiale".

Passez chez le concessionnaire Nissan et demandez à voir la Stanza 1987, en version berline ou à hayon. Vous pourriez sauter une année! La Stanza 1987. L'allure du succès, à partir de 12 287 $*.

STANZA GXE 4 PORTES

STANZA E 4 PORTES

STANZA XE À HAYON

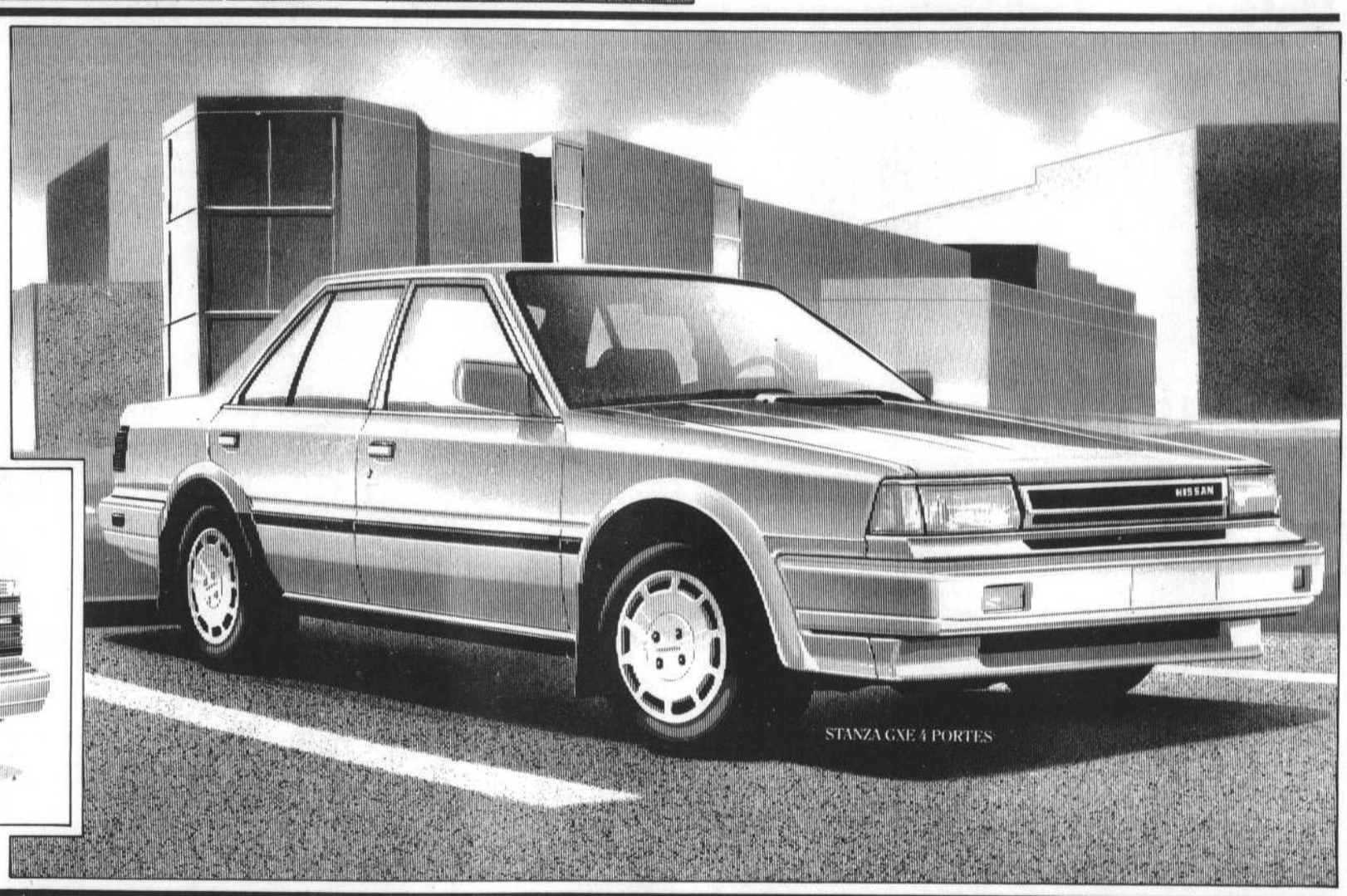

STANZA GXE 4 PORTES

MAXIMA SE

VOICI LA MAXIMA NOUVELLE ALLURE.

Aujourd'hui le fait d'accéder aux fonctions de cadre supérieur confère certains privilèges.

La Nissan Maxima 1987 se classe parmi ces privilèges. Ligne franchement européenne, finition extérieure méticuleuse: un ensemble séduisant qui traduit l'excellence.

À l'intérieur, c'est l'évasion dans un monde de luxe raffiné. Un luxe que vous avez mérité et qui vous est offert sans supplément.

Vous n'avez pas de temps à perdre et la Maxima est équipée en conséquence: une traction avant et un moteur V6 de 3 litres à injection de carburant.

Si vous désirez devancer les autres d'une année, passez chez le concessionnaire Nissan et voyez la Maxima SE ou GXE. Vous n'y laisserez pas une fortune: les prix commencent à 20 387 $*.

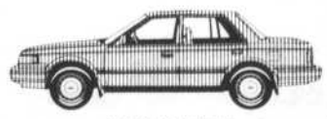
MAXIMA GXE

MAXIMA SE

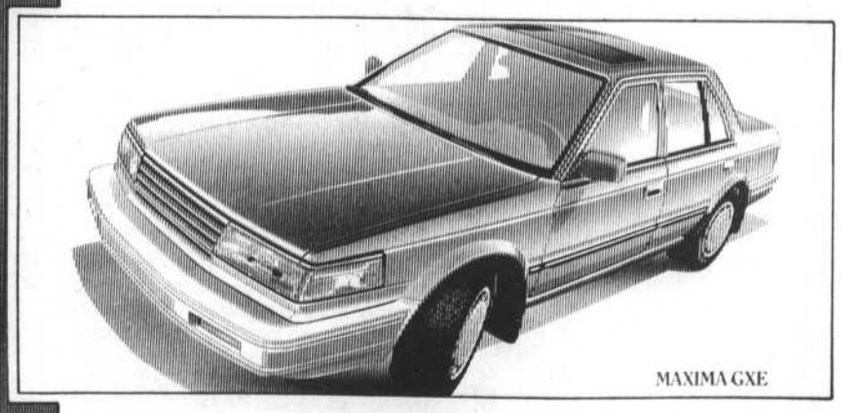
MAXIMA GXE

NISSAN SENTRA, STANZA ET MAXIMA 1987

*Les prix mentionnés sont ceux qui ont été suggérés par le fabricant pour les modèles de base, en date du 1er février 1986. Ces prix ne comprennent pas les frais de transport, les frais de livraison, l'immatriculation ou les taxes. Le concessionnaire peut demander un prix inférieur. Certains des équipements représentés ou décrits sont en option moyennant supplément.

PROGRAMME SÉCURITAIRE PROLONGÉ. Protégez votre nouveau véhicule Nissan en achetant le "Programme sécuritaire prolongé" de Nissan.

NISSAN NISSAN

FAIS CE QUE DOIS

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Rédacteur en chef: Paul-André Comeau

Rédacteurs en chef adjoints: Lise Bissonnette, Jean-Guy Duguay, Jean Francoeur

Directeur de l'information: Christian Bellavance
Directeurs adjoints: Pierre Beaulieu, Serge Gosselin

Directeur des services administratifs: Michel Paradis

BAIE JAMES DEUX

MONSIEUR Bourassa n'a pas tardé à rendre visite à nos voisins du sud pour les convaincre d'acheter l'électricité du Québec. Le premier ministre reste convaincu qu'il peut signer d'importants contrats d'exportation dans deux ans. C'est bien peu de temps pour lancer une entreprise d'une aussi grande envergure. Hydro-Québec a décidé de participer activement à la campagne de promotion en créant un comité de conseillers américains, présidé par M. James Schlesinger, ancien secrétaire d'État à l'Énergie sous le président Carter et auteur de la préface du livre de M. Bourassa, *l'Énergie du nord.*

Le projet initial du premier ministre prévoit la mise en valeur, au coût de $ 25 milliards, de 12,000 mégawatts et l'exportation ferme de la puissance de base à un prix garanti pour une période de plus de vingt ans. Mais comment déterminer le prix à long terme sans subir des pertes imprévisibles sur un marché en évolution constante ? La baisse sensible du prix du pétrole au cours des derniers mois illustre l'incertitude de l'environnement économique. Elle commande une prudence élémentaire dans des décisions mettant en jeu des sommes gigantesques.

■

Il ne faudrait pas que le Québec se retrouve dans la position de Terre-Neuve qui, ayant signé un contrat d'exportation de 65 ans en 1969, voulut le renégocier à la suite de la montée vertigineuse des prix du pétrole en 1973. Ce fut peine perdue. Aujourd'hui, Terre-Neuve est contrainte de vendre son énergie dix fois moins chère que la valeur du marché.

L'Hydro-Québec s'est bornée, jusqu'à maintenant, à vendre principalement de l'énergie excédentaire ou interruptible aux États-Unis. Les conditions convenues sont peu contraignantes pour les deux parties. Mais il en serait tout autrement s'il s'agissait d'énergie garantie qui lie inexorablement, pour le meilleur et pour le pire, le producteur et l'acheteur. Les nouvelles centrales hydroélectriques prévues par M. Bourassa seront largement orientées vers l'exportation. Si les prix énergétiques devaient continuer à baisser, la position de négociation de l'Hydro serait fatalement affaiblie.

La crise pétrolière a contribué largement à la forte poussée des ventes québécoises d'électricité aux États-Unis. De 1977 à 1984, le volume annuel des exportations chez nos voisins du sud s'est accrû de 41 % alors que les ventes d'électricité au Québec n'augmentaient que de 3.5 % par année. Les Américains remplacèrent partiellement le pétrole par le charbon pour produire de l'électricité. Néanmoins, les États du Nord-Est continuent à générer une bonne partie de leur énergie électrique à partir du mazout. C'était, encore il y a quelques mois, une des formes d'électricité les plus coûteuses. Mais la baisse récente du prix du pétrole peut modifier sensiblement la situation et surtout faire hésiter les États américains déjà méfiants à opter pour l'hydroélectricité. Il faudra voir également si Washington imposera une taxe sur le pétrole importé, comme certains le suggèrent, pour accroître les revenus fiscaux du gouvernement fédéral.

En somme, tout dépendra des garanties que chaque partie sera disposée à concéder dans un éventuel contrat. Quant aux perspectives du marché, elles restent éminemment incertaines. Il serait néanmoins très surprenant que les prix mondiaux du pétrole chutent aussi brutalement qu'ils ont grimpé au début des années 70. La présente tendance à la baisse semble vouloir se poursuivre.

■

Au-delà de ces conditions générales, il y a un obstacle majeur à l'exportation massive d'électricité aux États-Unis. Les Américains redoutent une trop grande dépendance énergétique à l'égard de l'étranger. Mais, dans la mesure où les exportations canadiennes ne dépassent pas le quart de leur approvisionnement énergétique total, nos voisins du sud ne devraient pas avoir de raison de s'inquiéter. Pour mieux les rassurer, M. Bourassa a évoqué la semaine dernière la possibilité qu'Hydro investisse dans des compagnies d'électricité américaines. Cette solution paraît intéressante, bien qu'elle ne devrait être inspirée ultimement que par des critères de rentabilité.

Hydro-Québec s'est implantée patiemment sur le vaste marché des États-Unis. La demande américaine est en croissance relativement rapide et justifie un accroissement des exportations canadiennes d'hydroélectricité. Mais à quel rythme et à quel coût ? Comment prévoir les prix dans dix ou vingt ans ? Il existe certes des méthodes de calcul permettant de prendre en considération les principaux facteurs influant sur les prix. Mais leur application suppose un minimum de stabilité. Or, on ne peut pas dire que le passé récent est garant de l'avenir. Nous sortons à peine d'une phase de mutation profonde dans le domaine de l'énergie.

L'enjeu du projet de M. Bourassa est énorme : si l'exportation de l'électricité s'avère finalement peu rentable, c'est le consommateur québécois qui en paiera inévitablement les frais.

— ALBERT JUNEAU

Être au courant et à contre-courant

VAGABONDAGES

ALBERT BRIE

QUAND ON promène son oeil désoeuvré sur un journal, prête une oreille molle à la radio et laisse baguenauder son regard faussement torve sur l'écran de télé, on n'en revient pas de la quantité de choses qui agitent notre monde. Il y en a une telle abondance qu'on ne s'y retrouve plus, d'autant qu'elles s'empilent sans ordre, sans lien, sans commune mesure, sans lendemain.

Il n'y a pas lieu de s'étonner de ce magma de péripéties anarchiques. L'actualité de notre planète n'a plus de secrets, plus d'oubliettes. Il y a quatre milliards d'humains que Big Brothers garde à vue et qui remplissent la Terre de leur bruit et de leur fureur.

Il est évident que chacun que ces quatre milliards d'individus ne donne pas de ses nouvelles à tous les autres. Mais de plus en plus nombreux sont ceux qui font tout pour faire parler d'eux, et qui sont des Tartempions comme vous et moi, du monde éminemment ordinaire, quoi.

Je ne prétends pas que nous méritons ou déméritons d'avoir notre nom à la « une » de l'information, bien que parfois ça nous changerait de lire 25 fois par jour celui de Reagan, de Bourassa, ou de voir les mêmes binettes des vedettes du Canadien ou des Nordiques et le cigare de Serge Savard.

Il y a sûrement plus d'une bonne moitié de ces quatre milliards de créatures qui aspirent à vivre tranquilles, à passer inaperçues et à mourir ignorées. Ne vous semble-t-il pas qu'on vit un peu pour soi, que ça ne regarde personne d'autre, à moins que l'on veuille que les étrangers le sachent, même si ça ne leur « dérange pas le poil des jambes ».

En général, sont majoritaires ceux qui professent cette maxime : « Pour vivre heureux, vivons cachés ». Mais avons-nous toujours le choix ? Le destin en dispose. Il peut nous arriver bêtement d'être victime d'un accident grave ou de nous trouver inopinément au nombre des otages d'un acte de piratage. Le cas échéant, nous aurons beau faire le modeste, notre nom et même notre photo seront publiés à notre insu le plus souvent, à travers les médias du pays et même à l'extérieur. On est rarement libre d'échapper à la célébrité. Demandez aux demoiselles Lévesque.

Nous ne sommes donc pas maître d'empêcher la notoriété de nous tomber dessus, de nous soustraire à l'anonymat dans lequel il plaît de nous enfermer, tant il y a prolifération d'informateurs, d'écoute électronique, de caméras dérobées, qui nous projettent à l'avant-scène du scandale public ou de l'édification civique.

Néanmoins, je ne crois pas que la gagnante ou le gagnant de plusieurs millions de Lotto-6/49 n'ait rien de plus pressé que d'offrir sa mine stupéfaite, de s'identifier, nom, adresse et même numéro d'assurance sociale, à un reporter, pour qu'il les étale dans son canard ou sur le petit écran. Hélas ! il est presque impossible de ne pas être hissé sur le piédestal de la publicité quand, à son corps défendant, on se retrouve dans une situation hors de l'ordinaire, qui fait de soi le héros ou l'héroïne m'as-tu-vu d'un jour. Ainsi traqué, comment échapper à cette chasse, sinon fuir incognito, loin, pour échapper à la meute des solliciteurs qui veulent du bien à notre bien jusqu'au dernier sou.

« Tout notre mal vient de ne pouvoir être seul : de là, le jeu, le luxe, la dissipation, le vin, les femmes, l'ignorance, la médisance, l'envie, l'oubli de soi-même et de Dieu ». (La Bruyère)

« Il y a village et village ».

À la mi-temps du vingtième siècle, Marshall McLuhan comparaît la planète à un gros village, à la suite de l'invasion de la technologie des mass médias, radio, télévision, cassettes, etc. Cette technologie avait rapetissé, comprimé notre globe, à cause de l'universalité et de l'instantanéité de la diffusion des péripéties multiples qui recouvraient le théâtre de notre monde.

Trente ans plus tard, s'il avait vécu, il l'aurait réduit à un quadrilatère, et en l'an 2000 à un building d'appartements aux cloisons transparentes. McLuhan simplifiait.

Dans un gros comme dans un petit village, à la mesure de nos patelins, si tout un chacun est presque immédiatement tenu au courant de ce qui se passe à l'intérieur de ses milites, c'est parce que la plupart des habitants sont presque tous à portée de voix les uns des autres, qu'il sont coreligionnaires, souvent compagnons de métier. Ils forment ainsi une grande famille. Ils vivent donc les mêmes problèmes, les mêmes joies, les mêmes deuils, partagent en gros les idées de gros bon sens, les préjugés traditionnels, les mêmes contingences, et souvent les mêmes faits et gestes quotidiens. Ainsi en est-il dans une communauté homogène de petites proportions.

Il n'y a pas de quoi fouetter un chat quand une incompatibilité d'humeur éclate dans la collectivité. Les chicaneries ajoutent du piquant. C'est comme en amour : le plaisir des disputes, c'est de faire la paix.

La similitude de la vie événementielle d'un village a toutes les apparences de la monotonie pour le résident préjugé des grandes agglomérations, qui ne comprend pas qu'il y a des campagnes perdues où la pluie constitue une distraction, qui dépasse parfois en fascination certaines émissions de télévision.

« Ce n'est pas dans la nouveauté, c'est dans l'habitude que nous trouvons les plus grands plaisirs » (Radiguet).

L'homme s'habitue à tout.

Le gros village planétaire de McLuhan est infiniment plus remuant et hétérogène. Quand le lecteur, l'auditeur et ou le téléspectateur picorent la nouvelle qui lui vient des quatre coins du monde, il ne peut pas faire autrement que de s'en trouver bouleversé. Certains s'en émeuvent, s'en énervent ou s'en angoissent. C'est la rançon qu'ils paient pour bénéficier du privilège d'être tenus au courant.

L'homme du vingtième siècle qui s'achève craint le pire pour l'avenir. Et le pire, c'est la destruction du monde, le sien. Les plus pessimistes, depuis des décennies jurent que nous autres, civilisations, nous sommes mortelles. Ils vont plus loin : celle que nous vivons est la dernière des dernières. Ces personnes-là savent trop de choses par le truchement des médias de communication qui ne sont rien d'autres que des redites mises au goût du jour de l'apocalypse, car on sait que l'homme aime avoir peur.

« Il y a de l'inhumanité à troubler les âmes paisibles et à désoler les hommes à pure perte, quand ce qu'on veut leur apprendre n'est ni certain ni utile » (Jean-Jacques Rousseau).

Les droits à l'école

À EN JUGER par l'enthousiasme des participants et les conclusions des travaux, la Conférence sur l'éducation aux droits, tenue à Montréal, le week-end dernier, à l'intention des écoles primaires et secondaires du Québec aura connu un franc succès.

Le guide pédagogique, « Jeunes, égaux en droit et responsables », qui avait connu un accueil mitigé dans le milieu scolaire, a néanmoins contribué à lancer le débat et à susciter, ici et là, des expériences qui s'avèrent intéressantes. L'école québécoise se pose plus franchement la question du racisme et des autres préjugés.

On a pris en chasse, également, les stéréotypes sexistes dans les manuels d'enseignement. Mais on manque encore de moyens pédagogiques, malgré le concours offert dans ce domaine par la Centrale de l'enseignement du Québec. La formation des maîtres n'a pas encore été rajeunie au point d'y faire une place importante aux libertés fondamentales.

Pourtant, force est de constater que la culture de l'école ne change que de façon désespérément lente. Le moule autoritaire du passé y reste d'une étonnante actualité. Sous prétexte de maintenir la discipline dans les classes et les lieux publics de l'école, on fait encore trop prévaloir la peur et la répression. On forme encore d'autres générations qui rasent les murs et craignant de s'impliquer dans leur milieu.

Car il y a un monde de différence entre l'enseignement des droits dans un cours de morale ou de développement personnel, et le respect du droits des élèves à dire leur pensée, à l'écrire dans un journal de l'institution, à former des associations et à prendre une part moins passive dans la vie du milieu.

La Commission des droits de la personne du Québec a pris le pari qu'en faisant une alliance avec les autorités, ministère, commissaires, gestionnaires et enseignants, l'école pourrait devenir un lieu privilégié de connaissance des droits et, mieux, d'apprentissage à l'égalité et à la responsabilité sociale.

Certes, l'élimination du sexisme, du préjugé racial, pour ne citer que deux vieux traits de notre atavisme scolaire, fait évidemment partie des obligations du système et de ses décideurs. Mais tout en liquidant ces formes stéréotypées du discours et des attitudes, l'école peut fort bien demeurer arbitraire et autoritaire.

Or jusqu'où peut-on confier l'éducation à la liberté et la résistance à l'arbitraire à ceux qui abusent de leur autorité plus souvent qu'on ne le croit ? N'est-ce pas dans la contestation que droits et libertés ont, partout, gagné du terrain, contre les pouvoirs établis et leurs abus ?

L'État, il est vrai, s'est converti, donnant même à la Commission des droits le mandat de convertir les autres. Mais les vrais libertés tiennent d'abord dans la conscience des gens et dans leur capacité organisée à se défendre.

Maintes écoles tolèrent à peine journaux et associations étudiantes. On mesurera les progrès accomplis quand des comités d'étudiants, de parents et d'enseignants pourront dans les institutions former des comités pour la promotion des droits. Et pas simplement des droits à Port-au-Prince, mais à Shawinigan !

Il faut souhaiter à cet égard que les mouvements étudiants jouissent d'un plus grand appui de la part des organismes officiels de promotion des droits, et que des institutions comme la Ligue des droits et libertés, Amnistie internationale, et d'autres, aient des sections locales dans les écoles primaires et secondaires.

De même, une priorité stratégique mériterait sans doute d'être accordée par la Commission des droits de la personne aux facultés de formation des maîtres, milieu important pour l'avenir et où, dans un passé récent, de futurs enseignants devaient se cacher pour débattre de leurs problèmes !

Bref, reste encore à trouver la révolution pédagogique qui rendra la liberté à l'école moins vulnérable à l'arbitraire.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

L'an prochain à Jérusalem

LE PREMIER MINISTRE d'Israël a accueilli hier le dissident soviétique Anatoly Chtcharansky. Les deux hommes ont conversé en hébreu. C'est ce qu'ont rapporté hier toutes les agences de presse. Détail banal à première vue, mais qui symbolise l'itinéraire politique et spirituel de ce jeune mathématicien.

Au milieu des tracasseries policières, durant ses années de prison ou d'exil intérieur, Chtcharansky s'est mis à l'étude de l'hébreu, cette langue pratiquement disparue et qui revit maintenant en Israël. L'objectif était sans doute double : se préparer au retour en Terre promise, à Jérusalem selon l'antique refrain. Mais aussi se raccrocher à une forme d'espoir.

L'histoire dira un jour les conditions exactes de l'échange entre l'Est et l'Ouest qui a permis au dissident soviétique de franchir le célèbre pont reliant, dans l'ancienne capitale du IIIe Reich, les deux Allemagnes. Ce maquignonnage étatique représente désormais la seule isssue de certains drames : ce n'est pas le fleuron de l'âge nouveau des relations internationales que laissait espérer la signature des accords de Helsinki, en 1975 !

C'est d'ailleurs à la suite de la conclusion de cette *Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe* que Chtcharansky s'est engagé dans le tourbillon qui devait en faire l'un des dissidents les plus connus sur la planète. Avec une poignée d'intellectuels soviétiques, dont le célèbre physicien Sakharov, il a très tôt participé au groupe de surveillance de la mise en oeuvre de cet accord, au chapitre des Droits de la personne. Un peu commne le tentaient en Tchécoslovaquie les signataires de la Charte des 77, à l'égard de ce que les diplomates ont désigné sous le terme de « troisième corbeille ».

Cet engagement devait d'abord l'empêcher de rejoindre sa jeune femme qui avait gagné Israël, dès le lendemain de leur mariage. De condamnation en condamnation, il s'est trouvé coincé dans l'engrenage qui devait lui valoir, en 1978, treize ans de prison, pour espionnage au profit des États-Unis. Le président Carter était intervenu publiquement — geste inusité dans la pratique diplomatique — pour nier toute forme de relation entre le dissident soviétique et les agences américaines de renseignement, à commencer par la CIA.

Pendant ce temps, Madame Avital Chtcharansky menait une incroyable lutte pour obtenir la libération de son mari. Il est peu de capitales où elle n'est pas allée solliciter l'appui des dirigeants politiques, éveiller l'attention de l'opinion publique. Au Canada, elle a trouvé oreille sympathique à sa cause. La Chambre des communes, dans un rare moment d'unanimité, en novembre 1982, avait pris position en faveur de la libération du prisonnier de Perm.

Avec un courage inlassable, Avital Chtcharansky a forcé toutes les tribunes. On l'a vue assiéger les délégués aux conférences de Madrid et de Stockholm, tenues dans le sillage des accords de Helsinki. Dans sa cellule, son mari, lui, tentait de vaincre la résistance des dirigeants du Kremlin en se soumettant à de longs jeûnes.

Les multiples pressions, les démarches humanitaires tentées par les dirigeants de nombreux pays, dont le Canada, ont finalement réussi à lever les obstacles maintenus sous Brejhnev, Andropov et Tchernenko. Les époux Chtcharansky peuvent maintenant entonner ensemble, quelque part en Israël, le refrain qui symbolise toute l'histoire de la diaspora juive .

L'heureux dénouement de cette affaire ne doit cependant pas faire oublier d'autres cas tout aussi sérieux. Là aussi, les dirigeants des gouvernements occidentaux doivent persister et ne rater aucune occasion de réclamer de leurs interlocuteurs soviétiques la libération de dissidents ou la réunification de familles séparées, dont certains membres vivent en Occident.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

LETTRES AU DEVOIR

■ *La portée réelle des accords de NORAD*

TANT PAR la justesse de la perspective historique qu'il dégage que par l'importance des questions qu'il soulève, le texte sur les accords du NORAD intitulé « Le Canada à la croisée des chemins », qu'a signé M. François Séguin dans les éditons du DEVOIR des 10 et 11 janvier derniers, mérite qu'on s'y attarde quelque peu.

On n'a pas suffisamment insisté jusqu'à présent sur le rôle essentiel que continue de jouer le NORAD dans la politique de défense du Canada et dans l'exercice de la dissuasion par les pays membres de l'OTAN. Aussi, l'auteur a-t-il raison de signaler que le renouvellement prévu des accords du NORAD indiquera au monde entier que le Canada demeure tout à fait « intéressé à contribuer à un système de défense qui a traditionnellement renforcé la dissuasion ».

De la même façon, M. Séguin aurait pu souligner que les rôles et la mission du NORAD ne peuvent en aucune manière se voir modifiés sans qu'intervienne au préalable un accord négocié entre le Canada et les États-Unis. En d'autres termes, les accords du NORAD ne peuvent entraîner le Canada à participer sans son consentement explicite et de quelconque façon au déploiement éventuel d'un système de défense antimissile. L'Initiative de défense stratégique (IDS) — puisque c'est de cela qu'il s'agit en l'occurrence — n'en est présentement, comme chacun le sait, qu'à l'étape de la recherche, et un tel système ne pourra être déployé que s'il se révèle à la fois faisable du point de vue technologique et réalisable du point de vue économique. D'ici à ce que le gouvernement des États-Unis en arrive à prendre une décision en cette matière, beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts. Nombre d'événements se seront produits, y compris la possibilité de la conclusion d'accords dans le domaine du contrôle des armements, ce qui, à la limite, aurait pour effet de rendre inutile le recours à un système de défense antimissile.

Réintroduire à ce moment-ci une clause garantissant la non-participation du Canada à tout système de défense antimissile, tel que suggéré par M. Séguin, ne changera d'aucune façon les activités du NORAD. Par contre, ce geste pourrait contribuer à induire en erreur non seulement les Canadiens mais également l'ensemble de la communauté internationale sur le sens et la portée réelle des accords du NORAD.

— JACQUES TREMBLAY
major,
Direction de l'information
à la Défense nationale

Ottawa, 5 février.

■ *D'un pays lent*

AVEC UN PEU DE RETARD (excusez, s'il vous plaît, je suis d'un pays lent !), je prends connaissance d'un article de Nathalie Petrowski, paru sous le titre « Si c'est lundi, c'est la Belgique ».

Mon plaisir a été grand tant le style est éblouissant et le fond méchant. À être fustigé aussi sévèrement, on ne peut être que le fruit d'une grande passion. Comme notre vieille éducation judéo-chrétienne — nos premiers moines-évangélisateurs remontent au 4-5e siècle — nous incline au masochisme, je voudrai rapprocher le texte de Nathalie Petrowski d'un de Léon Trotski.

« Les Belges sont l'archétype d'un peuple totalement commercialisé, d'un peuple digne, industrieux, stable certes mais d'un peuple qui a renoncé à toutes les visions, à tous les rêves, à tous les idéaux nationaux; d'un peuple dont l'ambition presque universelle est devenue la richesse et le confort individuel. (...) En politique, ils ne sont plus ni de droite ni de gauche, ni progressistes, ni réactionnaires, ni nationalistes, ni internationalistes : ils sont belgifiés ».

Petrowski, Trotski : une même vision de notre pays, vision réelle et néanmoins partielle : dès lors un rien partiale.

En BD, nos dessinateurs ont le trait vif : dans nos universités, il y a plusieurs Nobel et futurs Nobel : en littérature, il y a Simenon, Hanse et les autres : en chanson, outre Brel, il y a Verminen, Beaucarne et autres Stefanski et si nos homosexuels n'ont pas inventé le SIDA, nos chercheurs ont trouvé une filière pour le prévenir. Mais prolonger cette énumération serait un peu vain pour ne pas dire enfantin.

En réalité, tout comme vous Québécois n'êtes crédités que de la seule invention de la motoneige, nous souffrons de la présence d'un grand voisin qui s'enorgueuillit de toutes nos réussites et ne laisse aux petits que le folklore et le ridicule...

Mais vous comme nous, nous pouvons être fiers de ce que nous sommes et répéter avec Petro Calderon de la Barca « je suis un petit monde, et c'est pourquoi je dis que si je suis mon maître, du monde je le suis ».

Sans rancune, salut, amitiés, sourires.

— PIERRE ANDRÉ

Liège, Belgique, 30 janvier

■ *Pour une pédagogie du courage*

ET SI SAINT-JEAN BAPTISTE « le décapité » avait été choisi patron des Canadiens français (aujourd'hui on dirait des Québécois) essentiellement parce qu'il a été le héros courageux et fier qui n'a pas craint de s'opposer aux forces dévastatrices de l'empire romain dominé par un roi lâche et corrompu, un héros moderne, « pur et dur », prédicateur du courage et de la vérité évangélique, c'est-à-dire de la parole de Dieu, annonciateur de la libération de l'homme et des peuples conquis et dominés par les forces du mal, prophète annonciateur d'un monde meilleur où règnerait la paix, l'amour, la justice et la liberté, le « silencieux » retrouverait-il la parole d'Albert BRIE ? Sans rancune !

— JEAN-LOUIS BOURQUE

Montréal, 31 janvier

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, La-Salle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
= $3.25 par semaine
le samedi seulement = $1.00
Pour information:
à Montréal: 332-3891
à Québec: (418) 687-2022

Livraison par porteur:
Édition quotidienne = 139$ par année
75$ 6 mois
39$ 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne = 145$ par année
au Canada 79$ 6 mois
42$ 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

LE LIBRE-ÉCHANGE EST-IL SOUHAITABLE ?

Les discussions du Canada avec les États-Unis sont mal engagées

PIERRE S. PETTIGREW

L'auteur est directeur du marketing international chez Samson Bélair, comptables agréés.

DEPUIS toujours, le Canada s'est interrogé sur la nature des relations économiques à établir avec les États-Unis. Une recherche de grande efficacité économique et de souveraineté politique maximale est au coeur de ce problème existentiel canadien. La question relève fondamentalement de l'économie politique.

Si l'on se fie aux arguments des opposants au libre-échange, on a raison d'en craindre les conséquences. D'abord, il y aurait une perte de milliers d'emplois. Ensuite, nos programmes sociaux, l'assurance-maladie, l'assurance-chômage, les pensions de retraite seraient menacés. Plusieurs lois provinciales, comme la loi sur le salaire minimum ou le code du travail, devront être harmonisées avec leurs équivalents américains. Toute notre fiscalité aussi devrait être changée.

Les opposants au libre-échange soutiennent aussi que la capacité du gouvernement canadien, de gérer l'économie en intervenant par le moyen d'une politique industrielle coordonnée, sera réduite, sinon anéantie. De plus, cela diminuerait notre pouvoir de négociation dans les négociations multilatérales, et ferait du Canada un interlocuteur moins intéressant pour les gouvernements étrangers. Enfin, notre industrie culturelle serait menacée et la souveraineté canadienne même en souffrirait.

MM. Mulroney et Reagan, lors d'une rencontre à Washington.

Par contre, ceux qui favorisent le libre-échange nous disent qu'avec la montée du protectionnisme au Congrès, les Canadiens ont besoin d'une entente garantissant un accès sûr chez notre principal client, les États-Unis. Ils nous laissent entrevoir d'importantes économies d'échelles pour nos entreprises qui produiraient dorénavant pour un marché bien plus considérable. Ils nous disent que le libre-échange forcera l'ajustement nécessaire de certaines industries inefficaces qui n'ont survécu qu'à cause des barrières tarifaires. Cela permettra aussi l'élimination des barrières au commerce entre les provinces. Enfin, ils nous disent que la souveraineté canadienne serait sauvegardée.

Souveraineté

Cette question de la souveraineté est bien sûr très délicate. Il ne faudrait cependant pas attribuer au libre-échange des caractéristiques qui appartiennent à des formes plus poussées d'intégration économique. Le Marché commun européen, par exemple, comporte un niveau d'intégration bien plus poussé que n'en impliquerait une zone de libre-échange en Amérique du Nord. Pourtant, la France, l'Allemagne ou l'Italie, qui appartiennent au Marché commun depuis 29 ans, continuent à jouir d'un très haut niveau de souveraineté. Il reste que la situation, très minoritaire du Canada sur le continent nord-américain, doit nous inviter à la plus grande prudence.

Pour le Canada, toute libéralisation bilatérale et multilatérale du commerce international est positive, sinon essentielle. Nous exportons 28 % de notre produit intérieur brut, tandis que les États-Unis n'en exportent que 10 %, le Japon 15 %. Il est donc relativement plus important pour nous que les frontières commerciales restent ouvertes entre les pays. D'autant plus que notre marché intérieur de 25 millions de consommateurs, contre les 350 millions d'Européens, les 240 millions d'Américains et les 115 millions de Japonais, ne suffit pas.

Mais les Américains deviennent de plus en plus jaloux de leur marché intérieur. Malgré la rhétorique reaganienne de libéralisation, l'humeur au Congrès est au protectionnisme. Plus de 300 projets de loi protectionnistes ont été votés l'an dernier par le Congrès, ou risquent de l'être au cours des prochains mois. C'est là justement que se situe le principal objectif canadien : l'acquisition d'un accès certain sur notre principal marché. Le statu quo est donc impossible. Une entente bilatérale n'exclut en rien la recherche par le Canada du progrès des négociations commerciales multilatérales.

Les effets du libre-échange

Les prix à la consommation baisseraient sensiblement, les tarifs sur nos importations des États-Unis n'ayant plus à être payés. Quant aux conséquences sur l'emploi, elles ne sont pas aussi claires. On peut dire, en gros, que l'effet à court terme sera négatif, mais qu'à moyen et à long terme, il sera positif. La création d'emplois sera immédiate dans les secteurs liés aux ressources naturelles. Pour l'industrie des services, aucune étude concluante peut encore nous éclairer, bien que, dans plusieurs domaines, nos entreprises soient concurrentielles au plan international.

C'est dans le secteur manufacturier que les plus grands bouleversements sont à prévoir. L'entreprise qui exporte déjà aux États-Unis dans le contexte actuel verra probablement sa performance s'améliorer. Mais l'entreprise qui ne vend à travers le Canada, qu'à cause des protections tarifaires et non-tarifaires, pourra connaître des difficultés.

Les entreprises menacées seront appelées à prendre des décisions radicales, dans la voie de la spécialisation et de la fusion ou acquisition d'entreprises. Le libre-échange forcera une plus grande efficacité de nos entreprises, notamment au chapitre de la capacité de production. Actuellement, elles ne produisent pas en quantités suffisantes pour réaliser des économies d'échelle. De plus, elles produisent une trop grande variété de biens en raison du manque de concurrence dû aux obstacles douaniers.

On connaîtra cependant, dans un premier temps, des poches de chômage et une période d'ajustement sera nécessaire. Surtout dans certaines régions dont l'économie est liée au secteur manufacturier, comme l'Ontario et le Québec. Des programmes de formation devront être instaurés pour accélérer la résorption de ce chômage nouvellement créé. Le gouvernement devra mettre sur pied des programmes et d'autres mesures de transition afin de favoriser la réaffectation des ressources productives vers les industries bénéficiant le plus de l'ouverture des marchés. Bientôt, ces mêmes régions bénéficieront davantage du libre accès à l'important bassin de consommateurs du Nord-Est des États-Unis.

Le libre-échange est-il réalisable ?

Les discussions sur le libre-échange sont mal engagées. Le gouvernement canadien est vulnérable. Par le fait qu'il soit demandeur d'une part. Dans toute négociation internationale, le demandeur est en position de faiblesse. D'autre part, le Canada a demandé cette négociation sans avoir bâti de consensus national pour renforcer sa position. Il doit en particulier s'assurer de l'appui de ses principaux partenaires économiques et politiques au pays, les provinces. Sans consensus national, le gouvernement fédéral sera trop sur la défensive. Il devra se préoccuper davantage des oppositions et des exceptions de tous et chacun que des assurances et des gains à obtenir pour le Canada sur le marché de son principaal client.

Ce ne sont pas les barrières tarifaires qui constituent le principal obstacle à nos échanges avec les États-Unis. 80 % de nos exportations y entrent en franchise. Ce sont surtout les barrières non-tarifaires qui sont au coeur de la question.

L'agenda politique américain ne permettra pas une négociation poussée de ces questions. Quelques élections sénatoriales sensibles ont lieu cette année. Puis les candidats présidentiels républicains et démocrates domineront bientôt la scène, cherchant à gagner des élections primaires et seront donc très prudents et sensibles à tous les lobbies protectionnistes américains.

Le plus grand danger, c'est une demi-entente avec les États-Unis, une entente qui porterait sur l'abolition des tarifs douaniers seulement. Comme ceux-ci sont peu importants pour notre accès au marché américain, ce serait une entente qui favoriserait les États-Unis. Une entente basée sur le plus petit dénominateur commun nous coûtera tous nos bénéfices.

Si le gouvernement fédéral ne veut ou ne peut exercer de leadership ferme et bâtir un consensus national basé sur une discussion ouverte et positive des principaux enjeux, alors il ne devrait pas s'aventurer dans une négociation avec le géant américain.

L'entreprise privée n'est pas toujours un exemple à suivre

RÉPLIQUE

MARCEL SERGERIE

L'auteur est économiste au Centre hospitalier régional de Rimouski.

LE MARDI 28 janvier, en page neuf, LE DEVOIR donnait l'opportunité à M. Raymond Théorêt, économiste à la Banque nationale du Canada, d'exprimer ses idées sous le titre : « Vers une politique budgétaire renouvelée ». Dans son article, l'auteur nous invitait à repenser le rôle économique de l'État. À prime abord, il n'y a rien de répréhensible à cela. Cependant, peut-on vraiment croire que l'État-entrepreneur peut résorber ses déficits en appliquant le principe sacro-saint de l'allocation optimale des ressources cher à l'entreprise privée ? Ce principe d'allocation optimale revient à dire, comme le souligne l'auteur, qu'un dollar investi dans le secteur public doit générer le même rendement qu'un dollar investi dans le secteur privé.

Mais comment définir le rendement optimal ? N'y a-t-il pas des situations où l'État retire plus d'un dollar investi que l'entrepreneur privé ? Répondre honnêtement à cette question c'est un peu démystifier le mythe de l'entreprise privée qui est fort répandu de nos jours. Les exemples abondent où *l'entreprise privée n'est pas toujours un exemple à suivre*. Beaucoup de banques canadiennes, qui ont prêté à l'Amérique latine, ne recouvreront jamais leurs dépôts initiaux. Et que dire de la faillite bancaire de deux de nos banques dans l'ouest canadien ? S'agit-il d'exemples à suivre pour l'État ? Il semble que non.

Il est facile pour les banquiers de critiquer l'État et, en particulier, son rôle social; mais où étaient les banques pour empêcher l'État fédéral de débourser quelque 2 milliards de dollars pour compenser les pertes des deux banques de l'ouest en faillite ? Et que pense le simple citoyen de l'exemple de Dome Petroleum où le gouvernement fédéral est venu « in extrimis » sauver les prêts de plusieurs banques canadiennes ? A-t-on déjà oublié Chrysler ? Massey-Ferguson ? Une chose est certaine cependant, les banquiers ne seront pas là pour empêcher le gouvernement fédéral de couper dans les transferts fiscaux aux provinces alors que l'impact direct de ces coupures se fera sentir au plan de l'éducation et de la santé.

N'y a-t-il pas dans cet article un sens restrictif au principe de l'allocation optimale des ressources lorsqu'on compare l'État à l'entreprise privée ? Dans l'allocation optimale des ressources, l'État doit tenir compte de trois rôles majeurs dont deux lui sont particuliers. L'État a à la fois un rôle économique, politique et social.

Deux exemples récents dans l'actualité nous confirment ces trois rôles. Nous faisons référence au sauvetage de l'usine de Pétromont à Varennes et de la relance de l'usine d'ITT-Rayonier à Port-Cartier. Dans ces deux cas, les trois rôles définis précédemment ont joué dans l'analyse faite par le gouvernement provincial d'accorder les subventions nécessaires à la relance de ces deux entreprises. Quelle aurait été la décision du gouvernement libéral de M. Robert Bourassa s'il avait appliqué le principe de l'allocation optimale des ressources que l'on retrouve dans l'entreprise privée ? Rien, deux fois rien. De plus, il faut souligner le fait que des chambres de commerce ont appuyé le projet de Pétromont même si la rentabilité économique pour le gouvernement provincial n'est pas évidente à court terme. S'il y a un organisme au Québec qui incite le gouvernement provincial à appliquer le principe de l'allocation optimale des ressources, c'est bien les chambres de commerce. N'est-ce pas ?

Pour en revenir au secteur de la santé, il coule de source que le Québec consacre environ 8 % de son Produit intérieur brut (PIB) dans ce secteur en comparaison avec au moins 11 % pour les États-Unis. De plus, 10 % de la population des États-Unis ne sont même pas couverts par un régime d'assurance-santé privé, ce qui représente environ 25 millions de personnes. Alors, faut-il se surprendre lorsque les Américains viennent au Québec voir ce que l'État québécois réussit à faire en comparaison avec leur système de libre entreprise ?

Contrairement à ce que nous avons pu lire, les « tickets modérateurs » ne peuvent pas être octroyés. C'est plutôt le contraire. En effet, ce que nous connaissons à date de la définition du « ticket modérateur » s'apparente à des frais monétaires à débourser par l'individu lors d'une visite médicale en clinique privée ou au centre hospitalier. Or, il est faux de prétendre que ce « ticket modérateur » va freiner « l'élan » des personnes les plus démunies de notre société car il « coule de source » que ce ne sont pas eux les plus grands consommateurs de services de soins : la classe moyenne est la grande consommatrice de soins de santé. Enfin, rien n'indique que tous les Québécois abusent des soins de santé et rien n'indique aussi que notre système de santé est de piètre qualité. Deux choses sont à préciser ici.

Premièrement, il serait temps qu'on arrête de se leurrer avec les prétendus abus que font les citoyens de notre système de santé. Qu'il y ait des abus à certaines occasions, sûrement, car aucun système humain n'est à l'abri de l'abus, et cela s'applique aussi à l'entreprise privée.

D'autre part, notre système de santé au Québec a été l'un des plus performants parmi la gamme des programmes gouvernementaux en place. Loin d'augmenter, les crédits alloués en termes réels ont diminué ces dernières années. Le Canada et le Québec ont été parmi les rares gouvernements à réussir cet exploit en Occident. Deuxièmement, remettre en cause la qualité des soins nous laisse perplexe. Et pourtant, comme il a été mentionné précédemment, notre système de soins fait l'envie de bien des populations à travers le monde et ce, à un coût bien inférieur à celui du paradis américain du néo-libéralisme. Cependant, il aurait été intéressant que l'analyse porte sur les nouveaux défis à relever en matière de politique de santé au Québec.

Nous pensons au vieillissement progressif de notre population. Nous pensons aussi aux solutions à apporter pour que notre jeunesse se trouve du travail à la sortie des études au lieu d'être une clientèle « privilégiée » pour le suicide. Nous pensons de plus en plus au chômage, problème de santé publique dont on a à peine commencé à voir les conséquences sur notre système de santé. Trouver des réponses à ces problèmes, c'est peut-être aussi trouver une solution au problème d'engorgement des salles d'urgence dans les hôpitaux, du moins en partie.

Le principe de l'allocation optimale des ressources par les entreprises incite ces dernières à polluer notre environnement sans se soucier des conséquences écologiques et par conséquence de notre qualité de vie à court, à moyen et à long termes. Le profit à chaque trimestre demeure leur seul critère de rendement. Heureusement que l'État est un peu plus responsable ... Enfin, en économie comme en politique, rien n'est jamais ni noir, ni blanc !

Deuxième traversée du Rubicon pour M. Botha

RÉPLIQUE

DAN O'MEARA

L'auteur est directeur de recherche au Centre d'information et de documentation sur le Mozambique et l'Afrique australe (CIDMAA), Montréal.

L'ÉDITORIAL du DEVOIR signé par Albert Juneau et intitulé *Les concessions de M. Botha* (4 février 1986) induisait vos lecteurs en erreur lorsqu'il affirmait que le président sud-africain avait annoncé « un nouveau train de réformes » et des « concessions importantes qui préludent à des modifications substantielles du système d'apartheid ».

Albert Juneau ne se trompe pas lorsqu'il affirme que Pieter Botha n'a pas offert de véritables droits politiques aux 25 millions de Noirs qui constituent la majorité de la population. Cependant, sa conclusion selon laquelle le régime d'apartheid aurait engagé, au cours des huit derniers mois, « une série de réformes importantes en vue de modifier le système d'apartheid », donne aux lecteurs du DEVOIR une image complètement faussée de la stratégie, des politiques, des capacités et de la volonté de réforme du gouvernement sud-africain. La description qu'il fait de la situation nuit à la compréhension de la présente situation, et qui plus est à celle des événements futurs.

À cause de l'ambiguïté de l'éditorial en question, il est nécessaire de rétablir les faits et de les situer dans le contexte qui est particulier à l'Afrique du Sud.

Vendredi dernier, le discours d'ouverture de M. Botha devant le Parlement d'apartheid représentait la deuxième tentative en moins de six mois pour convaincre la communauté internationale que des réformes importantes étaient en voie. Déjà, en août 1985, le président Botha déclarait qu'il avait « franchi le Rubicon ». Pourtant, loin d'annoncer les réformes substantielles que son ministre des Affaires étrangères avait laissé miroiter aux gouvernements occidentaux, M. Botha brandissait des menaces à leur endroit, les avertissant que sa patience avait des limites et qu'il ne fallait pas le pousser plus loin.

À cette occasion, même ses plus proches alliés au sein de la Maison-Blanche, avaient exprimé leur désappointement face à un discours vide de toute substance. Par deux fois en moins de six mois, la communauté internationale a été habilement préparée par un gouvernement sud-africain avant d'entendre une « déclaration à propos de véritables réformes ». Le discours de M. Botha, vendredi dernier, lors de l'ouverture de la session du Parlement d'apartheid, s'inscrit dans ce cheminement étroit qu'avait circonscrit son premier discours, dit du Rubicon.

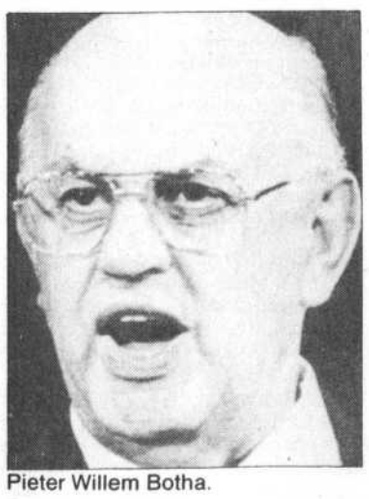

Pieter Willem Botha.

Au cours des cinq derniers mois, alors que M. Botha s'enfonçait dans son « Rubicon », la situation en Afrique du Sud se détériorait encore davantage. L'intensité de la révolte populaire contre le régime ne donne en effet aucun signe de ralentissement. Au cours de cette période, les policiers de M. Botha ont tué plus de 600 de leurs compatriotes noirs (un total de plus de 1100 victimes depuis septembre 1984), et en ont détenu 4000 autres (soit 8000 personnes depuis septembre 1984).

Voilà le contexte à l'intérieur duquel il faut situer le dernier discours « réformiste » de M. Botha. Grâce à des fuites bien orchestrées par des proches du Parti national (NP), on avait laissé entendre aux médias que des changements fondamentaux se préparaient. Aussitôt connue, la réaction unanime de la presse sud-africaine face au discours tant attendu fut, ironiquement, de le baptiser Rubicon-2 !

Le problème en Afrique du Sud est très simple. C'est celui de la démocratie. Ce qui est en jeu dans ce pays c'est le droit inaliénable du peuple à choisir librement ses gouvernants; c'est le libre choix de son style de vie; le libre choix de son lieu de résidence; la liberté d'accepter ou de refuser le genre et le lieu de son travail. Tous ces enjeux fondamentaux sont contenus dans quelques revendications non-négociables. Premièrement, l'abrogation du partage « racial » du pays, au terme duquel les Blancs ont droit à 87 % des terres et les Noirs à 13 %. Deuxièmement, l'abolition des bantoustans et la fin des déplacements forcés de population. Troisièmement, la véritable élimination des contrôles sur les déplacements; l'abolition des quatre catégories raciales auxquelles la population doit se conformer et celui du « zonage racial » des quartier et des commerces dans les villes sud-africaines. Il est également fondamental que le gouvernement libère sans condition tous les prisonnier politiques et qu'il reconnaisse le droit de vote de chaque personne (et non chaque *homme* comme l'affirmait M. Juneau).

Rien, dans tout ce que M. Botha a dit au cours des dernières huit années, et encore moins au cours des huit derniers mois, ne laisse croire qu'il envisage sérieusement le démantèlement de l'apartheid. Tout au plus, avons-nous assisté, vendredi dernier, à d'autres paroles à la fois vides et trompeuses. Tout comme les déclarations de ce M. Stoffel (et non pas Staffeld) van der Merwe, cité dans l'éditorial du DEVOIR — qui en passant, n'est pas l'idéologue du NP, ce dernier étant trop divisé pour en avoir un.

Le vrai dilemme auquel se trouve aujourd'hui confronté le gouvernement minoritaire blanc d'Afrique du Sud est celui qui découle de son incapacité à démanteler l'édifice qu'il a contribué à bâtir. Le thème des réformes est avant tout destiné à calmer l'opinion publique internationale et à gagner du temps pour le régime anachronique de Prétorial. Il est malheureux que LE DEVOIR ait mordu, ne serait-ce que partiellement, à cet appât.

LE DEVOIR

VOUS OFFRE LA QUALITÉ

POUR INSÉRER UNE ANNONCE SOUS LA RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

842-9645

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS	**(514) 844-3361**
Administration	(514) 844-3361
Rédaction	(514) 842-9628
Publicité	
Générale	(514) 842-9645
Annonces classées	(514) 286-1200
Abonnements	
Montréal	**(514) 844-3361** ou (514) 332-3890
Québec	(418) 687-2034
Extérieur — Indicatif 514	1-800-361-6059
Indicatif 418	1-800-463-4645
Indicatif 819	1-800-361-5699
Indicatif 613	1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Aquino

discutait avec des amis.

Au sujet de M. Philip Habib, l'ex-négociateur américain au Proche-Orient que M. Reagan a chargé d'aller évaluer la situation aux Philippines, Mme Aquino estime qu'il sera « sans aucun doute » bien reçu. Mais, dit-elle, « la dernière mission dont l'a chargé le président américain était de négocier un règlement de la guerre du Liban, et je dois dire que cela m'inquiète quelque peu ».

Enfin, Mme Aquino a déclaré « s'interroger sur les motivations d'un ami de la démocratie qui a choisi de comploter avec M. Marcos pour voler sa libération au peuple philippin ».

Le candidat de l'opposition philippine à la vice-présidence, M. Salvador Laurel, a lui aussi pressé hier le président Reagan de dire clairement s'il considérait l'élection présidentielle du 7 février comme « libre et honnête ou sale et douteuse ».

M. Laurel, qui disputait l'élection sous la même bannière que Mme Aquino, a averti les États-unis, au cours d'une conférence de presse, que si M. Ronald Reagan apportait son soutien à la victoire du président Marcos et refusait ainsi de « respecter la volonté du peuple », il ne ferait « qu'antagoniser le peuple philippin ».

« Il devrait s'intéresser à ce que pense le peuple philippin, plutôt que de prêter l'oreille à un seul homme », a ajouté M. Laurel, qui parlait dans la province de Laguna, au sud de Manille.

Le président américain avait appelé lundi M. Marcos et Mme Aquino, qui revendiquent tous deux la victoire, à « travailler ensemble ».

À Manille, un millier de personnes, conduites par des prêtres et des religieuses catholiques, ont manifesté hier devant le palais présidentiel à Manille pour protester contre la fraude électorale.

Enfin, la puissante Église catholique des Philippines envisage sérieusement d'apporter son soutien à une campagne de désobéissance civile en cas de victoire frauduleuse du président Marcos aux élections qui se sont déroulées vendredi, apprend-on de source ecclésiastique informée.

À la demande du Cardinal Jaime Sin, primat des Philippines, la conférence des évêques se réunira aujourd'hui pour discuter de la crise résultant des lenteurs du décompte et des multiples accusations de fraude portées contre le président, a précisé cette source. Elle a ajouté que les évêques publieraient probablement, soit ce soir soit demain, une lettre pastorale, écrite en termes fermes.

« Les évêques sont profondément irrités par ce qui se passe. Ils sont d'humeur sombre et belliqueuse. Ils sont convaincus que le président a volé Mme Aquino et, en conséquence, ils envisageront sérieusement la désobéissance civile », a ajouté cette source.

La conférence sera présidée par l'archevêque de Cebu, le cardinal Ricardo Vidal, qui comme le cardinal Sin, a déjà émis plusieurs lettres pastorales critiquant sévèrement le gouvernement philippin. Le cardinal Sin pour sa part avait averti le président Marcos que « Dieu ne lui pardonnerait pas » s'il trichait aux élections.

◆ Ordures

avait récemment annoncé son intention de s'établir sur la Rive-Sud. Il y a parfois des réactions quand on dérange les équilibres en place. Et M. Boutin avait aussi présenté l'été dernier à Montréal des soumissions à $1,300 par voyage (d'ordures) alors que tous les gros ont présenté des soumissions à $1,700 par chargement. »

Devant le refus de Montréal d'accepter des soumissions aussi élevées et son désir de reprendre la procédure d'appel d'offres, certaines compagnies parmi les plus importantes ont obtenu une injonction forçant la ville à accepter les prix des premières soumissions.

Un autre entrepreneur, M. Norman Raicek, confiait hier au DEVOIR que « si la tendance se poursuit, les petits vont être éliminés dans la région de Montréal ». Cette situation, ajoute-t-il, va empirer le climat de « jungle » qui sévit à son avis depuis des années dans l'industrie du déchet domestique. Et « si les monopoles cassent les reins des petits artisans, au lieu de payer $42 par année pour l'enlèvement de leurs ordures, les contribuables risquent de faire face comme à certains endroits aux Etats-Unis à des factures de $250 par année pour le même service. Mais ça va jouer dur d'ici là », prédit-il en souhaitant un climat de saine concurrence qu'il n'entrevoit toutefois pas pour demain.

M. Raicek parle en connaissance de cause. En 1972, un incendie d'origine criminelle réduisait à l'état de carcasses calcinées ses six camions-bennes. Depuis, M. Raicek a vendu sa compagnie au géant américain Browning-Ferris Industries (BFI) et il a évacué le secteur du déchet « domestique » pour s'en tenir à quelques clients « industriels ».

BFI se situe actuellement au troisième rang sur la scène métropolitaine où les trois géants canadiens et américains se partagent, grosso modo, 75 % de l'enlèvement des ordures ménagères. Les deux autres sont, par ordre d'importance, Waste Management International (WMI) dont le chiffre d'affaires dépasse le milliard, et Laidlaw, le géant canadien qui a vu le jour à Hamilton.

Dans un livre publié à Toronto en 1983 et qui vient d'être traduit sous le titre de *La bataille des ordures*, le journaliste Harol Crooks explique dans le détail comment ces conglomérats ont absorbé des centaines de petits entrepreneurs des deux pays en leur offrant souvent en retour simplement une partie du capital-actions des conglomérats en formation. Sans même débourser d'argent frais dans bien des cas.

Le mouvement a commencé quand certaines villes nord-américaines ont fait appel à la sous-traitance pour se débarrasser de leurs propres services municipaux d'enlèvement des ordures. Montréal, qui a lancé le mouvement dans les années 50, a souvent été citée aux Etats-Unis comme le pionnier par excellence.

La forte concurrence que se sont alors livrée les petits entrepreneurs, qui fut souvent ponctuée de violence, a permis à plusieurs villes de réduire momentanément le coût de l'enlèvement des ordures. L'apparition des conglomérats devait changer la situation et provoquer une escalade des coûts de revient lorsque la bataille des poubelles a débouché sur un nouvel oligopole continental.

À ces phénomènes s'ajoute l'intérêt croissant du crime organisé des deux côtés de la frontière pour les « ordures » ménagères et industrielles. Aux États-Unis, plusieurs petits entrepreneurs se sont appuyé sur la mafia pour surnager dans cette mer tumultueuse. Devant la concentration de ses entreprises souvent liées aux « familles » interlopes, les corps policiers américains ont centralisé eux aussi le renseignement et créé des « task force » suffisamment souples et puissants pour suivre l'intérêt croissant du crime organisé pour les déchets domestiques et industriels, et tout particulièrement dans « l'élimination » des produits toxiques.

À New York, par exemple, on a porté l'an dernier plus de 50 accusations criminelles contre des entreprises liées à des mafiosos notoires qui « neutralisaient sécuritairement » pour le compte d'entreprises respectables des produits toxiques... en les déversant aux égoûts municipaux.

Montréal n'a pas échappé non plus à la concentration des capitaux et des entreprises dans ce secteur commercial. En 1984, Waste Management International (WMI) achetait pour $9 millions la Sanitary Refusal, qui dominait le marché métropolitain depuis plus d'une décennie. « Près de 90 % de toutes les poubelles passaient par Sanitary », raconte M. Fradette de l'AESSQ.

Aux États-Unis, les activités financières et les pratiques environnementales de WMI, le géant international, ont fait l'objet d'enquêtes et de poursuites en vertu des lois antitrust et du code criminel. L'Agence américaine pour la protection de l'Environnement (EPA) poursuit de nombreuses enquêtes en rapport avec les activités de cette multinationale qui ramasse plus de poubelles à Montréal que n'importe quel autre de ses concurrents.

Le déclin de Sanitary Refusal coincide dans le temps avec l'instauration d'un système de soumissions publiques, poursuit M. Fradette. « Avant, raconte M. Boutin, on négociait chacun notre tour notre propre prix avec les villes! »

La Sanitary Refusal est une filiale de la Belgium Standard, de Waterloo en Ontario. La réputation de cette entreprise en a pris un coup en janvier 1983 lorsque la Commission des valeurs mobilières du Québec statuait qu'un groupe d'investisseurs, associés au financier montréalais Irving Kott, avait agi « de concert » pour en prendre le contrôle. Mais la Standard Belgium avait déjà du plomb dans l'aile car ses actions, après avoir connu un sommet en 1972, devaient chuté dramatiquement par la suite même si sa filiale montréalaise a réussi à conserver la part du lion du marché des ordures ménagères.

Au début des années 70, la valeur des actions en bourse promues par les écuries de M. Kott atteignait les $100 millions. En avril 73, la GRC ratissait les bureaux de ce promoteur financier. De son côté, la Commission des valeurs mobiliaires du Québec suspendait en 1973 toutes les transactions au Québec de cette figure importante de la haute finance métropolitaine. Le gouvernement du Québec liquidait de son côté la firme de courtage que M. Kott avait mis sur pied avec le financier L. J. Forget.

M. Kott fut condamné au milieu des années 70 à une amende de $500,000 - un record dans les annales judiciaires canadiennes - pour une fraude dans les transactions financières de la Somed Mines. Il a aussi été cité en procès pour fraude à d'autres reprises et acquitté dans certains cas. Son nom a déjà fait surface dans un enregistrement mis en preuve dans un procès pour extorsion qui se déroulait à Toronto au milieu des années 70. Le *Financial Post* révélait en 1976 le contenu d'une partie de ces enregistrements dans lequel on entendait le chef du clan Cotroni raconter à Paolo Violi qu'il avait joint Kott pour en obtenir des renseignements. Des extorqueurs, raconte le jounaliste Crooks, avaient utilisé les noms de Cotroni et Violi pour obtenir une somme importante des associés de Kott...

Le dossier des ordures ménagères de Montréal est plein de figures connues des milieux policiers. Dans un chapitre consacré uniquement à cette question, le journaliste Crooks raconte aussi comment l'ancien maire de ville Jacques-Cartier, M. Aldéo (Léo) Rémillard s'est recyclé dans les ordures ménagères après l'adoption d'une loi par l'Assemblée nationale qui interdit d'occuper une charge publique à quiconque a été trouvé coupable de plus de trois offenses criminelles. Bien connu pour ses méthodes électorales et ses amitiés avec les frères Cotroni et des personnalités comme Jimmy Soccio et Rocky Pearson, M. Rémillard possède une longue feuille de route qui inclut des condamnations pour vol, assaut, recel, parjure, etc.

Les coupures des prestations d'assurance-chômage

Les militaires et les pré-retraités sont particulièrement touchés

JOCELYN COULON

OTTAWA — Les libéraux et les néo-démocrates ont fait front commun, hier aux Communes, pour dénoncer la politique gouvernementale sur les coupures des prestations d'assurance-chômage aux militaires et aux pré-retraités. Depuis le 1er janvier, les travailleurs qui prennent une pré-retraite ou les militaires devant se retirer des Forces armées, voient leurs pensions considérées comme un revenu qu'ils doivent déclarer lorsqu'ils font une demande de prestation d'assurance-chômage. Selon l'opposition libérale, cette mesure est inhumaine et cruelle. Elle prive des milliers de citoyens de revenus auxquels ils ont droit après avoir eux-mêmes payé des cotisations pendant des années.

Le chef de l'opposition libérale, M. John Turner, a demandé au premier ministre de revoir cette mesure qui soulève des inquiétudes au sein même de son propre cabinet. « Est-ce que le premier ministre va restaurer une certaine unanimité dans son cabinet et un peu de justice dans le système en annulant cette décision », a-t-il lancé à M. Mulroney qui a répondu que toute la question recevra une réponse équitable, en particulier « pour ceux qui ont servi leur pays ».

M. Turner, a indiqué que deux ministres, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et le ministre de la Défense nationale, M. Erik Nielsen, avaient écrit au ministre de l'Emploi, responsable du dossier, Mme Flora MacDonald, pour lui demander d'exempter les militaires.

Selon l'ancienne formule, un travailleur qui optait pour une pré-retraite était admissible aux prestations d'assurance-chômage pendant un an en plus de recevoir sa ou ses pensions. Depuis le mois de janvier, pour toucher la prime de chômage maximun ($297) il ne doit pas recevoir plus de 25 % de cette somme en d'autres revenus. Si la somme de sa ou ses pensions excède ce pourcentage, les primes de chômage diminueront en conséquence.

« Cette mesure n'a aucun sens et va à l'encontre de certaines politiques gouvernementales sur l'emploi, a déclaré M. Jean-Claude Malépart, député libéral. D'un côté le gouvernement encourage les pré-retraites pour permettre à des jeunes de se trouver de l'emploi et de l'autre côté il coupe dans les prestations auprès de gens qui en ont besoin. Cette mesure fera en sorte que de nombreux travailleurs refuseront la pré-retraite et ainsi les jeunes se retrouveront sur l'assurance-chômage. Cela ne règle rien. »

Pour M. Warrend Allmand, critique libéral sur l'emploi, la politique du gouvernement est hypocrite et incohérente. « Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, avait annoncé cette mesure en novembre 1984. Mais depuis, aucune publicité n'a été faite là-dessus et bien des gens ont honnêtement opté pour la pré-retraite en pensant qu'ils pourraient bénéficier de l'assurance-chômage pendant un an. Aujourd'hui, il reçoivent des avis indiquant qu'ils n'ont droit à rien. »

Ce qui inquiète M. Allmand, c'est la réponse pour le moins «incohérente» du ministre Wilson qui déclarait hier que la Commission Forget, chargée d'examiner tout le régime de l'assurance-chômage, se penchera sur cette question. « Voilà qui est bizarre. On impose une mesure et on nous dit qu'elle sera examinée par la Commission. On devrait faire le contraire et attendre les recommandations de la Commission. » La commission, présidée par l'ancien ministre québécois, Claude Forget, doit déposer son rapport cet automne.

M. Wilson a indiqué que la mesure avait été adoptée avant la formation de la Commission et que dès lors elle était bonne. « Le fait que vous annonciez une politique injuste une année à l'avance ne la rend pas plus juste aujourd'hui », a déclaré M. Allmand.

L'opposition a demandé de suspendre cette mesure, ce que le ministre a refusé de faire.

Mardi, la Commission Forget a obtenu des copies des lettres de MM. Clark et Nielsen qui plaidaient auprès de Mme MacDonald pour l'exemption des militaires. Ils invoquaient le fait que les militaires prenaient leur retraite vers l'âge de 40 ou 50 ans et qu'ils étaient fortement pénalisés lorsqu'ils en avaient le plus besoin, c'est-à-dire au moment de la recherche d'un autre emploi.

◆ Virage

tradition établie et exerce le leadership des luttes de la base militante pour l'intégrité des objectifs fondamentaux de social-démocratie et de souveraineté politique.

Maintes fois dans le passé, l'ancien chef René Lévesque a croisé le fer avec les dirigeants de Montréal-Centre, et souvent, il a dû composer ou simplement retraiter. Le mardi 4 février, le nouveau chef, Pierre Marc Johnson, s'est amené à la réunion du conseil régional avec la détermination d'imposer la loi de l'autorité. Mais il a constaté que Montréal-Centre n'avait rien perdu de sa vigueur, après avoir eu un vif échange avec le président de Saint-Henri, M. Robert Blondin, sur l'option souverainiste du parti.

Pour sa part, le nouveau président, Pierre Bouchard, admet volontiers que son obsession n'est pas la question nationale mais plutôt l'orientation socio-économique de son parti. Il reproche notamment au PQ de s'être éloigné des principes de justice sociale, d'égalité des chances et de répartition de la richesse.

Dans la course au leadership de l'été dernier, Pierre Bouchard avait appuyé la candidature de Mme Pauline Marois, précisément portée à la défense des principes de justice sociale. Ce qui ne dilue en rien l'admiration qu'il voue à son nouveau chef, Pierre Marc Johnson, qu'il qualifie de « modéré » et qu'il souhaiterait « plus à gauche ». Il déplore que son chef soit « trop collé » à l'idée que les gouvernements ne sont pas élus mais défaits et qu'il suffit d'attendre son tour. Il soupçonne M. Johnson de ne pas être tellement favorable à un « brassage d'idées au sein du parti et de vouloir « parachuter » un programme de tendances conservatrices à travers les instances régionales et les associations de comtés.

« On est à la croisée des chemins et on pourrait bien se diriger vers l'unionationalisation du parti. Le danger est là. C'est bien clair », affirme le président de Montréal-Centre, qui propose un coup de barre, un virage à gauche, un rapprochement étroit avec les milieux syndicaux, la recherche d'un nouveau consensus social, une réflexion en profondeur sur la pensée sociale du parti. Il invite les masses laborieuses, les travailleurs syndiqués et surtout les non-syndiqués, à rallier les rangs du PQ et à en prendre possession. Il souhaite que M. Johnson, son entourage et tous les dirigeants du parti comprennent que seul ce retour aux valeurs fondamentales de la social-démocratie permet d'espérer un jour la reprise du pouvoir. Et encore, s'il avait à choisir entre la défaite aux prochaines élections et une pensée social-démocrate authentique, il préférerait renoncer pour l'instant au pouvoir. Parce qu'il est convaincu que le courant néo-conservateur qui pollue toutes les sociétés occidentales, dont celle du Québec, aura bientôt fait son temps. Il prédit le retour du balancier vers des valeurs plus progressistes.

Le Parti québécois tiendra le 22 février à Montréal, une réunion de son conseil national, composé essentiellement de deux délégués des 122 associations de comtés, des présidents régionaux, des députés et des candidats défaits aux élections du 2 décembre. En vertu des statuts du parti, il s'agira du « post mortem électoral. À la tête de la délégation de Montréal-Centre, Pierre Bouchard fera valoir aux représentants de la base que les coupures « brutales et maladroites » imposées aux syndiqués de la fonction publique dans les négociations de 1982, ont probablement coûté la défaite du gouvernement. Et il tentera de convaincre les dirigeants du parti, M. Johnson en tête, que le PQ doit renoncer à doubler le Parti libéral par sa droite.

Pierre Marc Johnson doit-il être blâmé pour la défaite de son parti? D'aucune manière, réplique Pierre Bouchard, qui le félicite d'avoir « sauvé les meubles ».

◆ Sommet

nouveau gouvernement tenait beaucoup à ce que se réalise ce projet que M. Mulroney décrit avec une ferveur particulière, disant sur un ton gaullien qu'il s'agira de la réunion « de foyers francophones dans une famille française ».

Le Sommet de la francophonie est une occasion pour le Canada d'exprimer son caractère bi-culturel sur la scène internationale, dit-il en rappelant que la dimension francophone du Canada n'a pas toujours été perçue sur la scène internationale. « Si le Canada ne joue pas son rôle (dans la famille française internationale), il étouffe une partie de son identité nationale », dit-il. Faire autrement, ce serait selon lui limiter les francophones du Canada à des rôles secondaires.

M. Mulroney voit le Sommet des pays francophones comme le pendant du Commonwealth. Il prédit à cette institution qui n'est pas encore officiellement née un brillant avenir en affirmant que « dans peu de temps il sera impensable de poser des gestes importants au plan international sans que l'on tienne compte des intérêts de la francophonie ». Ce sera un instrument de travail qui se voudra productif. Il contribuera à faire évoluer le système international, espère-t-il, vers un système où l'influence de chaque pays sera de moins en moins liée à son poids économique.

Le Canada participera à ce premier Sommet sans arrière-pensée politique ou économique. Il ne s'agit pas d'aller concurrencer la France qui entretient des liens particuliers avec une majorité des pays participants. Au contraire, à la France, oil offre son appui et sa collaboration et aux autres pays l'assurance que le Canada ne cherche pas « à exercer une influence géo-politique prépondérante à travers le monde ». L'objectif du Canada est de se comporter en bon citoyen au niveau international et de s'assurer que la fraternité internationale serve le bien commun.

Le Canada ne se défilera pas devant les responsabilités sociales internationales que lui impose sa puissance économique, a aussi assuré le premier ministre. Ainsi à l'occasion du Sommet, le Canada proposera d'accroître les programmes d'aide multi-latérales. Même si on se prépare à mettre en place des nouvelles compressions budgétaires qui seront très sévères, il garantit que loin de réduire les programmes d'aide aux pays en voie de développement, le Canada les accroîtra, en cherchant à rétablir un équilibre dans les programmes destinés aux pays anglophones et aux pays francophones, lesquels ont été historiquement négligés.

◆ Grève

qui résulte du fait de la grève mais qui ne risque pas d'impliquer la sécurité de la population, le déblaiement étant assuré normalement, » explique le CSE dans un texte de 14 pages.

La question des déchets a également été au centre des préoccupations du Conseil. Aussi le CSE a-t-il conclu à la nécessité de disposer des déchets deux fois par semaine, comme en temps normal, pour les 17 territoires sur les 157 que dessert la Ville de Montréal. Le Conseil a tenu à préciser que la plupart des déchets des résidences de l'île de Montréal sont ramassés par des entrepreneurs à contrat et que, dans l'exécution de ces services, seulement 54 employés environ sont concernés. Seul le service de l'enlèvement des gros déchets ne sera pas fourni durant la grève.

Le Conseil a établi par ailleurs la liste de six services municipaux pour lesquels divers services essentiels doivent être prévus afin que la santé et la sécurité de la population ne soient pas touchées durant la grève. Ce sont les services de l'approvisionnement, de l'association montréalaise d'action récréative et culturelle, de la circulation, de la prévention des incendies, de la restauration des logements, et des travaux publics.

Les cols bleus négocient depuis 17 mois le renouvellement de leur convention collective. Le principal point en litige demeure la sous-traitance. Selon le syndicat, des contrats de sous-traitance évalués à $ 75 millions ont été accordés à des entrepreneurs privés au cours de la dernière année, alors que la masse salariale des employés manuels est de $ 92 millions. C'est pour enrayer la prolifération de contrats de sous-traitance que les syndiqués ont décidé de recourir à la grève.

Mardi, le syndicat a convoqué une conférence de presse pour annoncer son rejet d'une proposition d'arbitrage de la partie patronale. Il a par ailleurs indiqué que de nouvelles propositions seraient faites à la partie patronale au cours des prochains jours.

SELON LE SÉNATEUR AL GRAHAM

« Marcos a triché »

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — Les dés étaient pipés en faveur du gouvernement aux élections tenues la semaine dernière aux Philippines, a soutenu hier un observateur canadien à son retour de Manille.

Membre du groupe de 43 parlementaires représentants 19 pays dépêchés pour vérifier la tenue du vote aux Philippines, le sénateur libéral Al Graham affirme sans détour que le président Ferdinand Marcos a triché pour tenter d'avoir le meilleur sur sa rivale, Corazon Aquino.

Alors que les résultats compilés à Manille montrent les deux protagonistes côte à côte, M. Graham estime que Mme Aquino, leader de l'opposition, aurait facilement râflé les deux tiers des votes sans les tactiques douteuses des organisateurs du président Marcos.

Des membres de la délégations se sont rendus dans 300 villages des Philippines. « Dans aucun cas, l'élection a été exempte d'irrégularités », a-t-il soutenu.

« Partout, on a vu des votes achetés, de l'intimidation, des irrégularités de toutes sortes », a affirmé le sénateur, rappelant toutefois qu'il n'agissait pas à titre de représentant du gouvernement canadien.

M. Graham n'a guère été tendre à l'endroit des déclarations faites la veille par le président américain Ronald Reagan. Selon M. Reagan, les irrégularités se retrouvaient chez les deux partis, et en dépit de quelques bavures, l'élection pouvait être qualifiée de démocratique.

Pour M. Graham, la délégation « n'a pu voir une seule once de preuve » démontrant que l'opposition y était elle aussi allée de coups bas.

« Les enjeux aux Philippines pour les Américains sont importants », de rappeler le sénateur. Les forces américaines ont trois bases militaires d'une importance stratégique capitale aux Philippines, rappelle-t-il.

Afin d'acheter des votes, le parti gouvernemental utilisait sans se cacher des bulletins avec copie carbone, que l'électeur devait ramener au parti pour se faire payer son écot.

Un vote dans les villes se payait 200 pesos (environ $10), mais son prix descendait à 50 ou 25 pesos dans les régions rurales, affirme M. Graham, qui a vu des centaines d'électeurs, dans les files d'attente, avec ces bulletins de vote.

Dans plusieurs régions, les votes des supporters de Mme Aquino disparaissaient mystérieusement des boîtes de scrutin. « On a vu des bureaux de scrutin rapporter 300 votes pour Marcos contre aucun pour l'opposition, alors que tout autour les gens affirmaient avoir voté pour Mme Aquino », note le sénateur.

Le sénateur se refuse toutefois à conseiller le gouvernement canadien quant à son attitude dans l'éventualité où le président Marcos s'accrocherait au pouvoir.

Selon lui cependant, Ottawa devrait songer dans ce cas à mettre fin à toute aide destinée au gouvernent philippin.

Selon lui, le président Marcos seul, en dépit de son orgueil, pourrait accepter de quitter le pouvoir. Cependant, « les gens qui l'entourent et profitent du système sont un plus gros problème », estime le sénateur.

C.H. HONORÉ-MERCIER

Entente sur les soins psychiatriques

RENÉE ROWAN

La Corporation des médecins omnipraticiens du Québec a conclu, hier, avec le ministère de la Santé et des Services sociaux, une entente de principe relativement à la rémunération des médecins omnipraticiens quand ils font de la psychiatrie au centre hospitalier Honoré-Mercier.

Cette entente qui doit être signée par la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Thérèse Lavoie-Roux et le président de la FMOQ, le Dr Clément Richer, entrera en vigueur le 15 février prochain.

Cette entente permet la cohabitation des trois modes de rémunération soit à l'acte, au salaire et à la vacation. Cela veut donc dire que, dorénavant, l'omnipraticien qui offre des soins en psychiatrie pourra choisir d'être payé par vacation, soit $130 pour trois heures.

Ce règlement ne concerne toutefois que la rémunération accordée aux omnipraticiens assurant des soins psychiatriques et n'améliore en rien le problème de pénurie d'effectifs et de surcroît des tâches soulevés par les 26 omnipraticiens de Saint-Hyacinthe. Cela ne règle pas non plus le problème des médecins qui ont la responsabilité complète d'un malade aux soins intensifs.

Depuis le 15 janvier dernier, les 26 omnipraticiens de l'hôpital de Saint-Hyacinthe avaient décidé de ne plus compenser pour la pénurie de spécialistes qui afflige ce centre hospitalier. Ils refusaient d'être plus longtemps des « otages » de leur hôpital comme ils l'avaient alors déclaré.

Le Dr Richer se dit satisfait du règlement quant au dossier de la psychiatrie. Il faut maintenant, soutient-il, s'attaquer à celui des soins intensifs. La FMOQ souhaite, une fois de plus, que le ministre abolissent le « décret punitif du 70 % », qui rend le recrutement de nouveaux médecins particulièrement difficile. Saint-Hyacinthe est considérée comme faisant partie de la grande région métropolitaine. Les jeunes médecins n'y sont donc rémunérés qu'à 70 % de leur salaire.

AUJOURD'HUI

Séminaire en psycho-éducation, à l'Université de Montréal. « La prévention auprès d'enfants hyperactifs » par Gabrielle Weiss de l'Hôpital de Montréal pour enfants. Rendez-vous à 9 h 30 à l'École de psycho-éducation, 750 est, boul. Gouin.

■

Projection d'une série documentaire intitulée : « La guerre, 1ère partie, vers la guerre totale », au Caf'tiers (café de solidarité internatinale), 4933 rue de grand Pré, une rue à l'ouest de Saint-Denis, métro Laurier, sortie Boul. Saint-Joseph. Rendez-vous à 20 h. Entrée : $2.

■

Le Conseil du Patronat du Québec tient une session d'information sur le « Rapport Beaudry et les lois du travail » ce jeudi de 9 h à midi 15 à l'hôtel Bonaventure. 288-5161

■

Séminaire d'économie appliquée organisé par l'Ecole de HEC intitulé « La guerre est-elle un phénomène économique? » en compagnie de M. Jacques Fontanel, maître de conférence de l'Université de Grenoble, à 15 h 30 en la salle 3030. 340-6456

■

Cours de cuisiniste inauguré par les Artisans du meuble québécois en collaboration avec Mme Carole Séguin de Cuisimag. Les cours débutent ce jeudi. 866-1836

■

Les Sessions d'orientation pour les nouveaux bénévoles du Centre de ressources Notre-Dame-der-Grâce ont lieu ce jeudi à 14 h, au 4335 rue Hampton. 484-1471

■

La Société canadienne du stress tient, à compter de ce jeudi, une session de 8 semaines dont le but est de secourir les personnes angoissées. 527-3523. La Société est située au 1826 est, rue Sherbrooke.

■

« Pourquoi certaines espèces d'oiseaux nous quittent-elles l'hiver? Comment reconnaître les espèces qui restent? etc, voilà autant de questions auxquelles vous trouverez réponses en vous inscrivant à la deuxième causerie de la série « Entre-trois » offerte par le Centre culturel de Longueuil, ce jeudi à 19 h. 646-8670

■

La Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal vous cnvie à une conférence intituilée « L'impact des nouvelles technologies en Europe présentée par le dr Bennon Signitzer de l'Université de Salsbourg. Rendez-vous à 16 h, au Pavillon Marie-Victorin, 90, avenue Vincent d'Indy.

■

Le CLSC secteur Outremont et Ville Mont-Royal invite la population de son territoire à son Assemblée publique d'information, ce jeudi dans ses locaux au 216 avenue Querbes. De 15 h à 19 h, les portes seront ouvertes pour rencontrer et échanger avec le personnel et visionner de nombreux documents audio-visuels. 270-1536

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

CAHIER 2

Montréal, jeudi 13 février 1986

EN UN COUP D'OEIL

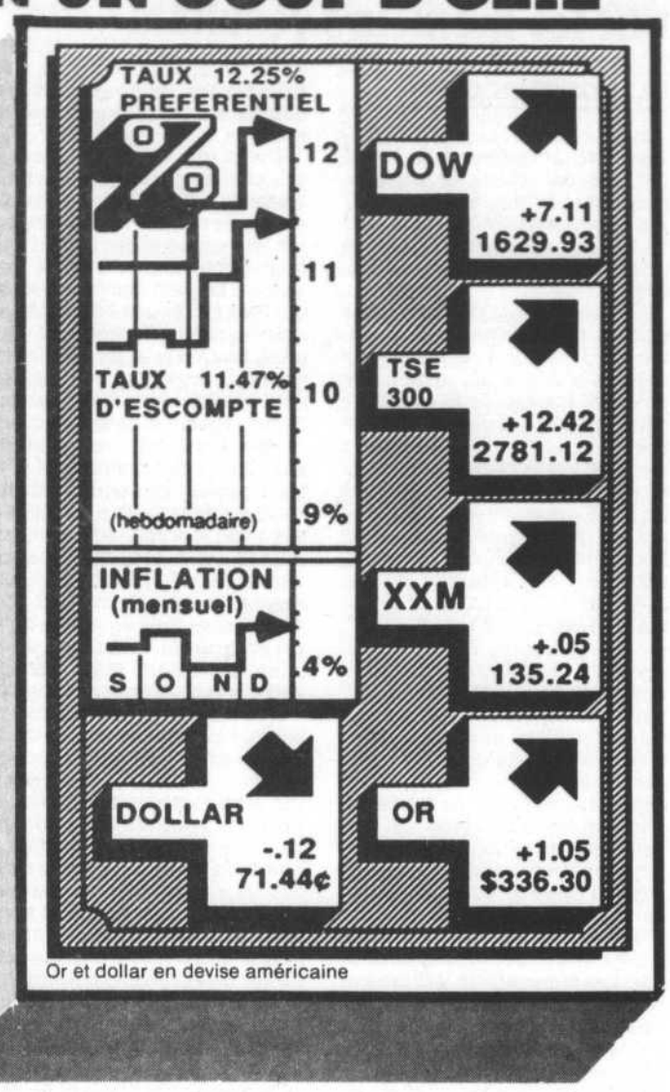

Or et dollar en devise américaine

Bien que 80 % des fonds soient placés en valeurs à revenu fixe

Les Canadiens orientent de plus en plus leurs REÉR vers les fonds communs de placement

JEAN CHARTIER

Les fonds communs de placement ont progressé de 36 % dans les régimes d'épargne-retraite au Canada au cours du dernier exercice pour lequel les chiffres sont connus, à savoir 1984. C'est ce qu'a révélé une étude privée portant sur les comportements des acheteurs de REÉR dont les résultats ont été dévoilés hier par le Trust Royal.

Les contribuables canadiens détiennent encore un bloc de 80 % de leurs fonds alloués aux REÉR dans des certificats de placement garanti et dans des comptes d'épargne. Cependant, les fonds communs de placement et les fonds autogérés voient leur importance croître fort rapidement dans les RÉER. La vogue favorise ceux-ci encore plus nettement ces deux dernières années. La principale fiducie canadienne constate aussi de nombreux achats de fonds communs de placement depuis le début de 1986.

Le vice-président aux programmes de retraite du Trust Royal, M. Bob McConechae, a déclaré au DEVOIR : « Notre recherche indique nettement que les enfants du *Baby Boom* de la fin des années 40 ne voient plus leur argent dans les REÉR comme un simple abri fiscal. Ils recherchent plutôt un rendement plus élevé de 2, 3 ou 4 % que ce qui est offert dans les certificats de dépôt. »

M. McConechae précise qu'en vertu des derniers chiffres complets disponibles, ceux de l'année 1983, en tout 2.3 millions de contribuables canadiens avaient contribué à un REÉR au 1er mars 1984, pour une valeur globale de quelque $ 30 milliards. La moyenne des contributions voici deux ans s'établissait à $ 13,000.

La mise sur pied des régimes d'épargne-retraite remonte à 1957, ce qui ne donne au total que 30 ans de pratique des REÉR. Le phénomène demeure donc relativement récent, fait remarquer le vice-président de la fiducie montréalaise. Il ajoute que la popularité des régimes autogérés s'accroît fortement bien que $ 8 sur $ 10 soient investis dans des certificats de dépôt et des comptes d'épargne et seulement $ 2 sur $ 10 sont alloués aux obligations, bons du Trésor et actions.

Les maisons de fiducie gardent un fort leadership même en ce domaine, ajoute-t-il, car elles offrent des produits concurrentiels par rapport aux courtiers. Le Trust Royal offre en tout 11 types différents de plans d'épargne-retraite.

Un communiqué émis par cette maison hier précise qu'il y a eu hausse générale de 80 % des fonds communs de placement au cours des neuf premiers mois de 1984, soit une hausse de $ 3 milliards au Canada, et que ceci s'est notamment matérialisé dans les régimes d'épargne-retraite.

Le directeur régional pour le Québec de cette fiducie, M. Daniel Villeneuve, affirme aussi dans le même communiqué que le Québec est bon premier quant aux placements en titres et en fonds commun dans les REÉR. M. McConechae ajoute que le régime d'épargne-actions a sûrement une influence importante à ce niveau, puisque beaucoup de contribuables transfèrent leur épargne-actions dans leur REÉR au début de la nouvelle année.

Le Trust Royal offre quatre fonds de placement spécialisés. Il spécifie à cette occasion : « Le fonds d'actions de sociétés canadiennes est un des principaux éléments du portefeuille RER du Trust Royal. » Le Fonds C en titres canadiens a dépassé en novembre dernier de 23 % l'indice des 300 titres industriels de la Bourse de Toronto, après la mise en application de cette nouvelle stratégie. L'indice de Toronto a obtenu un rendement de 6.93 % en novembre en comparaison de 8.53 % pour le Fonds C de la fiducie, affirme le communiqué du Trust Royal.

Croissance de votre placement
$ 1,000/année, composé annuellement à 12 %

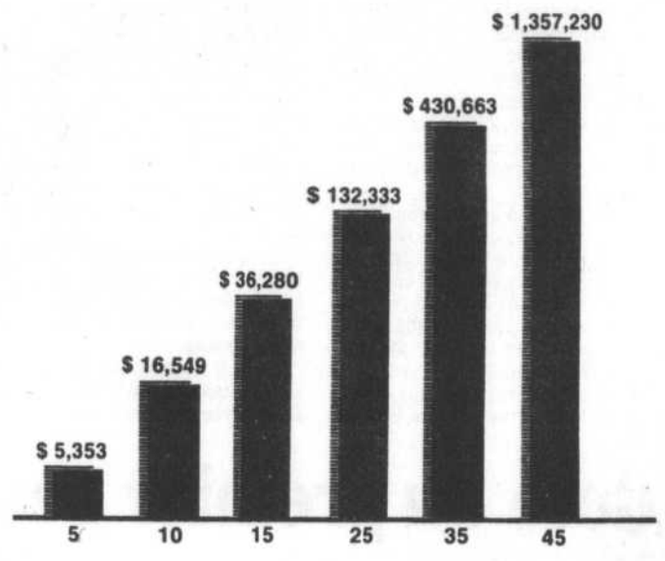

Un unique dépôt de $ 1,000 composé annuellement

Ans	À 8 %	À 10 %	À 12 %	À 14 %	À 16 %
1	$ 1,080	$ 1,100	$ 1,120	$ 1,140	$ 1,160
5	1,469	1,610	1,762	1,925	2,100
10	2,158	2,593	3,105	3,707	4,411
15	3,172	4,177	5,473	7,137	9,265
20	4,660	6,727	9,646	13,743	19,460
25	6,848	10,834	17,000	26,461	40,874
30	10,062	17,449	29,959	50,950	85,849
35	14,785	28,102	52,799	98,100	180,314
40	21,724	45,259	93,050	188,883	378,721
45	31,920	72,890	163,987	363,679	795,443

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

PAUL DURIVAGE

■ *Investors fait une année record*

Le Groupe Investors de Winnipeg a réalisé des résultats records pour son dernier exercice financier.

La filiale de la Corporation Financière Power a obtenu des recettes de $ 1.05 milliard, une hausse de $ 360 millions ou 52 % sur l'année précédente. En bas de colonne, le bénéfice net s'est établi à $ 112.5 millions, soit l'équivalent de $ 8.31 par action, à comparer à $ 101 millions ou $ 7.40 l'action en 1984.

Les ventes d'unités de fonds communs de placement ont en outre augmenté de 68 % pour atteindre $ 834 millions. Les 12 fonds Investors comptent maintenant un actif de près de $ 3.3 milliards.

■ *Le Trust Général hausse son dividende*

Le Trust Général du Canada a majoré son dividende trimestriel par action ordinaire de 12.5 cents à 15 cents à la faveur d'une hausse de 26 % de son bénéfice net au cours de son dernier exercice financier.

Le bénéfice net de la société de fiducie a atteint en effet $ 18.2 millions, soit l'équivalent de $ 1.23 par action, se traduisant par un rendement sur l'avoir moyen des actionnaires de 19.2 %. Les revenus bruts ont augmenté entre temps de 13 % pour s'établir à $ 371 millions.

M. Maurice Jodoin, président et chef de la direction, a dit croire que le rythme de croisssance du Trust Général continuera d'être supérieur à celui de l'industrie en 1986 et que l'amélioration des marges bénéficiaires obtenues en 1985 favorisera la croissance des bénéfices tout au long de la nouvelle année.

L'actif consolidé du Trust Général depasse maintenant le cap des $ 3 milliards et les biens administrés atteingnent $ 8.2 milliards.

■ *Falconbridge émet pour $ 137 millions*

La société Falconbridge Limited de Toronto a annoncé hier la vente de 6.6 millions de ses actions ordinaires à un syndicat formé de trois courtiers torontois. L'offre a été conclue à un prix unitaire de $ 20 ¾, pour un apport total de $ 137 millions.

Dome Mines Limited, un des principaux actionnaires, a annoncé qu'elle entendait maintenir sa participation en acquérant 1.6 million des actions offertes, au coût de $ 33.2 millions.

■ *Campeau finalise son placement*

La société immobilière Campeau Corporation de Toronto a finalisé le placement d'une émission de $ 50 millions d'actions privilégiées rachetables, portant un taux de dividende annuel fixe de 8.74 % pour les cinq prochaines années.

L'émission a été achetée par un syndicat financier dirigé par le courtier torontois Burns Fry Limited.

■ *Ressources Vassan s'inscrit en Bourse*

Les actions ordinaires de Ressources Vassan Inc. seront inscrites à la cote de la Bourse de Montréal à l'ouverture des affaires ce matin. Le rapport des transactions apparaîtra dès lors dans nos pages financières sous le nom abbrégé de *Vassan*.

La société d'exploration minière complétait récemment un premier appel public à l'épargne avec l'émission d'un million de reçus de dépôt à 60 cents chacun et de 600,000 actions ordinaires à 40 cents l'unité, pour un produit total de $ 840,000. Celui-ci sera principalement affecté au financement d'un programme d'exploration sur la propriété que détient Vassan dans le canton du même nom en Abitibi-Est.

■ *Ressources La Pause : résultats positifs*

La société Ressources La Pause a mis au jour de nouvelles zones aurifères sur sa propriété Tremoy près de la Mine Noranda. Un des deux trous sondés a en outre intersecté dans une andésite silidifiée 16.4 pieds à 0.072 once par tonne, dont une section donne une teneur de 0.175 sur 3.28 pieds. Les résultats de deux autres sondages entrepris dans cette dernière zone sont à venir.

■ *Seagram maintient son dividende*

La multinationale montréalaise Seagram Ltée a maintenu son dividende trimestriel à 20 cents par action en monnaie américaine. Celui-ci sera payable le 14 mars prochain aux actionnaires inscrits aux registres le 24 février.

■ *Nomination chez Falconbridge Copper*

M. Brian A. Ferguson a été nommé hier président et chef de l'exploitation de de la Corporation Falconbridge Copper de Toronto. M. Come Carbonneau, qui occupait jusqu'alors le poste de président, devient président du conseil et de chef de la direction.

La santé financière de Soquem s'améliore

PAUL DURIVAGE

La société d'État Soquem a diminué légèrement le niveau de ses pertes au cours de la période de neuf mois terminée le 31 décembre dernier, témoignant ainsi d'une amélioration sensible de la productivité de la mine de sel Gemme des Îles-de-la-Madeleine mise en vente récemment. Les activités reliées à l'or et au niobium ont par ailleurs maintenu leurs niveaux de rentabilité.

L'entreprise d'exploration et de production minière du gouvernement du Québec a essuyé en effet une perte de $ 1.9 million, substantielle soit, mais néanmoins de moitié moindre que celle de $ 3.8 millions enregistrée au cours de la même période de l'année précédente.

La filiale déficitaire des mines Seleine Inc. est la principale responsable de l'amélioration des affaires. Celle-ci a enregistré une production record, soit quelque 377,041 tonnes métriques de sel de déglaçage, grâce à une amélioration du procédé de concassage. La productivité atteignait également un niveau record supérieur de 20 % par rapport à la période correspondante l'an dernier.

Le président de Soquem, M. Paul J. Bourassa, a expliqué que le résultat des démarches entreprises en vue de la vente à un tiers de la mine de sel Gemme, sera connu au cours des prochaines semaines. Il a été impossible d'en savoir plus sur l'état des négociations. Le président a par ailleurs posé que la mine pourrait être cédée en tout, comme en partie.

On sait que Soquem a reçu des offres de participation de six groupes privés pour sa filiale dont les seuls frais financiers grèvent son budget de près de $ 9 millions par année. Le ministre délégué aux mines, M. Savoie, s'est d'ailleurs rendu lui-même aux Îles vendredi de la semaine dernière afin de hâter la conclusion de la vente.

La mine Doyon demeure toujours la principale source de revenus pour Soquem, soit près de 60 %. Quelque 37,264 onces d'or fin y ont été produites au cours du dernier trimestre, dont la moitie constitue la part de Soquem. La mine à ciel ouvert a un des plus bas coûts de production au Canada, soit près de $ CAN 250 par once d'or, incluant

Voir page 14 : Soquem

Selon le président de l'Association des industries forestières du Québec

La situation de l'industrie papetière du Québec continuera de s'améliorer en 1986

NORMAN DELISLE
de la Presse Canadienne

QUÉBEC — La situation économique de l'industrie papetière est bonne et devrait continuer à s'améliorer en 1986, estime le président du conseil d'administration de l'Association des industries forestières du Québec, M. Denis Hamel.

Lors d'une rencontre avec la presse mercredi à la suite de la réunion annuelle de l'Association, M. Hamel a souligné qu'on prévoyait en 1986 une hausse de production « de 2 à 3 % ».

Le Québec exporte plus de 75 % du papier journal qu'il produit, principalement vers les États-Unis. La valeur du dollar canadien, faible par rapport au dollar américain, favorise largement les exportateurs québécois de papier journal, a signalé M. Hamel.

Le principal concurrent du Québec dans la fabrication de papier journal, les pays scandinaves, se sont lancés eux aussi à la conquête du marché américain, mais ils doivent faire face cette année à des difficultés liées à la valeur plus élevée de leur monnaie.

Par ailleurs, M. Hamel a souligné qu'une politique de libre-échange entre le Canada et les États-Unis n'influerait pas nécessairement le commerce du papier journal.

Aucune barrière tarifaire ne touche actuellement ce produit lorsqu'il est vendu aux États-Unis.

Il n'en est pas de même toutefois en ce qui a trait aux producteurs de cartons et de papiers hygiéniques, qui sont actuellement protégés par les tarifs douaniers. Ces producteurs pourraient être mis en danger par une réduction des tarifs douaniers canadiens.

Mais ce que craignent le plus les industries papetières québécoises, c'est la vague de protectionnisme américain qui pourrait inciter les États-Unis à imposer des droits de douane sur le papier journal canadien.

« L'impact de ce protectionnisme pourrait être désastreux sur les emplois au Québec », a affirmé M. Hamel.

Signalons qu'au Québec une soixantaine de papeteries fournissent de l'emploi direct à quelque 80,000 travailleurs. Plus de 280,000 personnes vivent indirectement des retombées de l'industrie forestière.

Pour sa part, le directeur général de l'Association des industries forestières, M. André Duchesne, a rappelé que son organisme appuyait les orientations proposées en juin 1985 dans le Livre blanc que le gouvernement du Québec publiait sous le titre *Bâtir une forêt pour l'avenir*.

M. Duchesne a souhaité que le nouveau gouvernement libéral poursuive la même philosophie. Les dirigeants de l'Association rencontraient d'ailleurs hier à cet égard le ministre délégué aux Forêts, M. Albert Côté.

Toutefois, M. Duchesne a relevé cinq points sur lesquels le gouvernement devrait songer à apporter des correctifs.

Ces points sont les suivants : **1.** l'obligation des compagnies papetières de s'approvisionner en priorité à la forêt privée; **2.** le régime de tenure qui a remplacé le système des concessions forestières; **3.** le mode d'allocation des territoires de coupe; **4.** maintenir le gouvernement comme responsable de l'affectation du territoire forestier; **5.** le partage des coûts de l'effort sylvicole actuellement mené.

Pour M. Duchesne, le nouveau gouvernement libéral devra poser un geste qui prouve l'importance qu'il accorde aux forêts.

Un de ces gestes pourrait être la création d'un véritable ministère des forêts.

Les industries papetières québécoises craignent la vague de protectionnisme américain encore plus que la concurrence que leur livrent les pays scandinaves.

Société Nationale de Fiducie

Un trust offrant une gamme complète de services financiers...

Entre autres: ■ CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI ■ REÉR CERTIFICATS DE PLACEMENT ■ RPE ■ ■ REÉR AUTOGÉRÉ ■ REÉR OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ■ REÉR HYPOTHÈQUE ■ FONDS SNF ■ ■ REÉR COLLECTIF ■ FERR ■ RÉA ■ RENTE CERTAINE ■ HYPOTHÉQUE ■ RPDB ■ RSR ■

...et qui vous conseille.

844-2050 (Montréal) 1-800-361-8625 (sans frais)

snf CONSEILS FINANCIERS

Le Conseil du patronat du Québec s'oppose à l'instauration d'une TVA

MARIE TISON
de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le Conseil du patronat du Québec s'est opposé hier à l'instauration d'une taxe à la valeur ajoutée.

Le président de l'organisme, M. Sébastien Allard, et le vice-président exécutif, M. Ghislain Dufour, ont rencontré à Ottawa hier le caucus des députés conservateurs du Québec afin de discuter de plusieurs dossiers d'importance pour le Québec.

Ils ont spécialement enjoint les députés et les ministres conservateurs de porter une attention particulière aux préoccupations des milieux d'affaires québécois, étant donné les intérêts spécifiques du Québec.

Le président et le vice-président du conseil ont surtout profité de l'occasion pour exprimer, deux semaines avant la présentation du deuxième budget du ministre des Finances, M. Michael Wilson, leur ferme opposition à une taxe à la valeur ajoutée.

Cette taxe, que le gouvernement pourrait avoir l'intention d'implanter, est prélevée à chacune des étapes de la fabrication d'un produit, ou lors de la vente d'un service.

Le montant de la taxe est inclu dans le prix de vente à chacune des transactions effectuées.

Alors que la taxe fédérale actuelle rapporte moins de $ 1 milliard par point de pourcentage, la taxe à la valeur ajoutée rapportera $ 2.5 milliards par point de pourcentage, selon le ministère des Finances.

« Nous avons pratiquement opposé une fin de non-recevoir à la taxe », a déclaré M. Dufour, à l'issue de la rencontre.

Le Conseil du patronat du Québec déplore particulièrement l'effet inflationniste important de cette mesure, les coûts d'administration accrus pour les entreprises et les difficultés d'application.

Au moins 2,000 fonctionnaires supplémentaires seraient nécessaires pour administrer cette mesure, évalue le conseil.

« L'expérience vécue dans d'autres pays ne nous encourage pas à la promouvoir au Canada, a affirmé M. Dufour. On sait qu'aux États-Unis, ce n'est pas un projet à court terme, alors on ne voit pas comment on pourrait l'appliquer ici, dans un contexte de libre-échange.

« Plus fondamentalement, c'est qu'elle est peut-être la taxe la plus pernicieuse, dans ce sens que le consommateur ne la voit pas.

« La raison qu'on nous donne, c'est qu'il faut de l'argent pour réduire le déficit. Or, quant à nous, le gouvernement ne doit pas aller chercher de l'argent pour réduire le déficit, mais il doit couper les dépenses », a indiqué Ghislain Dufour.

Le gouvernement doit avoir le courage politique de poser les gestes qui s'imposent, a-t-il ajouté.

Le Conseil du patronat a également abordé la question du libre-échange, soutenant que le Québec y risque plus que d'autres.

« Il est loin d'être démontré que le libre-échange, qui pourrait théoriquement entraîner une croissance de notre richesse collective de l'ordre de 5 à 10 %, ne se solderait pas au Québec par une diminution des emplois », a indiqué le conseil dans un mémoire présenté aux conservateurs.

Le Conseil recommande au gouvernement d'encourager la libéralisation des échanges au niveau sectoriel seulement, et même au niveau des produits.

Mais il recommande surtout aux conservateurs d'en arriver à une entente avec les provinces et les différents intervenants avant de négocier avec les Américains.

Le Conseil du patronat a recommandé par ailleurs une réforme majeure de l'assurance-chômage, la conclusion d'une entente entre Ottawa et Québec sur la formation professionnelle et la remise des droits sur les brevets d'invention à l'industrie pharmaceutique, des demandes maintes fois répétées.

Il a approuvé le projet de loi sur la concurrence présenté par le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté, « avec certaines modifications », et le projet de loi sur l'équité dans l'emploi, sauf en ce qui concerne les quotas d'embauche.

Le président du caucus conservateur du Québec, M. Pierre Cadieux, MM. Dufour et Allard, se sont dit satisfaits de la rencontre annuelle, qui était « beaucoup plus productive que celle de l'an passé », selon le président du conseil.

Contrairement à ce qui avait été déploré l'an passé, M. Dufour a souligné que les contacts étaient maintenant satisfaisants entre les hommes d'affaires québécois et les détenteurs de ministères à vocation économique à Ottawa.

Montréal se dote du premier centre de relève informatique au Canada en cas de désastre

PIERRE CAYOUETTE

On ne ménage guère les hyperboles quand vient le temps de vanter les mérites de l'informatique. On oublie cependant que les ordinateurs ne sont pas à l'abri des désastres. Un incendie, une explosion ou un désastre naturel qui anéantirait leurs ordinateurs aurait des effets catastrophiques pour les grandes entreprises entièrement informatisées. Plusieurs ne s'en remettraient jamais.

Conscientes du problème, une dizaine d'entreprises ont décidé de doter Montréal du premier centre de relève informatique en cas de désastre au Canada. Dorénavant, ces entreprises pourront poursuivre leurs activités, même si un désastre ravage leurs installations informatiques.

Il leur sera alors possible de faire livrer, dans un délai de 10 à 30 jours, de nouveaux matériels informatiques dans une casemate spécialement aménagée à cette fin. À condition, bien sûr, d'avoir au préalable prévu la situation en doublant leurs données informatiques, les entreprises pourront de nouveau fonctionner, cette fois depuis le centre de relève situé aux confins du parc industriel d'Anjou.

Outre La Laurentienne Générale, société initiatrice du projet, neuf autres entreprises sont membres du centre. Il s'agit de Steinberg, de la STCUM, de la Banque d'Épargne, du Montréal Trust, du Groupe Desjardins d'Assurance générale, d'Impérial Tobacco, des Caisses populaires Desjardins et du Crédit foncier. Il leur en coûtera entre $ 36,000 et $ 40,000 par année pour bénéficier du service de dépannage.

Pour mettre sur pied ce bunker, les sociétés ont fait appel à la société de courtage informatique Comdisco, le plus important fournisseur dans le domaine aux États-Unis. Comdisco possède en effet plus de 500 clients parmi les grandes compagnies américaines. La société y exploite neuf centres de relève informatique.

Construit par le Fonds FIC de la Laurentienne, le centre de relève d'Anjou a nécessité un investissement de $ 1,300,000. Une vingtaine de millions de dollars supplémentaires y seront investis au cours des deux prochaines années. Une annexe sera construite. Des ordinateurs géants y seront installés, de façon à répondre encore plus rapidement aux besoins des sinistrés. Pour l'instant, le centre ne dispose que d'une seule salle capable d'accueillir en toute sécurité les ordinateurs des clients.

En attendant, une solution alternative a été proposée aux clients du centre de relève qui ne pourraient survivre au délai de quelques jours imposé. Ils pourront s'abonner au Centre de relève actif le plus proche de Comdisco, situé à Carlstad dans le New Jersey. Cela leur permettra de poursuivre leurs activités à peine quelques heures après un désastre, en se raccordant aux réseaux de communication.

À ce jour, le Québec n'a jamais connu de véritable désastre informatique. « Ce qui n'est pas une raison pour ne pas investir dans la prévention, compte tenu des conséquences terribles d'un éventuel désastre », croit M. Jacques Leblanc, vice-président de la direction informatique de La Laurentienne.

Aux États-Unis, par contre, Comdisco a déjà secouru avec succès quatre entreprises victimes de catastrophes naturelles.

M. Jacques Dagenais, de Comdisco Canada, a par ailleurs indiqué que des « pourparlers avaient été entrepris avec les gouvernements fédéral et provincial, de grands utilisateurs d'informatique, dans le but d'en faire d'éventuels clients du centre ».

Pour des raisons de sécurité, les instigateurs refusent de rendre publique l'adresse de ce centre unique au Canada.

Concours annuel de cas

Les étudiants MBA de l'UQAM ont les meilleurs résultats

CLAUDE TURCOTTE

Les étudiants au MBA de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) ont obtenu les meilleurs résultats au *Concours annuel de cas* organisé par l'Université Concordia et auquel participent les principales universités canadiennes.

Ce concours existe depuis six ans. L'UQAM y a participé à quatre reprises et ses représentants ont terminé deux fois en première position. Il s'agit de la meilleure performance canadienne enregistrée à ce jour. « Nous sommes fiers de cette réussite qui confirme en tous points l'excellence de notre programme », s'exclame encore quelques semaines après l'événement M. Robert Poupart, directeur du Département des sciences administratives de l'UQAM (DSA-UQAM).

Le programme *MBA pour cadres* de l'UQAM est en effet unique, en ce sens qu'il se donne obligatoirement sur une période très intensive d'une année. La sélection des candidats est extrêmement rigoureuse puisqu'on accepte chaque année au maximum une trentaine d'élèves, qui doivent avoir au moins cinq ans d'expérience dans une entreprise comme cadre affecté à la gestion de budgets et de personnel.

En fait, l'âge moyen de ce groupe sélect d'étudiants est de 36 ans. Les finissants de 1985 avaient plus de 12 ans d'expérience dans des postes de commande et provenaient de divers champs disciplinaires. La moitié des étudiants au MBA de l'UQAM continuent de recevoir 100 % de leur salaire de la part de leur employeur, ce qui démontre bien le sérieux que les dirigeants d'entreprise accordent à ce programme, qui est « un des fleurons de l'UQAM », selon l'expression de l'ex-recteur de cette université, M. Claude Pichette.

Il y a, semble-t-il, de fortes pressions pour que la porte du programme MBA à l'UQAM soit ouverte plus grande, mais, selon M. Poupart, les autorités n'ont pas l'intention de céder à ces demandes, ni à celles visant à offrir le programme sur une période de temps plus longue ou moins intensive.

M. Poupart soutient qu'il y a « une valeur ajoutée » au programme par suite de son caractère intensif et très sélect. Les candidats ont manifestement plus de maturité et d'expérience que la moyenne des étudiants au MBA dans d'autres institutions. Il arrive tout de même que certains d'entre eux se rendent compte au cours du premier trimestre (en été) qu'ils n'ont plus les aptitudes ou la détermination pour s'astreindre à un tel programme pendant un an. Ils quittent d'eux-mêmes.

Ceux qui restent (c'est la grande majorité) peuvent, à cause de leur expérience, exercer un sens critique très développé les uns vis-à-vis des autres dans leurs discussions et travaux, mais aussi à l'égard des professeurs, qui sont forcément influencés par cette dynamique, précise M. Poupart, tout en proclamant la très grande compétence de l'équipe, dont certains membres jouissent d'une réputation internationale.

Pour faire valoir les avantages d'un programme intensif, M. Poupart prend l'exemple suivant : vaut-il mieux suivre un cours de ski à une journée par année pendant 10 ans ou prendre 10 jours de cours intensifs ? Il s'agit évidemment d'un exemple exagéré, mais qui montre tout de même qu'un tel programme cherche à intensifier les rapports et les échanges entre tous ceux qui y participent.

Tous ces ingrédients mis ensemble expliquent sans doute les succès de l'UQAM au concours MBA de Concordia, qui s'étend sur trois journées intensives. Au premier jour, les étudiants doivent présenter leur résolution du cas sous forme rédactionnelle. Soit dit en passant, on soumet aux étudiants de vrais cas déjà vécus dans des entreprises et que les étudiants doivent traiter du point de vue d'un preneur de décision.

Au deuxième jour, les étudiants doivent faire une présentation orale ; ils sont alors confrontés à une autre équipe devant un jury composé d'industriels et de gens d'affaires. Enfin, les deux meilleures équipes participent à une finale.

Cette année, l'équipe gagnante de l'UQAM était formée de Paul Doucet, Chantal Thériault, Normand Allaire et Guy Bérard. Les professeurs Yvan Allaire et Ermira Mihaela Firsirotu ont assuré la préparation des étudiants pour ce concours.

Selon M. Poupart, le programme MBA pour cadres est l'illustration de l'une des deux vocations de l'UQAM. C'est la vocation de l'excellence par une forte sélection. L'accessibilité est l'autre vocation de l'UQAM, qui accueille présentement un nombre maximal de 12,000 étudiants en sciences de la gestion.

Il existe pour ces nombreux étudiants une grande variété de programmes conçus de manière à ce que « les meilleurs puissent trouver chaussure à leur pied ». M. Poupart soutient que les programmes de l'UQAM se distinguent « surtout par la qualité de l'initiative permise ».

Le marché de la planification financière croît sans cesse

JOCELIN DUMAS

Après moins de deux ans d'existence, le Centre national du courtage financier Inc. (NFBC) compte pas moins de 159 courtiers oeuvrant dans 10 régions du Québec et trois de l'Ontario. M. Guy Prescott, directeur de district, prévoit une forte croissance du marché de la planification financière, ce qui lui permettra de disposer de 325 courtiers au Québec et de 75 en Ontario à la fin de l'année.

Né en octobre 1984 de l'initiative d'un groupe de partenaires de l'industrie financière, NFBC a connu une forte croissance et compte aujourd'hui au-delà de 8,000 clients. M. Prescott attribue ce succès au fait que la population est davantage sensibilisée aux problèmes de planification financière, mais n'est pas encore prête à payer pour un conseil, plus particulièrement lorsqu'il est intéressé.

« NFBC distribue les produits financiers de sept compagnies de fiducie et de plus d'une cinquantaine de fonds de placement. Il nous est possible par conséquent de suggérer objectivement des instruments financiers qui permettront à notre client d'atteindre ses objectifs, alors que la plupart des conseillers financiers proposeront invariablement leurs produits maison », d'expliquer M. Prescott.

Le prix facturé par NFBC pour ses services se compare probablement à la moyenne de l'industrie, mais, selon M. Prescott, la principale différence, qui compense pour le coût, se situe au niveau des objectifs du client élaborés avec le représentant par une analyse complète de sa situation financière. « Des objectifs qui se traduiront en produits appropriés », ajoute M. Prescott.

NFBC s'intéresse plus particulièrement aux besoins financiers de la classe « moyenne », « ces gens qui consacrent la plus grande partie de leur temps à leur famille et à leur carrière, leur laissant peu de temps pour se tenir au courant des changements et des dispositions complexes des lois et services financiers ».

Selon M. Prescott, le client typique a 31 ans, gagne un salaire de quelque $ 34,000 par année, est marié avec deux enfants et propriétaire d'une maison.

La vigueur de la construction explique en partie les bons résultats de l'industrie du bois de sciage

MIVILLE TREMBLAY
de la Presse Canadienne

Rien n'est jamais parfait dans l'industrie du bois de sciage. On a beau débiter un volume record de bois et en vendre comme rarement, les producteurs se plaignent des faibles prix et du protectionnisme qui menace leur présence grandissante dans le marché américain.

L'an dernier, la production canadienne de bois mou a augmenté de 7.8 %, atteignant le volume record de 22.2 milliards de pieds mesure de planche (pmp). Dans le bois franc, la production est passée à 634.9 pmp, soit une hausse de 14 %.

La progression de 18.5 % des mises en chantier canadiennes explique une partie de cette belle performance, mais c'est la baisse du dollar canadien, combinée à une légère progression des mises en chantier américaines, qui a stimulé le plus l'industrie, car c'est dans ce pays qu'elle écoule 65 % de sa production.

Avec une nouvelle hausse de 10 % de ses livraisons aux États-Unis, l'industrie canadienne attire encore plus le courroux des producteurs locaux et même si le projet de loi protectionniste du sénateur Sam Gibbens de Floride ne semble pas avoir avancé depuis un an, on demeure nerveux au Canada.

« Il est extrêmement ironique, déclare M. Dan Smith, président de l'Association canadienne de l'industrie du bois, que les dirigeants de nos deux pays ne manquent plus une seule occasion de proclamer leur foi dans le libre jeu des forces du marché alors que certains milieux industriels et politiques aux États-Unis font de leur mieux pour éliminer la concurrence par voie de législation, en dépit du fait que de tels gestes sont manifestement intéressés et discriminatoires en plus d'être contraires aux intérêts du consommateur américain. »

Présentement, le bois de sciage canadien entre en franchise aux États-Unis, mais si les tarifs sont inexistants, il n'en demeure pas moins qu'à deux reprises au cours des dernières années les producteurs américains ont tenté en vain en convaincre l'International Trade Commission des États-Unis, que les producteurs canadiens bénéficiaient de subventions gouvernementales, et qu'il était donc nécessaire d'imposer des droits compensatoires. Ces batailles furent gagnées jusqu'à maintenant, mais l'incertitude demeure.

Lors d'une conférence de presse marquant le congrès annuel de son association, M. Smith a dit s'inquiéter de la possibilité que l'industrie canadienne du sciage ne devienne l'enjeu d'un éventuel compromis dans les négociations sur le libre-échange canado-américain.

Si les volumes de production sont élevés, les prix ne le sont pas car le marché nord-américain souffre de surcapacité. Heureusement, la baisse des dollars canadiens et américains par rapport aux autres devises a commencé à raviver les exportations outremer, épongeant ainsi une partie de l'offre excédentaire.

◆ Soquem

une partie des charges d'amortissement.

L'exploration et le développement de la mine souterraine se poursuivent par ailleurs à Niobec. Une teneur et un taux de récupération plus élevés que prévus y ont été trouvés, d'où une production à un coût par tonne usinée inférieur aux prévisions budgétaires.

Soquem avait au 31 décembre dernier des fonds investis de l'ordre de $ 257 millions. Dans le secteur exploration, 55 forages ont été implantés sur 13 propriétés. Les travaux exécutés portent principalement sur l'or ainsi que sur le zinc et l'argent. Les forages effectués en Gaspésie, à la recherche de cuivre, n'ont cependant pas donné les résultats escomptés.

Selon M. Jean Burton, vice-président aux communications et aux ressources humaines, il serait étonnant que l'entreprise atteigne son objectif de rentabilité au terme de l'exercice en cours, à moins d'une improbable flambée des prix de l'or. Il s'attend également à un exercice 1986-87 difficile, la production à la mine Doyon tendant maintenant à se faire sous terre.

Soquem, ses filiales et sociétés affiliées comptaient des effectifs permanents de 1,089 employés au 31 décembre 1985.

QUÉBEC-TÉLÉPHONE

AVIS DE DIVIDENDES

Les dividendes mentionnés ci-après ont été déclarés payables le 1er avril 1986 aux actionnaires inscrits le 21 février 1986.

Actions privilégiées, 5 %: Un dividende trimestriel de 25 cents par action.
Actions privilégiées, 4 ¾ %, série 1965: Un dividende trimestriel de 23 ¾ cents par action.
Actions privilégiées, 7 ¾ %, série 1973: Un dividende trimestriel de 38 ¾ cents par action.
Actions privilégiées, 7 %, série 1977: Un dividende trimestriel de 35 cents par action.
Actions privilégiées subordonnées convertibles, série B: Un dividende trimestriel de 42 cents par action.
Actions ordinaires: Un dividende trimestriel de 68 cents par action.

Par ordre du Conseil d'administration
Ghislain Bouchard
Secrétaire

Rimouski, Québec
Le 5 février 1986

Gulf

GULF CANADA LIMITÉE
AVIS DE DIVIDENDE

Un dividende de treize cents (13¢) l'action pour le premier trimestre prenant fin le 31 mars 1986 a été déclaré sur les actions ordinaires de la Compagnie. Ce dividende est payable en devises canadiennes, le 1er avril 1986, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 28 février 1986.

G. A. HOLLAND
Secrétaire

Calgary (Alberta)
le 7 février 1986

COMPAGNIE D'ASSURANCES BÉLAIR

AUX ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES BÉLAIR

Prenez avis, par les présentes, que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie d'Assurances Bélair sera tenue au 5455, rue St-André, Montréal, province de Québec, Canada, le mardi 4 mars 1986 à 16:00 heures, heure normale de l'est, aux fins de recevoir et d'étudier le rapport annuel le bilan et les états financiers de la compagnie pour l'exercice se terminant le 31 décembre 1985 ainsi que le rapport des vérificateurs de la compagnie; de procéder à l'élection des administrateurs et à la nomination des vérificateurs; de ratifier les règlements, résolutions et actes posés par les administrateurs et dirigeants de la compagnie depuis la dernière assemblée générale annuelle; et de discuter toute autre question qui pourra être soumise à l'assemblée ou à tout ajournement de celle-ci.

Montréal, le 11e jour de février 1986
Par ordre du Conseil d'administration
Le secrétaire, Jean Robin

NOMINATION À
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Georges Bernard

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. Georges Bernard au poste de vice-président, Services de détail, Est du Québec, dont les bureaux sont établis dans la ville de Québec. Au moment de sa nomination, M. Bernard était directeur de la succursale principale de Québec.

notre **REER**
AVEC NOTRE SERVICE
VRAIMENT PERSONNALISÉ

PLACEMENT GARANTI	ÉPARGNE GARANTIE
10 ½ %	8 %
3 ANS	PAR ANNÉE

INTÉRÊTS RÉINVESTIS ANNUELLEMENT AUX TAUX EN VIGUEUR.

FACILEMENT ENCAISSABLE
COMPOSÉS SEMI-ANNUELLEMENT.
INTÉRÊTS CALCULÉS SUR LE SOLDE QUOTIDIEN DE FERMETURE.

AUCUNS FRAIS. LES TAUX PEUVENT CHANGER.

Fixez un rendez-vous à votre convenance.
Nous examinerons vos besoins en prenant le café.

Montréal : 612, rue Saint-Jacques • (514) 392-1880
STATIONNEMENT INTÉRIEUR GRATUIT
Québec (418) 681-0277 • Sherbrooke (819) 564-1880 • Ottawa (613) 563-1880

Crédit Foncier
FIDUCIE CRÉDIT FONCIER
Institution inscrite : Régie de l'assurance dépôts du Québec
Membre : Société d'assurance-dépôts du Canada

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

La FAO publie le bilan 84 des pêches mondiales

PARIS (AP) — Chargée, au sein des Nations-Unies, des problèmes de l'agriculture, des pêches maritimes et de l'alimentation, la FAO vient de publier le bilan 1984 des pêches maritimes mondiales.

Le document révèle que les captures de l'année se sont élevées à 80 millions de tonnes, ce qui constitue un record. La progression sur l'année 1983 est légèrement supérieure à 5 %. Pays riches et pays en voie de développement ont accru leurs captures dans des proportions pratiquement identiques.

Le Japon reste en tête de liste, avec près de 12 millions de tonnes. les Japonais font croître d'année en année leurs captures et, parallèlement, leurs exportations de produits de la mer.

Les Soviétiques occupent la deuxième place avec 10.5 millions de tonnes. Leur progression — 7 % — est supérieure à la moyenne mondiale. Cependant, pour satisfaire les besoins d'un vaste marché intérieur, les dirigeants soviétiques misent depuis de longues années sur le développement (en nombre de navires et en capacité de captures des navires-usines et autres) de leurs flottes de pêche. Le nombre de chalutiers soviétiques est aujourd'hui considérable. On les rencontre sur tous les océans du globe et ils ne servent pas qu'à des missions de surveillance.

La Chine produit six millions de tonnes. Les Chinois fréquentent moins que leurs voisins japonais des lieux de pêche océaniques puisque l'élevage de produits de la mer (zones littorales et estuaires) entre pour 40 % dans leur production.

Après les États-Unis, 4.7 millions de tonnes, en progression très nette (14 %), arrivent le Chili (4.4 millions de tonnes), l'Inde, la Norvège et le Pérou.

Avec près de 800,000 tonnes, la France se situe au 23e rang. Si une part légère de cette production est exportée, la balance « produits de la mer » de son commerce extérieur ne révèle pas moins, à cause de massives importations, un trou de plusieurs milliards (six environ) de francs français.

Saumons, crevettes, crustacés nobles coûtent cher quand ils sont de production française, mais également quand il faut en faire venir de l'étranger.

Le bilan 1984 dressé par la FAO montre, par ailleurs, que sur les 80 millions de tonnes de captures de l'année, 56 seulement sont destinées à la consommation humaine. Ce qui signifie que pour chaque tonne de poissons pêchés, 300 kg sont destinés à la fabrication de farine pour l'alimentation animale.

Des pays comme le Chili et le Pérou sont de gros producteurs de nourriture animale. Le Danemark également.

Selon la FAO, tout compte fait, la production de farine augmente, même si, d'une année à l'autre, un courant océanique baptisé *El Nino* par les Sud-Américains peut fondamentalement modifier les chiffres de captures des Chiliens et Péruviens et, partant, ceux de la production de farine de poisson.

En tout état de cause, l'augmentation des captures ne peut que satisfaire les responsables de la FAO qui, depuis de longues années, en songeant à l'avenir de peuples frappés par la famine, plaident, encouragent et soutiennent la cause du poisson pour l'alimentation humaine avant tout, auprès des gouvernants de pays à façade maritime.

Westland boucle le dossier en s'alliant aux Américains Sikorsky et aux Italiens de Fiat

FRANÇOISE MICHEL
de l'Agence France-Presse

Le sort de Westland, qui n'est pourtant que la 386e société britannique en importance, a jeté le doute sur la compétence et l'avenir politique de Mme Margaret Thatcher.

LONDRES — Les actionnaires de Westland ont approuvé mercredi l'alliance de leur société avec les Américains Sikorsky alliés aux Italiens de Fiat, bouclant le dossier industriel d'une affaire riche en bouleversements politiques.

Quelque 200 actionnaires, visiblement pressés d'en finir après l'échec d'une précédente réunion le 17 janvier dernier, ont voté à une majorité de 67.8 % pour la proposition américano-italienne. Elle prévoit une prise de participation de 29.9 % dans le capital de Westland et une injection de capital de 80 millions de livres en faveur de l'unique constructeur britannique d'hélicoptères, dont les pertes ont frôlé les 100 millions en 1985.

L'arrivée de Sikorsky dans Westland permet à l'un des plus puissants constructeurs américains d'hélicoptères de mettre pour la première fois le pied sur le continent européen. Westland fabriquera sous licence à Yeovil, dans le sud-ouest de l'Angleterre, le *Black Hawk* de Sikorsky déjà vendu à plusieurs centaines d'exemplaires et qui concurrencera directement les hélicoptères européens.

Jusqu'au dernier moment, le consortium européen qui s'opposait à Sikorsky-Fiat pour prendre une participation dans Westland, a livré bataille. Il était constitué des Français de l'Aérospatiale, des Italiens Agusta, des Allemands de l'Ouest MBB et des Britanniques GEC et British Aerospace. Dès l'ouverture de l'assemblée extraordinaire des actionnaires mercredi en fin de matinée, il demandait sans succès l'ajournement de la réunion, provoquant la fureur de nombreux actionnaires.

Le rejet de la proposition des Européens à une forte majorité (68 % des votants) laissait enfin le champ libre au groupe américano-italien, après deux mois de rebondissements politiques et de coups fourrés.

Le sort de Westland, qui n'est pourtant que la 386e société britannique, a en effet provoqué la démission de deux importants ministres du gouvernement conservateur et jeté le doute sur la compétence et l'avenir politique de Mme Margaret Thatcher, même dans les rangs du parti au pouvoir.

Touchée une première fois par la démission de son ministre de la Défense, M. Michael Heseltine, le 9 janvier dernier, qui l'accusait d'avoir favorisé les Américains dans l'affaire, le premier ministre britannique devait accepter la démission 15 jours plus tard de l'un de ses plus fidèles alliés, le ministre du Commerce et de l'Industrie, M. Leon Brittan.

M. Brittan a dû quitter son poste après avoir admis qu'il avait autorisé la publication d'extraits d'une lettre confidentielle discréditant M. Heseltine au cours de l'un des nombreux rebondissements de l'affaire.

Pendant toute la durée de la bataille, Mme Thatcher a refusé de prendre fait et cause officiellement pour l'un ou l'autre des plans de sauvetage proposés, estimant que le sort de la société britannique appartenait uniquement à ses actionnaires et à son état-major.

M. Heseltine affirmait de son côté que le gouvernement ne pouvait pas se désintéresser d'une société dont le premier client est le ministère britannique de la Défense.

Le dénouement de l'affaire, souligne-t-on dans les milieux spécialisés à Londres, permet aux 7,000 employés de Westland de pouvoir compter immédiatement sur une charge régulière de travail, promise par Sikorsky, alors qu'ils étaient menacés de mise à pied. Mais le rejet de l'offre européenne risque de remettre sérieusement en cause les accords de collaboration passés au cours des dernières années par les Britanniques avec plusieurs sociétés membres du consortium, pour la fabrication en commun de plusieurs modèles d'hélicoptères.

Les prix du pétrole reculent pour le 3e jour consécutif à New York

NEW YORK (AFP) — Les prix du pétrole ont fortement chuté mercredi sur le marché new-yorkais à terme, pour le troisième jour consécutif, pour se situer à nouveau en dessous des $ US 16 par baril.

Sur le New York Mercantile Exchange, le cours du baril de pétrole brut de *West Texas Intermediate* — qualité de référence aux États-Unis — pour livraison en mars s'est inscrit peu avant 15 h (heure locale) à $ US 15.78, en baisse de $ US 0.77 par rapport à la veille. Au début de la semaine dernière, il avait chuté jusqu'à $ US 15.44, son niveau le plus faible depuis sept ans.

Toutes les autres positions ont été également en baisse, les contrats pour livraison en avril cédant $ US 0.67 cents à $ US 15.85, ceux de mai, $ US 0.59 à $ US 15.93 et ceux de juin, $ US 0.59 à $ US 15.95.

De juillet à décembre, les baisses se sont étagées de $ US 0.54 à $ US 0.35, les contrats s'échangeant de $ US 16.05 à $ US 16.45.

Cette baisse intervient alors que des compagnies pétrolières américaines, Union Oil Co. of California (Unocal) et Conoco, filiale de Du Pont Co., ont décidé une nouvelle réduction de $ US 1 à $ US 1.50 du prix affiché qu'elles paient pour acheter du pétrole brut aux États-Unis. Mardi, quatre autres compagnies pétrolières avaient décidé des réductions de $ US 0.50 à $ US 2.

Les prix postés aux États-Unis s'étagent ainsi actuellement de $ US 19.50 à $ US 23, selon les qualités et les compagnies pétrolières.

La diminution des prix du pétrole commande à Atlantic Richfield de réduire ses investissements de 30 % en 1986

LOS ANGELES (AFP) — Atlantic Richfield Co. (Arco), une des toutes premières compagnies pétrolières américaines, a annoncé mercredi une réduction de 30 % du montant prévu de ses investissements en 1986 (de $ US 3 à $ US 2 milliards) en raison de la chute des prix du pétrole.

Cette prévision pourrait toutefois être revue si les cours du brut se réorientaient à la hausse, a observé la direction du groupe.

Arco avait déjà réduit son enveloppe destinée aux investissements pour 1986 par rapport à 1985, avant la chute brutale des prix du pétrole. Initialement, la direction prévoyait dépenser $ US 600,000 de moins en 1986 qu'en 1985 — $ US 3 milliards contre $ US 3.6 milliards.

La dernière révision en baisse du budget d'investissement d'Arco pour 1986 touche particulièrement l'exploration et la production pétrolière et gazière qui ne totalise plus que 1.35 milliard contre 2.95 milliards en 1985.

Géographiquement, cette enveloppe se répartit de la façon sivante : $ US 500 millions pour 48 des 50 États américains (soit une réduction de 71 % des dépenses par rapport à $ US 1.7 milliard de 1985) et $ US 500 millions en Alaska contre $ US 880 millions l'année précédente.

En revanche, les investissements de recherche et d'exploration à l'étranger ont été portés de $ US 315 millions à $ US 350 millions en 1986.

Étant donné les incertitudes qui règnent sur le marché du pétrole, ces mesures permettront au groupe de préserver sa souplesse financière, a notamment déclaré le président d'Arco, M. Lodwrick Cook.

Selon Salomon Brothers, un prix du baril de pétrole à $ US 20 entraînerait une baisse de 25 % de l'enveloppe des investissements d'exploration et de recherche consacrés par l'ensemble des compagnies pétrolières américaines aux États-Unis en 1986.

Pour aider le Mexique, les USA achèteront plus de pétrole

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis pourraient accélérer leurs achats de pétrole au Mexique pour aider ce pays voisin à surmonter la crise financière que menace de provoquer la chute des prix internationaux du brut.

Le plan d'urgence étudié par le Trésor américain et le département d'État pour financer les besoins immédiats de Mexico, comprendrait, en plus de crédits commerciaux, des engagements d'importation de pétrole de la part des États-Unis, a indiqué mercredi le *New York Times* qui cite des responsables gouvernementaux.

AVIS DE NOMINATION

Jean-Guy Daoust, c.a.

Arthur Andersen Inc., syndic, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean-Guy Daoust, c.a., à titre de vice-président. M. Daoust devient responsable des activités de la société pour la région de Montréal.

Avant de se joindre à Arthur Andersen Inc., M. Daoust était président d'une firme de syndics où il oeuvrait depuis 1979. M. Daoust détient un baccalauréat en administration des affaires de l'École des Hautes Études Commerciales, et est syndic et comptable agréé. Il est également membre du conseil d'administration du Conseil canadien d'insolvabilité ainsi que du Conseil québécois d'insolvabilité dont il était le président en 1985.

Arthur Andersen Inc. fait partie du groupe Arthur Andersen & Cie, une firme d'envergure internationale qui offre des services en comptabilité, en vérification et en fiscalité, de même que des services de syndic et de conseils en gestion de l'information, par l'entremise de ses 7 bureaux au Canada et de 208 autres répartis dans 48 pays.

ARTHUR ANDERSEN &CIE

LES SOUPES CAMPBELL LTÉE

Nan-Bowles de Gaspé Beaubien

David R. McCamus

Nan-Bowles de Gaspé Beaubien et David R. McCamus ont été élus administrateurs de la société Les Soupes Campbell Ltée lors de l'assemblée annuelle du 27 novembre 1985.

Mme de Gaspé Beaubien est vice-présidente, Ressources humaines, et directrice de Télémédia Inc. et est titulaire d'un doctorat en psychologie éducative de l'université McGill. Mme de Gaspé Beaubien fait également partie du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Montréal, du Programme du Prix humanitaire Terry Fox et de l'Association canadienne des entreprises familiales.

M. McCamus est président du conseil d'administration, président et chef de la direction de Xerox Canada Inc. Il est également président sortant de Centraide du Toronto métropolitain et membre du conseil d'administration du YMCA du Toronto métropolitain également.

Campbell Canada est une société canadienne ouverte. Outre ses populaires soupes à étiquette rouge et blanche, la Société fabrique et met en marché divers produits alimentaires sous des marques bien connues telles Swanson, Pepperidge Farm, Prego, V-8, Allen's, Bisto et Gattuso.

R E É R A L L I A N C E

LE REÉR QUI FAIT BATTRE LES AUTRES EN RETRAITE!

Le REÉR Alliance vous rapporte plus d'argent plus rapidement.

SANS FRAIS D'ENTRÉE
SANS FRAIS DE GESTION
SANS FRAIS DE SORTIE

Intérêt quotidien	L'intérêt sur vos contributions est calculé chaque jour sur la base de votre solde quotidien. Le meilleur moyen de tirer le meilleur parti des taux d'intérêt du marché!
Gestion automatique	Vos contributions et vos revenus d'intérêts sont automatiquement investis dans des placements à haut rendement chaque fois qu'ils atteignent 500 $. Notre REÉR s'occupe de vos intérêts!
Versements mensuels automatiques	Nous pouvons prélever automatiquement votre contribution mensuelle de votre compte bancaire. Saviez-vous que pour un même montant annuel, le mode de contribution mensuelle peut vous permettre d'augmenter plus rapidement la valeur de votre REÉR?
Demandez votre calculateur Alliance	Calculez vous-même combien vous pourriez accumuler de plus jusqu'à votre retraite grâce au REÉR Alliance avec ce pratique outil de planification.

Appelez, sans frais,
du lundi au vendredi de 9h00 à 20h00,
et le samedi de 9h00 à 14h00.

1 800 361 4664

Alliance mutuelle-vie

VOTRE ARGENT AU TRAVAIL... JUSQU'À VOTRE RETRAITE.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TORONTO

Activité accrue

TORONTO (PC) — Les cours ont rebondi et l'activité s'est accrue hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé s'est élevé de 12.42 pointu et marquait 2781.12 au terme de la séance.

Les échanges ont porté sur 20.05 millions d'actions, contre 17.07 millions le jour précédent.

Parmi les industrielles, Domtar a gagné 2 à $28 1-8; FCA International 1 à $27 3-4; Canadian Marconi U.S. 1 à $15 1-8; Royal Trustco A 1 à $25 3-4 et Trilon A 3-8 à $24 3-4. International Business Machines a perdu 2 1-4 à $216 1-4; Leons Furniture 1 à $23; Falconbridge Ltd 1-8 à $21 1-2; Alcan 3-4 à $44 et Placer Instalment 1-4 à $10 7-8.

Dans le secteur des mines, Roman Corp. a monté de 1-2 à $11 1-4; International Corona de 3-8 à $14 3-8 et Erickson Gold de 30 cents à $3.65. Denison A a cédé 3-8 à $10 1-2 et Glamis Gold 1-4 à $8 5-8.

Dans les pétroles, Metalore Resources gagne 3-8 à $6 1-2; Ranger Oil 10 cents à $4.25 et Dome Canada 1-4 à $6 3-8. Pancanadian Petroleum abandonne 1-4 à $26 et Numac Oil and Gas 1-8 à $10 7-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

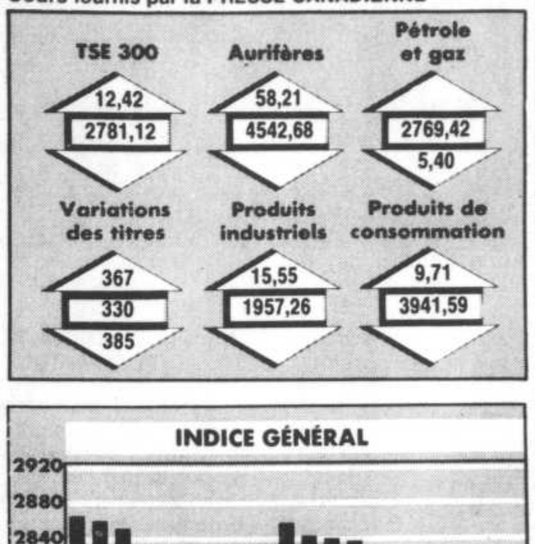

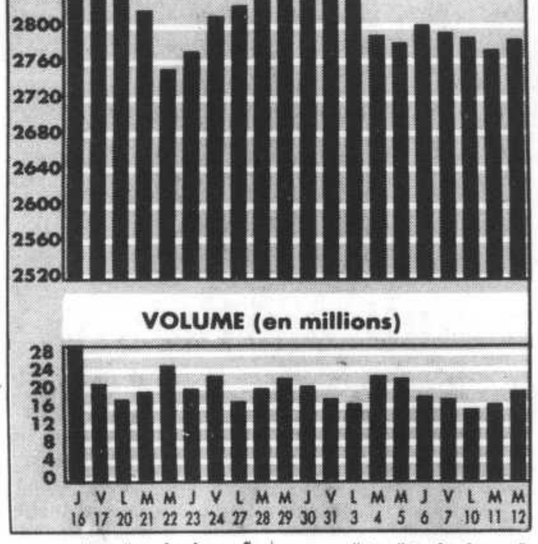

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A.G.F.M	6900	$25¼	25¼	25¼	
AHA Auto o	6800	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
AMCA Int	34008	$17⅛	17	17	— ¼
AMCA p	600	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅛
AMCA 2 p	3200	$27¾	27½	27½	
AMCA 3 p	5300	$25⅜	25¼	25⅜	+ ⅜
Abatera o	2500	50	48	48	— 2
Aberford	3100	$6⅜	6¼	6⅜	
Aberford w	6700	40	35	40	+ 5
Abermin o	9500	125	120	124	+ 4
Abti Prce	1201	$21¼	20¾	21¼	+ ¾
Aces ATM o	1327	240	235	235	—15
Agassiz	5200	315	300	305	—10
Agnico E	5615	$23	22⅞	23	
Agra Ind A	8600	$15¼	14½	14½	+ ⅛
Agra B f	66850	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
Aiguebel o	4800	380	375	380	
Alt Energy	25858	$12⅛	12⅛	12⅛	— ¼
Alt Enr A	1100	$27½	27⅜	27⅜	
Al Enr 1125	400	$33¼	33	33	— ¾
Al Enr 775	4475	$23⅜	23¼	23⅜	— ⅜
Alta Nat	21200	$15⅛	15	15	
Alcan	587759	$44½	43¾	44	— ¾
Alcn w	162050	$9½	8⅞	9¼	— ¼
Algo Cent	301	$20	20	20	— ½
Algoma St	2050	$20	19⅞	20	+ ⅛
AStel p	2700	$24⅞	24⅞	24⅞	
Algma St B	3600	$24	23¾	23¾	— ¼
Alum A	700	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Alum 1st p	3500	$26⅜	26¼	26⅜	+ ⅛
Alum B	see below				
Alum c p	10800	$25¼	25	25⅛	— ⅛
Alum d pr	see below				
A Barick o	9877	$10	9¾	9⅞	
A Brk w	157000	64	62	64	+ 6
Am Eagle o	4200	120	120	120	— 5
Andrs WA f	210	$14½	14½	14½	+ ⅛
Ang dGld o	1000	135	135	135	—15
Anthes	25500	80	78	80	
Arbor A	1125	$11¾	11½	11¾	+ ½
Arbor B f	1625	$11¾	11	11¾	+ ½
Args 260 p	400	$30	29¾	30	+ 1
Argyll A f	6500	152	150	150	— 5
Asamera	13910	$10¼	9⅞	10	— ⅛
Asamera 8	14400	$24¾	24¼	24½	— ½
Asbestos	478	375	375	375	
Asoc Porc o	2800	185	180	180	—10
Astral A f	1600	$13¼	13	13¼	+ ¼
Astral B f	1415	$13¼	12¾	13¼	+ ¼
Atco I f	19938	$10⅛	9¾	9¾	— ⅜
Atco II	2800	$9⅞	9⅝	9⅝	— ⅛
Atco w	29050	205	185	185	—20
Atl C Cop	5000	135	130	135	+ 10
Atl Shop p	1600	$27½	26⅞	27½	+ ¼
Atlas Yk o	9376	25½	24	25½	+ 1
Atlas Yk w	45788	4½	4½	4½	
Aur Res o	35800	305	295	305	+ 5
Autrex B	600	200	200	200	+ 10
Avinda o	1000	28	28	28	
BC Rail p	3600	$26⅞	26½	26⅞	+ ⅛
BC Sugar A	7502	$19⅞	19½	19½	— ¼
BC Sugar w	1100	240	235	235	— 5
BGR A	200	$7¾	7¾	7¾	
BGR w	1400	27	27	27	— 3
BMB Comp	8157	200	200	200	— 5
BP Canada	2657	$28	27¾	28	+ ⅛
BRISA o f	800	$12	12	12	+ ⅜
Bachelor	1800	275	275	275	+ 10
Bkrtlc	z200	69	69	69	
Banister C	100	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Bk Alberta	500	$8⅜	8⅜	8⅜	
Bank BC	16571	$5⅛	5	5	
Bk BC 222	300	$25	24⅝	25	+ ⅜
Bank Mtl	42007	$29¾	29¼	29½	
Bk Mtl 285	3615	$35¼	35	35¼	+ ⅛
Bk Mtl 250	3900	$26⅞	26⅝	26⅞	
Bk Mtl 3p	900	$26¼	26¼	26¼	
Bk Mtl w	56700	450	435	440	+ 5
Bk NS	159586	$12¾	12½	12¾	
Bk N S 1p	100	$26	26	26	— ⅛
Bankeno o	700	255	255	255	
Barons Oil	660	400	400	400	
Baringtn o	4800	160	150	160	
Baton	900	$21	20½	20½	— ¾
Bay Mills	2555	$21½	21	21½	+ ½
Beau CA o	11900	50	50	50	
BCE	234229	$37⅞	36⅞	37¼	+ ¾
BCE 1.80 p	1750	$26	25½	26	+ ½
BCE 2.70 p	20586	$39⅜	38⅝	39	+ ⅜
Belmoral o	94900	360	335	340	+ 10
Belm w	10500	160	149	150	+ 10
Bentall 1 p	350	$26⅞	26⅞	26⅞	
Biltrite Ngt	4800	$9⅞	9½	9⅝	+ ⅛
Biltrite w	10000	205	140	140	—25
Biotech	1500	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Blkdom o	95700	$6	5¾	6	+ ¼
Blackwod	2100	$6½	6½	6½	+ ⅛
Bluesky	34850	225	215	216	—14
Bombdr B f	1200	$17⅜	17	17⅜	+ ⅜
Bonanza R	11929	310	300	305	
Bonza R w	z525	5	5	5	
Bonar	900	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Bonar w	1550	$8¾	8½	8¾	+ ¼
Bow Valy	26239	$10⅞	10⅝	10¾	
Bow Valy 4	1007	$11	10⅞	11	+ ¼
Bow Vly 205	5000	$21	20¼	21	— ⅛
Bow Vly 200	see below				
Bow Valy w	z440	83	83	83	
Bow Vly R	5607	270	260	260	—10
Bow VR p	2400	$14¼	14	14	— ½
Bralorne	4650	240	240	240	
Bralor 8.75	2000	$15⅞	15⅝	15⅝	— ⅜
Bralorn w	10000	15	15	15	+ 3
Bramalea	5000	$17	16¾	16¾	— ¼
Brscade p	2667	$39⅞	39¾	39¾	
Brascan A	31165	$41¼	40⅞	41	
Brscn 8½	500	$25½	25½	25½	
Brscn 1981	1100	$25¾	25¾	25¾	
Brkwater o	35350	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Bright A	201	$18¼	18¼	18¼	— ¼
Brinco 1 o	1000	46	46	46	— 1
BCFP	48612	$12¾	12⅜	12¾	+ ¼
BCFP p	230	$38	38	38	+ ¾
BC Res	80405	185	182	182	— 3
BC Res p	1150	$27⅜	27⅜	27⅜	
BC Phone	16310	$25¼	24⅞	25¼	+ ¼
BCPh 4¾ p	100	$56	56	56	— 2
BCPh 5¾ p	100	$68	68	68	+ 1
BCPh 6 pr	100	$71	71	71	— 3
BCP 7.04 p	675	$22½	22½	22½	+ ¼
BCP 11.24 p	500	$29⅞	29⅞	29⅞	+ ¼
BrTel adr 9	see below				
Broulan	600	117	117	117	— 3
Bruncor	2545	$17¼	17¼	17¼	— ⅛
Brunswk	2450	$13⅜	13½	13⅜	+ ¼
Budd Can	877	$34	33½	33½	

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CAE	94764	$18½	17⅞	18½	+ ⅝
CB Pak	1580	$25	24⅝	24⅝	+ ¼
CB Pak w	10100	$10¾	10½	10⅝	+ ¼
CCL B f	12300	$17½	17¼	17¼	— ⅜
CDC Life	2100	$25⅞	25⅝	25⅝	— ⅜
CFCF f	3825	$17⅞	17¾	17¾	— ⅛
CSA A f	1100	$6½	6½	6½	— ⅛
Cableshar	1500	$8⅛	7¾	7¾	— ¼
Cabre	1700	305	300	305	
Cad Frv	1555	$14⅝	14⅜	14⅝	— ⅛
Cad Frv A	7750	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Cad Frv 2	33900	$10⅝	10½	10½	
Cad Frv w	100	$8¾	8¾	8¾	
Cambridg	500	$21	21	21	— ¼
Camb 1	6075	$27⅞	27¾	27¾	
Cmbridg w	2300	$5⅛	490	490	—22
Camco Inc	1000	$17¼	17¼	17¼	
Camndx o	2000	87	87	87	
Camp RL	23288	$27⅝	27⅛	27⅝	— ⅛
Camp Res	3120	280	270	270	—10
Camp R w	z28	26	26	26	
Camp Soup	4200	$24⅜	24¼	24⅜	+ ⅛
Campeau f	3700	$22½	22	22⅛	— ⅛
Cmp B	31000	$24⅜	24⅛	24⅛	— ⅛
CCem ex p	32231	$12⅞	12¾	12⅞	
CCem 2 p	1000	$15½	15½	15½	— ½
CDC f	10730	$10¾	10⅝	10¾	+ ⅜
CDC I R	see below				
CDC pr B	920	$110¾	110	110¾	+ ½
CDC 1980	10430	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
CDC 1983	7940	$26½	26⅛	26⅛	— ¾
Can Malt	1000	$20	20	20	— ½
C Nor West	18156	$16	15⅝	16	+ ¼
CNor Wst B	2313	$25¼	25¼	25¼	
CNor Wst w	1352	250	240	250	+ 10
C Packrs	900	$34⅜	34¼	34¼	— ⅛
CS Pete f	11200	330	315	315	—15
Can Trust	200	$41⅜	41⅜	41⅜	— ⅜
C Trsco C	7050	$21½	21¼	21¼	— ⅛
C Trsco G	8900	$23½	23¼	23¼	— ¼
C Tung	425	$8⅛	8	8	— ⅛
CCMan X f	100	$24½	24½	24½	+ ½
C Man Y	900	$25½	25½	25½	
CForms A f	2000	450	450	450	
C Formst B	2200	450	445	450	
CGE	200	$75	74½	75	— 2
CG Invest	143	$47	47	47	— ½
C Im B	231407	$20⅛	19½	20	— ¼
CIBC 250 p	1350	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
CIBC 35625	9560	$28	28	28	
CIBC w	37460	$8¼	7½	7¾	— ¾
CIBC w A	25850	$8¾	7¾	8⅛	— ⅜
Cdn Jorex	400	220	220	220	
C Manoir	5200	$12½	12⅜	12½	+ ½
C Marconi	11150	$21½	21	21½	+ ¾
C Marconi	see below				
CNat R	5000	17½	17½	17½	—2½
C Nth Star	520	260	260	260	—10
C Ocdental	27977	$19⅜	19	19⅛	+ ⅛
CP Ltd	459302	$16¾	16⅜	16⅝	+ ⅛
CPL Cdn p	600	100	100	100	
Cdn Roxy	12963	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
Cancom	1500	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
C Spooner	833	46½	46½	46½	— ½
Cdn Tire	325	$16½	16	16½	+ ½
CTr A f	281157	$13¾	12⅞	13⅛	+ ¾
CUtil A f	73518	$18¼	18	18⅛	— ⅛
C Util B	248	$18¼	18¼	18¼	
C Util 5 pr	z50	$60¾	60¾	60¾	
CUtil 2nd F	500	$27¼	27¼	27¼	
CUtil 2nd G	6500	$28	27¾	28	+ ¼
CUtil 2nd H	1720	$23	23	23	
CUtil 2nd I	20100	$26¾	26⅝	26⅝	
CUtil 2nd K	1300	$26¼	26	26¼	
CUtil A w	5024	340	330	340	+ 5
CU B w	165263	345	335	335	
C Wrld	6813	235	215	230	+ 19
CWorld A p	2400	$17⅜	17¼	17¼	— ⅛
CWorld 1 p	4150	$8¾	8⅝	8⅝	— ⅛
Cnamax o	3100	495	490	495	+ 10
Canrchon	z13	290	290	290	
Cantor	11400	$11⅝	11⅜	11½	
Cantor pr	1350	$19⅞	19¾	19¾	
Canhorn o	5006	131	127	127	— 4
Canron A	200	$16¾	16¾	16¾	
Canterra	8050	$7⅜	7¼	7¼	— ¼
Cara	z25	$19⅜	19⅜	19⅜	
Cara A f	1500	$18⅞	18¾	18¾	— ¼
Carena	700	$30	30	30	
Carl OK	5195	$12	11¾	11¾	
Carma A	25000	23	22½	23	
Carolian o	6500	95	90	95	+ 4
Carolian w	8000	25	23	25	+ 2
Carolin o	13150	258	245	245	— 5
Cascades	1050	$15⅛	14¾	15	
Cassiar	2118	76	76	76	+ 1
Casiar I w	32659	15	5	14	+ 5
Cassidy L	300	$7	6½	7	
Casidy A p	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Celanese	9129	$13	12⅞	13	
Celanes 1 p	100	$11½	11½	11½	+ ¼
Celan 175 p	600	$20	19¾	20	
CFund A f	4300	$6⅜	6¼	6⅜	
Centrl Tr	3852	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Cntrl Tr p	400	$26¼	26¼	26¼	— ⅛
Chalngr A f	500	$7	7	7	— ½
Chnclr	7675	41½	40	41½	—3½
Charan	1978	$13¼	13	13	— ¼
Chateau A f	100	$20¾	20¾	20¾	+ ¼
Chvco A	7000	355	355	355	—20
Chieftan	12000	$9¾	9¾	9¾	
Chieftan B	500	$46	46	46	
Chrysler	3019	$75½	74¾	75⅛	+ ½
Chrysler	see below				
CHUM	200	$46½	45	46½	+2½
CHUM B f	150	$45	45	45	
Cimaron o	6600	455	430	450	+ 10
Cineplex	29900	$14⅜	14¼	14½	
Cineplex p	1180	$14½	14½	14½	— ⅛
Circo Crft	1000	$9⅜	9⅜	9⅜	
Coho A	38725	203	195	203	— 7
Coin Lake	o12500	145	140	144	— 1
Colonial o	4100	130	120	120	—10
Cmplx	6483	210	205	205	
Cominco	11355	$11½	11¼	11⅜	+ ⅛
Cominco D	450	$26¾	26¾	26¾	
Cmrcl OG	9330	150	140	145	
Compu H o	2700	230	215	215	
Cmplg	2800	$8¼	8⅛	8⅛	— ⅛
Cmp Inv o	6034	266	264	264	
Coniagas o	300	470	470	470	— 5
CAscot	5455	20	20	20	
Con Bath A	11087	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
C Bath 575	175	$55½	55½	55½	+ ½
Con Bath 6	600	$18¼	18¼	18¼	
CBth C	700	$25⅛	25⅛	25⅛	
C Bath 525	see below				
Cons Pipe	200	$15	15	15	— 1
Con Prof o	2400	105	103	105	— 3
C Rambler	400	$6½	6½	6½	
C Thomsn o	2000	85	85	85	
Consoltex	2000	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
C Distb A	660	$6¼	6⅛	6¼	+ ⅛
CDistb B f	17820	$6⅛	6	6⅛	+ ⅛
Cons Gas	6980	$25	24⅝	25	+ ⅜
C Gas 13½	1400	$31	30⅞	31	+ ⅜
C Gas 9¼	500	$27⅜	27¼	27¼	+ ¼
Con Glass	8050	$20⅝	20¼	20¼	— ¼
GTL Bank	9400	$9	8½	8½	— ¼
Contrns A f	500	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Conwst B f	7680	$6¾	6⅝	6⅝	— ⅛
Conwst 12	450	$25⅜	25⅜	25⅜	
Cooper C	215	475	475	475	
Cooper A f	215	450	450	450	
Co enerco A	2147	415	415	415	
Corby	317	$18	18	18	— ⅜
Cor Mark f	7400	$6	5¾	6	
Core Mrk w	5800	158	150	151	— 2
Corp Food	1635	$19	18⅞	19	
C Falcon C	18800	$16⅞	16⅜	16⅝	— ½
Coseka R	7700	185	175	185	+ 10
Coseka 7 p	500	$5½	5½	5½	— ⅛
Costain Ltd	4000	$11	11	11	+ ¼
Costain A p	900	$25⅜	25⅜	25⅜	— ⅛
Costain w	3300	370	360	360	—10
Courvan o	1030	33	33	33	— 2
Crestbrk	7600	$9⅜	9¼	9¼	
Cr Life Ap	2900	$26⅝	26⅝	26⅝	
Crownx	5355	$25⅝	25½	25½	+ ⅛
Crownx A f	9136	$24½	24⅜	24½	+ ⅛
Crownx 1 p	9300	$34¼	34	34⅛	— ⅛
Crownx 2 p	3665	$26½	26⅜	26⅜	— ⅛
Crnx w	6000	$8⅛	8⅛	8⅛	
Cuvier o	5000	22	22	22	
Czar Res	17200	158	152	158	— 1
Dor Val o	21300	315	305	305	—10
Dalmys	z10	$10⅛	10⅛	10⅛	
Daon Dev	11272	470	465	470	+ 5
Daon 8⅝ p	4400	$6⅞	6⅝	6⅞	+ ⅜
Daon 9½ p	4800	$7	6⅞	7	+ ⅛
Datatech o	z100	46	46	46	
Datel o	z100	85	85	85	
Davidson o	3300	410	405	405	
Deiour o	3400	27	26	26	— 1
D Eldona o	7500	65	65	65	
Denison A	p29592	$10¾	10½	10½	— ⅜
Denison B	f90438	$10⅝	10⅛	10¼	
Denison p	2535	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
Denison B	p14300	$24⅝	24⅜	24½	— ⅛
Denison w	17400	160	151	154	— 6
Derlan	20925	$14⅝	14⅜	14⅝	+ ⅜
Develcon	10000	400	390	390	
Dexleigh o	41680	420	395	410	+ 10
Dexligh w	21260	240	216	235	+ 19
Dicknsn A f	3540	$8	7¾	7¾	— ¼
Dicknsn B	1200	$8	7¾	7¾	
Dicon Sys	11700	$9⅞	9½	9¾	
Discovry f	1123	175	170	170	—11
Dofasco	28898	$26¼	25¾	25¾	— ⅜
Dfs 260	8025	$35¾	35⅜	35½	+ ¼
Doman A	8759	380	360	360	—15
Doman B f	9321	340	340	340	
Dome Cda	46648	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ¼
Dome Mine	46624	$14¼	14	14¼	
Dome M gw	1700	225	210	210	—20
Dome M sw	10000	470	460	465	— 5
D Pete	407935	240	230	240	+ 5
DPete A p	11624	$13¾	13	13	— ¾
DPete B p	100	$13½	13½	13½	— ½
D Pete w	49100	23	22	22	
Domego o	2000	33	33	33	+ 3
D Expl fo	10588	28	27	27	— 1
D Textie	922	$16	15⅞	15⅞	— ⅛
Domtar	42058	$28⅜	26⅛	28⅛	+ 2
Domtar pr	600	$14¾	14½	14¾	+ ⅜
Domtar 225	10700	$27¾	27¼	27¼	— ¼
Donohue	1200	$22¾	22¾	22¾	+ ⅛
Dover Ind	900	$24¾	24⅜	24⅜	+ ⅛
Drm P	114000	12	11½	11½	— ½
Dunde	z166	30	30	30	
Dunoil A o	2500	95	95	95	— 5
Dunraine o	6000	43	43	43	
Du Pont A	2502	$30¼	29¼	30¼	+ ¾
Durham f	17822	140	135	135	— 5
Durham w	23800	40	40	40	
Dylex A	41687	$16⅜	16⅛	16¼	+ ⅛
Dynamar	4000	50	50	50	
Dynmr 105	3000	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
E-L Fin	400	$41¼	41⅛	41⅛	— ⅜
Eaglet o	3700	58	55	55	
Est Bakrie	100	$33	33	33	+ ½
Eaton T A	250	$10¼	10	10	— ¼
Echo Bay	29739	$20⅜	20¼	20⅜	
Echo 1987 w	400	$6⅝	6⅝	6⅝	
Echo 1988 w	3300	$6¾	6¾	6¾	+ ⅛
Echo 1989 w	2200	$7½	7⅜	7½	+ ½
Elcthom X	7960	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Elcthm Y f	7540	$10⅛	10	10	— ⅛
Emco	100	$23	23	23	— ⅛
Empire A f	200	$14	14	14	+ ¼
Energex	7000	88	88	88	— 2
Energy R o	13100	195	190	190	
Epitek	2500	35	35	35	
Equity Svr	2900	$6	5⅞	6	
Equity p	4560	$18⅜	18¼	18⅜	+ ¼
Erickson	1500	365	350	365	+ 30
Euro o	6300	154	130	130	—35
Evergren o	1250	22	22	22	
FCA Intl	58230	$27¾	26¾	27¾	+ 1
Flbrdg	377213	$21⅝	20⅞	21½	— ⅛
Flcnbrdg w	25000	$46	42½	45½	— 2
Fardy Res	z54	280	280	280	
Fathm Ocn	7400	$7½	7	7¼	+ ¼
Fed Ind A	14160	$14¼	13⅞	14¼	+ ¼
Fed Ind II	1900	$38¾	38½	38¾	+ ⅜
Fin Truco	13200	$8⅛	7⅞	8	— ⅛
F Trsco 1p	700	$9⅜	9⅜	9⅜	
Finning A	700	$16	16	16	— ¼
Finning B f	16100	$15½	15½	15½	
FClgry A o	5700	70	68	68	— 2
F City Fin	2200	$10¾	10¾	10¾	+ ¼
F Cty Tr C	2000	$8	8	8	
F Cty Tr D	2000	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
F Marth A	f11900	$8⅜	7½	8⅛	+ ⅜
F Marthn	B13800	$8	7½	8	+ ⅜
F Mar	1000	220	220	220	— 5
F Mrcn A	4200	$7½	7⅜	7½	+ ¼
F Mrcn w	3400	145	135	145	
Flanagan o	11000	153	148	148	— 7
Fleet Aero f	2700	$18½	18¼	18½	+ ¼
FAr A f	383	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Fleet Aro w	9850	$8⅝	8¼	8⅝	+ ¼
Ford Cnda	320	$188	185	188	+ ¾
F Knox o	24000	32	30	32	+ 2
FSesn HI f	19275	$15	14¾	14¾	— ⅛
Franco o	31300	113	100	113	+ 3
Futurtek o	67000	47	44	45	+ 1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GTC TrCon	900	$14	13¼	14	+ ⅞
Galctic o	4150	$10¼	10¼	10¼	
Galctic L	9500	$7½	7⅜	7½	— ⅛
Galtaco	1700	$13¾	13½	13½	
Galveston	2000	320	305	305	—25
Gandalf	514	$9¼	9	9¼	+ ⅛
Garbell p	1000	$5½	5½	5½	
Gaz Metr	63800	$10⅜	10⅛	10⅜	+ ⅛
Gaz 15 p	100	$28	28	28	
Geac Comp	6900	$6	5¾	5¾	+ ¼
Gendis A	28100	$34⅞	34⅜	34¾	— ⅛
G Lease o	100	$9⅜	9⅜	9⅜	
GMC	1827	$109⅛	108⅜	109⅛	+ ¾
Gnst f	171864	$38¾	38⅛	38⅜	
Gnstar 2.35	24465	$38⅜	38	38½	+ ⅛
Gstr D	10325	$33	32½	32¾	+ ⅛
Genstr E p	6200	$26	25⅝	25¾	+ ⅛
Gnstr Fin p	900	$26	25¾	25¾	— ⅛
Giant Bay o	5900	254	250	250	—10
Giant Yk	160	$21	21	21	— ½
Gibraltar	2750	$9½	9⅛	9⅛	— ⅜
Glamis	3350	$8⅞	8⅝	8⅝	— ¼
Glamis	1550	279	265	275	+ 5
Glenavre	2250	$7⅞	7¼	7⅜	
Goldale A f	13000	300	290	300	+ 10
Goldale r	70002	7½	6	7½	+ 1
Goldcorp f	23268	$7⅜	7⅜	7⅜	
Goldcrp w	33755	18	16	18	+ 2
Gld Kn	28050	$9⅜	9	9	— ¼
G Rang	2000	55	55	55	— 2
Gldn Rul o	10450	218	215	216	
G Sceptr o	18875	$8⅜	8⅜	8⅜	
Gldn Ter o	8000	40	39	39	+ 1
Goldnbel o	6200	395	385	395	— 5
Goldast o	4000	96	90	95	— 4
Goliath G o	37450	$9¼	9⅛	9¼	
Grafton A f	13401	$13	12¾	13	+ ⅛
Grandma	5775	60	60	60	— 1
Granduc	1100	76	76	76	— 4
Granges o	17614	$7½	7⅜	7½	— ¼
GL Forest	37000	$20⅜	20¼	20⅜	— ⅛
GL Nickl o	1300	44	44	44	+ 8
GW 770	19500	$26¼	25¾	25¾	— ½
GW Steel A	100	195	195	195	— 5
Greyhnd	255	$24⅞	24⅞	24⅞	
Growth I	2400	$12	11¾	11⅞	
Growth p	1430	$26½	26¼	26¼	— ¼
Growth w	1400	270	260	265	
Guar Tr p	1000	$18¾	18¾	18¾	+ ⅛
Guard Cap	6633	$21	21	21	
GMS f	059116	$8¼	8	8	
Gard MS w	20650	32	31½	31½	+ ½
Gard PA f	8650	$12	11⅞	11⅞	— ⅛
Gardn P w	39450	205	198	202	+ 5
Gulf Can	14492	$15½	15⅜	15⅜	— ⅜
Gulf C p	651012	475	465	465	— 5
Gulfstrm o	70550	74	72	72	— 3
HCI A f	2000	43	41	41	+ 1
Hale Res o	2000	45	45	45	— 5
Haley	60540	$18	17⅞	18	+ ⅛
H Group A	700	$6¾	6½	6½	
Hmrsn C p	7500	$26⅜	26⅜	26⅜	
H Can B	200	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
Hardee	89825	188	168	180	+ 15
Hrding A f	4550	350	345	345	
Hard Crp C	3000	340	340	340	— 5
Harris A f	39150	$12	11½	11½	— ⅜
Harris B	200	$11¾	11¾	11¾	— ¼
Hawker	5162	$22¼	22¼	22¼	
Hawker pr	z10	$64¾	64¾	64¾	
Hayes D	1100	$12½	12½	12½	— ¼
Hees Intl	9225	$26⅞	26¼	26⅞	+ ⅛
Hees D p	100	$25½	25½	25½	
Hees Intl w	4900	$7⅝	7⅜	7⅝	+ ¼
Helix	1300	$5	480	480	—20
Heritage	100	$21	21	21	
Heritag A f	600	$20	20	20	
Highwod o	16900	$5	475	485	—10
Hollingr I	675	$23	22⅞	22⅞	
Howdn DH	200	$20	20	20	— 1
HBay Mn s	5088	$7⅝	7½	7½	+ ⅛
H Bay Co	1299	$25¼	25¼	25¼	— ¼
HBC A p	437	$18⅞	18⅞	18⅞	
HBC B p	4425	$37	36⅞	36¾	
Husky Oil	82284	$8¾	8⅜	8⅜	
Hydra Ex o	z100	33	33	33	

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ITL Ind	22250	$5	490	5	+ 5
ITT Can 1p	10100	$26¾	26½	26¾	+ ⅛
IU Intl	100	$19⅜	19⅜	19⅜	
Icor o	8000	115	105	105	—10
Imasco	57112	$25¾	25½	25½	+ ⅛
Imp Life p	100	$26½	26½	26½	
Imp Oil A	57220	$42⅞	42⅜	42⅜	+ ⅛
Inca o	6700	260	245	260	+ 15
Inco	118099	$19¾	19¼	19¾	+ ¼
Inco 7.85	500	$20½	20½	20½	+ ¼
Inco 10	2400	$27¾	27½	27½	— ¼
Indal	5000	$20½	20⅛	20½	+ ⅛
Inland Gas	5750	$10⅜	10	10	— ¼
Inland G p	200	$12½	12½	12½	+ ¼
Innopac	15200	$17	16¾	17	
Inter-City	6188	$15½	15¼	15¼	— ⅛
Inter C C p	6300	$31⅜	30¾	30¾	— ⅝
I Atlantis o	1500	100	100	100	+ 3
IBM	645	$216¼	216¼	216¼	—2¼
IBM	see below				
I Corona o	9000	$14⅝	14	14⅜	+ ⅜
I Corona w	4600	$7⅝	7⅜	7⅜	+ ⅜
I Polaris o	18000	35	35	35	+ 2
Intl Thom	51075	$8⅛	8	8	— ⅛
I Verifac o	67410	390	385	390	+ 10
Intpr Pipe	14012	$38¼	38	38	— ⅛
Inverness	4600	445	445	445	— 5
Inverns 875	400	$14	14	14	— ⅛
Ipsco	1670	$12⅜	12	12⅛	+ ⅛
Irwin Toy	1610	$5¾	5⅝	5⅝	— ⅛
Ivaco A f	28800	$22	21¾	21¾	+ ¼
Ivaco B	5000	$22	22	22	+ ¼
Ivaco D p	1200	$26	26	26	
Ivaco E p	400	$26	26	26	+ ½
Ivaco 2nd 1	5440	$30	29¾	30	
Ivaco 2nd 2	4550	$30½	30	30	— ½
Ivaco 2nd 3	200	$32⅞	32¾	32¾	
Ivaco 2nd 4	6300	$34	33¾	33¾	— ⅛
Ivaco w	3180	$7½	7½	7½	
JDS A p	600	$26½	26	26½	
JQ Res o	2000	35	35	35	— 2
Jamie o	16757	80	78	80	+ 1
Jannock	10156	$23½	23¼	23⅜	+ ⅛
Jannock 8	1900	$14⅝	14⅛	14⅛	+ ⅛
Janock wf 2	2500	$16½	16½	16½	+ ⅛
Johnson M	500	300	300	300	+ 20
Jonpol	15000	129	123	123	— 6
Joutel o f	11300	38	37	38	+ 1

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kam Kotia	3625	160	150	160	— 5
Keg Rest	10800	290	290	290	
Keg A f	689	225	225	225	
Kerr Add	2696	$17½	17½	17½	
Kiena Gld	3200	$24¼	24¼	24¼	
L A Varah	5500	270	270	270	
LAV w	9500	30	30	30	— 2
LFP Hld o	2900	$7¼	7	7⅛	
Labatt	24986	$33½	33	33	— ⅜
Lac Mnrls	21530	$36¾	36	36¾	+ ⅛
Lacana	10230	$10⅛	10	10	— ⅛
Laidlaw A	25035	$15⅞	14⅝	15⅜	+ ⅞
Ldw B f	112650	$15¼	14⅝	15⅛	+ ⅝
Laidlaw B	300	$10	9½	10	+ ½
Laidlaw F	16700	$28	27¼	28	+ ½
LOnt Cem	6500	$21⅛	21½	21½	
Lambda o	500	250	250	250	—10
Lmbda A p	2000	265	250	265	+ 5
Lanpar	1900	325	320	325	+ 5
Larder o	2000	35	35	35	— 1
Lariat OG	5500	70	67	67	— 3
Laur Gr B	1600	$10	9⅞	10	+ ⅛
Laur Gr w	8750	265	260	260	+ 4
Lava Cap o	3000	93	92	93	— 1
Leigh Inst	29330	455	445	450	—10
Lenora o	9000	95	92	92	
Leons Frn	1500	$23	23	23	— 1
Levy A pr	z25	$6⅛	6⅛	6⅛	
Liberian	200	360	360	360	+ 10
Linamar	14300	$9⅜	9⅜	9⅜	— ⅛
Linear T	1550	$12	11⅞	12	+ ⅛
Loblaw Co	1320	$23⅜	23⅜	23½	
Lob Co pr	375	$29¾	29¾	29¾	— ¼
Lob 370 p	250	$46	46	46	
Lch A f	606400	5	4½	4½	— ½
Lochiel B	z200	16	16	16	
Lonvest	35675	$20	19⅞	20	
Lonvest A	1800	$24⅞	24¾	24¾	— ⅛
Lonvest w	86375	355	330	340	
Lumonics	84165	$14¾	13	14¾	+ ⅛
Lynx Can o	1000	28	28	28	+ 1
Lytton M o	5000	38	37	38	— 1

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
M-Corp	500	$19	18½	19	+ ¾
MDS B f	15200	$14⅜	14	14⅜	+ ⅛
MICC	32750	435	420	435	
MICC A	640	$23	23	23	— ¼
MICC 8⅝	1200	$19	19	19	— ½
Vid-one	5700	330	325	330	
MPG B p	500	$25	25	25	
MPG A w	500	130	130	130	— 5
MSR Exp	1700	280	255	255	—35
Mcknz	30150	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ¼
Mclan H X	9103	$16⅛	16	16	— ¼
Mcln HY f	7476	$15	14⅝	14⅞	— ⅛
Macmilan	79305	$26⅝	26⅛	26¼	— ⅜
Mcmiln 200	1750	$25¾	25⅜	25¾	+ ¼
Mcmiln 208	100	$24½	24½	24½	+ ¼
Mcmiln 221	500	$25⅛	25⅛	25⅛	
Mcmiln 8 p	2300	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Mcmiln 10 p	6400	$23½	23¼	23¼	
Modelin o	1700	135	135	135	— 5
Magna A f	26785	$20¾	20⅜	20¾	+ ¼
Magnetcs	26300	490	485	490	+ 15
Maistc Con	3400	305	300	305	— 5
Manitoba p	1300	$27⅜	27⅛	27⅛	— ⅛
Manville	10900	250	240	250	
Manridg o	1000	22	22	22	— 1
Mfg Life A	3800	$25¼	25⅛	25⅛	
M Lf Gard	204	$89	89	89	— 4
Maplex A f	z15	$8⅜	8⅜	8⅜	
Maplex B	z15	$8⅜	8⅜	8⅜	
Maritime f	12195	$14	13¾	13⅞	— ¼
Martim A p	2700	$9	9	9	+ ¼
Mar T 860	200	$10⅜	10⅜	10⅜	
Markel F	100	$6⅜	6⅜	6⅜	
Mark Spnc	41050	$14⅛	13½	13¾	— ½
Mark Wrk	f32800	305	290	290	—10
Mar Dmc A	200	$11½	11½	11½	
Mascot G o	63286	450	440	450	
Mascot II w	8400	350	330	340	—10
Mass Fer	10963	287	284	287	+ 3
Mas F A	450	$17¾	17¾	17¾	
Mas F B	1800	$17⅞	17¾	17⅞	+ ⅛
Massey F	w13400	60	60	60	
McChip	z67	130	130	130	
Mc Intyre	300	$43¼	43¼	43¼	— ½
Mercantil	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
Mercntl 1	see below				
Mercntl 2	100	$25½	25½	25½	
Meridian	9100	340	335	340	
Merland E	17600	275	273	273	— 2
Merlnd A p	900	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Merlnd B p	1931	$20¼	20	20	
Metalore	1050	$6½	6½	6½	+ ⅜
Mdlnd Dty	700	$7⅝	7⅝	7⅝	— ⅛
Minrl Res	4500	250	250	250	
Mirtone	40700	145	145	145	
Mirtone A f	8200	145	145	145	
Mitel Corp	72230	$7⅛	6⅞	7⅛	+ ⅛
Mitel 200 p	2990	$19½	19¼	19¼	— ¼
Moffat	3300	$14¾	14½	14¾	
Moli o	13610	450	420	450	+ 35
Moli A w	16200	90	85	90	+ 5
Molson A f	15259	$21½	21¼	21¼	— ⅛
Moneco A f	2300	$7¾	7½	7¾	+ ¼
M City Bk	100	$19	19	19	
M Trusco	12300	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Moore	159700	$30	29⅜	30	+ ⅜
Morgan	57800	305	300	300	—10
Morgan 9½	1300	$30⅛	30	30	— 1
Morisn	15300	$6¼	6	6	— ½
Mothers	7000	$8¼	8⅛	8¼	
Muncpl Fin	1000	$11	11	11	+ ⅛
Mun Fin p	100	$10	10	10	+ ⅛
Mun Fin w	1100	250	250	250	+ 25
Murphy	15600	$18⅛	18	18	
Muscocho	19200	370	360	370	+ 10
Mus p	125	$14¼	14¼	14¼	
Musto o	14700	$5⅛	5	5	+ 5
NSR Res o	z100	21½	21½	21½	
Nabisco L	1025	$31¼	31	31	— ⅝
Nat Bk Can	74619	$23½	22⅞	23	— ⅜
Nat Bk 15	150	$27	27	27	+ ⅛
Nat Bsns	5725	$29½	29¼	29½	+ ¼
Nt Vg Trco	2641	$21½	21¼	21¼	+ ⅛
Nearctic o	18900	79	68	68	— 9
N Provid o	2000	18	18	18	+ 2
N QRagln o	1200	160	155	155	—15
Nfl CapA f	2200	$7¾	7½	7½	— ¼
Nfld Cap B	4100	$8¼	8	8¼	+ ¼
Nfld LP A	2070	$16¾	16½	16¾	+ ⅜
Nfld Te 885	100	$20	20	20	
Newscop	22800	320	310	310	—15
Newtel Ent	1270	$17	17	17	
Nkl Rim o	8500	36	35	35	
Noma A f	4420	$20	19½	20	+ ⅛
Noma B	200	$19¾	19¾	19¾	+ ¾
Nor Acme o	1000	79	79	79	— 1
Noran	176789	$15⅜	15⅜	15½	— ¼
Nor 9½	339	$98⅛	98	98⅛	+ ⅛
Nornda B p	7900	$24⅞	24¾	24⅞	— ⅛
Norbeau o	800	22	22	22	+ 2
Norcen	27283	$14¾	14⅛	14⅛	
Norcn ord f	31034	$13⅛	12⅞	12⅞	
Norcn 7¾	7700	$24⅝	24½	24½	
Norcn 8.12	38050	$25⅛	24⅞	25⅛	+ ¼
Norlex o	1000	10	10	10	+ 1
NC Oils	2500	$11	11	11	— ⅛
Northair o	3600	160	155	155	— 3
Nor Ct 270p	100	$31	31	31	— 1
Nor Ct 785p	1200	$23¾	23½	23½	— ⅛
Nor Tel	138426	$39	38¼	39	+ ⅞
NTel 21875	500	$26⅞	26⅞	26⅞	+ ⅛
Northgat	5450	435	415	425	—10
Nthgat w	6000	165	155	155	—10
Nthlnd O o	2000	9	9	9	
Nthmber o	4833	62	60	62	
Nthws Drg	800	$7	7	7	— ⅛
Nva A f	141475	$6⅞	6⅝	6⅝	— ⅛
Nova F p	300	$25½	25⅜	25½	+ ½
Nova G p	300	$25½	25½	25½	+ ½
Nova H p	150	$23¾	23¾	23¾	
Nova J p	z50	$26¾	26¾	26¾	
Nova K p	5100	$20½	19⅞	20	— ¼
Nova L p	1300	$28½	28⅜	28½	+ ⅛
Nova M p	11250	$27¼	27⅛	27⅛	— ⅛
Nova N p	8400	$27½	27⅜	27⅜	— ⅛
Nova O p	600	$25¾	25½	25½	— ¼
N Beauc o	18500	34	31	33	
Nowsco W	1300	$13⅛	12¾	12¾	— ½
Nu-West	15634	37	37	37	
NuWst sp	A23500	38½	37	37	—1½
NuWst sp	B 1200	31	31	31	
Nucorr o	z104	13	13	13	
Nuinsco o	2500	160	160	160	+ 4
Numac	43060	$11⅛	10¾	10⅞	— ⅛

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
OE Inc	1700	$10⅞	10¾	10¾	+ ⅛
OPI	1700	40	40	40	+ 3
Oakwood	5907	$6⅛	6⅛	6⅛	
Oakwd A f	6196	490	490	490	
Oakwd A p	607	$18⅝	18½	18⅝	+ ⅛
Okwd B p	1900	$26½	26⅛	26⅛	
Oakwd C p	3500	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Oakwd D p	z146	$10¼	9⅞	10¼	
Oakwood w	4516	$18⅝	18	18⅝	+ ⅝
Oakwd A w	6116	19	19	19	+ 1
Obrien o	5500	61	60	61	— 2
Ocdentl Pt	z1	$30⅜	30⅜	30⅜	
Ocelot A	300	440	400	400	—75
Ocelot B f	18870	425	400	420	—20
Omega	1000	$5¾	5¾	5¾	
Omnibus o	13000	270	260	270	+ 19
Onitap o	1000	20	20	20	
Onyx Pete	4300	400	390	390	—15
Opawica o	1000	76	76	76	— 1
Opimian o	500	400	400	400	
Orbit	8227	98	94	98	— 1
Orca o	17000	34	34	34	+ ½
Orofino o	1000	90	90	90	+ 5
Osbn Chap o	see below				
Oshawa A f	8700	$33½	33	33½	+ ½
Osisko o	24500	16	15	16	+ 2
PCL Indust	6622	$8½	8⅛	8½	+ ⅛
PCsar A o	2000	150	150	150	
Pac NthA f	2200	$18⅞	18½	18⅞	— ⅛
P Nthws A f	6400	225	210	215	—10
P Nthwst	w10000	65	65	65	+ 5
Pac TrOc o	19800	188	182	183	— 4
Pac W	33160	$13⅛	12¾	13⅛	+ ¼
PWstrn A p	3800	$26¼	26	26¼	
Page Pet	10010	16	16	16	— 1
Pgr A f	803365	$13½	13¼	13¼	
Pgrn w	41400	$6½	6⅜	6½	
Palliser o	2800	10	10	10	— 2
Pancana	3309	$5¼	5⅛	5¼	
PanCan P	20532	$26	26	26	— ¼
Parkland	900	$5¼	5¼	5¼	
Parkside	z100	56	56	56	
Parlake o	1000	40	40	40	+ 5
Pathfind o	1000	120	115	115	— 5
Pe Ben O	500	76	76	76	— 9
Peerless	3800	$8¾	8⅝	8¾	+ ⅛
Pegasus	6840	$9⅜	9⅛	9¼	— ⅛
Pembina	5200	$16	16	16	— ⅜
Penn Wst o	21200	105	100	100	
Pennant o	28777	29	26	26	— 1
Penningtn	600	$18½	18½	18½	+ ½
PJewl A f	52321	$13⅛	12½	13	+ ¼
P Jewl w	25150	$5½	5⅛	5½	+ ⅜
Petromet o	49900	205	200	205	+ 10
Petro Sun o	900	255	250	255	+ 15
Petro Sun p	700	285	275	285	+ 50
Petro Sun w	1500	83	80	83	+ 25
Ptrotech o	1400	70	70	70	— 5
Petrox o	10000	15	15	15	
Phonix Oil	2845	$9	8⅞	9	+ ⅛
Pine Point	1455	$16	15⅝	16	
Pipestone o	8200	140	135	140	+ 4
Place GO	5700	112	110	112	+ 2
Placer	279614	$24	23⅝	23⅞	— ¼
Placer I R	see below				
Placer w	6800	82	75	75	— 7
Placer 88	w20250	345	340	345	—10
Plexus o	17950	385	375	380	+ 10
Poco Pete	16906	$7¾	7⅝	7⅝	— ⅛
Pysr pr	100	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Potash Co p	800	$19⅛	19	19	— ¼
Potter A f	1400	120	117	120	+ 3
Potter w	z600	2½	2½	2½	
Powr f	169550	$24⅞	24½	24¾	+ ⅛
Powr Fin	5350	$32½	32¼	32½	+ ¼
Precamb	3900	450	440	440	—10
Princpl A f	4650	$23⅛	22⅞	23	+ ¼
Provigo	9250	$17¼	16¾	17¼	+ ⅜

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Qenstk	3200	225	221	221	— 4
Quenstn o	4000	130	126	130	+ 3
Ram Pet	31900	430	425	425	
Rnchm A f	920	$5	485	485	— 5
Rnchm B f	500	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Rnchmn p	500	$23	23	23	+ ⅛
Rang	114590	425	415	425	+ 10
Ranger p	see below				
Rayrock f	6030	$7¼	7	7	
Rea Gld o	2000	80	75	75	— 5
Redpath	6150	$18	17¾	18	+ ½
ReedSt 1 Sp	5045	$50½	49¼	49¼	—1½
Regional o	300	345	345	345	—10
Reigat 12 p	100	175	175	175	
Reitman	200	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
Reit A f	4100	$28⅜	28¼	28⅜	+ ⅛
Renisonc	23372	$8¾	8½	8½	— ⅛
Revlstk A f	1000	$7	7	7	— ⅛
Revn Prp A	z193	190	190	190	
Revnu B f	2387	138	138	138	— 2
Rio Algom	21094	$24	23¾	24	+ ⅛
Rio Alto o	1000	123	123	123	— 2
Rogers A	51420	$13½	13⅛	13½	+ ½
Rogers B f	23415	$17½	16⅞	17½	+ ⅝
Rogers p	4200	$29⅝	29	29⅝	+ ⅝
Rolland A f	700	$21¼	21⅛	21¼	+ ¾
Roman	2620	$11⅜	11	11¼	+ ½
Rothman	580	$33¾	33⅛	33¾	+ ⅝
Rothm A p	100	$82½	82½	82½	— ½
Rothm 2p	400	$15¼	15¼	15¼	
Roy Bk	195957	$29⅛	28⅞	29	
Ry Bk 1.88	500	$23¾	23¾	23¾	
Ry Bk 2.75	7850	$31⅜	31⅛	31⅜	+ ¼
Ry Bk 1.45	4350	$18	17¾	17¾	— ¼
Ry Bk w	25300	320	305	310	— 5
Ryl Gld o	2000	75	75	75	
RyTrco A	42496	$25¾	24¾	25¾	+ 1
RyTrco C p	2000	$29	28¾	29	+ ¼
RyTrco G p	300	$25⅜	25⅜	25⅜	
RyTrco D p	see below				
Ry Trco w	39421	$11½	10½	11½	+ ⅞
Rovex	18836	260	256	256	— 9
Rovex p	1245	480	480	480	+ 5
Rovex w	34127	108	105	107	+ 2

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SHL Systm	13835	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
St Andrw o	4000	455	455	455	+ 5
StL CemA f	4500	$29	28¾	29	+ ¼
Samuel M T	4900	$15¼	15⅛	15⅛	
SMT w	400	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Saskoil	2450	$6⅛	6	6	
Saskoil A p	5089	$9⅛	9	9	— ¼
Sasko B o	2000	21	21	21	— 2
Scarboro o	32700	25	20	25	
Scarboro w	15000	3	3	3	
Sceptre	7749	340	330	330	— 5
Sceptre pr	800	$14¼	14¼	14¼	
Scintilor o	7000	48	47	47	+ 1
Scot Paper	432	$22¾	22¼	22¾	+ ½
Scot York	28250	$6⅜	5⅞	6⅜	+ ¾
Scotts f	46600	$29⅝	29¼	29⅝	+ ¼
Scurry Rn	400	$17⅞	17½	17½	
Seabrit A o	52382	470	435	470	+ 30
Seagram	57700	$70	68⅞	69⅞	+ ⅞
Sears Can	26998	$12⅜	12⅛	12¼	
Seco 3.5625	100	$28¼	28¼	28¼	
Selkirk A f	600	$22¾	22½	22¾	
Selkirk w	200	$6½	6¼	6¼	— ½
Senlac o	25700	85	80	80	—10
ShawC B f	500	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Shaw Ind	20620	$10¼	10	10	— ¼
Shell Can	8645	$21¼	21	21¼	— ⅛
Shltr OG o	6000	48	45	48	
Sheltr OG p	400	$14	14	14	
Sheperd P	44600	$9¼	9¼	9¼	— ¼
Sherrgold	1800	$6¼	6¼	6¼	
Shrgl w	8250	215	200	200	—10
Sherritt	68862	$7¼	7⅛	7⅛	— ⅛
Sienna o	6000	56	55	55	
Sigma	300	$9½	9½	9½	
Silcorp A f	10600	$14¼	14	14	— ¼
Silver Lk o	10840	290	280	290	+ 10
Silversid o	1200	82	82	82	
Silverton	2500	150	141	141	— 9
Slater A	1125	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
Slater B f	2500	$13⅛	13	13	— ¼
Slat Stl 1p	100	$12	12	12	
Slater B pr	100	$14½	14½	14½	+ 2½
Sogepet o	500	60	60	60	— 2
Sonar o	14500	95	95	95	
Sonora o	12700	$5¾	5½	5⅝	— ⅛
Sorrel o	5000	45	40	40	—10
Southam	46920	$17⅞	17	17⅞	+ ⅞
Spar Aero f	8950	$25	24¾	25	+ ⅛
Sparton o	1000	39½	39½	39½	+ ½
Stan Wst o	700	450	450	450	
S Mdrn	259000	34	30	33	+ 1
Std M w	150000	3½	2	2	—1½
Std Trstco	5200	$21½	21¼	21¼	
S Trstco p	500	$23	22½	22½	
Starrex o	1050	260	260	260	
Steep R	2825	260	250	255	+ 5
Steinbg A f	21110	$39	38½	39	+ ⅜
Stinbg 195	200	$23½	23½	23½	
Stinbg 2875	see below				
Stelco A	52625	$24¾	24⅛	24½	+ ¼
Stelco C p	1810	$25½	24⅞	24⅞	— ⅝
Stelco D p	700	$26⅛	26⅛	26⅛	+ ⅛
Stelco E p	950	$29¼	29	29¼	+ ¼
Stelco w	22850	57	55	56	— 1
Strnd OG o	500	220	220	220	—20
Strhcona	14120	66	66	66	
Strathfld o	500	305	305	305	
Stroud o	4000	27	22	22	— 3
Stuart Oil	400	$29	29	29	+ ½
Sud Cont o	5700	420	405	420	+ 20
Sulivan	900	420	415	415	
Sulptro	18000	87	85	85	— 5
Sunburst o	5000	40	40	40	
Suncor pr	400	$24⅛	24⅛	24⅛	— ¼
Superior A	425	$7½	6¾	7½	
Sydney o	5000	30	30	30	
TIETel	100	$7¾	7¾	7¾	+ ⅛
Talcorp	1000	84	84	84	— 4
Talcorp 300	5900	242	235	240	
Tara	2300	$19	18⅞	18⅞	
Taro Ind	3500	160	160	160	
Teck Cor A	400	$18½	18⅜	18⅜	— ½
Teck B f	33275	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Teck F p	5400	$32½	32¼	32½	
Tecsyn f	8150	$5½	5	5⅛	— ⅜
Tecsyn p	100	$21	21	21	— ½
Tembec A	1000	380	380	380	+ 5
Terato o	3500	33	31	31	— 7
Terra Mn o	8614	275	267	267	— 8
Terra o	z400	90	90	90	
Tx Can	408406	$25⅜	25	25⅛	
Thd CGInv	238	$44	44	44	+ ½
Thom N A	22248	$26½	26	26	— ¼
Thom N pr	100	$44	44	44	
Tiber	1708	340	315	315	—50
Tintina o	500	40	40	40	
Tiverton o	22000	51	46	48	
Tor Cal o	800	110	110	110	
Toromont	22200	$9⅜	9¼	9¼	— ⅛
Tor Dm Bk	45216	$23¼	22⅞	23¼	+ ¼
TD Bk 1.835	300	$23⅛	23⅛	23⅛	
TD Bk 2.375	1100	$26⅝	26⅝	26⅝	— ¼
Tor Sun	3830	$26	26	26	
Torstar B f	7300	$38	37⅛	38	+ ¾
Torstar 170	1350	$39½	38¾	39	+ ½
Torstar w	2800	$18½	17	18¼	+ 1½
Total Pet	4100	$21⅜	20⅞	20⅞	— ½
Total PA p	700	$39	38⅞	38⅞	— ⅛
Total P w	750	195	180	180	—15
Trd A f	106018	$30⅜	30¼	30¼	— ⅛
Trader A p	330	$24	24	24	
Trader B p	100	$24	24	24	+ ⅜
Tr 10¼	900	$10	10	10	— ⅛
Trade 7½ p	z17	$42⅛	42⅛	42⅛	
TrCan R A	52844	171	165	165	— 5
TrC R p	200	$16⅛	16⅛	16⅛	— ⅛
Trans Dom	1300	135	132	132	— 5
Trns Mt	776	$11⅝	11⅝	11⅝	
TrAlt R pC	1000	$26¼	26¼	26¼	
TrAlt A	66042	$26¾	26½	26½	
TrAlta 12	600	$26⅝	26⅝	26⅝	— ¼
TrAlt 14.25	2150	$28½	28⅜	28⅜	
TrAlt 12½	1300	$29	29	29	
TrAlt 9	3900	$27⅝	27	27⅝	+ ⅜
TrAlt 8.40	200	$26⅝	26⅝	26⅝	+ ⅛
TrAlta 7.20	9000	$25¼	25⅛	25¼	+ ⅛
TrAlt w	9842	455	440	440	—10
TrC PL	186856	$18¼	17⅞	18	— ¼
TrP 2.80 p	200	$35½	35½	35½	— ½
TrP 1st F	1125	$55¾	55⅝	55⅝	— ⅛
TrP 1st H	800	$52¼	52	52¼	+ ⅛
Trpac Res o	2000	50	50	50	
Tresr Vly o	46000	130	128	128	
Tr Pwr	111000	64	50	64	+ 4
Tri-Star	3978	75	75	75	—13
Trillium	2050	$11½	11¼	11½	+ ⅜
Trilogy	20808	100	95	95	— 3
Trlon A	284025	$24¾	24¼	24¾	+ ⅜
Trilon Fin I	4500	$25	24⅞	25	
Trilon Fin II	1700	$24¾	24⅝	24¾	+ ⅛
Trlon w	109550	$8¼	7½	8¼	+ ¾
Trilon A w	15350	$7¾	7¼	7¾	+ ¼
Trimac	3760	300	290	290	—10
Trc 9.12	100	$22¾	22¾	22¾	
Trpl Crn E	2500	275	265	265	— 5
Trizec A f	800	$29⅛	29⅛	29⅛	
Trizec B	500	$29	29	29	
Trizec 3 p	426	$9⅞	9⅞	9⅞	— ⅛
Tkho A	25300	370	370	370	+ 10
Tudor o	23650	$8	7¾	8	+ ⅛
Turbo	39715	44½	43	43	— 1
Tut Ent o	5000	32	32	32	

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAP A f	350	$27⅛	27⅛	27⅛	+ ⅛
ULS Cap p	350	$26¾	26⅝	26¾	+ ⅛
Ulster P o	16950	148	141	141	— 5
Ultmar plc	5017	410	410	410	
Unican S	2200	$13¼	12½	13¼	+ ¾
Unicorp A	f52124	$7½	7	7½	+ ⅜
Unicorp B	z11	$7⅞	7⅞	7⅞	
Unicorp 10	100	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅜
Unc 117	600	$12½	12¼	12½	+ ¼
Unicorp w	6000	100	90	100	+ 5
UniRes A f	1574	116	113	113	— 7
UniRes b	3775	116	113	116	— 2
Un Carbld	z50	$14¼	14¼	14¼	
U Entprise	81910	$12½	12⅜	12½	+ ⅛
UGas 5½	18580	$33½	32½	32½	— ¾
U Gas 1438	275	$23¼	23¼	23¼	+ ⅛
U Canso	14000	59	55	55	
Un Corp	z25	$36⅜	36⅜	36⅜	
U Keno	1202	$8¾	8½	8½	
U Siscoe	15500	173	170	170	
US Steel 1p	950	$26¼	26⅛	26¼	+ ¼
Un Wburn	300	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
VS Serv	1230	$14¾	14⅜	14¾	
Value Inv	1550	$9⅞	9⅞	9⅞	
Value p	1700	$27⅛	27	27⅛	+ ½
Value w	6100	400	395	395	— 5
Vedron o	3000	72	71	72	
Verstl A f	16751	410	395	400	—10
Verstl Cl B	350	415	415	415	— 5
Verstl Cor p	300	$13	13	13	+ ⅛
Verstl 2625	4990	$25½	25⅛	25⅛	— ⅜
Verstl w	5500	100	90	90	—11
Vestgron	500	340	340	340	+ 5
Viceroy o	10000	125	122	122	— 3
Vulcan Ind	9000	340	330	335	

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
WIC B f	1000	$8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
Waddy o	1100	100	100	100	+ 4
Wajax A	1044	$16¾	16¾	16¾	+ ⅛
Walker R	70047	$27⅞	27½	27¾	— ¼
Walker 7½	27268	$25⅞	25⅝	25⅝	— ⅜
Walker 9½	1990	$27	26¾	26¾	— ¼
Wlkr 14.16	4500	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Walker w	9375	102	100	100	— 4
Wlkr 1988	w31086	300	290	290	—10
Walwyn	827	265	265	265	
Wardair	1100	$18⅞	18½	18⅞	+ ⅜
Warren o	56000	25½	21	21	—4½
Wrintn	12000	65	65	65	
Wasabi o	5500	52	50	50	
Weldwod	18112	$22½	22¼	22½	+ ½
Westar A p	1250	$24⅜	24	24¼	+ ⅛
Wstburne	2000	$17¼	17	17	
Wcoast T	41850	$15	14¾	15	
Wcost 8¼ p	2700	$26⅝	25¾	25¾	— ⅞
Wcoast 1 p	1600	$25	24¾	24¾	— ¼
Westfield	1000	130	130	130	
Westfort o	1000	8	8	8	+ 1
Wstar	1600	50	50	50	
Wstaro B p	1000	390	390	390	
Westmin	4700	$9¾	9½	9½	— ⅛
Westmin p	3200	$25	24⅜	24⅜	— ⅝
Westmnt f	5200	90	90	90	—16
Weston	480	$112	111	111	+ 1
Wstn 6pr	z15	$75¾	75¾	75¾	
Wharf	13100	245	235	235	—15
Whim Crk o	600	235	235	235	— 6
Whonok A f	3719	$5	480	5	+ 15
Wilanour o	z40	52	52	52	
Wilco o	2000	13	13	13	— 2
Wilshir E o	1000	50	50	50	+ 5
Woodwd A	1586	$7½	7¼	7½	
WEqite A f	4100	$9⅛	9⅛	9⅛	
WEqute I	w13900	58	52	55	— 3
WEqu II w	9600	167	160	165	— 5
Xerox	5200	$22⅜	22¼	22⅜	+ ⅛
Xerox w	8050	280	270	280	+ 5
YRI 9¾	2000	65	61	65	+ 13
Ykshire 185	100	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ½

Partially Paid Shares

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
BrTel adr 9	100	$36	36	36	+ ⅜
CDC I R	35500	490	465	490	+ 15
Plcr I R	283290	$11	10⅝	10⅝	— ¼

Partnership Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Lehndorff	17500	$7½	7½	7½	
Ry Lepag u	300	$15⅛	14¾	14¾	— ⅜

Trust Units

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
C Income u	7900	$10⅝	10½	10½	+ ⅛
C Perm un	1200	$10⅝	10⅝	10⅝	
FPT u	4200	$17¼	17¼	17¼	
Rnb Gold U	1000	42	42	42	

Traded in US Funds

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Alum B	1300	$26⅞	26½	26⅞	+ ⅜
Alum d pr	200	$25¼	25¼	25¼	
Bow Vly 200	800	$20½	20¼	20¼	— 1
C Marconi	500	$15⅛	15⅛	15⅛	+ ⅛
Chrysler	100	$53⅞	53⅞	53⅞	+ 6¼
C Bath 525	100	$54¾	54¾	54¾	+ ¼
IBM	1200	$157⅛	154⅝	154⅝	—2¼
Mercntl I	1000	$28⅝	28½	28⅝	+ ⅛
OCG	1000	225	225	225	—45
Ranger p	150	$25¾	25¾	25¾	
RyTrco D p	700	$28	28	28	— ½
Stinbg 2875	400	$28½	28½	28½	

NEW YORK

Évolution irrégulière

NEW YORK (AFP) — L'indice des valeurs industrielles a battu hier à Wall Street, dans un marché modérément actif, son précédent record de 1,626.37 enregistré le 10 février, après avoir évolué irrégulièrement avec d'amples fluctuations.

Cet indice s'est établi, à 1,629.93 en hausse de 7.11 points.

Quelque 136 millions d'actions ont été échangées. Le nombre des hausses a dépassé celui des baisses: 888 contre 678. 460 titres ont été inchangés.

La poursuite de la baisse des prix pétroliers a continué de susciter une diminution des taux d'intérêt sur le marché du crédit, ce qui a encouragé la demande en Bourse, ont indiqué les analystes. Comme la veille, les prises de bénéfice ont sporadiquement pesé sur le marché, ont-ils ajouté.

American Can a progressé de 2 5-8 à 77 1-8. American Petrofina a gagné 2 1-4 à 42 1-2. Union Carbide est monté de 2 1-4 à 84 3-4.

IBM a cédé 1 3-4 à 155. TRW Inc. a perdu 1 5-8 à 89. Dow Chemical est tombé de 7-8 à 44.

Parmi les valeurs canadiennes, Alcan a perdu 1-2 à $31 1-2; Massey Ferguson 1-8 à $2 et Hiram Walker Resources 1-4 à $19 5-8. Canadian Pacific Ltd a gagné 1-8 à $11 7-8; Dome Mines 1-8 à $10 1-4 et Northern Telecom 1-2 à $27 3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

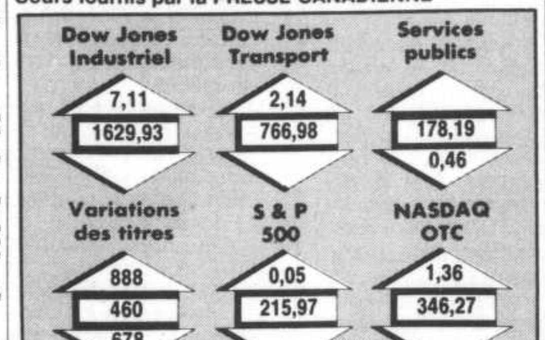

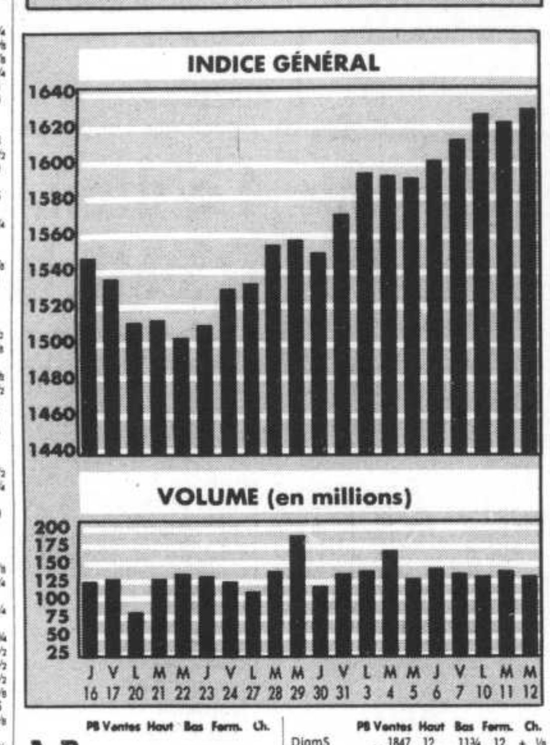

A B

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMR	9	5900	u52⅛	51	51⅞	+ ⅞
AMR 2.18	..	5	24½	24½	24½	
ASA	..	201	38½	37⅞	38¼	+ ¼
AbtLab	17	1872	68	67	67⅛	—1
Acme Cl	18	124	12½	12¼	12½	— ⅛
Alcan	..	4090	31⅞	31¼	31½	— ½
Alex Alx	..	821	35⅝	34¾	34⅞	— ⅜
Alleg Cp	23	37	90¼	90	90¼	— ¼
Alg Int	..	381	18¼	17¾	18¼	+ ½
Allg Pw	10	942	35⅞	35⅛	35½	— ¼
AllenG	16	384	u24	22⅞	23½	+ ⅝
AldSgn	..	5450	u49⅜	48½	49	+ ⅛
Allis C	..	611	4⅜	4⅛	4¼	+ ¼
Alcoa	..	3864	u45⅛	44¾	45⅛	+ ½
Amax	..	2003	12⅝	12⅜	12½	
AmHes	..	1747	23¾	23⅛	23⅜	— ¼
ABrand	10	792	u74¼	72½	73¾	+ 1¼
Am Can	15	2073	u77½	74⅞	77⅛	+ 2⅝
A Cyan	23	1152	62½	61¼	62⅜	+ ⅝
AEI Pw	10	1885	24⅞	24⅝	24¾	
AmExp	17	5185	59⅞	58½	59	+ ⅛
AGn Cp.12	11	2227	39¼	38¾	39	
AHome	15	2181	70½	70⅛	70¼	+ ⅛
Amrtch	10	582	109⅝	108⅜	108¾	— ¼
Am Mo	..	913	3	2¾	2⅞	
AmStd	71	1506	40	39⅜	39⅞	+ ⅛
AT&T	16	19119	21½	20⅞	21¼	+ ⅛
Ametek	18	244	28⅝	27⅝	28⅝	+ ⅝
Amoco	8	2269	56	55½	56	+ ⅛
AMP	40	2224	39⅞	39¼	39½	— ¼
MRCEPS		⅛⅜	⅝⅜	¼½⅜	24	
Apache	9	725	9½	d 9	9⅛	— ½
Armco	..	2229	10¾	10⅜	10⅝	+ ¼
ArmsRb	19	65	17	16¾	16¾	+ ⅛
Arm Win	11	622	u47⅛	46⅜	47⅛	+ ½
Asarco	..	370	20¼	20	20⅛	
Ashld O	8	3222	40¼	38½	40⅛	+ 1⅜
Atl Rich	..	2976	51⅝	51	51⅛	+ ⅛
AtlasCp	..	53	14⅛	14	14	
Avon	..	3877	29	28⅜	28⅞	+ ¼
BkrIntl	12	2356	14½	14	14½	+ ⅜
BaldwU	..	886	2	1¾	1¾	
BaxtTr	65	5342	15⅝	15¼	15½	— ⅛
BeatCo	12	1807	45⅝	45⅜	45⅝	
BelHow	11	82	34⅞	34⅝	34⅝	— ⅛
Bell At	10	661	109¾	109	109¾	+ ¼
BCE	..	317	27	26⅝	27	+ ⅜
BellSou	10	2922	48	47½	47⅝	— ⅜
Benfl Cp	13	302	52⅛	51	51¼	— ⅛
Beth St	..	3937	19¾	19¼	19⅝	+ ⅛
Black D	19	2290	23	22⅝	22¾	+ ⅛
Blk HR	9	137	40	39½	40	+ ⅛
Boeing	13	6244	50	49⅛	49⅞	+ ⅝
Bois Cas	14	558	48⅜	47¾	48⅜	+ ⅛
Borden	15	1409	u55	54¼	54¾	+ ½
Borg Wa	13	2607	27⅜	26⅞	26⅞	+ ⅛
Bowater	12	2671	u27½	26¾	27½	+ ⅜
BristM	17	3249	64⅝	63½	63¾	— ⅜
Brit Pt	7	115	30⅜	30⅜	30⅜	— ½
Brit T	12	159	26½	25½	26½	+ ⅝
Brwn Gp	19	606	35¾	35⅛	35⅜	+ ¾
BrwnF	21	2202	35½	34¾	35¼	— ⅛
Brnswk	12	1943	53¾	52¼	52⅜	—1⅜
Burl Ind	60	467	u35	34¼	34⅞	+ ⅜
Brl Nth	9	1666	72⅜	71⅜	72⅜	+ ⅛
Burndy	..	213	12¾	12⅝	12¾	
Burrgh	12	2658	69⅛	67	67¼	—1⅞

C D

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CBI Ind	..	285	19⅞	19¾	19⅞	
CBS	..	2797	120¾	118½	120⅛	+ 1⅝
CPC Int	18	882	53¾	52½	53⅛	+ ¾
CSX	..	2819	35¼	34½	35⅛	+ ⅜
Calihn	..	49	19	18⅝	18¾	— ⅛
CRLk	..	384	19¾	19½	19⅝	— ⅛
Camp Sp	15	440	48¼	47¾	48¼	+ ¼
CdPac	..	2198	12	11¾	11⅞	+ ⅛
Caring	..	4	8⅜	8⅜	8⅜	
Cart Wl	15	212	54⅞	53¾	54⅝	+ ⅞
CatrpT	25	3470	u49⅞	48⅞	49¾	+ ¾
Celanse	13	313	173½	171¼	172½	—2
CeMPw	260	385	15¾	15½	15⅝	
CessAir	28	10	29¾	29¾	29¾	
Chmpln	17	6948	u27¼	26¾	27	+ ½
Chase	6	3288	74⅛	73	74	+ 1
Chevrn	8	4870	35	34⅜	34¾	+ ¼
Chk Full	346	456	10½	10	10⅜	+ ½
ChrisCr	614	21	55¼	54½	55¼	+ ½
Chrysir	4	6343	54¼	53¼	53⅜	— ⅝
Citicrp	7	6170	49⅜	48⅛	49⅜	+ ⅞
CleveEl	7	2982	25⅝	25⅜	25½	+ ⅛
Clorox	14	1055	48¾	47	48	+ 1
Coastal	13	148	37⅝	37⅜	37⅝	
CocaCl	17	1173	85⅛	84¼	84⅜	— ¾
Coleco	..	683	17¼	16⅝	17⅛	+ ½
ColgPal	53	1997	33⅛	33	33⅛	+ ¼
ColGas	..	4302	39¼	38⅝	39⅛	+ ⅜
CmbEn	..	1092	32¼	30⅞	31⅞	+ ⅝
CmwE	7	2267	32¾	31¾	32	+ ¼
Cmsat	12	656	39¼	38¾	38⅞	+ ⅛
Compgr	9	60	22⅞	22⅜	22⅞	— ⅛
Comp S	20	296	33½	32⅝	32⅞	— ⅜
Con Ed 9		x14462	40⅜	39¾	39¾	— ⅛
CnsNG	10	125	47⅜	47	47	— ⅜
CntlCp	43	991	50½	50	50	
Contill	18	246	9¾	9½	9½	— ¼
Contill rt	..	396	3⅜	3½	3½	
ClDat	..	4036	22¾	21⅜	22½	+ 1⅜
Coopr	17	758	48½	47¼	47¼	—1
Crane	22	330	41¾	40¾	41¾	
Crn Ck	14	114	85⅞	84⅞	85¾	+ ¾
CrwZel	..	637	44½	44¼	44⅜	— ⅛
Curt Wr	..	25	u47⅛	47½	47½	+ ¼
Dart Kr	13	2816	42⅞	42⅜	42⅝	+ ⅛
Data G	..	1368	45⅛	43¾	45	+ ¾
Datpnt	..	327	5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
Deere	64	2478	29	27½	29	+ 1½
DeltaA	11	2059	45	44½	44¾	
DenMf	59	126	25⅞	25¼	25¼	— ⅛
DeSoto	12	21	36⅜	36	36⅜	— ¼
Dexter	16	201	27¾	27⅜	27⅜	+ ¼
Diam5	..	1847	12	11¾	12	+ ⅛
Digital	65	5588	159⅞	157¼	158½	+ ⅝
Disney	24	1903	u127⅞	125	126⅝	+ 1¾
Divrsln	6	16	5⅞	5¾	5⅞	
Dome	..	897	10¼	10	10¼	+ ⅛
Dow Ch	143	3883	u45⅛	44	44¼	— ⅝
Dravo	77	299	16¼	16⅛	16⅛	— ⅛
Dresr	..	1528	16¾	16⅜	16⅜	— ⅛
duPont	15	5178	67¾	66½	67⅛	
Duq Lt	8	3367	u18⅜	18	18¼	+ ⅛

E F

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
EGG	19	366	40	39¼	39⅞	— ¼
EastAir	..	3547	6⅛	5⅞	6	— ⅛
Eas Kod	16	21118	50	47⅞	49⅞	+ 1⅜
ElecAs	13	53	4⅜	4⅜	4⅜	+ ⅛
EmrsEl	15	743	u84⅜	83¼	84¼	+ ⅞
Emhart	12	471	u34⅞	34½	34⅝	— ⅛
Equfx	23	67	39½	39⅛	39½	— ¼
Ethyl	21	2927	37¾	37	37⅜	+ ⅜
ExCelo	12	312	47¾	47¼	47¾	+ ¼
Exxon	8	4949	50⅝	50⅛	50⅜	— ⅛
FMC Cp	9	1250	70½	69⅞	70	+ ¼
FPL Gp	9	1003	29½	29¼	29½	+ ⅜
Fairchd	..	490	8⅜	8¼	8½	+ ⅛
Feders	10	196	6¼	6⅛	6¼	
Firestn	18	5139	24¾	23¾	24¾	+ ⅞
Fluor	..	744	15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
FordM	5	7004	u68⅞	67⅞	68½	
Fruehf	7	583	26⅞	26⅝	26⅞	+ ⅛

G H

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
GAF	17	1931	58¾	56	58½	+ 2½
GCA	..	498	6⅛	5⅞	6	
GEO	..	131	3¼	3⅛	3¼	
GTE	..	2988	49⅞	48¾	49⅞	+ ¼
GnCorp	22	862	u76½	74¼	76½	+ 2⅛
Gn Dyn	8	819	73¾	73¼	73⅜	
Gen El	14	3846	73⅞	72	73	— ¾
Gnlnst	..	1852	21	20¼	20⅜	
GMot	6	8822	78½	77½	78¼	+ ⅜
GMtrE	..	1244	42¼	41¾	42	— ½
GPU	12	1183	18½	18¼	18¼	
GenRe	39	3039	116	114¼	116	+ 1½
GnSignl	30	624	51⅛	50¾	50⅞	— ⅛
Genst .20	..	837	27⅞	27⅜	27½	
Go Pac	19	5836	u28⅝	28¼	28⅝	+ ¾
Gillette	15	1679	77⅛	75⅞	77	+ 1⅛
Goodrch	..	829	38¾	38⅜	38⅜	
Goodyr	8	42257	33⅞	33½	33¾	+ ⅛
Gould	..	5651	30¼	29¼	30	+ ¾
Grace	18	2549	50½	49⅛	49⅝	— ¾
Gt AP	9	726	21⅞	21½	21⅝	+ ⅛
GtWFin	8	4406	u41½	40¼	41½	+ 1¾
Greyhd	13	668	32⅞	32½	32¾	— ⅛
Grum	10	1871	26⅛	25½	25¾	—1⅛
Glf Wst	14	2190	50⅝	50⅛	50¼	— ⅛
GulfRs	..	26	11	10⅞	10⅞	— ⅛
Gulton	15	857	33¼	32¾	32½	— ⅜
Halbtn	88	4927	24⅛	23⅝	23⅞	— ⅝
Hanna	28	x35	22¼	22	22	— ⅛
HeclaM	..	361	14¼	14	14	— ⅛
Heinz	15	862	31⅞	31⅛	31½	— ⅛
HelneC	10	74	24	24	24	— ⅛
Hercul	17	2785	u42¼	41⅝	41⅞	+ ½
Hershy	15	125	53⅛	52⅜	52⅜	— ⅛
HewlPk	23	4895	43¾	42⅝	43¼	— ¼
Hilton	16	251	63¼	62½	62½	— ½
Hitachi	..	307	40½	40⅛	40⅜	— ½
Holiday	12	490	61⅛	60⅞	61	
Hmstke	73	714	24½	23⅞	24	— ⅜
Honwell	13	3034	79¾	78¼	78⅝	+ ⅛
Housint	11	1413	43⅜	43	43	
Houind	7	983	29½	29⅛	29½	+ ¼

I J

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IC Ind	13	1500	u41	40	40⅜	+ ⅜
ICN	100	2129	u15⅛	14¼	15	+ ¾
ICN pf 2.70	..	74	u32¾	32⅛	32½	+ ⅛
INA In	..	64	u19	18⅝	19	+ ¼
INCO	..	2543	14¼	13⅞	14	
IngerR	16	734	61¾	61⅜	61½	— ⅛
Interco	11	137	72½	72	72¼	+ ¼
IBM	15	17325	157¼	153¾	154⅞	—1⅞
IntFlav	20	1259	38⅛	37½	37⅝	— ⅛
IntHarv	12	2432	9⅜	9⅛	9¼	— ⅛
IntMin	7	1478	32¾	31¾	32⅛	— ⅞
IntMult	13	147	39⅞	39	39¼	
Int Pap	25	2756	54⅛	52⅞	53¼	— ⅛
Int Gp	16	235	u47½	46½	47½	+ ½
IpcoCp	12	64	13¾	13⅜	13⅜	— ⅛
JohnJn	15	15570	51¼	49½	49⅞	— ¾
JoyMfg	27	211	22⅞	22¾	22⅞	

K L

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
KLM	13	373	23¾	23⅛	23⅜	+ ⅛
K Mart	12	3988	38⅞	38	38¼	— ¼
KaisAl	..	341	16¾	16½	16⅝	
Kauf Br	7	243	19¾	19½	19½	— ¼
Kellogg	..	1647	34⅜	33⅞	34¼	
KerrM	10	1276	26	25⅝	26	+ ¼
KimbCl	13	362	77⅝	76⅞	77⅝	+ ½
Kopers	..	2984	24⅞	24½	24⅞	+ ¼
LTV	..	1363	6½	6¼	6⅜	
LTV pfB2.29l	..	82	13	12⅝	12⅞	+ ⅛
LTV pfD.94l	..	318	9¾	9⅜	9⅜	
Lamur	17	332	11⅜	10⅝	11	— ⅜
LearSg	11	272	51⅛	50⅞	50⅞	— ⅛
LeaRnl	19	107	19¼	18⅞	19¼	+ ⅛
LeeEnt	19	87	45⅛	44¼	44¾	+ ⅜
Litton	11	714	80	78½	79⅛	— ⅛
Loews	12	994	u65⅞	64⅝	65⅞	+ 1⅜
Loral	18	485	37⅛	36⅜	37¼	+ ⅞
LLand	68	1854	26½	d25½	25¾	— ⅛
Lukens	..	44	12½	12¼	12½	+ ⅛

M N

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MCA	25	3366	50	49¼	49½	—1
MGM UA	..	863	25	24⅞	24⅞	
MB Lt	..	216	18⅞	18⅝	18⅞	+ ⅛
Macml	19	5424	38⅜	37⅞	38⅛	+ ⅜
Macy	17	3429	63⅞	63⅝	63¾	
viMony	..	1432	7¾	7⅝	7¾	+ ⅛
MorMid	7	836	u44¼	43¾	43⅞	— ⅛
MrshM	21	506	96	93½	94	—1⅜
MartM	8	1899	34¾	34	34⅝	
Masco	20	7863	45½	44¾	45⅛	— ⅜
MaseyF	..	294	2⅛	2	2	— ⅛
MasCp	..	20	u34¼	33¾	34	
Mattel	11	3795	11⅜	10⅞	11⅜	+ ⅜
Maxam	7	251	13¼	12⅞	13¼	+ ½
McDnld	16	1193	82⅝	81⅝	81⅞	+ ⅜
McDnD	9	832	78⅜	77½	78	— ⅜
McGrH	18	1051	u53¾	52¾	53⅜	+ ⅜
McInt	..	22	31¼	30¾	30¾	— ½
Mead	15	1155	46¼	45½	45⅝	+ ⅛
Mesrux	19	1521	u37	34⅞	36⅞	+ 1⅞
Melvill	15	555	55¾	54⅝	54⅝	— ½
Merck	19	1098	143⅞	142½	143⅜	+ ⅜
Merr Ly	17	5601	39	38¼	38⅜	— ¼
Mid Ros	18	123	19	18⅝	18⅝	— ⅛
MMM	17	3276	u95⅜	94⅞	95½	+ ½
Mitel	1	86	5	4⅞	4⅞	— ⅛
Mobil	11	11577	28	27½	27¾	+ ⅜
viMobl	..	45	⅝	9-16	9-16	
Mhwk D	..	119	2¼	2⅛	2¼	
Monsan	..	1863	50⅜	50⅛	50¼	
Morton	8	2569	33¾	33⅜	33⅜	— ⅛
Motorla	73	6528	45⅛	44¼	44½	— ½
NBI	15	76	11½	11⅜	11⅜	— ⅛
NCR	15	2710	u45⅞	45¼	45¾	+ ⅜
NL Ind	50	1149	15¼	14⅞	15	
NWA	27	375	48⅞	48¼	48⅜	+ ⅛
Nat Dist	16	510	36⅜	35⅞	36⅜	+ ⅛
NtGyp	9	577	46	45⅞	45⅞	
NII	..	832	25¼	24⅝	24⅞	+ ⅜
NMedE	10	5710	20⅞	20¼	20½	— ¼
Nt Sem	..	8355	14⅜	14	14⅛	— ¼
Newmt	..	830	48⅛	47½	48⅛	+ ⅞
NiaMP .08	7	2207	u22½	21⅞	21½	
NorTel	..	1165	27¾	27⅜	27¾	+ ½
Nthgate	..	114	3⅛	3	3	
NwStW	..	325	u16½	15¾	16½	+ ¾
NYNX	9	464	102⅜	101¼	101⅞	

O P

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Occ Pet	6	8600	26⅜	25½	26⅜	+ ¾
Ohio Ed	7	2427	17⅞	17⅝	17⅞	+ ⅛
Olin	..	1274	u39⅜	38	38⅞	+ ¾
OutbdM	20	445	29⅛	28⅞	29	+ ¼
Owen Cn	9	529	39⅜	38⅞	39	+ ⅛
OwenIll	11	1243	59⅜	59	59¼	— ¾
PacG	8	1736	20¾	20½	20¾	+ ¼
Pac Ltg	13	268	48⅝	48⅛	48⅝	— ⅛
PanAm	..	17804	8¾	8⅜	8½	— ½
PanhEC	12	2045	35⅞	35¼	35¼	— ⅜
Pennev	11	1012	59⅞	59	59¼	— ¼
Pennzol	27	3050	61¼	58⅜	59½	—1⅛
PeopEn	8	933	19¼	19	19¼	
PepsiCo	12	2742	70⅝	69¾	69¾	— ⅞
Pfizer	15	6252	51⅜	50	50⅜	— ⅝
PhelpD	41	413	25⅜	25	25⅛	— ⅛
PhibS	25	3763	50⅛	49½	49¾	+ ¼
Phila El	8	4145	u19⅞	19⅝	19⅝	+ ¼
PhilMr	9	4119	u98⅞	97¼	98¾	+ 1⅜
Phil Pet	7	21537	9¾	d 9¼	9½	— ⅛
PitnyB	13	328	49½	49⅛	49¼	+ ¼
Polarid	76	686	51⅞	51⅜	51¾	+ ⅛
Pondr	138	182	13¾	13⅜	13¾	
Portec	32	12	20	20	20	— ¼
PortGE	8	515	25	24¾	24⅞	+ ⅛
ProctG	16	1676	66⅝	65	65⅜	—1⅛
PSv EG	9	1674	u35¼	34¾	35⅛	+ ⅜
PugetP	9	810	19¼	19	19⅛	+ ⅛
PulteH	18	602	15¾	15⅜	15⅝	— ⅛

Q R

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
QuakO	15	209	60⅛	59½	59½	— ½
RCA	24	4547	62	61¾	61¾	— ¼
Rals Pur	12	631	53⅛	52½	52⅞	
RangrO	..	757	3⅛	3	3⅛	+ ⅛
Raythn	13	1513	58⅜	57⅞	58	+ ⅛
ReichC	..	14	32⅜	32¼	32⅜	+ ⅜
Revere	2	50	13⅞	13½	13¾	+ ¼
Rexnrd	11	1577	17⅜	16¾	17	
Reyn In	8	7974	34¾	33½	34⅝	+ ⅞
ReyMtl	..	1295	43¼	42½	42¾	— ½
RiteA	17	2468	27	26½	26⅝	— ⅜
viRobin	5	212	13⅜	13	13⅜	+ ½
Rockwl	9	3426	37⅜	36⅝	36¾	— ¼
RoylD	9	1757	62½	62	62¼	

S T

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
SCM	16	14	73⅝	73⅝	73⅝	
Safewy	9	1772	36⅜	35⅞	36	— ¼
SDieG	10	552	29⅞	29½	29⅞	
SJuanR	7	13	11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Sandr	19	197	36⅛	35⅝	36	+ ¼
SFeSoP	15	2454	39⅛	38⅝	38¾	— ¼
SaraLee	14	594	52¾	51⅞	52¼	+ ⅜
Schr Plo	17	1257	65	64¼	64⅞	+ ¼
Schlmb	27	7665	31½	31	31¼	+ ⅛
Scott P	13	555	u57¾	57	57¾	+ ¾
Seacnt	7	190	30⅞	30	30⅛	— ¼
Seagrm	16	1863	u50¼	49¼	50	+ ⅝
Sears	11	5175	40¾	40	40½	— ½
Shakle	15	500	18¾	18½	18½	— ⅛
Shell T	9	503	37¾	37⅜	37½	
Shrwin	16	192	u51⅛	50⅝	51	
Singer	9	1195	40⅛	39⅝	39⅞	— ½
Smithin	..	1352	5	3⅞	5	+ 1⅛
SmkB	12	1276	80	79¼	79½	+ ½
SnapOnT	16	387	u46¾	45¾	46⅜	+ ⅜
SoetBk	11	196	37	36½	36¾	— ¼
SCalEd	9	2897	28¼	27⅞	27⅞	— ¼
South Co	7	2318	22⅛	22	22⅛	+ ⅛
SoRy	..	12	27	26⅞	26⅞	— ⅛
Southind	11	1029	46¾	46⅛	46¼	— ⅜
SwBell	9	1090	85¼	84⅝	85¼	+ ½
Sperry	73	2273	51¼	50⅜	51	— ⅛
Squibb	20	619	82⅜	81⅞	82¼	+ ⅛
StdOOh	34	x5012	44	43¼	44	+ ⅜
Sterl Dg	17	x6660	41¼	40⅜	40⅞	+ ¼
StwWr	20	24	27⅞	27½	27½	— ⅛
SunCo	10	437	45¾	45⅛	45⅛	— ¼
SunMn	..	595	6⅛	5⅞	5⅞	— ⅛
Syntex	19	1377	u50⅛	49⅜	49⅜	
TRE Cp	48	163	27⅞	27¼	27¼	— ⅜
TRW	..	1122	92¾	88⅝	92½	+ 3½
Taft Brd	20	667	u89	85¼	89	+ 4
Tandy	17	3050	40⅛	39¼	39½	— ½
Tndycft	16	30	15⅞	15⅝	15⅞	+ ⅛
Tektrn	19	1325	64⅛	61½	63⅝	+ 1¾
Teldyn	7	149	336½	332	333¼	—1¾
Telex	14	279	63¼	63	63⅛	+ ⅛
Templn	14	1075	u50¼	49	50	+ 1
Tenneco	50	1607	38	37⅝	37¾	
Texaco	5	22230	28⅜	27¼	28	+ ¾
Textron	10	459	58⅛	57¼	57⅜	
TigerIn	..	812	8⅛	7⅞	7⅞	
Time I	19	1485	59⅞	59⅛	59⅛	— ⅞
Timken	54	280	41⅞	41⅜	41⅞	— ⅛
Tonka .10	7	740	31	30½	31	+ ⅝
Transm	17	4662	36⅜	35½	36¼	+ ⅞
Tran Inc	..	23	22¾	22½	22¾	+ ⅛
TC Pipe	5	69	13⅛	d12⅞	13	
Transcn	11	213	10¾	10⅝	10⅝	
Transwld	7	4936	38¾	38⅜	38½	— ¼
TriCon	..	401	28⅝	28¼	28⅜	— ⅛
Trico	11	234	6¼	5⅞	6	— ⅛
TrifEng	15	102	20⅝	20⅜	20⅜	— ¼

U V

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
UAL	..	7135	u60⅜	58⅜	59¾	+ 1⅛
UNC Re	..	275	10	9⅞	10	
USG	8	1139	56⅝	54½	56½	
UniNV	12	118	141¾	140¾	141¾	+ ⅛
Un Carb	..	6043	u85¼	82¼	84¾	+ 2¼
UnPac	12	1771	49¾	49¼	49⅜	
UnBrnd e	12	145	23¼	22⅜	23	+ ⅜
UtdMM	..	205	19½	19⅛	19⅛	— ½
US Steel	13	7674	22⅞	22½	22½	
Un Tech	24	1838	52⅛	51½	51⅝	— ⅜
UnoCal b	9	4890	21⅜	d20⅞	21	— ⅜
Upjohn	23	1182	141	138¼	139⅜	+ ⅞
Valero	97	514	9⅛	8¾	8¾	— ¼
Varco	..	55	3⅛	3	3⅛	
Vornad	28	118	78⅞	75¼	77	—2¼

W X

	PB	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Wainoc	..	76	6	5¾	5¾	— ¼
Walgrn	17	921	26¾	26¼	26⅝	
WkHRs	..	108	20	19⅝	19⅝	— ¼
WaltJm	9	935	u45½	44¾	45⅜	+ ⅝
WrnCm	..	4266	37¾	37	37⅜	+ ⅛
WarnL	..	1845	47¼	46½	46¾	
WstctT	26	9	10¾	10¾	10¾	+ ⅛
Wn Air	5	5151	9	8⅛	8⅞	— ⅛
WUnion	..	4924	9¾	8⅝	9¾	+ ½
Westg El	13	4569	47¼	46½	47⅛	— ⅛
Weyerh	26	1681	34½	33⅞	34	— ½
viWhPi	..	315	8	7⅞	8	
Whit C	..	123	35	34⅝	35	+ ⅜
William	26	1081	24¼	23¾	24⅛	+ ⅛
Winnbg	28	3252	14⅞	13⅞	14½	+ ⅞
Witco	12	272	u47⅞	47	47½	+ ½
Wolwth	13	541	u67⅜	66⅞	67⅜	+ ⅝
Xerox	15	2718	66⅜	65¾	65⅞	
ZenithE	1013	1939	20½	20	20¼	— ⅛
Zurnin	15	130	42¾	42	42⅜	+ ⅜

OPTIONS TRANS-CANADA TRANSIGÉES

A B

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Agnic E	My 25	5	109	185	$23
Alcan	Fb 37½	6	4	$6¾	$44
Alcan	Fb 40	40	96	390	$44
Alcan	Fb 40 P	10	1680	10	$44
Alcan	Fb 42½	20	316	165	$44
Alcan	Fb 42½P	40	468	30	$44
Alcan	Fb 45	35	417	40	$44
Alcan	My 40	17	1127	$5⅝	$44
Alcan	My 40 P	20	1885	80	$44
Alcan	My 42½	10	845	340	$44
Alcan	My 42½P	41	681	150	$44
Alcan	My 45	484	1126	205	$44
Alcan	My 45 P	90	542	$2½	$44
Alcan	My 47½	48	586	110	$44
Alcan	My 47½P	70	82	$4	$44
Alcan	Ag 40	10	472	$6¼	$44
Alcan	Ag 47½	10	105	235	$44
Alt Enr	Mr 15 P	10	1	295	$12⅛
Alt Enr	Mr 17½P	11	50	$5⅜	$12⅛
Alt Enr	Jn 12½P	20	20	100	$12⅛
Alt Enr	Jn 15	36	137	35	$12⅛
Alt Enr	Sp 12½P	6	26	130	$12⅛
Asama	Ap 10	20	270	55	$10
Asama	Oc 10 P	5	65	90	$10
Asama	Oc 12½	5	28	50	$10
BC Tel	Jy 27½	30	74	25	$25¼
BCE	Fb 37½	77	232	60	$37¾
BCE	Fb 40	12	1065	5	$37¾
BCE	Fb 40 P	4	22	$2¼	$37¾
BCE	Fb 45 P	5	7	$8	$37¾
BCE	My 35	20	22	340	$37¾
BCE	My 37½	46	2080	150	$37¾
BCE	My 37½P	3	267	115	$37¾
BCE	My 40	284	2459	70	$37¾
BCE	My 40 P	4	286	305	$37¾
BCE	My 42½	301	2261	20	$37¾
BCE	Ag 37½	80	754	240	$37¾
BCE	Ag 40	51	1586	125	$37¾
BCE	Ag 42½	796	1141	60	$37¾
BCE	Ag 45	14	530	35	$37¾
Bk B-C	Ag 6	20	2481	15	$5
Bk Mtl	Fb 27½	130	383	$2	$29½
Bk Mtl	Fb 27½P	20	123	5	$29½
Bk Mtl	Fb 30	5	435	20	$29½
Bk Mtl	Fb 30 P	35	1175	70	$29½
Bk Mtl	Fb 32½P	16	321	295	$29½
Bk Mtl	My 27½P	5	54	40	$29½
Bk Mtl	My 30	13	587	125	$29½
Bk Mtl	My 30 P	43	366	140	$29½
Bk Mtl	My 32½	34	1884	55	$29½
Bk Mtl	My 32½P	10	258	315	$29½
Bk Mtl	My 35	10	731	10	$29½
Bk Mtl	My 35 P	14	46	$5½	$29½
Bk Mtl	Ag 27½P	13	10	60	$29½
Bk Mtl	Ag 30 P	26	43	175	$29½
Bk Mtl	Ag 32½	15	297	100	$29½
Bk Mtl	Ag 35	10	598	45	$29½
Bk NS	Jn 12½	15	1411	100	$12¾
Bk NS	Jn 15	105	4044	30	$12¾
Bk NS	Sp 12½	17	1338	125	$12¾
Bk NS	Sp 12½P	10	45	70	$12¾
Bow Val	Ap 15	10	2836	5	$10¾
Bow Val	Ap 15 P	10	106	$4¼	$10¾
Bow Val	Ap 17½	2	255	5	$10¾
Bow Val	Jy 12½P	2	35	210	$10¾
Bow Val	Oc 10	10	20	210	$10¾
Brscn A	Jy 35	1	38	$7¼	$41
Brscn A	Jy 40	10	14	310	$41
Brscn A	Jy 42½	10	10	185	$41
Brscn A	Oc 37½	1	4	$5⅜	$41

C D

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
C Im B	Mr 18¾	2	3281	125	$20
C Im B	Mr 20	20	3687	50	$20
C Im B	Mr 20 P	39	602	55	$20
C Im B	Mr 21¼P	26	262	120	$20
C Im B	Jn 20	32	3073	100	$20
C Im B	Jn 20 P	10	1558	95	$20
C Im B	Jn 21¼	10	3544	60	$20
C Im B	Jn 21¼P	30	269	175	$20
C Im B	Jn 22½P	26	56	265	$20
C Im B	Sp 20	5	90	150	$20
C Im B	Sp 21¼	5	69	95	$20
C Marc	My 22½	10	279	85	$21½
Cae Ind	Mr 17½	15	60	125	
Cae Ind	Jn 17½	10	36	190	
Cae Ind	Jn 20	10	50	50	
Cae Ind	Jn 20 P	2	2	190	
Cae Ind	Sp 17½P	10	10	100	
Cae Ind	Sp 20	14	44	135	
Can Dev	Jn 9	10	40	$2	$10⅝
Can Dev	Jn 10	5	35	110	$10⅝
ConP E	Fb 27½	5	385	60	
ConP E	My 27½	16	872	75	
Cascades	Mr 15 P	10	17	75	$14⅞
Cascades	Jn 15	35	427	150	$14⅞
Cascades	Jn 17½	10	100	60	$14⅞
Cascades	Sp 10	10	144	$5½	$14⅞
Cascades	Sp 12½	50	482	380	$14⅞
Cascades	Sp 12½P	20	214	55	$14⅞
Cascades	Sp 15	66	1300	220	$14⅞
Cascades	Sp 15 P	5	229	130	$14⅞
Cascades	Sp 17½	12	18	110	$14⅞
Cmnc	Mr 10	10	906	160	$11⅜
Cmnc	Jn 12½	7	529	65	$11⅜
CP Ltd	Fb 17½	226	3559	4	$16⅝
CP Ltd	Fb 17½P	224	1092	95	$16⅝
CP Ltd	My 15	30	933	$2	$16⅝
CP Ltd	My 17½	167	4610	70	$16⅝
CP Ltd	My 17½P	30	499	125	$16⅝
CP Ltd	My 20	96	3265	20	$16⅝
CP Ltd	My 20 P	50	73	$3½	$16⅝
CP Ltd	Ag 15	28	235	260	$16⅝
CP Ltd	Ag 17½	1863	2733	105	$16⅝
CP Ltd	Ag 17½P	9	60	125	$16⅝
CP Ltd	Ag 20	90	1208	45	$16⅝
CP Ltd	Ag 20 P	5	33	$3½	$16⅝
CRL	Mr 25	2	10	310	$27⅝
CRL	Mr 25 P	10	210	40	$27⅝
CRL	Mr 27½	40	94	145	$27⅝
CRL	Mr 27½P	100	266	100	$27⅝
CRL	Mr 30	10	280	60	$27⅝
CRL	Mr 30 P	93	481	265	$27⅝
CRL	Mr 32½P	36	140	$5½	$27⅝
CRL	Mr 35	20	856	15	$27⅝
CRL	Jn 30 P	30	133	$3	$27⅝
CRL	Jn 32½	5	243	120	$27⅝
CRL	Jn 35	23	255	55	$27⅝
CRL	Sp 27½P	43	45	215	$27⅝
CRL	Sp 30 P	59	60	320	$27⅝
CTr A	Mr 10	205	612	320	$13¼
CTr A	Mr 12½	165	1377	100	$13¼
CTr A	Jn 10	19	350	$3¼	$13¼
CTr A	Jn 12½	156	332	165	$13¼
CTr A	Jn 12½P	10	105	70	$13¼
CTr A	Jn 15	45	70	60	$13¼
CTr A	Jn 15 P	10	15	215	$13¼
CTr A	Sp 10	4	71	330	$13¼
CTr A	Sp 12½	4	190	180	$13¼
CTr A	Sp 15	5	72	65	$13¼
Den B	Ap 10 P	5	80	60	$10⅛
Dfs	Jn 27½P	3	6	185	$26
Dom M	Ap 12½P	40	330	45	$14¼
Dom M	Ap 15	24	2204	80	$14¼
Dom M	Ap 15 P	20	525	135	$14¼
Dom M	Ap 17½	4	818	25	$14¼
Dom M	Jy 12½	200	527	265	$14¼
Dom M	Jy 15	25	837	130	$14¼
Dom M	Jy 15 P	25	349	160	$14¼
Dom M	Jy 17½	60	794	60	$14¼
Dom M	Oc 15	5	344	195	$14¼
Dom M	Oc 17½	43	668	105	$14¼

G H

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Gnstar	Ap 30	80	819	$8⅜	$38⅜
Gnstar	Ap 32½	20	347	$6⅜	$38⅜
Gnstar	Ap 35	30	1548	$4¼	$38⅜
Gnstar	Ap 35 P	10	197	35	$38⅜
Gnstar	Ap 37½	49	485	220	$38⅜
Gnstar	Ap 37½P	3	18	110	$38⅜
Gnstar	Ap 40	20	119	125	$38⅜
Gnstar	Jy 30	10	103	39	$38⅜
Gnstar	Jy 32½	40	154	$6¾	$38⅜
Gnstar	Jy 32½P	13	73	20	$38⅜
Gnstar	Jy 35 P	20	55	85	$38⅜
Gnstar	Jy 37½	20	270	$3½	$38⅜
Gnstar	Jy 37½P	1	6	130	$38⅜
Gnstar	Jy 40	22	44	220	$38⅜
Gnstar	Oc 35	1	43	$6⅛	$38⅜
Gnstar	Oc 37½	3	16	190	$38⅜
Gnstar	Oc 40	37	40	295	$38⅜
Gulf Ltd	Fb 20	50	2219	35	$20
Gulf Ltd	My 17½P	10	98	25	$20
Husky	Ap 8	3	27	75	$8⅝
Husky	Ap 9 P	10	211	75	$8⅝
Husky	Jy 8	5	98	105	$8⅝
Husky	Jy 8 P	90	220	60	$8⅝
Husky	Jy 10	25	916	30	$8⅝

I J

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Imsco	Ap 22½P	20	35	30	$25⅝
Imsco	Ap 25 P	20	690	95	$25⅝
Imsco	Ap 27½	18	2522	35	$25⅝
Imsco	Ap 27½P	10	161	205	$25⅝
Imsco	Jy 27½	15	152	80	$25⅝
Imsco	Oc 25 P	10	10	120	$25⅝
Imsco	Oc 27½	10	10	120	$25⅝
Inco	Fb 17½	10	646	195	$19¾
Inco	Fb 17½P	60	743	1	$19¾
Inco	Fb 20	14	2297	25	$19¾
Inco	Fb 20 P	20	728	45	$19¾
Inco	Fb 22½P	5	25	285	$19¾
Inco	My 17½	10	661	270	$19¾
Inco	My 20	10	604	120	$19¾
Inco	My 20 P	15	252	150	$19¾
Inco	Ag 20	15	406	$2	$19¾
IOil A	Fb 45	20	136	15	$42⅝
IOil A	My 40 P	75	95	125	$42⅝
IOil A	My 42½	45	291	255	$42⅝
IOil A	My 42½P	45	122	$2	$42⅝
IOil A	My 45	5	473	130	$42⅝
IOil A	My 45 P	20	229	$3¼	$42⅝
IOil A	My 47½P	105	244	$5⅛	$42⅝
IOil A	My 55	2	333	15	$42⅝
IOil A	Ag 40 P	100	125	150	$42⅝
IOil A	Ag 42½P	100	130	$2¾	$42⅝
I-City	Jn 15 P	10	70	70	$15⅜

K L

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
L Mnr	Mr 35	6	490	$3	$36¾
L Mnr	Mr 35 P	17	167	95	$36¾
L Mnr	Mr 37½P	10	97	235	$36¾
L Mnr	Jn 32½P	4	74	100	$36¾
L Mnr	Jn 35 P	20	111	$2	$36¾
L Mnr	Jn 37½	50	189	310	$36¾
L Mnr	Jn 40	50	223	210	$36¾
L Mnr	Sp 37½P	10	11	360	$36¾
L Mnr	Sp 40	6	89	$3¼	$36¾

M N

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Mitel	Mr 7	105	3635	60	$7⅛
Mitel	Jn 7	50	271	110	$7⅛
Mitel	Jn 7 P	50	222	75	$7⅛
Mitel	Jn 8	4	748	70	$7⅛
Mitel	Jn 9	100	2590	40	$7⅛
Moore	Fb 30	5	210	40	$30
Moore	My 30	18	383	135	$30
Nat Bk	Fb 22½	14	1307	90	$23
Nat Bk	My 20	5	444	395	$23
Nat Bk	My 22½	200	1921	165	$23
Nat Bk	My 22½P	24	152	70	$23
Nat Bk	My 25	13	521	65	$23
Nat Bk	Ag 22½	24	1986	235	$23
Nat Bk	Ag 25	28	841	100	$23
Nor Tel	Ap 37½	102	741	280	$38⅞
Nor Tel	Ap 37½P	27	399	95	$38⅞
Nor Tel	Ap 40	214	2464	150	$38⅞
Nor Tel	Ap 40 P	33	216	$2¼	$38⅞
Nor Tel	Ap 42½	15	2104	60	$38⅞
Nor Tel	Ap 45	102	2269	25	$38⅞
Nor Tel	Jy 37½	72	449	370	$38⅞
Nor Tel	Jy 37½P	2	320	160	$38⅞
Nor Tel	Jy 40	51	1263	265	$38⅞
Nor Tel	Jy 42½	58	408	185	$38⅞
Nor Tel	Jy 45	7	524	110	$38⅞
Nor Tel	Jy 47½	20	430	70	$38⅞
Nor Tel	Oc 35	5	73	$6⅛	$38⅞
Nor Tel	Oc 35 P	10	182	110	$38⅞
Nor Tel	Oc 37½	20	190	$5	$38⅞
Nor Tel	Oc 37½P	55	270	190	$38⅞
Nor Tel	Oc 40	97	542	365	$38⅞
Nor Tel	Oc 40 P	10	100	330	$38⅞
Nor Tel	Oc 42½	18	242	270	$38⅞
Nor Tel	Oc 45	12	153	190	$38⅞
Noran	Fb 12½P	9	104	1	$15½
Noran	Fb 15	50	3562	70	$15½
Noran	My 15	25	2707	125	$15½
Noran	My 15 P	10	569	60	$15½
Noran	My 17½P	10	290	210	$15½
Noran	Ag 15	5	507	190	$15½
Noran	Ag 17½	100	1134	90	$15½
Numac	Fb 12½P	10	30	160	$10⅞
Numac	My 12½P	10	25	210	$10⅞
Nva A	My 6 P	20	185	25	$6⅜
Nva A	My 7	105	7965	10	$6⅜
Nva A	Ag 6	33	308	85	$6⅜
Nva A	Ag 6 P	33	99	25	$6⅜
Nva A	Ag 7	4	1905	25	$6⅜

O P

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Oba 01	Mr 87½	40		$8⅞	$96¼
Oba 01	Mr 90 P	20	274	5	$96¼
Oba 01	Mr 92½	9	226	$3¾	$96¼
Oba 01	Mr 95	192	3733	160	$96¼
Oba 01	Mr 95 P	21	1355	60	$96¼
Oba 01	Mr 97½	234	1319	55	$96¼
Oba 01	Mr 97½P	46	866	180	$96¼
Oba 01	Mr100	4	1860	15	$96¼
Oba 01	Jn 92½P	8	232	65	$96¼
Oba 01	Jn 95	13	698	265	$96¼
Oba 01	Jn 95 P	46	545	140	$96¼
Oba 01	Jn 97½	25	1064	140	$96¼
Oba 01	Jn100	6	572	75	$96¼
Oba 01	Sp 92½P	4	103	115	$96¼
Oba 01	Sp 95	6	317	310	$96¼
Oba 01	Sp 95 P	4	92	$2	$96¼
Oba 01	Sp 97½	5	436	190	$96¼
Obc 03	Mr102½	5	40	$6½	$109¼
Obc 03	Mr105	20	126	$4½	$109¼
Obc 03	Jn107½	4	159	305	$109¼
Obc 03	Jn110	40	260	170	$109¼
Obc 03	Jn112½	3	136	75	$109¼
Obd 04	Jn100	65	146	205	$100¼
Obd 04	Jn100 P	1	3	160	$100¼
Placer	Mr 22½P	20	259	25	$23⅞
Placer	Mr 25	70	1886	35	$23⅞
Placer	Mr 25 P	160	383	140	$23⅞
Placer	Jn 20 P	2	2	5	$23⅞
Placer	Jn 22½P	5	35	60	$23⅞
Placer	Jn 25	34	342	120	$23⅞
Placer	Jn 25 P	34	132	150	$23⅞

Suite à la page 21

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

TRUST GENERAL
REÉR DÉPÔTS GARANTIS 10½% 5 ans Intérêt annuel

MONTRÉAL

Tendance irrégulière

MONTREAL (PC) — La tendance était généralement irrégulière hier à la Bourse de Montréal. L'indice général du marché a enregistré un petit gain de 0.05 point pour finir la journée à 135.24.

Le volume des échanges a gonflé, atteignant 5,102,114 actions au regard de 3,769,192 la veille.

Le groupe des forestières a monté de 2.34 à 174.78, les services publics de 0.15 à 127.92 et les industrielles de 0.09 à 127.92, tandis que les pétrolières cédaient 0.61 à 111.76, les bancaires 0.21 à 141.03 et les minières 0.21 à 123.40.

Le titre Banque de commerce, en baisse de 3-8 à $20 s'est traité à 447,842 exemplaires. Pancanadian a baissé de 1-4 à $26 et 48,600 actions ont changé de main.

Par ailleurs, Domtar a gagné $2 1-4 à $28 3-8, Scott's Hospitality 1 1-4 à $29 1-2, Canadian Tire A 3-4 à $13 1-4, Bell Canada Enterprises 5-8 à $37 5-8 et CP Ltd 1-8 à $16 5-8.

Banque nationale a baissé de 3-8 à $23 alors que Imperial Oil A était inchangé à $42 1-2.

Finalement les titres gagnants étaient légèrement plus nombreux que les perdants (170 contre 165) et 131 autres ont conservé leurs positions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

XXM MARCHÉ	XCO HYDRO: CARBURE	XCB BANCAIRE
0,05		
135,24	111,76	141,03
	0,61	0,21

VARIATIONS DES TITRES	XCF PRODUITS FORESTIERS	XCM MINES ET MÉTAUX
170	2,34	
131	174,78	123,40
165		0,21

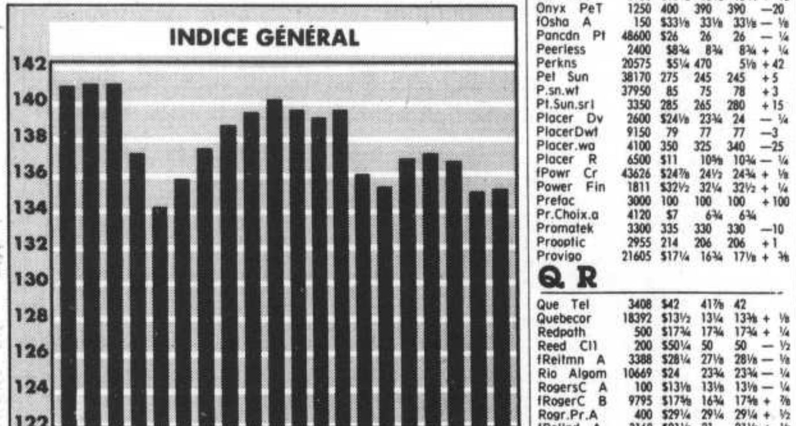

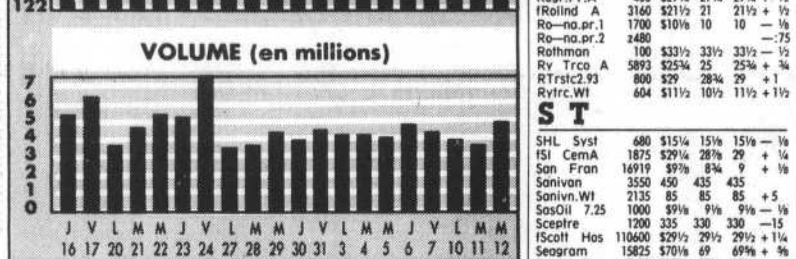

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
A B					
AberfrdWt	900	40	40	40	+5
ACSI	12950	395	390	390	
Agnico E	1625	$23	22⅞	23	
Aiguebelle	6400	380	360	370	—5
Alta energ	1762	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅜
Alcan Alu	84171	$44½	43¾	44	— ¾
Alcan Wt	13550	$9⅝	8⅞	9¼	— ¼
Aligro	48161	$15¼	14¾	15¼	+ ⅜
Alum.C 84	200	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
AMCA int	2742	$17⅛	17	17	— ¼
AMCAsr3	1400	$25¼	25	25¼	
Am.Barric	6300	$10	9¾	9⅞	+ ¼
Amer.Res	7050	390	390	390	
Amusecor	7400	190	180	185	
Artopex	3895	$5¼	5	5¼	+ ⅛
Asamera	3400	$10	9⅞	9⅞	— ¼
Asamera.8	600	$24⅝	24½	24½	— ⅛
fAstral A	2351	$13¼	13	13¼	+ ¼
fAstral B	4500	$13	13	13	+ ⅛
fAtco I	2744	$10	9¾	9⅞	— ⅛
Atco II	200	$9⅝	9⅝	9⅝	— ⅛
Atco.wt	2250	195	185	185	—30
BCE	107667	$37⅞	36⅞	37⅝	+ ⅝
BCE 1.80p	650	$26	25½	26	+ ½
BCE 1.96p	200	$44¾	44¾	44¾	— ¼
BCE 2.70p	4390	$39¼	38⅝	39¼	+ ½
B C Forst	710	$12½	12⅜	12⅜	— ⅛
BCF 6 pr	z30	$36⅞	36⅞	36⅞	+5¾
BC Phone	3600	$25⅛	25	25	— ⅛
Bank NS	68501	$12¾	12½	12¾	
Baue Cont	10200	$8⅞	8¾	8¾	
Bq Mercn	500	$6⅞	6⅞	6⅞	
Baue Mtl	41800	$29¾	29¼	29½	+ ⅛
BMO 2.85	1300	$35¼	35	35¼	
BMO $2.50	1200	$26¾	26⅝	26¾	
BMO Wts	6500	445	440	440	
Bq Eparg	33230	$19¼	18⅝	18⅞	+ ⅜
BaEp 2.62	600	$27¾	27¾	27¾	+ ¼
Baue Nat	143025	$23½	22⅞	23	— ⅜
Bq Nat s4	1650	$26⅞	26⅞	26⅞	
Bq Royale	26010	$29⅛	28⅞	29⅛	+ ⅛
Bq Ry Wt	11950	320	310	310	—5
BaRy 1.45	700	$17⅞	17¾	17¾	— ¼
BaRy 1.88	100	$23⅝	23⅝	23⅝	— ⅛
BaRy 2.75	720	$31¼	31⅛	31⅛	— ⅛
Belmoral	34640	360	335	335	+10
Belm.w	12675	160	140	150	+13
Biltrite	18725	$9⅞	9½	9½	
BiltrtW	45832	205	135	135	—20
Biotech	3200	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
fBomb A	2388	$17⅜	16¾	17⅜	+ ⅝
fBomb B	19934	$17½	16¾	17⅛	+ ⅜
Bow Val	2250	$10⅞	10¾	10¾	
BowVl2.05	800	$20⅞	20¾	20⅞	—1⅛
Bow.R.2.12	300	$14	14	14	— ⅜
Bralorne	600	245	245	245	
Broscade	400	$39⅞	39⅞	39⅞	+ ⅛
Brascan A	3486	$41⅛	41	41	+ ⅛
Brinco.Cll	z200	46	46	46	—4
Bruncor	3522	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Brunswick	200	$13½	13½	13½	+ ½
C D					
CAE Ind	26000	$18½	17⅞	18½	+ ¾
CDC Life	400	$25¾	25¾	25¾	— ⅛
CB Pak	600	$24¾	24⅝	24⅝	+ ⅛
CB Pak.wt	4900	$10¾	10⅝	10⅝	+ ⅛
Cad Frvw	460	$14½	14⅜	14½	+ ⅛
Cad Fw a	1700	$9¾	9¾	9¾	
CadFw B	1609	$10⅝	10½	10⅝	+ ⅛
Cambridge	200	$21	21	21	— ¼
Camb.PrA	1300	$27⅞	27¾	27¾	
fCampeau	3300	$22½	22	22¼	— ¼
CmpeauWt	500	375	375	375	—25
Cda Pack	200	$34¼	34¼	34¼	— ⅛
fCDC	11560	$10¾	10½	10¾	+ ⅛
CDC Pr B	z30	$110	110	110	— ¾
CDC 1980	2800	$17⅛	16⅞	17⅛	+ ⅛
CDEv.r	1500	490	480	490	+15
CFound 6p	z50	$10⅝	10⅝	10⅝	— ⅞
C Imp Bk	447842	$20¼	19½	20	— ⅜
CIBQ 3.562	700	$28⅛	28	28	
CIBC w	4600	$8	7½	7¾	— ⅜
CIBC w.a	9700	$8⅞	7⅞	7⅞	—1
CP Ltee	134729	$16¾	16⅜	16⅝	+ ⅛
fC Tire A	36401	$13¼	12⅞	13¼	+ ¾
fC Utilit A	3690	$18¼	18⅛	18⅛	— ⅛
C Util wtb	1010	340	335	335	—20
CWorld10	500	$8¾	8¾	8¾	
fCmnac.A	7245	$24⅞	23⅞	24⅛	+ ½
Canterra	1000	$7⅞	7⅞	7⅞	+ ⅛
Cantol	100	335	335	335	—5
Carl Ok	1050	$12	11¾	12	+ ¼
Cascades	23877	$15¼	14¾	14⅞	— ⅛
Celanese	73501	$13¼	12⅞	13¼	+ ¼
Cent Dyn	1000	75	75	75	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Cent.D.sr1	300	405	405	405	+20
fCFCF.Inc	8990	$17⅞	17¾	17¾	
Charan	27707	$13⅞	13	13⅛	— ¼
Charan.wt	6850	$10¼	9½	9½	— ¼
fChateau	1835	$20⅝	20½	20½	
Chrysler	101	$74¾	74¾	74¾	+1¾
Circo Crft	7994	$9¾	9½	9¾	
CimL PrE	10855	$13	12⅞	12⅞	+ ⅛
Cogeco	4900	$7½	7¼	7⅜	+ ⅛
Coho R.A	440	195	195	195	—45
Cominco	2288	$11⅜	11¼	11⅜	+ ⅛
Cmrd.a	12400	$5¾	5¼	5⅝	+ ⅜
Concom	5105	$7	7	7	
Cmp Inv	13900	266	264	264	—1
Comterm	20926	219	215	215	—3
Comt.Wt	2031	125	125	125	—5
C Bath A	9255	$22⅝	22¼	22⅝	+ ⅛
C Distb A	1000	$6⅜	6¼	6¼	
Cons Gas	2100	$24¾	24⅛	24¾	+ ½
C gas 1312	200	$30⅞	30⅞	30⅞	+ ⅛
Con Glass	5000	$20	20	20	+1
CPCI.A	6200	450	440	440	+5
CPCI.B	600	445	435	435	
Corby A	572	$18⅛	18⅛	18⅛	— ¼
fCorby B	200	$16¾	16¾	16¾	—1¼
CIDesi pr	z2				—;50
Crwn.Pr.1	3400	$34¼	34⅛	34¼	+ ¾
Daon Dvlp	5119	470	465	465	—5
Datagram	6113	360	355	355	—5
Datamark	2582	400	380	385	—10
Denison.A	200	$10½	10½	10½	— ¼
fDenisonB	200	$10⅛	10⅛	10⅛	— ¼
Den9.75	1900	$24⅞	24¾	24⅞	
Den9.50	29500	$24⅝	24⅜	24⅜	
Den.Wt	2000	155	155	155	—3
Dofasco	1600	$26¼	26	26	— ⅛
Dfs	2700	$35⅝	32½	35⅝	+ ⅛
Dofor A	26990	$10⅞	10¼	10⅞	+ ½
Dofor pra	450	$25¾	25½	25¾	
Domco Lte	1075	$26½	26¼	26½	+ ½
Dome Cda	10170	$6¼	6	6¼	+ ⅛
Dome Mns	6300	$14¼	14	14⅛	
Dme.M.wt	1000	225	225	225	—10
Dome Pet	8855	240	230	233	—6
Domtex	19933	$16	15¾	15⅞	+ ⅛
Domtar	61394	$28½	26⅞	28⅜	+2¼
Donohue	5602	$22¾	22⅝	22¾	+ ⅛
fDylex Ltd	500	$16⅜	16⅜	16⅜	+ ⅛
Dynamar	8000	50	49	50	+1
E F					
Echo Bay	1148	$20⅜	20¼	20⅜	— ⅛
Epitek Int	1500	36	36	36	+1
Eq. Denis	10700	295	275	295	+25
FCA inter	5343	$27½	26½	27½	+ ½
Falcn Cop	71000	$16⅞	16½	16½	— ½
FalLtee	66500	$21⅝	21	21½	— ½
FILteeWts	100	$45	45	45	—4½
F.ax6.5	3500	175	165	165	—1
Forex	1000	85	85	85	—2
FourSeasn	500	$14⅞	14⅞	14⅞	+87
G H					
GBC Ltd	25000	190	190	190	
Gaz Metr	17860	$10¼	10⅛	10¼	+ ⅛
Gaz 15	4150	$28	28	28	— ¼
Gen Motrs	z66	$108⅜	108⅜	108⅜	— ⅜
Genstar	9125	$38¾	38¼	38½	+ ⅜
Genstar c	2450	$38¾	38½	38½	+ ⅜
Genst.2.E	300	$25⅞	25⅞	25⅞	+ ⅛
fGldcrp.A	7050	$7½	7⅜	7½	
Goodfellw	8900	$5	490	5	+15
Grma Lee	6000	61	60	61	
Gr.Wst7.70	2900	$25¾	25¾	25¾	— ⅜
fG.laub	10300	$10¼	9⅞	10¼	+ ¼
G.lauW	10995	268	260	265	+5
Gr.T.GTC	9503	$14	13⅛	13¾	+ ½
Guardcor	600	$7	7	7	+ ½
Gdcor.wt	500	80	80	80	—5
Guard. T.	300	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Guard prB	2000	$8¼	8¼	8¼	
Gulf Cor	6965	$15½	15¼	15¼	— ¼
Gulf.Sr1	550	470	465	465	—5
Hartco	575	450	450	450	
Hees.Int	5000	$26⅞	26½	26¾	
Hees.wt	4400	$7½	7⅜	7½	
Helix.Circ	2150	$5	485	5	
Henlys Gr	5100	250	250	250	+10
Hir Walkr	50096	$27⅞	27⅜	27¾	— ¼
H Wlkr D	500	$25¾	25¾	25¾	— ¼
H Wlkr f	z50	$27¼	27¼	27¼	— ¼
Wlkr Wts	5500	105	100	100	—4
H.Wlkwt88	5500	300	290	290	—10
H Bay Co	300	$25½	25½	25½	
Husky Oil	18900	$8⅝	8½	8⅝	
Hypocrat	2000	430	430	430	+5
Ideal Mtl	2460	435	425	425	—10
IPL INC	11519	$9	8¾	8⅞	

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IU Inter	260	$19⅝	19⅝	19⅝	— ⅜
Imasco ltd	10032	$25¾	25¼	25⅝	+ ⅜
Imp Mtls	800	120	117	120	
Imp Oil A	124909	$42⅞	42⅜	42½	
Inco Ltd	4469	$19¾	19¼	19¾	+ ⅜
Inco 10pr	200	$27½	27½	27½	
Indal	400	$20⅜	20⅜	20⅜	+ ⅜
Inind NG	300	$10⅛	10⅛	10⅛	— ⅛
Innopac	2750	$17	16¾	17	+ ⅛
IBM	z75	$218¼	217	217	—2⅜
Inter Pipe	35055	$38¼	38	38⅛	+ ⅛
Int Rock	500	23	23	23	
fIvaco A	69540	$21¾	21¾	21¾	
Ivaco.sr1	400	$30	29⅞	29⅞	— ⅛
Ivaco.sr2	350	$30½	30¼	30½	
Ivaco.sr4	700	$34¼	33⅞	34¼	+ ⅜
Jonock	2950	$23½	23¼	23⅜	+ ⅛
Jonck Wts	3000	$16½	16¼	16½	+ ⅜
K L					
Kaufel	15462	$8⅛	7¾	8⅛	+ ⅜
Kiena	200	$24¼	24¼	24¼	
Labatt	2458	$33½	33	33	— ⅝
LaforgeCo	1000	$12	12	12	
Laidlaw A	1000	$15⅜	14¾	15⅜	+1
fLaidlw B	1050	$15⅛	14½	15⅛	+ ⅝
LamSo	15235	325	296	325	+29
Lvltec	2625	345	320	345	+15
Lvltec.Wt	z900	85	75	75	
fLaVrdy a	2160	200	190	190	
Loblaw	76050	$23¾	23½	23½	
Lonvest	2000	$20	19⅞	20	
LnvstW	6375	350	340	340	+5
Louvem	4128	124	120	124	+4
LouvmWt3	1000	30	30	30	
M N					
M Corp	1885	$19¼	18½	19¼	+1
MICC Inv	12475	435	425	425	—15
MPA vid	2300	415	405	410	
MRRM	100	$40	40	40	
McM Bidl	3457	$26⅜	26¼	26¼	
C Marconi	5300	$21½	21	21½	+ ⅝
fMarit Tel	1455	$14	13⅞	13⅞	— ¼
Mark Spen	21300	$14¼	13½	13¾	— ¾
Mar dmc.a	z47	$11¼	11¼	11¼	+ ⅛
Moss Fer	1088	284	284	284	—1
Matco	1500	235	235	235	+5
Mcintyre	200	$43¼	43¼	43¼	— ¼
McNeil M	15350	$5¾	5⅝	5⅝	+ ⅛
Memotec	12740	$7⅝	7½	7½	— ⅛
Memo.Wt	6017	280	265	270	
Merland	4000	275	275	275	—1
Merland a	200	$17¾	17¾	17¾	— ¼
Merland B	500	$20	20	20	—1
fMeston	1500	140	135	135	—5
Min Lac	7624	$36¾	36¼	36¾	+ ⅛
Mitel Corp	5500	$7	7	7	
fMolson A	2603	$21⅜	21¼	21⅜	+ ⅛
fMonenc a	1526	$7¾	7¾	7¾	
MTrustco	5375	$15¾	15⅜	15¾	+ ½
Moore	17906	$30	29⅜	29⅞	+ ½
fMorgn T	1600	310	305	305	
Multidev	7600	430	425	430	+5
Multi.w	12100	120	112	120	+10
Multi.A	2107	$5½	5¼	5½	+ ¼
Muscocho	1625	365	360	360	—10
NIM.un	560	$50	49	49⅛	— ⅞
Nabisco L	250	$31¼	31¼	31¼	+ ¼
Neti Tech	5600	$7½	7¼	7⅜	— ⅛
NfldLiht A	2000	$16¾	16¾	16¾	
NewTel	z294	$17	17	17	
NfldT 13.5	100	$24	24	24	+ ¼
Noranda	10071	$15¾	15⅝	15½	— ⅛
Noran pb	300	$24⅞	24¾	24⅞	— ⅛
Norcen.En	100	$14⅛	14⅛	14⅛	
fNoreNv	200	$12⅞	12⅞	12⅞	
Normick	1575	$10¼	10	10	
Nor Tel	43260	$39	38⅝	39	+1
Northgate	700	435	420	420	—25
Nortgte.wt	1450	165	160	160	—10
fNova Alt	91002	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Nova 612	800	$20¼	19⅞	19⅞	— ⅝
Nova 12	2550	$27¼	27⅛	27⅛	— ⅜
O P					
Oakwood	1123	$6⅛	6⅛	6⅛	— ⅛
Oak Pr A	400	$18	18	18	—1
Oak.Pr B...	200	$26⅜	26⅜	26⅜	+ ¼
Ocelot A	332	440	440	440	—20
OE INC	3750	$10⅞	10⅜	10¾	+ ⅛
Onyx PeT	1250	400	390	390	—20
fOsha A	150	$33⅛	33⅛	33⅛	— ¼
Pancdn Pt	48600	$26	26	26	— ¼
Peerless	2400	$8¾	8¾	8¾	+ ¼
Perkns	20575	$5¼	470	5⅛	+42
Pet Sun	38170	275	245	245	+5
P.sn.wt	37950	85	75	78	+3
Pt.Sun.sri	3350	285	265	280	+15
Placer Dv	2600	$24⅛	23¾	24	— ¼
PlacerDwt	9150	79	77	77	—3
Placer.wa	4100	350	325	340	—25
Placer R	6500	$11	10⅝	10¾	— ¼
fPowr Cr	43626	$24⅞	24½	24¾	+ ⅛
Power Fin	1811	$32½	32¼	32½	+ ¼
Prefac	3000	100	100	100	+100
Pr.Choix.a	4120	$7	6¾	6¾	
Promatek	3300	335	330	330	—10
Prooptic	2955	214	206	206	+1
Provigo	21605	$17¼	16¾	17⅛	+ ⅜
Q R					
Que Tel	3408	$42	41⅞	42	
Quebecor	18392	$13½	13¼	13⅜	+ ⅛
Redpath	500	$17¾	17¾	17¾	+ ¼
Reed Cll	200	$50¼	50	50	— ½
fReitmn A	3388	$28¼	27⅛	28⅛	— ⅛
Rio Algom	10669	$24	23¾	23¾	— ¼
RogersC A	100	$13⅛	13⅛	13⅛	— ¼
fRogerC B	9795	$17⅝	16¾	17⅜	+ ⅞
Rogr.Pr.A	400	$29¼	29¼	29¼	+ ½
fRollnd A	3160	$21½	21	21½	+ ½
Ro—na.pr.1	1700	$10⅛	10	10	— ⅛
Ro—na.pr.2	z480				—:75
Rothman	100	$33½	33½	33½	— ½
Ry Trco A	5893	$25¾	25	25¾	+ ¾
RTrstc2.93	800	$29	28¾	29	+1
Rytrc.Wt	604	$11½	10½	11½	+1½
S T					
SHL Syst	680	$15¼	15⅛	15⅛	— ⅛
fSI CemA	1875	$29¼	28⅞	29	+ ¼
San Fran	16919	$9⅞	8¾	9	+ ⅛
Sanivan	3550	450	435	435	
Sanivn.Wt	2135	85	85	85	+5
SasOil 7.25	1000	$9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
Sceptre	1200	335	330	330	—15
fScott Hos	110600	$29½	29½	29½	+1¼
Seagram	15825	$70⅛	69	69⅝	+ ⅝
Sears Can	7629	$12¼	12⅛	12¼	
fSelkirk A	1000	$22¾	22¾	22¾	+ ¼
Selkirk Wt	500	$6½	6½	6½	— ⅜
Sensormat	600	320	320	320	—5
Shell Can	2745	$21¼	21	21¼	— ⅛
Sico	8546	$13⅜	13⅜	13½	+ ¼
Sony	z2				—F50
Southam	100	$17½	17½	17½	+ ½
fSpar Aer	6032	$25	24⅞	25	+ ⅛
fSparCap	91430	385	340	375	+25
Sportscn	5100	300	285	295	—10
Sport.w	5800	95	90	90	—5
Sda.Mdrn	3000	30	30	30	—1
fSteinb A	52007	$39¼	38¼	38¾	
Stinbg prC	600	$23½	23½	23½	
Stelco A	42865	$24¾	24¼	24½	
Stelco Wts	13000	58	55	55	—5
Stel 1.94	1200	$25½	25¼	25¼	— ⅛
Sullvn.Min	232	415	415	415	
Sumabus	2900	$7⅜	7¼	7¼	
fTeck B	10982	$19½	19¼	19⅜	
Teck.SerF	900	$32½	32⅜	32½	+ ⅛
Techmire	1215	330	330	330	+10
fTele—Cap	18900	$11⅜	11	11¼	
fTel Mt B	z126	$32⅞	32⅞	32⅞	— ⅜
Tembec.A	3726	385	375	380	
Texaco	5450	$25¼	25	25	— ⅜
Thomsn A	3500	$26½	26	26⅛	— ¼
TIE teleco	1750	$8	7¾	7⅞	+ ¼
Tor Dm Bk	65978	$23¼	22⅞	23⅛	+ ⅛
TDm 1.83	100	$23⅛	23⅛	23⅛	— ⅛
Total Pete	1000	$21⅛	21⅛	21⅛	— ⅜
Tot Pet pr	800	$39⅛	39	39	+ ⅛
Gr.Totec	4000	285	280	285	+5
TAIRs.prB	400	$25⅛	25⅛	25⅛	
TrAlta A	10550	$26¾	26½	26⅝	+ ⅛
TrAlta wt	290	455	455	455	
TrAlta Pq	275	$28⅜	28⅜	28⅜	— ⅛
TrnsAlta.9	500	$27¼	27¼	27¼	
TrAlta 7.2	500	$25¼	25¼	25¼	— ⅜
TrCan Pl	17050	$18¼	17⅞	18⅛	— ⅛
TrCan pf	z25	$55⅝	55⅝	55⅝	— ⅛
TCda rs A	500	165	165	165	—5
Trillium T	500	$11½	11½	11½	+ ¼
Trilogy	3000	95	95	95	—9
Trilon Fin	z50	$24½	24½	24½	+1⅜
Trilon srA	1300	$24⅞	24¾	24⅞	— ⅛
Trimac	2018	300	300	300	+10
fTrizec A	700	$29	28⅞	28⅞	— ⅛
Trust Gen	17632	$11¼	11	11¼	+ ¼
Turbo Rs	1000	44	44	44	—1
U V					
fUAP InA	654	$27	27	27	
Ultrmar	3000	415	415	415	+25
Uniges A	3000	450	450	450	
fUnigs B	31372	455	445	450	+5
Uni.Wt	27470	140	135	136	+1
UnigesprA	2150	$9½	9⅜	9⅜	
Un Carbid	100	$14¼	14¼	14¼	— ¼
Union.Ent	1400	$12½	12⅜	12½	
Uni—Sel	11916	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Unit Corp	z25	$36¼	36¼	36¼	+ ¼
Univ Exp	1500	300	290	300	—10
Velcro Ind	100	$40	40	40	—1¾
fVerso.CIA	700	405	400	400	—20
Versa.CIB	500	420	420	420	
Vidtron	16398	$11	10⅞	10¾	
Visway	3440	$6⅞	6¾	6¾	
Volcano	9675	$8½	8¼	8¼	— ⅛
W X					
Wiax A	5100	$16¾	16¾	16¾	
Walwyn	600	270	265	265	—5
Westburne	2400	$17⅛	16⅞	16⅞	— ½
Wcst Trn	2200	$15	15	15	
Wcst TrnB	200	$26⅝	26⅝	26⅝	— ¼
Westmin	1000	$9⅝	9⅝	9⅝	+ ⅛
Westm 2.12	200	$24⅜	24⅜	24⅜	—1⅜
Weston	1500	$111	111	111	+8½
WorldEq.A	300	$9⅛	9⅛	9⅛	
Wrld wt.A	1700	55	55	55	—3
Wrld wt.B	1000	165	165	165	—5
Xerox wt	1200	280	270	280	+5
Trust Units					
Can.In.Un	z65	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
Junior Mines Oils					
Abcourt	4100	88	88	88	+1
AbctpA	1925	$6	6	6	
Abermin	600	120	120	120	
Ab.Met	10000	45	45	45	—2½
Ab.Met.W	4000	10	10	10	
AbitibiRes	6500	35	33	35	+3
Amberqst	7000	23	23	23	+3
Aunore.wt	900	31	31	31	
Aur Res	7437	300	295	300	+10
Barexor	8200	105	100	105	
Bateman	10000	26	26	26	—1
Beaucp Rs	1000	38	38	38	
Boralex.A	2045	40	40	40	
Boralex.C	1839	40	40	40	
Brsnor	z100	55	55	55	+3
Bruneau	9500	75	73	75	+3
Cache dOr	4265	65	65	65	
Cache Ex	3500	340	340	340	+5
Chesbar	500	70	70	70	—4
Cogesco	26100	124	116	124	+5
Cogesco.w	8000	23	22	23	—3
D'Or Val	2950	315	305	310	—5
Dufresnoy	3000	23	23	23	—5
Dumagmi	450	430	430	430	+10
DumWt	z100	7	7	7	—3
Dumont	6000	20	20	20	—1
Explo Que	10000	53	50	50	—4
GalntG	2500	115	110	115	+5
Gln.Group	8249	385	350	365	—20
Gln.gW	43000	155	135	137	—18
Gold Tigr	7300	76	70	70	—5
G.Ti.wt	13500	16	16	16	
Goldex ltd	3037	160	160	160	—4
Gordex	7000	165	160	165	
Imco	8500	52	52	52	—6
JAG Mine	29938	63	58	58	—2
JAG.Wt	19000	12	10	10	+2
Jamex Expl	4600	209	205	205	
Kew Gold	500	37	37	37	—4
Laduboro	18000	38	35	38	—1½
LaPause	5500	45	45	45	+5
LPauW	14250	8	7	8	+1
Mazarin	6600	70	68	69	+1
Maz.W	49000	25	23	23½	+ ½
Maufort	4000	83	78	79	—5
Mnra Res	1000	27	27	27	
Mid Canad	5000	32½	31	31	
M.DuNd	4000	45	41	41	—6
M.dn.w	30400	10	8	8	—2
N.Pascalis	2000	70	70	70	+2
NA Rr	165200	28	25	25	
Novamin	525	200	200	200	
Oasis Res	10166	90	83	88	
Onyx Res	3334	75	71	73	—4
PerronGld	3000	335	335	335	+5
Radisson	1000	46	46	46	+1
Rdsn.W	12100	10	9	10	+ ½
Rouyn.Rs	8000	140	140	140	+5
Stabell Rs	12605	70	66	69	+4
Tandem	5500	150	140	150	
Vior	6000	130	130	130	
W Q Mnes	1000	80	80	80	—5
WrtBar	180790	194	171	177	+15
WrtbrW	143100	65	55	59	+9
Yorbeau	3225	71	70	70	—1
INTERNATIONAL DIVISION US$					
French companies					
Ly.Eau	20	$150	150	150	+

Precious Metal Certificates

Certificates	Oz	High	Low	Close
Grdn slvr	2000	5.920	5.890	5.890
Grdn gld	330	337.50	336.50	337.50

Contrats à terme sur le bois de sciage de l'Est

—Season— High	Low		Settle High	Low	Price	Chg.	Open Int.
LUMBER(MEM)—140,000 bd.ft.;US$—1,000bd.ft.							
221.30	20.00	MR			210.30	—.20	0
221.00	.55	MY			212.50	—.50	5
.07	.07	JY			215.20	—.40	0
		SP			216.50	+.20	0
		NV			218.00	+.50	0
		JA			221.00	—.30	0

Total open interest: 5

Montreal

—Season— High	Low		High	Low cash	Settle Price settle.	Chg.	Open Int.
GOLD(MEM)—100 troy oz							
361.70	336.50	FB			338.50	—1.80	443
		MR					0
358.70	358.10	AP			358.10		0
		JN					0
		AG					0

Total open interest: ..443

TAUX D'INTÉRÊT

Tableau comparatif des TAUX HYPOTHÉCAIRES et de PRÊTS PERSONNELS

Institutions financières	Unifamilial Duplex/Triplex 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Multilogement 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Semi-commercial et commercial 1 an	2 ans	3 ans	5 ans	Prêts personnels
Banques													
Commerce	10¾	11¼	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	14½
Épargne	11½	11¾	11¾	12	11½	11¾	11¾	12	11½	11¾	11¾	12	12¾
Montréal	11½	11¾	11¾	11¾	—	—	11¾	11¾	11¾	12	12	12	13½
Nationale	11½	11½	11½	12	11¾	11¾	11¾	12¼	12	12	12	12½	12½
Nouvelle-Écosse	11¼	11½	11½	12	—	—	—	—	—	—	—	—	13
Royale	10¾	12	12	12	—	—	—	—	—	—	—	—	12¾
Toronto-Dominion	11¼	11½	11½	12	—	—	11½	12	11½	11¾	12	12¼	12¾
Commer. italienne	11¼	11½	11½	12	—	—	—	—	12¼	12½	12½	13	12¼
Caisses Étab.	11¾	12¼	12½	12¾	12½	13	13¼	13½	12¾	13¼	13½	13¾	12½
Caisses pop.Mtl.*	11¾	12¼	12¾	—	12	12½	13	—	n/d	n/d	n/d	n/d	13¼
Caisses pop. Qbc.*	11¾	11¾	11¾	12	11¾	11¾	11¾	12	12¼	12¼	—	—	11¼
Fiducies													
Canada Trust	11¼	11½	11½	12	11½	11¾	11¾	12¼	11½	11¾	11¾	12¼	12¼
Crédit-Foncier	11¾	11¾	11¾	12	11¾	11¾	11¾	12	12	12	12	12¼	—
Fiduciaires	11⅝	11½	11½	11¾	11⅝	11½	11½	11¾	11⅝	11½	11½	11¾	—
Fiducie Guardian	11½	11¾	12	12¼	11½	11¾	12	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Fiducie Québec	11½	11¾	11¾	12	11½	11¾	11¾	12	11½	11¾	11¾	12	—
First City	11½	11½	11½	12	11½	11½	11½	12	11½	11½	11½	12	—
Guaranty Trust	11¼	11½	11¾	12	11¼	11½	11¾	12	—	—	—	—	—
Montréal Trust	11½	11¾	11¾	12	11½	11¾	11¾	12	11¼	11½	11¾	12	—
Morguard Trust	—	—	—	—	11⅛	—	11½	11¾	11⅛	—	11½	11¾	—
Prêt et Revenu	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11½	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Soc. Nat. Fiducie	11¼	11½	11½	11¾	11¼	11½	11½	11¾	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust Financial	—	—	—	—	—	—	—	—	13	—	13¼	13½	—
Trust Général	11¾	11¾	12	12	11¾	11¾	12	12	12¼	12¼	12½	12½	—
Trust Morgan	12	12⅛	12⅛	12¼	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	—
Trust National	11¾	12	12	12	12	12¼	12¼	12¼	12	12¼	12¼	12¼	12¼
Trust Royal	11½	11¾	11¾	11¾	11½	11¾	11¾	11¾	11½	11¾	11¾	11¾	12

Compilation Fiducie du Québec —11 février 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec et de Québec.

Tableau comparatif des taux d'intérêts sur les DÉPÔTS GARANTIS

Institutions financières	Court terme: Dépôt min. ($)	À demande 30 à 59 jrs	60 - 89 jrs	90-119 jrs	120-179 jrs	180-364 jrs	Long terme: Dépôt min. ($)	1 an annuel	2 ans annuel	3 ans annuel	4 ans annuel	5 ans annuel
Banques												
Banco central Can.	5,000	9	9	9	9	9	5,000	10¼	—	—	—	—
Commerce	5,000	8½	8¾	8¾	9	9	1,000	9¾	10¼	10¼	10¼	10½
Commer. italienne	5,000	8¾	8¾	8¾	8¾	9	1,000	10	10⅛	10⅛	10⅛	10¼
Continentale	5,000	8½	8½	8¾	8¾	9	1,000	10	10¼	10¼	10½	10¾
Épargne	3,000	8½	8¾	9	9	9¼	1,000	10	10¼	10½	10¾	10¾
Montréal	5,000	8¾	9	9¼	9¼	9¼	1,000	10	10¼	10¼	10¼	10½
Nationale	5,000	8¾	9	9	9	9¼	1,000	10	10¼	10	10¼	10½
Nouvelle-Écosse	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	10	10¼	10¼	10¼	10½
Royale	5,000	9	9¼	9½	9½	9½	1,000	10¼	10½	10½	10½	10½
Toronto-Dom.	5,000	8	8¼	8½	8½	8¾	1,000	10	10½	10½	10½	10½
Caisses Étab.	1,000	8½	8½	8¾	9	9¼	1,000	10	10¼	10½	10¾	11
Caisses pop. Mtl.*	5,000	8¾	8¾	9	9	9¼	2,000	10¼	10	10½	—	—
Caisses Pop. Qbc.*	3,000	8¾	9	9	9	9¼	1,000	10¼	10¼	10¼	10¼	10½
Fiducies												
Canada Trust	5,000	8¾	9	9¼	9¼	9¼	1,000	10	10¼	10¼	10½	10½
Crédit-Foncier	5,000	9¼	9¼	9¼	9¼	9⅜	500	10¼	10¼	10½	10½	10½
Fiduciaires	5,000	9	9	9	9	9	500	10	10¼	10¼	10¼	10½
Fiducie Guardian	5,000	9½	9½	9½	9½	9¾	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10¾
Fiducie Québec	5,000	9½	9½	9¾	9¾	9¾	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10⅝
First City Trust	5,000	9¾	9¾	9½	9½	9¾	500	10¼	10	10¼	10¼	10½
Guaranty Trust	5,000	9½	9½	9½	9½	9½	1,000	10¼	10¼	10¼	10¼	10½
Montréal Trust	5,000	9½	9½	9½	9½	9½	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10⅝
Morguard Trust	10,000	9¼	9¼	9½	9½	9¾	1,000	10¼	10¼	10½	10½	10½
Prêt et Revenu	5,000	9¾	9¾	10	10	10	500	10	10⅜	10⅜	10⅜	10½
Soc. Nat. Fid.	2,000	9¾	9¾	9¾	9¾	9¾	500	10	10⅛	10⅛	10¼	10⅜
Trust Financial	5,000	9¾	9¾	9¼	9¼	9½	500	10	10¼	10½	10½	10½
Trust Général	5,000	9	9	9	9	9¼	1,000	10	10¼	10¼	10⅜	10½
Trust Morgan	5,000	9½	9½	9⅝	9⅝	9⅝	1,000	10⅜	10⅜	10⅜	10⅜	10½
Trust National	5,000	8¾	9	9¼	9¼	9¼	500	10¼	10½	10½	10½	10½
Trust Royal	5,000	9½	9½	9½	9½	9½	1,000	10¼	10¼	10¼	10¼	10½

Compilation Fiducie du Québec —11 février 1986 * Taux recommandés par les Fédérations des caisses populaires Desjardins de Montréal, de l'Ouest-du-Québec, et de Québec.

OPTIONS

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
A B						
Agnic E	Fb	15	$8	$8⅜	$4¼	20
Agnic E	Fb	15 P	1	5	25	20
Agnic E	Fb	17½	$5½	$5⅞	$5⅝	85
Agnic E	Fb	17½P	2	10	50	83
Agnic E	Fb	20	$3	$3¼	430	53
Agnic E	Fb	20 P	1	25	25	64
Agnic E	Fb	22½	60	85	70	50
Agnic E	Fb	22½P	20	45	30	15
Agnic E	My	17½	$6⅛	$6½	$6¼	1
Agnic E	My	17½P	5	30	95	10
Agnic E	My	20	410	435	415	114
Agnic E	My	20 P	55	80	50	152
Agnic E	My	22½	255	280	290	15
Agnic E	My	22½P	155	180	130	10
Agnic E	My	25 P	310	335	290	21
Agnic E	My	27½	65	90	180	3
Agnic E	My	27½P	$5¼	$5⅝		
Agnic E	Ag	17½	$6⅝	$7	$7	20
Agnic E	Ag	17½P	25	50		
Agnic E	Ag	20	$5	$5⅜	490	20
Agnic E	Ag	20 P	85	110	90	3
Agnic E	Ag	22½	390	415	395	54
Agnic E	Ag	22½P	210	235	145	20
Agnic E	Ag	25	255	280	255	10
Agnic E	Ag	25 P	360	385		
Agnic E	Ag	27½	140	165	145	5
Agnic E	Ag	27½P	$5½	$5⅞		
Alcan	Fb	30	$14	$14¼	$13⅞	
Alcan	Fb	30 P	1	5	35	115
Alcan	Fb	32½	$11½	$11¾	$12⅜	40
Alcan	Fb	32½P	1	5	10	637
Alcan	Fb	35	$9	$9¼	$10¼	36
Alcan	Fb	35 P	5	5	5	2425
Alcan	Fb	37½P	5	5	5	1901
Alcan	Fb	45 P	120	145	105	294
Alcan	Fb	47½	10	25	25	10
Alcan	Fb	47½P	335	360	$3	10
Alcan	My	30	$14½	$14⅞	$10¾	1
Alcan	My	30 P	2	15	10	
Alcan	My	32½	$12	$12⅜	$12¾	29
Alcan	My	32½P	10	25	25	58
Alcan	My	35	$9¾	$10⅛	$9¼	649
Alcan	My	35 P	15	25	30	422
Alcan	My	37½	$7⅜	$7¾	$8¼	676
Alcan	My	37½P	30	40	40	611
Alcan	Ag	32½	$12½	$12⅞	$8½	1
Alcan	Ag	32½P	25	45	40	20
Alcan	Ag	35	$10⅛	$10½	$9¾	737
Alcan	Ag	35 P	35	50	30	487
Alcan	Ag	37½	$8	$8⅛	$8½	1302
Alcan	Ag	37½P	70	85	55	549
Alcan	Ag	40 P	105	125	135	185
Alcan	Ag	42½	$4¾	495	$5¼	364
Alcan	Ag	42½P	215	240	240	98
Alcan	Ag	45	335	355	360	230
Alcan	Ag	45 P	$3	$3¼	$3	85
Alcan	Ag	47½P	420	445	$4¼	8
Alt Enr	Mr	15	1	25		
Alt Enr	Mr	17½	10	15	10	224
Alt Enr	Mr	20	1	5	5	409
Alt Enr	Mr	20 P	$7½	$7¾	$5	
Alt Enr	Mr	22½	1	5	5	80
Alt Enr	Mr	22½P	$10	$10¼	$4¼	
Alt Enr	Jn	12½	75	100	180	20
Alt Enr	Jn	15 P	320	330	180	10
Alt Enr	Jn	17½	5	20	35	389
Alt Enr	Jn	17½P	$5¼	$5½	305	2
Alt Enr	Jn	20	1	15	40	55
Alt Enr	Jn	20 P	$7⅝	$7⅞	195	15
Alt Enr	Sp	12½	115	140	140	9
Alt Enr	Sp	15	55	80	80	162
Alt Enr	Sp	15 P	330	355	135	31
Alt Enr	Sp	17½	15	40	45	128
Alt Enr	Sp	17½P	$5⅝	$5⅝	285	120
Alt Enr	Sp	20	5	30	75	5
Alt Enr	Sp	20 P	$7¾	$8		
Asoma	Ap	9	120	145	$3¼	17
Asoma	Ap	9 P	10	25		
Asoma	Ap	10 P	50	60	40	90
Asoma	Ap	12½	10	25	20	1632
Asoma	Ap	12½P	$2½	$2¾	$2¾	251
Asoma	Ap	15	1	15	30	464
Asoma	Ap	15 P	$5	$5⅜	$3¼	
Asoma	Jy	9	145	170	165	10
Asoma	Jy	9 P	25	40	20	10
Asoma	Jy	10	80	100	135	65
Asoma	Jy	10 P	75	95	90	31
Asoma	Jy	12½	25	35	40	358
Asoma	Jy	12½P	$2½	270	260	129
Asoma	Jy	15	5	15	15	287
Asoma	Jy	15 P	$5	$5⅜	290	
Asoma	Oc	9	170	195		
Asoma	Oc	9 P	40	45		
Asoma	Oc	10	115	140	135	19
Asoma	Oc	12½P	260	$3	$3	20
Asoma	Oc	15	15	35	40	36
Asoma	Oc	15 P	$5	$5½		
BC Tel	Ap	22½	265	290	$4½	129
BC Tel	Ap	22½P	5	30	30	10
BC Tel	Ap	25	55	80	135	112
BC Tel	Ap	25 P	35	60		
BC Tel	Ap	27½	10	20	45	529
BC Tel	Ap	27½P	235	260	160	4
BC Tel	Jy	22½	$2¾	$3	$3¾	17
BC Tel	Jy	22½P	10	35		
BC Tel	Jy	25	100	120	150	74
BC Tel	Jy	25 P	50	75	50	3
BC Tel	Jy	27½P	$2½	$2¾	235	18
BC Tel	Oc	22½	290	315	345	8
BC Tel	Oc	22½P	35	60		
BC Tel	Oc	25	120	145		
BC Tel	Oc	25 P	65	90		
BC Tel	Oc	27½	40	65	55	10
BC Tel	Oc	27½P	265	290		
BCE	Fb	35	$2¾	$3		
BCE	Fb	35 P	1	20		
BCE	Fb	37½P	15	40	60	88
BCE	Fb	42½	1	1	5	3988
BCE	Fb	42½P	470	490	$5⅝	17
BCE	Fb	45	1	4	5	1896
BCE	Fb	47½	1	4	1	495
BCE	Fb	47½P	$9⅝	$10	$6⅛	
BCE	My	35 P	25	50	60	20
BCE	My	42½P	$4¾	$5⅛	$5½	180
BCE	My	45	5	20	15	792
BCE	My	45 P	$7⅛	$7½	$7⅜	10
BCE	Ag	35	390	415	385	15
BCE	Ag	35 P	50	75	80	22
BCE	Ag	37½P	125	140	150	299
BCE	Ag	40 P	260	290	$3¼	232
BCE	Ag	42½P	485	$5¼	$4¾	46
BCE	Ag	45 P	$7¼	$7¾	$5¼	
Bk B-C	Fb	5	10	20	40	383
Bk B-C	Fb	5 P	1	10	15	160
Bk B-C	Fb	6	1	7	1	1350
Bk B-C	Fb	6 P	80	105	100	68
Bk B-C	My	5	30	45	50	4338
Bk B-C	My	5 P	10	35	25	62
Bk B-C	My	6	10	15	15	1498
Bk B-C	My	6 P	90	115	105	287
Bk B-C	Ag	5	55	70	90	615
Bk B-C	Ag	5 P	20	30		
Bk B-C	Ag	6 P	105	130	110	287
Bk Mtl	Fb	25	435	460	$7¼	
Bk Mtl	Fb	25 P	1	10	10	40
Bk Mtl	Fb	32½	5	10	5	2347
Bk Mtl	Fb	35	3	2	3	742
Bk Mtl	Fb	35 P	$5⅝	$5¾	$4	41
Bk Mtl	My	27½	240	265	270	75
Bk Mtl	Ag	27½	295	320		
Bk Mtl	Ag	30	170	180	165	187
Bk Mtl	Ag	32½P	330	355	345	67
Bk Mtl	Ag	35 P	$5⅝	$6	435	54
Bk NS	Mr	10	260	285	$4	10
Bk NS	Mr	10 P	1	10		
Bk NS	Mr	12½	40	65	65	3728
Bk NS	Mr	12½P	20	45	30	309
Bk NS	Mr	15	2	9	5	4164
Bk NS	Mr	15 P	220	$2½	$2¼	36
Bk NS	Jn	10	270	$3	490	8
Bk NS	Jn	10 P	1	15		
Bk NS	Jn	12½P	40	65	70	160
Bk NS	Jn	15 P	$2¼	260	240	70
Bk NS	Sp	15	40	50	40	217
Bk NS	Sp	15 P	235	240	120	10
Bow Val	Ap	10	125	150		
Bow Val	Ap	10 P	40	50		
Bow Val	Ap	12½	20	40	25	191
Bow Val	Ap	12½P	150	175	175	152
Bow Val	Ap	17½P	$6½	$7	345	
Bow Val	Jy	10	170	195		
Bow Val	Jy	10 P	45	65	65	5
Bow Val	Jy	12½	55	80	110	39
Bow Val	Jy	15	20	45	50	263
Bow Val	Jy	15 P	410	460	$3	35
Bow Val	Jy	17½	5	25	30	90
Bow Val	Jy	17½P	$6½	$7		
Bow Val	Oc	10 P	65	90		
Bow Val	Oc	12½	80	100	115	116
Bow Val	Oc	12½P	$2	240	130	10
Bow Val	Oc	15	40	65	60	140
Bow Val	Oc	15 P	420	470	355	100
Bow Val	Oc	17½	15	40		
Bow Val	Oc	17½P	$6⅝	$7⅛		
Baep-Mcd	Mr	20	40	55	125	10
Baep-Mcd	Mr	20 P	125	150		
Baep-Mcd	Mr	22½	10	25		
Baep-Mcd	Mr	22½P	$3½	$4		
Baep-Mcd	Mr	25	5	25		
Baep-Mcd	Mr	25 P	$5⅞	$6⅜		
Baep-Mcd	Jn	20	100	125		
Baep-Mcd	Jn	20 P	160	185	115	5
Baep-Mcd	Jn	22½	25	50		
Baep-Mcd	Jn	22½P	$3½	$4		
Baep-Mcd	Jn	25	15	40		
Baep-Mcd	Jn	25 P	$5⅞	$6⅜		
Baep-Mcd	Sp	20	140	165	165	70
Baep-Mcd	Sp	20 P	185	210		
Baep-Mcd	Sp	22½	50	75		
Baep-Mcd	Sp	22½P	$3½	$4		
Baep-Mcd	Sp	25	25	50	75	4
Baep-Mcd	Sp	25 P	$5⅞	$6⅜		
Brscn A	Ap	27½	$13⅞	$14⅞	$3¼	
Brscn A	Ap	27½P	5	25	45	23
Brscn A	Ap	30	$11½	$12	$9⅞	12
Brscn A	Ap	30 P	1	25	45	32
Brscn A	Ap	32½	$8⅞	$9⅛	$7⅝	42
Brscn A	Ap	32½P	1	25	25	48
Brscn A	Ap	35	$6½	$6⅝	490	130
Brscn A	Ap	35 P	5	30	20	146
Brscn A	Ap	37½	420	445	$2½	133
Brscn A	Ap	37½P	25	50	75	59
Brscn A	Ap	40	$2¼	$2½	210	26
Brscn A	Ap	40 P	65	90	85	17
Brscn A	Ap	42½	85	110		
Brscn A	Ap	42½P	185	210	205	25
Brscn A	Jy	32½	$9¼	$9⅞	$3¼	11
Brscn A	Jy	32½P	10	30	110	21
Brscn A	Jy	35 P	30	50	40	38
Brscn A	Jy	37½	$4¾	$5⅛	420	97
Brscn A	Jy	37½P	60	85	245	3
Brscn A	Jy	40 P	125	150		
Brscn A	Jy	42½P	230	245		
Brscn A	Oc	35	$7½	$8	310	6
Brscn A	Oc	35 P	60	80		
Brscn A	Oc	37½P	95	120	130	66
Brscn A	Oc	40	380	405	$3	46
Brscn A	Oc	40 P	165	190		
Brscn A	Oc	42½	$2½	$2¾		
Brscn A	Oc	42½P	260	285		
C D						
C Im B	Mr	16¼	355	380		
C Im B	Mr	16¼P		20		80
C Im B	Mr	17½	230	255	280	45
C Im B	Mr	17½P		25		96
C Im B	Mr	18¾P	5	30		502
C Im B	Mr	21¼	15	40	25	794
C Im B	Mr	22½	5	30	30	1264
C Im B	Mr	22½P	$2½	$2¾		76
C Im B	Jn	17½	265	290	310	60
C Im B	Jn	17½P	10	35	35	240
C Im B	Jn	18¾	155	180	290	170
C Im B	Jn	18¾P	30	55		70
C Im B	Jn	22½	30	45		188
C Im B	Sp	20 P	95	120	75	71
C Im B	Sp	21¼P	180	205	120	3
C Im B	Sp	22½	50	70	95	127
C Im B	Sp	22½P	295	320		
C Marc	Fb	17½	385	410	365	35
C Marc	Fb	17½P	1	10	35	25
C Marc	Fb	20	140	165	30	81
C Marc	Fb	20 P	1	15	50	85
C Marc	Fb	22½	5	30	15	176
C Marc	Fb	22½P	80	105	215	95
C Marc	My	20	215	240	150	45
C Marc	My	20 P	30	55	80	30
C Marc	My	22½P	115	140	110	10
C Marc	Ag	20	265	290	280	1
C Marc	Ag	20 P	55	80		
C Marc	Ag	22½	105	130	160	10
C Marc	Ag	22½P	130	155	165	12
C Ocidl	Fb	20	50	75	35	
C Ocidl	Fb	20 P	85	110		
C Ocidl	Fb	22½	1	25		
C Ocidl	Fb	22½P	$3	$3½	100	5
C Ocidl	Fb	25	1	25	305	13
C Ocidl	Fb	25 P	$5½	$6	75	
C Ocidl	Fb	27½	5	10	100	18
C Ocidl	Fb	27½P	$8	$8½		
C Ocidl	Fb	30	1	5	45	119
C Ocidl	Fb	30 P	$10½	$11		
C Ocidl	Fb	32½P	$13	$13½		
C Ocidl	My	17½	$2	$2½		
C Ocidl	My	17½P	25	50		
C Ocidl	My	20	55	80	280	10
C Ocidl	My	20 P	115	140		
C Ocidl	My	22½	20	45		
C Ocidl	My	22½P	$3	$3½		
C Ocidl	My	25	10	35	$2	10
C Ocidl	My	25 P	$5½	$6	220	
C Ocidl	My	27½	10	25	45	40
C Ocidl	My	27½P	$8	$8½		
C Ocidl	My	30	5	20	85	12
C Ocidl	My	30 P	$10½	$11		
C Ocidl	Ag	17½	240	280		
C Ocidl	Ag	17½P	40	65		
C Ocidl	Ag	20	100	125	175	10
C Ocidl	Ag	20 P	150	175		
C Ocidl	Ag	22½	40	65	45	10
C Ocidl	Ag	22½P	$3	$3½	285	
C Ocidl	Ag	25	15	40		
C Ocidl	Ag	25 P	$5½	$6		
C Ocidl	Ag	27½	10	35		
C Ocidl	Ag	27½P	$8	$8½		
Cae Ind	Mr	15	345	370	$2¾	10
Cae Ind	Mr	15 P	1	25		
Cae Ind	Mr	17½P	20	45	45	7
Cae Ind	Mr	20	10	35		
Cae Ind	Mr	20 P	155	180		
Cae Ind	Jn	15	385	390	$3¼	10
Cae Ind	Jn	15 P	15	40		
Cae Ind	Jn	17½P	45	70	80	1
Cae Ind	Sp	15	$4¼	430	360	35
Cae Ind	Sp	15 P	35	60		
Cae Ind	Sp	17½	245	$2½	185	97
Cae Ind	Sp	20 P	205	230		
Can Dev	Mr	9	175	$2	110	500
Can Dev	Mr	9 P	1	15		
Can Dev	Mr	10	75	100	80	46
Can Dev	Mr	10 P	10	35	30	10
Can Dev	Mr	12½	1	20		
Can Dev	Mr	12½P	160	$2	190	
Can Dev	Jn	9 P	2	10	55	20
Can Dev	Jn	10 P	25	50	25	50
Can Dev	Jn	12½	10	30	25	30
Can Dev	Jn	12½P	170	210		
Can Dev	Sp	9	$2	$2¼		
Can Dev	Sp	9 P	10	35		
Can Dev	Sp	10	125	150	110	7
Can Dev	Sp	10 P	45	70		
Can Dev	Sp	12½	20	45		
Can Dev	Sp	12½P	170	210		
CanP E	Fb	25	280	$3¼	$6	179
CanP E	Fb	25 P	1	25	25	76
CanP E	Fb	27½P	25	75	40	35
CanP E	Fb	30	50	15	145	930
CanP E	Fb	30 P	$2	$2½	175	15
CanP E	My	25	280	$3¼	$6⅞	70
CanP E	My	25 P	1	25	10	60
CanP E	My	27½P	25	75	90	125
Carl OK	Fb	10	165	205	365	7
Carl OK	Fb	10 P	1	15		
Carl OK	Fb	12½	5	20	20	357
Carl OK	Fb	12½P	55	90	70	15
Carl OK	Fb	15	1	10	15	1162
Carl OK	Fb	15 P	305	$3½	$2	10
Carl OK	Fb	17½	1	10	10	55
Carl OK	Fb	17½P	$5⅛	$5⅝	215	
Carl OK	My	10	$2¼	255	315	10
Carl OK	My	10 P	5	35		
Carl OK	My	12½	50	60	60	293
Carl OK	My	12½P	70	110	30	20
Carl OK	My	15	10	30	35	131
Carl OK	My	15 P	305	$3½	$3	7
Carl OK	My	17½	1	15	10	340
Carl OK	My	17½P	$5⅛	$5⅝		
Carl OK	Ag	10	$2¼	295	420	5
Carl OK	Ag	10 P	15	40		
Carl OK	Ag	12½	90	120	165	32
Carl OK	Ag	12½P	110	140		
Carl OK	Ag	15	30	50	50	35
Carl OK	Ag	15 P	310	$3½	$3	
Cascades	Mr	10	$4¾	485	440	123
Cascades	Mr	10 P	1	15	15	119
Cascades	Mr	12½	$2¾	285	$3	1133
Cascades	Mr	12½P	1	25	25	110
Cascades	Mr	15	65	80	70	173
Cascades	Jn	10	$5	$5¼	$5	169
Cascades	Jn	10 P	5	25	50	71
Cascades	Jn	12½	$3¼	330	345	807
Cascades	Jn	12½P	25	50	50	285
Cascades	Jn	15 P	95	110	110	260
Cascades	Jn	17½P	$2¾	$3		
Cascades	Sp	10 P	5	30		
Cascades	Sp	17½P	$3	$3¼	$3	10
Cmnc	Mr	10 P	1	5	10	70
Cmnc	Mr	12½	15	25	35	1253
Cmnc	Mr	12½P	115	140	90	100
Cmnc	Mr	15	1	10	25	737
Cmnc	Mr	15 P	$3¼	$3¾	190	10
Cmnc	Jn	10	185	210	240	76
Cmnc	Jn	10 P	5	20	30	35
Cmnc	Jn	12½P	130	155	110	99
Cmnc	Jn	15	10	30	25	93
Cmnc	Jn	15 P	$3¼	$3¾	$4	
Cmnc	Sp	10	210	235	255	145
Cmnc	Sp	10 P	15	40		
Cmnc	Sp	12½	80	105	115	44
Cmnc	Sp	12½P	145	170		
Cmnc	Sp	15	25	50	75	3
Cmnc	Sp	15 P	$3¼	$3¾		
CP Ltd	Fb	15	165	175	$3	1137
CP Ltd	Fb	15 P	1	5	1	370
CP Ltd	Fb	20	1	3	3	2600
CP Ltd	Fb	20 P	$3¼	360	310	8
CP Ltd	Fb	22½	2	5	5	628
CP Ltd	Fb	22½P	$5⅞	$6⅛	390	
CP Ltd	My	15 P	5	25	40	10
CP Ltd	Ag	15 P	25	35		
CRL	Mr	32½	25	50	50	866
CRL	Mr	35 P	$7¼	$7¾	$6⅛	
CRL	Jn	27½	$2½	$3	290	13
CRL	Jn	27½P	155	175	145	135
CRL	Jn	30	160	185	175	63
CRL	Jn	32½P	490	$5⅜	$5⅛	64
CRL	Jn	35 P	$7¼	$7¾	$6½	75
CRL	Sp	27½	$3¼	$3¾	435	1
CRL	Sp	30	$2½	280	$2¾	10
CRL	Sp	32½	160	185	175	86
CRL	Sp	32½P	$5	$5½	390	39
CRL	Sp	35	95	120	150	30
CRL	Sp	35 P	$7¼	$7¾	410	
Crslr Can	Ap	45	$11¼	$12¼	$8	
Crslr Can	Ap	45 P	10	75	150	10
Crslr Can	Ap	47½	$26½	$30		
Crslr Can	Ap	47½P	25	100	130	30
Crslr Can	Ap	50	$23	$26	470	10
Crslr Can	Ap	50 P	25	150	90	35
Crslr Can	Ap	52½	$21	$24	$2	5
Crslr Can	Ap	52½P	35	165		
Crslr Can	Ap	55	$18	$21	$7½	5
Crslr Can	Ap	55 P	25	$2	$3¾	5
CTr A	Mr	9	420	445	415	560
CTr A	Mr	9 P	1	20	50	50
CTr A	Mr	10 P	5	30	25	75
CTr A	Mr	12½P	20	45	45	215
CTr A	Jn	9	440	465	470	62
CTr A	Jn	9 P	1	25	20	46
CTr A	Jn	10 P	10	35	20	66
CTr A	Sp	10 P	25	50	60	55
CTr A	Sp	12½P	65	90	90	90
CTr A	Sp	15 P	215	240		
Den B	Ap	10	60	85	75	119
Den B	Ap	12½	5	30	10	187
Den B	Ap	12½P	$2¼	$2¾	265	155
Den B	Ap	15	1	15	5	447
Den B	Ap	15 P	$4¾	$5¼	460	15
Den B	Ap	17½	5	15		
Den B	Ap	17½P	$7¼	$7¾		
Den B	Jy	10	90	115	115	106
Den B	Jy	10 P	55	65	45	35
Den B	Jy	12½	20	40	95	62
Den B	Jy	12½P	240	285	255	104
Den B	Jy	15	15	30	10	140
Den B	Jy	15 P	$4¾	$5¼	$4½	13
Den B	Jy	17½	1	25		
Den B	Jy	17½P	$7¼	$7¾		
Den B	Oc	10	115	140	150	10
Den B	Oc	10 P	85	100		
Den B	Oc	12½	30	55	60	40
Den B	Oc	12½P	$2¾	290	265	114
Den B	Oc	15	5	30		
Den B	Oc	15 P	$4¾	$5¼		
Dfs	Mr	22½	$3½	$3¾	190	10
Dfs	Mr	22½P	1	10	50	94
Dfs	Mr	25	125	150	205	51
Dfs	Mr	25 P	35	60	40	90
Dfs	Mr	27½	15	35	120	358
Dfs	Mr	27½P	165	190	120	85
Dfs	Mr	30	1	15	25	147
Dfs	Mr	30 P	$4	$4¼	$2	
Dfs	Jn	22½	$4	$4¼	295	33
Dfs	Jn	22½P	5	25	35	30
Dfs	Jn	25	215	235	$2¼	505
Dfs	Jn	25 P	75	100	50	100
Dfs	Jn	27½	75	90	100	25
Dfs	Jn	30	15	35		
Dfs	Jn	30 P	420	445		
Dfs	Sp	25	245	270		
Dfs	Sp	25 P	115	140	90	10
Dfs	Sp	27½	125	150		
Dfs	Sp	27½P	210	235	185	10
Dfs	Sp	30	435	460		
Dfs	Sp	30 P	410	435		
Dom M	Ap	9	$5¼	$5⅜	380	48
Dom M	Ap	9 P	1	10		
Dom M	Ap	10	430	455	$4½	149
Dom M	Ap	10 P	5	20	10	159
Dom M	Ap	12½	220	245	205	1283
Dom M	Ap	17½P	$3¼	$3½	330	104
Dom M	Jy	10	470	495	$5½	87
Dom M	Jy	10 P	15	25	25	25
Dom M	Jy	12½P	50	60	60	194
Dom M	Jy	17½P	335	360	335	62
Dom M	Oc	12½	320	340	$3¾	200
Dom M	Oc	12½P	55	80	85	94
Dom M	Oc	15 P	160	180	145	40
Dom M	Oc	17½P	340	365	295	42
E F						
Echo	Ap	15	$5½	$5¾	$5⅛	10
Echo	Ap	15 P	5	30	70	10
Echo	Ap	17½	330	355	310	112
Echo	Ap	17½P	25	40	50	67
Echo	Ap	20	155	170	175	423
Echo	Ap	20 P	75	100	115	90
Echo	Ap	22½	70	95	75	411
Echo	Ap	22½P	235	260	170	12
Echo	Jy	15	$5⅞	$6⅛	$6	
Echo	Jy	15 P	20	45		
Echo	Jy	17½	395	420	390	58
Echo	Jy	17½P	60	75	95	31
Echo	Jy	20	240	265	245	224
Echo	Jy	20 P	145	170	160	43
Echo	Jy	22½	145	170	150	108
Echo	Jy	22½P	280	295	$2¼	5
Echo	Oc	20	305	330	$3	13
Echo	Oc	20 P	195	220	$2	10
Echo	Oc	22½P	$3¼	$3½	$3¼	16
G H						
Gnstar	Ap	25	$13½	$14	$10	
Gnstar	Ap	25 P	1	15	65	10
Gnstar	Ap	27½	$11	$11½	$6⅞	28
Gnstar	Ap	27½P	1	15	10	23
Gnstar	Ap	30 P	5	10	10	106
Gnstar	Ap	32½P	10	20	10	132
Gnstar	Ap	40 P	$2	$2¼		
Gnstar	Jy	25	$13⅝	$14⅛	$9¾	19
Gnstar	Jy	25 P	1	20	70	20
Gnstar	Jy	27½	$11	$11½	$11½	56
Gnstar	Jy	27½P	1	20	100	7
Gnstar	Jy	30 P	10	35	15	23
Gnstar	Jy	35	$5	$5⅛	$5⅛	304
Gnstar	Jy	40 P	$2¼	255		
Gnstar	Oc	32½	$7½	$8	$7½	20
Gnstar	Oc	32½P	60	85	85	8
Gnstar	Oc	35 P	105	130	$2¼	100
Gnstar	Oc	37½	410	430	$4	30
Gnstar	Oc	40 P	255	280	$2½	10
Gulf C	My	15	105	130		
Gulf C	My	15 P	60	75		
Gulf C	My	17½	20	40		
Gulf C	My	17½P	240	265		
Gulf C	Ag	15	145	170		
Gulf C	Ag	15 P	80	105		
Gulf C	Ag	17½	45	65		
Gulf C	Ag	17½P	265	290		
Gulf Ltd	Fb	17½	220	270	230	120
Gulf Ltd	Fb	17½P	1	30	15	125
Gulf Ltd	Fb	20 P	15	40	25	557
Gulf Ltd	Fb	22½	1	10	15	270
Gulf Ltd	Fb	22½P	$2¼	$2¾	270	45
Gulf Ltd	My	17½	220	270	220	73
Gulf Ltd	My	20	50	100	80	519
Gulf Ltd	My	20 P	90	120	160	299
Gulf Ltd	My	22½	10	35	35	245
Gulf Ltd	My	22½P	240	290	$3¼	164
Gulf Ltd	Ag	20	75	125	155	102
Gulf Ltd	Ag	20 P	90	140	$2	53
Gulf Ltd	Ag	22½	20	70	40	122
Gulf Ltd	Ag	22½P	$2½	$3	$3½	25
Husky	Ap	8 P	30	50	20	32
Husky	Ap	9	20	40	45	483
Husky	Ap	10	10	15	10	6268
Husky	Ap	10 P	145	170	185	278
Husky	Ap	12½	5	9	5	776
Husky	Ap	12½P	385	415	$2½	
Husky	Jy	9	45	65	65	165
Husky	Jy	9 P	85	110	125	127
Husky	Jy	10 P	165	190	145	114
Husky	Jy	12½	10	15	10	280
Husky	Jy	12½P	390	410	260	
Husky	Oc	8	105	130	140	28
Husky	Oc	9	70	95	105	65
Husky	Oc	9 P	100	125	50	20
Husky	Oc	10	35	55	55	136
Husky	Oc	10 P	180	205	210	110
Husky	Oc	12½	10	25	25	70
Husky	Oc	12½P	395	430		
I J						
Imsco	Ap	22½	340	365	380	12
Imsco	Ap	25	130	145	135	1124
Imsco	Ap	30	5	20	30	353
Imsco	Ap	30 P	445	455	335	120
Imsco	Jy	22½	380	405	430	22
Imsco	Jy	22½P	30	55	55	30
Imsco	Jy	25	190	215	$2	396
Imsco	Jy	25 P	85	105	80	73
Imsco	Jy	27½P	210	$2¼	$2	46
Imsco	Oc	25	$2½	$2¾	335	3

Suite à la page 19

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

VANCOUVER

Fléchissement des cours

VANCOUVER (PC) — Les cours ont fléchi dans une activité modérée hier à la Bourse de Vancouver. Les transactions ont porté sur 11,063,596 actions.

On a dénombré 211 valeurs en hausse, 329 en baisse et 474 stables.

L'indice global du marché marquait 1397.42 à la fin de la séance, ce qui correspond à un recul de 3.25 points par rapport à la précédente clôture.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Indice général	Volume (en millions)	Variations des titres
1397,42	11,1	211
3,45	2,9	474
		329

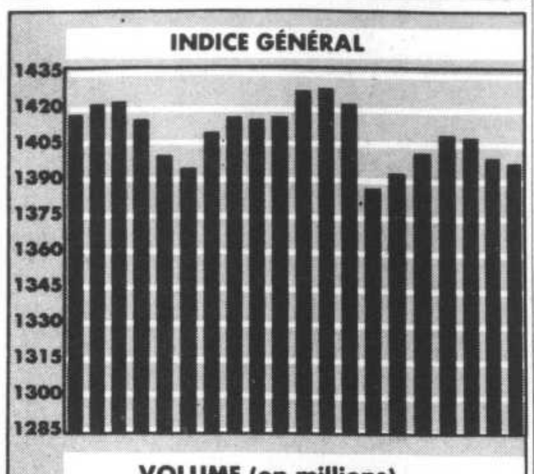

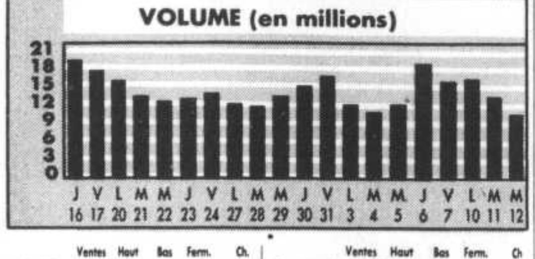

A B

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ABS res i	2500	31	31	31	
Aaron Mng	14500	30	30	30	
Abaton i	5000	90	90	90	—1
Aber res i	3000	60	60	60	
Abitibi res	2000	30	30	30	—3
Abo oil corp	7500	85	84	84	—2
Academy i	3000	42	42	42	+1
Accgrph i	16900	160	155	155	—6
Achates rs i	7125	80	70	75	
Acheron	9250	24	24	24	+1
Achilles i	23200	135	130	130	
Achilles w i	6000	40	36	36	—9
Acorn res i	27000	32	30	32	
Acquest i	2000	20	20	20	
Ad dome i	100	105	105	105	—5
Adams svr i	5500	36	34	34	—1
Adaptve tc	3000	60	59	59	—1
Adnaron rs i	5000	30	30	30	
Adola i	43000	53	45	47	—8
Adola w i	50000	8	7	8	—2
Adore rs i	2500	90	89	90	
Adriatic rs i	3000	21	21	21	
Aegis res i	54000	68	60	66	+6
Aerolift inc	z200	57	57	57	
Airborne i	245775	255	220	220	
Alamo dev i	9000	40	40	40	
Alban exp	1000	34	34	34	+1
Algo res i	7500	37	36	37	
Alice lake i	z100	23	23	23	
Alina intl i	8000	15	15	15	
All star i	6000	29	29	29	+1
Allure rs i	8000	75	70	70	—2
Alotta res	9800	125	110	110	—20
Alotta w i	3000	17	17	17	
Alpha i	84000	33	27	33	+3
Altar gold i	23000	28	23	28	+8
Ambraust i	4000	20	20	20	
Amble res i	36200	102	95	100	—2
Amca res	3100	77	77	77	
Am aquatc i	7500	25	22	25	+5
Amer micr i	3500	12	12	12	+1
Amer tec i	13550	175	170	175	+1
Am vol i	11000	28	27	27	—1
Ameritex	48000	45	40	45	+5
Ameroil i	10300	76	74	74	—4
Amhawk	500	10	10	10	—1
Amir mine i	1600	85	85	85	—1
Ampac rs i	1800	165	160	165	+5
Amstar i	12000	75	75	75	+1
Anchor gld i	5000	70	70	70	
Anchor w i	1000	10	10	10	
Andaurex	11300	38	38	38	
Androne rs i	2875	36	36	36	—2
Anglo cdn	10000	38	35	35	—5
Ann arbor i	2500	12	12	12	+1
Ansco bc i	12500	45	44	45	
Applied i	19250	185	175	185	+10
Arabesqu i	5033	20	20	20	—3
Arbor res	26773	400	380	395	+10
Archr mnr i	3000	40	40	40	+1
Arctic Red	3000	32	30	30	
Argentex i	23600	255	230	230	—28
Argonaut i	31000	41	39	40	—2
Argrel res i	z300	28	28	28	
Argyle vnt i	2000	32	32	32	
Aricana i	11540	150	145	148	—2
Arivaca sil	5400	75	75	75	
Arizona svr	2800	52	52	52	+1
Ark egy i	12000	17	17	17	
Ark la tex i	2000	80	80	80	—1
Armeno i	1900	150	145	145	—14
Armor Dv i	2600	32	31	32	+1
Arrowhd i	2000	7	7	7	
Arthurion i	8500	32	32	32	—1
Artina res i	3000	25	25	25	
Ashburton i	8000	22	20	20	
Ashcroft rs i	6000	24	24	24	
Asitka res i	9700	155	153	153	—2
Athena gld	9000	65	60	65	
AU res i	z250	32	32	32	
Auckland i	9000	16	15	16	+1
Aurex res i	16732	75	70	70	—7
Avalon res i	5000	15	14	15	
Avino mns	4500	205	200	205	
Avino w a	18500	30	25	30	+9
Aviva i	1000	66	66	66	—4
Award res	5000	13	13	13	
Awesome i	8000	24	24	24	
Axiom int i	3500	375	370	370	—5
Ayerok	5000	4	4	4	
BC res	3230	185	182	182	—3
BC Tel	1800	$25¼	25	25⅛	
Baha res i	1000	75	75	75	—6
Bahama rs i	1000	26	26	26	
Balco ind	900	$9¾	9¾	9¾	
Banbury	2000	37	37	37	
Banco res i	1500	$8½	8⅜	8½	+ ⅛
Bank BC	4079	$5⅛	5	5⅛	
Bankit res i	6000	21	20	21	
Banner i	12000	26	25	25	—1
Banqwest i	3000	33	33	33	
Bar res	2000	60	60	60	
Baroque i	z333	51	51	51	
Barsand i	30700	100	85	95	—5
Bathurst N	4500	52	49	49	—6
BDC ihd i	98500	57	54	57	—1
Beaufield i	10300	175	168	175	+10
Beaver res	24600	140	135	137	—5
Belmont	6282	80	73	78	—2
Belmoral	8300	360	335	340	+5
Bentley rs i	2500	80	80	80	—5
Berglyn i	15400	135	125	125	—8
Berkley i	1000	139	139	139	+1
Berle res i	13000	28	28	28	—2
Bermd rs i	9000	35	35	35	
Berm sh I	2000	32	30	32	+2
Beverly i	5100	400	385	395	+15
Big i dev i	20000	40	36	36	—2
Big m i	19200	68	60	60	—9
Big m w i	z5000	8	8	8	—5
Bighrn i	129650	138	115	125	+7
Bigstn mnr	2000	25	25	25	
Billikin res i	2000	45	45	45	
Bishop mn	2000	135	130	135	+11
Bitec dev i	6000	81	80	81	—9
Blk diamnd	2500	23	19	23	
Blac pearl i	1000	141	141	141	+1
Blk swan i	5000	61	59	59	—1
Bois creek i	19940	62	57	60	—2
Bondell rs i	4000	34	34	34	+4
Bonus pete i	2500	75	75	75	—5
Borkn ind i	20000	15	15	15	
Bouldr i	186100	68	55	59	—9
Bowes ly i	6500	18	18	18	
Brace res	5000	33	33	33	
Brahma rs i	4000	41	38	38	—5
Breakwtr	3500	$6⅝	6½	6½	+ ⅛
Brent res	z430	53	43	43	
Brentwd i	4000	28	27	28	
Breseo i	4200	125	110	115	—10
Brewmstr i	33300	180	165	170	—10
Brican Res	6300	57	56	56	—1
Britcol i	10500	12	11	12	—2
Brt pac i	15700	275	255	260	+10
BRO res i	31000	60	59	60	+3
Brohm rs i	156100	215	157	215	+60
Brower i	45000	20	18	20	
Brt slbk a	z10	33	33	33	
Brt slbk b a	z10	24	24	24	
Buena ex i	2000	30	30	30	—2
Bunyoro i	2000	145	145	145	
Burmac i	5000	20	20	20	
Butec intl i	3000	38	38	38	—1
Butler mtn i	8600	37	36	36	—2

C D

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
CIS tech	11900	495	480	485	—5
CT explnda	5600	40	38	38	—2
Caara vent i	2600	80	80	80	
Cache d or i	2000	65	65	65	
Cactus i	23000	52	50	50	—3
Cactus w i	18500	7	7	7	
Cal denver i	350	142	142	142	
Calaveras i	21500	8	8	8	—1
Caldera i	4500	50	50	50	
Caledonia	2000	35	34	34	
Caliente i	3400	154	145	145	—4
Calif silver	1100	$5¼	5	5	
Callex ent i	2250	210	205	210	—8
Calnor res	54443	260	180	180	—81
Calnor rs w	29400	190	162	165	—34
Calpine i	9000	20	18	20	
Cam net i	1700	205	200	205	—5
Cam nt w i	6500	35	35	35	+10
Can tel cm i	8500	14	14	14	
Canamera i	500	55	55	55	
Canbec res	37000	27	25	25	—3
Candol dv i	61200	137	131	133	+1
Condrado i	2000	90	90	90	
Coneco aud	21150	255	240	250	
Conguard i	8000	100	80	80	—20
Canlan inv	100	300	300	300	
Canreos i	10500	55	51	51	—4
Canu res i	34000	165	160	160	—5
Canuck rs i	4000	300	290	300	+4
Capella rs i	5500	25	25	25	
Capilano i	3000	38	37	38	
Capri res i	5000	17	17	17	
Capricorn i	2000	37	37	37	+4
Caravelle i	500	55	55	55	
Care pnt i	41200	110	105	110	
Carina i	1000	65	65	65	
Carl creek i	10000	18	18	18	+1
Carlin res	750	50	50	50	
Carmac i	15000	38	35	38	—2
Carpntr lk i	1000	23	23	23	
Carrera i	15500	60	53	57	+7
Casa grnd i	2000	27	27	27	
Cascdia i	7000	33	33	33	+3
Catear a i	7000	25	25	25	+3
Cater eng	3000	35	35	35	+2
Catlow res i	3000	25	25	25	
Cdn carib i	1000	55	55	55	
Cdn contl i	5000	18	18	18	
Cdn eagl i	800	475	475	475	+25
Cdn futrty	z69	33	33	33	
Cdn pawne i	5000	25	22	22	
Cdn prem i	85600	290	277	285	—1
C prm wi	z98300	63	55	62	—1
Cdn united	7000	124	110	110	—15
Celebrity i	2000	13	13	13	
Cntrl crude	5000	37	35	35	—5
Centurion i	9500	270	265	265	—5
Chalice r i	z1000	1	1	1	
Channel	1750	63	63	63	—2
Chpleau i	1000	52	52	52	+2
Charlmgn i	1500	40	40	40	—2
Chesmnst	z200	38	38	38	
Chevy dev i	3000	40	38	38	
Cheyenne	4000	18	18	18	
Chopp i	116905	$15¾	14⅞	15¾	+1
Chromex	1000	24	24	24	
Churchill i	4000	35	33	35	+2
Chutine rs i	20500	30	30	30	
Chutine w i	20000	3	3	3	
CIBC	15500	$20⅛	19⅝	19¾	— ⅜
Cisco res i	26000	25	23	23	
Claymore	3000	42	41	42	—1
Clifton res i	5000	25	25	25	
Coast rang i	6000	50	50	50	
Coastoro i	2000	40	40	40	
Cobra w i	1500	18	18	18	
Cobra ent i	1500	170	167	170	—3
Colby Mns	100	140	140	140	
Colfax engy	500	35	35	35	
Collins res i	z400	26	26	26	
Colony pac	2700	145	140	145	
Colossal en i	5000	32	32	32	
Comox i	2000	45	45	45	
Compu sft i	3300	100	100	100	
Concert rs i	5800	215	213	215	
Concord i	7000	22	22	22	
Condoka i	14500	55	48	50	
Conquest i	500	230	230	230	—20
Cons andex	1500	15	13	15	
Cons Barier	225	185	185	185	
Cons bel i	1250	37	37	37	
Cons bndry	3000	18	18	18	
Cns brx wi	25000	8	7	8	
Cons brx i	23000	32	31	31	—1
Cons calin i	4750	30	26	26	
Cons cinola	6200	240	235	235	
Cons csa i	1425	260	260	260	—5
Cons csa wi	5000	40	40	40	—10
Cons fredn i	1500	61	60	60	—5
C indescr i	10000	100	95	100	+2
Cons intl pt	7650	300	300	300	
Cons knoby	10500	52	50	50	—1
C paymstr i	1000	40	40	40	+10
Cons sea i	z200	36	36	36	
Cons svr std	2200	75	75	75	—1
Conscot i	15000	24	20	20	—6
Consort i	21500	52	50	50	—2
Contact ven	500	17	17	17	
Contour	10000	169	162	165	
Contour w	7500	80	80	80	
Cntrl env i	5000	60	60	60	
Conversn	3300	500	475	475	—25
Copcon yrk	z239	19	19	19	
Copr stac i	5000	55	52	52	—3
Core enrgy	1500	50	50	50	
Core eng w	17500	7	7	7	
Corncpia i	6050	425	415	425	+15
Corolla res i	5000	75	75	75	+5
Corrie res i	17000	11	10	10	
Cosmos res	20825	49	46	49	
Cous creek i	2000	36	36	36	—1
Cove engy	16000	68	62	62	
Cream svr	4100	105	102	102	—6
Crossland	2100	45	45	45	
Crowder i	25300	150	130	150	+20
Cumbrlnd i	500	80	80	80	—3
Currie i	5000	70	70	70	—5
Cusac Ind	5600	130	130	130	—2
Cutlass i	16500	340	330	340	+10
CV sports i	6000	85	65	75	+10
Cymric res i	3700	73	73	73	
DK platm i	11000	28	26	26	—2
Dor Val	18378	315	305	315	+5
Dakota i	8000	20	20	20	
Dalls env h	3100	90	90	90	
Dankoe mn	500	42	42	42	
Dasher res	18000	90	85	90	—10
Dassen gld	10000	45	45	45	+5
Davenport	z100	15	15	15	
David Mnrl	8000	56	55	55	—1
Deex res i	500	14	14	14	
Del norte i	6200	30	29	30	
Delaware i	7500	50	50	50	
Denar mns i	500	31	31	31	+1
Desprdo i	4000	25	25	25	+3
Diana res i	7500	55	51	51	
Diversfd wi	3000	23	23	23	—2
Diversifd i	17300	150	145	145	—5
Dolphin i	3500	48	48	48	+3
Doverton i	1000	10	10	10	
Dragoon rs	1000	42	42	42	
Draw intl i	5000	135	135	135	
DRC res	1000	40	40	40	+4
Du well i	3000	48	48	48	—2
Duncn gld i	11900	28	26	28	+1
Dunganon	19000	140	130	140	—5
Duration i	4000	80	80	80	
Dusty Mac	1500	96	95	96	
Dyntrncs ls	6500	105	100	105	+16

E F

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ELE egy i	2000	26	25	25	—1
EZ ventrs i	3000	45	44	44	+4
ESI Ind w i	1000	50	50	50	
ESI ind i	4300	250	240	240	—12
East west i	450	175	175	175	
Eastn lts i	5000	18	18	18	
Eastn mn i	12500	63	61	61	+1
Eastmg gld	12000	125	125	125	
Eden res i	2000	72	72	72	—8
Edgemont	2000	32	32	32	
Edgewatr i	1500	140	135	135	
El dordo	28000	30	28	28	—1
Eldon res i	3000	18	18	18	—1
Electra nw	900	83	83	83	—2
Electra i	96215	43	39	41	
Elektra pw	21000	40	38	39	
Emrald isl i	3400	42	42	42	
Emrld lk i	3300	240	235	240	+3
Enduranc i	1000	70	70	70	—5
Energex	17000	90	88	88	—2
Enfield i	24200	124	118	120	—3
Epoch cap	z438	36	36	36	+1
Equinox i	500	115	115	115	
Equinox r i	z9500	1	1	1	
Equivest i	3000	390	375	390	+15
Equus i	23254	36	28	36	+9
Esperanza	z300	58	58	58	
Eurocn vnt	3000	30	30	30	
Everest rs i	1600	120	115	120	
Ewing oil i	8000	26	25	25	
E5 Res i	700	100	100	100	
FM res i	7000	70	65	70	+10
Fairlady i	4000	76	75	75	—3
Falmouth	20500	24	24	24	
Ferber i	16500	135	125	125	—10
Fibertech i	6400	155	145	155	+5
Fibergest i	2000	310	310	310	—10
First allied	23505	65	62	65	+1
First cdn i	8800	160	155	160	+5
First china	1700	29	29	29	
Frst devon	600	51	51	51	
Frst gnrtn i	7100	289	270	270	
Fleck res	11300	310	300	300	—5
Fleetwood i	500	100	100	100	
Flow res i	4500	35	34	34	—1
Fontana i	10000	60	57	57	—3
Fort knx wi	25000	12	12	12	—1
Fort knox i	4500	47	47	47	—2
Forum Res	23000	23	21	23	
Franklin i	500	65	65	65	
Freeport i	11500	37	35	35	
Freeway	19500	65	58	62	+2
Frobisher i	4000	28	28	28	
Frontnd i	18700	200	150	150	—50
FTI food i	3000	60	60	60	
Fury exp i	500	50	50	50	—5
Futurtek i	500	44	44	44	—1

G H

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Galactic	1200	$10⅜	10⅛	10¼	+ ¼
Galactic i	2000	$7⅝	7½	7½	
Galit res i	3500	33	33	33	
Gallagher i	5000	40	40	40	
Gallant i	19600	120	110	115	+8
Galveston	200	330	320	320	—10
Gamin res i	4500	60	58	58	
Gemini i	10100	185	155	185	+23
Gemini w	z12500	30	13	30	
Gen allied	7600	50	48	50	
Gen system	9000	85	85	85	+3
Gen wstrn i	5500	24	18	24	
Genesis i	32000	57	52	54	+1
Geodome	3000	145	135	135	—10
Geostar i	3000	23	23	23	—2
Geotech i	6400	145	135	140	—10
Gerle gold i	7000	85	80	80	
Glenora i	4500	41	38	38	—3
Glenvet i	1000	59	59	59	
Glitter gld i	8000	36	36	36	—2
Glory exp i	5000	26	25	25	—1
Gld seekr i	33700	16	14	16	+2
Gold std	135500	48	45	46	+1
Gold star i	8000	25	25	25	
Gld texas i	19750	180	170	178	+13
Gld medal i	5000	40	39	39	+4
Goldbelt	2700	120	115	115	—5
Goldbrae i	8000	100	90	100	+15
Goldbre w i	11000	8	8	8	
Gldn br i	26400	94	90	90	—5
Gldn chnc i	500	58	58	58	+2
Gldn crwn i	19000	30	25	30	—2
G down i	6000	32	28	28	
Gldn eye i	6500	66	65	66	+1
Gldn grp i	3500	375	350	350	—20
Gldn gr wi	28100	150	130	135	—20
Gldn hind i	1000	25	25	25	
Gldn hope i	18850	525	450	450	—62
Gldn hrzn i	2750	30	30	30	
Gldn key i	500	45	45	45	
Gldn knight	200	$9	9	9	— ¼
Gldn lake i	8000	60	50	60	—10
Goldn lion i	8700	355	350	355	
Gldn news i	13000	47	43	45	+4
Gldn north	333	230	230	230	—10
Gldn pond i	12500	60	56	60	—4
Gldn pyrm i	6500	44	42	42	
Gldn quail i	10150	103	101	101	—1
Gldn al wi	7000	30	28	28	—3
Gldn rim i	50200	110	103	103	—3
Gldn seal i	9500	32	32	32	
Gldn sevil i	18500	65	62	62	
G shamrk i	9000	33	31	31	
Gldn shld i	19500	201	190	195	+13
Gldn shl wi	1000	50	50	50	+3
Gldn state i	63000	47	44	45	+1
Gldn tag i	38500	34	31	31	—3
Gldn tech i	500	86	86	86	
Gldn vale i	33500	54	46	48	—4
Gldnbei res	500	400	395	395	
Goldfever i	5000	41	41	41	
Goldfinch i	2000	16	16	16	
Goldhurst i	2500	20	20	20	
Goldrich	7350	23	23	23	
Goldsil i	7300	390	380	380	
Goldstack i	2650	71	67	67	—8
Goldstone i	1000	345	345	345	
Goldstrem i	59600	200	150	180	—20
Goldwinn	2000	35	35	35	
Gonzales i	500	25	25	25	
Good hope	1000	240	230	230	
Granada i	3000	33	32	33	+1
Granby rs i	3000	30	30	30	
Grd canyn i	9500	19	18	19	+2
Grand ntl i	1000	24	24	24	
Grandvw i	147713	$9⅝	8½	9⅝	+1⅛
G i brew i	10000	18	18	18	
Granvill rs i	5000	33	30	30	—1
Grt pacific	27400	50	49	49	—1
Green rvr i	2000	38	38	38	
Green valy i	2000	15	15	15	+3
Greenstn i	3000	28	28	28	
Greyhawk i	15170	37	36	37	—1
Grom res i	4400	250	245	245	+5
Groton i	15500	13	16	16	—1
Guardian i	5500	25	25	25	
Guld res i	2500	35	35	35	+7
Gulf titan i	5400	275	255	275	
Gyro egy i	5000	31	31	31	—2
Hallicrft i	5500	63	60	63	—2
Hallmark	6000	70	68	70	
Hambr i	14500	45	44	45	+1
Happy res i	28200	190	187	188	—2
Hardy intl i	2500	16	16	16	+1
Hargor i	6500	63	62	63	+1
Harlin res	1500	82	82	82	—1
Harwin ex	9000	32	31	32	
Haultain i	4100	60	60	60	
Heaston i	3000	34	34	34	
Hector res i	4000	135	130	130	—5
Helix systm	3225	185	175	175	—1
Hemisphr	5000	70	70	70	
Hemlo exp i	2000	22	22	22	
Herdis intl i	5000	65	65	65	+3
Heritage	2500	36	36	36	+3
Hi tech i	18000	31	25	25	
Hi Cor	4000	15	15	15	
High level i	7000	50	50	50	
High rsrv i	z333	43	43	43	
High rise i	1200	91	91	91	—9
High river i	500	65	65	65	—5
Hiland Crw	29400	310	295	299	—16
Hillside i	5000	16	14	14	
Hilton res i	1000	110	110	110	
Hollycroft i	4000	71	71	71	
Huntngtn i	8500	64	64	64	
Hur rescue	7250	74	73	74	+1
Hycroft rs i	50000	245	245	245	+5

I J

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
IBS tech i	6000	65	65	65	—5
Ican res i	17200	154	145	145	—5
Ice Station	8400	16	14	16	+2
Imco res i	5800	55	52	52	—3
Impala i	11572	24	23	23	
Imp Metls	500	124	124	124	+4
Indn rv i	10200	110	105	105	—5
Indigo tech	5000	35	31	35	+3
Inind recov	6800	82	70	75	—5
Inlet res i	18071	32	31	31	+1
Inter globe	6600	115	115	115	+10
Intr oceanc	8800	65	55	55	—10
Intr pacif i	7500	62	60	60	—5
Intraction	2000	25	25	25	
Intrcn dta i	5000	79	79	79	
Interlake	6600	82	80	82	+1
Interstrat i	6500	56	51	56	+1
Intl belvu i	12500	37	36	36	
Intl blvu wi	4000	7	7	7	
Int cherok i	19500	35	32	35	+3
Intl corona	3500	$14¼	14	14	
Int crna wi	1300	$7⅝	7⅝	7⅝	+ ⅜
Intl curator	833	50	50	50	
Intl dmascs	9500	61	58	58	—4
Int dmas w	22000	17	16	17	+1
Intl disp i	5000	80	75	79	—6
Intl disp wi	6500	10	10	10	
Intl flver i	10000	60	59	60	+7
Intl focus i	13000	165	160	163	+3
Intl hrs	8919	$6¼	6	6¼	+ ½
Intl laser i	1000	89	89	89	+4
Intl mai i	5500	30	30	30	
Intl march	74974	237	220	233	+18
Intl medici	8500	85	70	75	+14
Intl megaln	800	70	70	70	
Intl north	5040	195	195	195	
Intl nutritn	1500	101	100	101	+1
Intl pac cyp	1250	37	37	37	
Intl pharm	2900	70	68	68	—4
Intl phs i	19300	10	10	10	
Int phnx en	9200	47	45	45	—3
Intl prism	12500	30	30	30	
Intl rex i	500	60	60	60	
Intl rhodes	13000	35	31	33	
Intl royaln i	2200	15	15	15	
Int santana	2375	60	60	60	
Intl shasta	20500	37	35	35	—3
Intl sigma i	7400	130	125	125	—5
Intl Stanrd	1000	55	55	55	—4
Intl std r	17780	1	1	1	
Intl string	700	$5	5	5	
Intl tipool i	200	200	190	190	—20
I thundrwd	z100	27	27	27	
Intl tillex i	15012	$18½	18¼	18½	+ ¼
Int westwrd	17000	10	10	10	+1
Intl wildct i	5000	34	34	34	
Iona ind	7000	60	57	57	—3
Iris res i	40000	152	150	152	+2
Iron horse i	54000	34	30	32	—1
Islnd cnyn i	4500	95	90	95	
Island mn i	3500	65	65	65	
JC intl ai	10000	120	120	120	
Jackfish i	7000	65	60	60	—3
Jalna res i	1000	12	12	12	—2
James ind i	2000	78	78	78	
Jarvis res i	z200	18	18	18	
Javelin int	15800	405	405	405	—5
Jetta res i	25500	70	67	67	
June res i	5000	41	40	40	
Jupitor i	1000	39	39	39	
Justce mn i	500	25	25	25	

K L

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Kaaba res i	9500	109	108	108	—7
Kala explor	500	15	15	15	
Kam cr i	18000	35	34	34	—1
Kamlode i	4500	18	17	18	
Kangeld i	18000	85	80	80	
Kelly kerr i	3500	21	20	20	—1
Kenar res i	3000	31	31	31	
Kengate i	z300	23	23	23	
Kerrisdal i	12500	83	80	83	+5
Kerrisdal wi	21500	13	10	12	
Kerry i	17550	42	41	42	
Kettle river	2600	85	76	76	
Kilembe i	8000	55	51	55	+5
Killick gld i	2700	23	21	21	
Kinai tec i	6500	30	26	28	+2
King sol i	3600	50	50	50	
Kingdom i	46500	22	15	18	+3
Klondex	z200	60	60	60	
Knie res i	8000	35	35	35	
Kokanee i	3000	35	34	34	—1
Kwik prod i	5250	$5¼	5	5¼	+ ¼
La Teko res	1200	138	135	138	+3
Lana gold i	1000	120	120	120	
Landmark i	1000	45	40	40	
Lansco res	4500	31	30	30	
Lansdown i	2000	40	40	40	
Laredo pet	1500	20	20	20	
Laurel ex i	12000	122	115	120	+5
Lenora exp	10000	100	95	100	
Lev scntfc i	2300	$14½	14¼	14½	+ ⅛
Levon res	9000	480	465	480	—5
Levon w	z200	72	72	72	
Liberty bll i	2000	50	50	50	+5
Libra ind i	500	76	76	76	+1
Lifetrnd i	2500	410	400	405	+5
Lightng i	11500	54	53	53	—4
Limoges i	33000	75	66	66	—11
Lincoln	3700	70	70	70	
Lionheart i	1200	$6	6	6	— ⅛
Little bear i	3000	45	43	43	
Loadmstr i	19900	450	435	445	—10
Lockwood	13300	80	76	77	
Lode res i	11785	134	133	134	
Logan i	2500	45	45	45	
Logo res ltd	500	33	33	33	
Lohs sintl i	37185	165	135	150	+15
Lone jac i	35150	300	295	300	—5
Lone jac wi	47000	135	130	130	
Longboat i	16500	30	30	30	—1
Longrch i	2500	100	96	96	—4
Loredi res i	12000	9	9	9	
Lotus csm i	3000	74	74	74	+4
Lundin i	21000	105	100	101	—4

M N

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MGM res i	129200	58	50	50	
MGM w i	176500	15	10	12	+2
Mactie	2500	5	5	5	
Maclan exp	3000	38	38	38	
Macmilln e	30800	118	115	115	—1
Magento w	3500	1	1	1	
Magic 3 i	3000	200	185	185	—14
Magnum	3500	40	40	40	
Magnus rs i	2000	31	31	31	
Mahogany i	8450	420	400	400	—20
Malrtic hyg	2200	$14¼	13¾	13¾	
Mammoth i	2000	9	9	9	
Mandarin	1000	140	140	140	
Mandusa i	9542	$7	6⅞	6⅞	— ⅛
Manito rf i	8400	140	130	130	—10
Maple leaf i	1000	15	15	15	
Marathon i	21000	36	34	34	—2
Mariah i	11300	195	190	190	
Marietta	21500	37	32	34	—4
Marilyn res	3700	52	52	52	
Marpsa rs i	14000	100	90	100	+10
Marshall i	5000	40	40	40	+5
Martel oil i	5000	17	17	17	
Mary ellen i	6000	60	51	51	—4
Massive en i	200	435	425	425	—15
Maverick	16000	92	88	88	—2
Maymac pt	800	100	100	100	
Mconl Peel	6500	18	17	17	
Mcnellen	2600	125	120	120	—5
MDC fncl i	15000	38	38	38	+2
Media a i	24500	10	8	10	
Melinga i	800	230	215	225	—5
Melrose rs i	1000	48	48	48	+4
Merfin res i	2000	80	80	80	
Meridor	4850	65	65	65	+3
Metoil rs i	2000	50	50	50	—1
Metro ind i	2500	147	145	145	
Michael rs i	1000	43	43	43	+3
Micron i	2000	200	180	180	—20
Mid canada	1000	36	31	36	+5
Midnapr i	17900	77	67	67	—12
Mignt sftwr	12000	305	295	300	—10
Mikado rs i	2950	150	140	150	—5
Millrock a i	5500	40	40	40	
Minerex i	20600	165	155	159	—1
Mintel intl	1750	56	56	56	—9
Mirmr ev i	4300	25	25	25	
Mistral res i	5500	15	15	15	
Moly mite i	3000	8	8	8	
Monalta i	6000	33	33	33	
Mono gld i	4000	80	80	80	—1
Montbello i	1000	40	40	40	
Morgain i	3000	62	55	55	—10
Morgain wi	9000	18	17	17	
Mosaic res i	5000	31	30	30	
Mosprt prk	500	90	90	90	+15
Mosaito crk	23300	35	34	34	+1
Moss res i	6500	35	31	31	—4
Mtn West	27790	114	107	114	+5
MSR Exp	1000	280	280	280	
Mt Calvery	7000	50	50	50	
Mt Emily i	5000	15	15	15	
Multinatnl i	1500	55	55	55	+3
Murgold i	5000	22	21	21	
Murgor rs i	3500	60	60	60	+2
Mustang i	500	18	18	18	
Musto Ex	500	$5⅛	5⅛	5⅛	+ ⅛
Mystry mt i	1600	295	280	280	—20
NCA Mnrl	450	250	250	250	
NCN expl i	13500	80	75	80	+2
Needle pnt i	4500	33	30	33	+3
Nelson hl i	81200	174	147	165	+20
Neptune i	1000	27	27	27	
Neti Tech	8750	$7½	7¼	7⅜	
Nevada gl i	6300	$6⅛	6	6	— ⅛
Nevcal res	1000	13	13	13	
New begin	500	54	54	54	—1
New Penn	833	82	82	82	
New pionr i	45500	18	16	16	
New plym i	20666	19	17	18	—1
New privtr	15800	285	265	270	—15
New ridge i	20500	50	43	43	
New sabina	z200	72	72	72	
N strategic	8625	98	93	98	+4
Newbry ex i	4000	45	45	45	—1
Newcst svr	1200	8	8	8	
Newfld i	165270	260	190	190	—70
Newhawk	8066	120	110	110	—10
Newline rs i	9000	26	26	26	—1
Newtec i	6500	74	70	74	—1
Nexus res	1000	475	475	475	
Nickling	1000	26	26	26	+1
Night hwk	10400	125	120	120	—5
Nirvana i	2500	60	60	60	
Nobl pk i	78150	150	126	140	—9
Nor Quest	500	210	210	210	—10
Norfolk pt i	1000	12	12	12	
Nrman i	13000	39	37	37	+1
Normine i	1100	70	70	70	
Nortek En	20300	23	21	21	—2
Northair	6700	165	155	155	—5
Noxe pt w i	7000	6	6	6	
Noxe pet i	32500	40	38	38	—2
NRD Mng	1000	48	48	48	
NRG res i	2000	33	33	33	
N dynasty i	4400	185	175	185	+10
Nucal res i	4000	23	23	23	
Nuspar	143500	45	39	45	+5

O P

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ohara res i	13500	40	35	40	
Oberg ind i	7766	185	180	185	+10
Oil city i	15400	140	120	130	—10
Okgn hold	300	$11	11	11	
Oklahoma i	13500	7	7	7	
Omab i	3000	10	10	10	
Omni Res	32000	188	180	188	+8
Orbex Mnrl	2000	45	45	45	—2
Ormont i	4000	22	22	22	
Orsina i	3000	30	30	30	
Orwell res i	9000	76	76	76	—7
Oscar res i	2000	45	45	45	+4
Osler res i	6000	125	125	125	—1
OT ind inc	500	40	40	40	
Outland	500	55	55	55	
Pachena i	500	240	240	240	+15
Pac aqua i	10700	$6¾	6⅝	6⅝	
Pac basin i	5000	60	59	60	+1
Pac mnsr i	5625	65	62	62	—3
Palace res i	4000	25	25	25	
Park res i	500	80	80	80	—1
Pasadena	1000	485	465	465	—20
Pencrd i	11000	36	34	34	
Penrose rs i	5000	38	38	38	
Permian i	8000	42	42	42	—3
Perron gld	11100	345	335	335	
Petrobotic i	1100	200	200	200	
Petrocel i	3000	30	30	30	
Petrolia	2500	90	90	90	
Petrostat i	11000	23	23	23	
Pezcrona w	5425	$9⅛	9	9⅛	+ ⅜
Phillip rs i	4000	20	18	18	—1
Picdly i	6000	36	35	35	—2
Pine bell	1000	36	35	35	
Pinetree sft	3500	70	68	70	
Pioneer ml i	5400	215	205	215	+15
Pirat gl i	40500	40	36	36	—4
Pirt gld w i	2000	1	1	1	—1
Player res i	10000	25	25	25	
Pluton res i	3000	22	22	22	
Pndrsa vn i	28300	335	325	335	
Praxis res i	31250	77	72	75	+5
Prescott i	600	275	250	250	
Pride res i	17000	36	34	36	+2
Primrs i	49640	40	34	35	+2
Princetn i	12900	100	95	99	+1
Prophesy i	4000	25	25	25	
Prophet rs i	8500	25	25	25	
Proteus rs i	5000	36	35	35	

Q R

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Quants i	90500	84	80	80	
Qued rs i	6000	19	18	19	
Quinn res i	6500	142	140	142	—3
Quinterra	2500	75	75	75	
Quinto Mng	12500	76	70	70	—10
Quorum i	2286	50	50	50	—3
RCJ res i	76500	64	58	60	—1
Rado reef i	500	13	13	13	
Rafael res i	13100	78	75	75	—3
Rafael w a	5500	26	23	23	—5
Rainex res i	8000	20	20	20	
Ral mkt	1000	40	40	40	
Ralegh i	2000	105	105	105	—5
Ramcor rs i	1640	55	55	55	—5
Ramm vntr	8500	59	56	57	+2
Rampage i	2500	85	85	85	
Rampart i	18000	63	62	63	+3
Ronald rs i	500	42	42	42	—3
Rapid cdn i	4500	75	72	72	—3
Ravenroc	3000	61	61	61	—2
Rea Gld	2000	80	80	80	
Red erth a i	2000	25	25	25	
Redwood i	537	32	32	32	
Reg res i	4000	62	60	60	—2
Reliant res	3000	120	116	120	+4
Rendez vo i	6000	34	33	34	+4
Repadre i	z400	52	52	52	
Rewrd rs i	11000	47	46	47	+3
Rhyolit rs i	46000	50	42	48	+6
Rich res i	23500	30	25	25	+1
Rio sierra i	7000	40	35	35	
Robert Mns	1000	15	15	15	
Rocrdg mn i	600	105	105	105	
Rockspan i	25000	54	47	47	—3
Rococco i	5000	9	9	9	
Roddy res i	9400	78	70	75	—5
Rodeo res i	2000	15	15	15	
Romex i	10000	20	17	20	+1
Ronrico	7500	105	91	95	—10
Ropec i	8500	102	95	95	
Rough rvr i	18500	24	21	21	—2
Roxwell gl i	3000	15	15	15	
Rule i	11249	80	75	75	+15
Rush egy i	8500	36	30	30	—10
Ruskin Dev	8950	100	100	100	—8

S T

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Sage res i	3000	40	35	40	
Salvex res i	3000	50	48	48	
Samsn gld i	1750	30	30	30	
Sanfred rs i	500	115	115	115	+5
Santa Sar	500	18	18	18	—2
Saturn Res	3800	82	82	82	
Saxton Ind	2901	285	275	275	
Scarab rs	700	150	150	150	
Schreiber i	2500	79	70	70	—5
SCI satelit i	2000	175	175	175	
Score res i	2000	24	24	24	
Scotia res i	10500	40	40	40	
Scottie gld	7800	50	48	48	—7
Searay i	10000	12	12	12	
Seastar i	38600	295	265	270	—15
Seminole i	9600	300	280	280	—20
Sentry oil i	4115	22	22	22	
Sevn mile i	2000	45	45	45	+1
nseveride i	500	70	70	70	
Shakwk ex i	1500	73	70	73	
Shallow i	1500	45	45	45	
Sharon egy	5000	17	17	17	
Sheba cppr	13500	36	34	35	
Shebndwn i	3000	100	90	90	—10
Sheen i	107780	310	260	292	+21
Sheen w i	64200	125	105	116	+14
Shoal pete i	2500	8	8	8	
Shogun dv i	500	25	25	25	
Sholia res i	11500	229	220	225	—8
Sierra nev i	2000	17	17	17	
Signet rs i	6000	24	23	23	+1
Svr cloud i	4500	30	30	30	
Silver cup i	2000	40	40	40	
Slvr falls i	19500	37	33	33	—2
Svr hart a i	1000	$10	10	10	
Svr hoard i	36000	48	45	46	—6
Svr princss	2000	35	31	35	+5
Silver ridg i	9500	80	80	80	
Svr sceptr i	12500	58	55	55	—5
Silverado	1000	185	185	185	+5
Silvrhawk i	5000	40	36	40	
Simba i	4000	40	39	39	—1
Skeena i	44900	112	100	110	+10
Skeen wbj	56600	24	17	23	+6
Skelly res i	11000	131	130	130	—10
Skyhigh rs i	500	130	130	130	
Skylark rs i	11040	350	330	340	—15
Skyline exp	4000	66	65	65	
Skyrocket i	6000	10	10	10	
Softcan ds	11300	315	305	315	+15
Sooner egy	2000	4	4	4	
Sw gold i	7500	20	20	20	—6
Sthn star i	500	27	27	27	+3
Sthn petro i	2000	21	21	21	
Spartan i	1700	360	350	350	
Spectra i	3500	105	100	100	—5
Spectrum i	5000	5	5	5	—1
Spencar i	7450	470	445	470	+35
SRO entrt i	7500	55	55	55	—3
St george i	5000	28	28	28	—1
Stabell res	33080	69	65	69	—1
Stallion rs i	9500	50	50	50	
Starfire rs i	12400	150	140	140	—10
Starlight i	4000	12	12	12	—3
Stateside	z200	30	30	30	
Standrd gld	7216	55	53	53	—2
Steed vnt i	z500	32	32	32	
Stellar	14000	34	30	34	+4
Stornowy i	5500	18	18	18	
Strata en i	12950	60	55	57	+2
Stray hors i	7860	75	68	75	+5
Stryker i	1000	75	75	75	
Studebkrs i	6200	260	250	255	—14
Sumit i	17500	65	55	60	+10
Sun god i	27500	76	73	73	—2
Suntco i	10000	27	27	27	
Sunrise co i	7000	22	18	20	
Sunshine i	22500	25	25	25	
Suntec vn i	3500	41	35	35	—3
Superburn i	6800	62	60	60	
Sutton res	6000	194	180	180	—5
Sydney Dev	6500	30	30	30	
Synex intl i	12400	260	255	260	
TRV Mnrl	4600	190	177	190	+13
Taina gold i	3500	55	50	50	—5
Tamara rs i	5000	53	50	53	+2
Tamavac i	9500	52	50	50	
Tandem i	9700	150	140	150	
Tantalus i	500	65	65	65	
Tappit res	9400	18	18	18	
Tarn pure i	1000	160	160	160	
Taurus A	5000	90	90	90	
Teal mn i	2500	320	310	310	—5
Teck b a	6000	$19½	19⅜	19½	+ ⅛
Teeshin rs i	15350	140	130	140	
Telstar i	67500	44	42	44	+2
Templar i	1000	6	6	6	
Tenaion	2000	43	40	40	
Tenore oil i	18000	128	125	125	
Tenquil rs i	3500	47	45	45	
Teriton res i	2000	17	17	17	
Termex rs i	8000	58	58	58	+1
Terramar	9200	100	100	100	
Teton res i	2000	35	35	35	—5
Teuton rs i	8500	60	58	58	—5
Texas pt i	900	250	250	250	
Texcn tec i	800	110	100	100	—9
Texoro res i	2500	55	55	55	—5
Texpez oil i	12500	41	40	40	—3
Thndr eng i	4200	215	211	215	
Tiara res i	4000	512	480	500	—25
Tiburon pet	2500	53	48	48	
Tiffany i	8500	16	15	15	—1
Tinto gold i	1000	16	16	16	—4
Titan res i	2500	24	24	24	—6
Toby crk i	2500	134	125	130	
Topaz exp i	4500	115	110	113	—5
Topki i	16500	11	11	11	
Tor cal res	700	110	110	110	
Torex mnr i	2000	43	43	43	—2
Torhsen en i	2000	48	46	48	
Torrent res	6200	160	145	145	—20
Torrent w a	5500	35	35	35	
Tournigan	1000	75	75	75	
Trac res i	5500	67	67	67	
Trader res i	5700	190	180	185	—5
Trns Amer	6000	60	58	58	—5
Trsmedca i	32700	165	150	150	
Treasur isl i	1000	115	115	115	+5
Treminco i	1000	70	70	70	+2
Tri basin	100	110	110	110	
Tri state i	300	175	175	175	—10
Triactor i	2000	50	50	50	—3
Trident Res	1000	21	21	21	
Triex res i	2000	29	29	29	—3
Trilon fin a	4500	$24¼	24¼	24¼	
Trumph i	46000	56	39	53	+18
Tundra gld	14300	174	150	150	—22
Tunstall i	22265	445	420	440	+25
Turnr egy i	6500	28	25	25	—2
Twin eagle	z440	28	27	27	
Tylox res i	1799	75	75	75	—10

U V

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Unicorn rs i	4700	38	38	38	
Utd Cambd	1000	79	79	79	—3
Utd global	3333	26	26	26	
Utd Hearne	1000	200	200	200	
Utd homes i	3500	29	29	29	
Ut leadr i	26500	75	70	70	—5
Utd mng i	500	32	32	32	
Utd Rayore	500	70	70	70	
Utd Westld	16100	40	40	40	
Univ movi i	12250	125	105	105	—10
Us precious	100	400	400	400	
Vanstates i	1500	70	68	68	—3
Vanterra	500	70	70	70	
Vantex i	17100	155	143	155	+14
Vanwin rs i	24000	32	30	32	
Vein vntr i	3500	70	65	65	—3
Velvet i	10000	30	30	30	
Ventex en i	6000	32	28	28	—4
Verdstone i	1000	32	32	32	
Veronex	200	$6⅝	6⅝	6⅝	+ ¼
Viceroy res	11000	125	120	122	—3
Vict diego i	1000	26	26	26	—3
Victoria rs i	2000	27	27	27	
Viscount	27000	225	214	225	+5
Vital Pac	2500	36	36	36	—4

W X

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Ware res i	27864	160	155	158	+3
Warstar i	13500	15	14	14	
Wavecrest i	200	410	410	410	—5
Waybo rs i	4000	17	16	17	+2
Weaco Res	3500	57	56	57	
Welcome N	8500	90	88	90	+5
Wenatch i	9500	18	17	17	
Wescan i	5750	67	66	67	—3
West mar i	5925	109	105	105	
Westbrdg i	1000	65	65	65	
Wst allnbee	45300	310	295	295	—15
Wstrn cdn i	3500	50	50	50	
West pac i	21500	92	75	75	—15
Wstn Warn	4000	37	37	37	
Westsun i	2500	40	40	40	
Westunit i	13500	78	74	74	—6
Westwtr i	29600	230	230	230	
Wildfire i	8800	80	67	70	—10
Windarra	3500	50	45	50	+1
Windflowr	750	30	30	30	
Windsor	5000	10	10	10	—1
Winston rs i	1500	130	130	130	
Wisco cda i	2000	140	140	140	
Wolf rivr i	1000	48	48	48	
Wrld cmnt i	8500	27	25	27	
Xanaro i	5000	46	46	46	

Y Z

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Yucana i	10000	30	29	30	+5
Zenco res	3000	24	24	24	—1
Zone pet	1500	28	28	28	
Zorah md i	4000	22	22	22	
Zuni egy i	2500	33	31	33	—1
Zytec comp	4500	220	220	220	—15
2001 res i	3600	210	200	200	

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

MEMBERS	
Aetna-Midland	
AmBlueChip	10.49
CdBlue Chip	9.96
Dividend	9.96
Fix Inc.	10.23
MMF (10.03)	10.00
Rsces Can	10.00
AGF Group	
Amer Gwth	7.46
Cdn Gas Egy	6.29
Cdn Sec Gth	7.94
Cdn Trusteed	4.66
Corp Invest	10.94
Corp Inv Stk	6.97
Green Line	4.95
growth Eqty	8.49
HiTech	10.80
Japan	13.20
nMMF (8.70)	10.00
Optn Eqty	4.75
Pfd Income	10.30
Special	13.22
ALL - CANADIAN	
Compound	13.63
Dividend	12.22
Rsces	5.05
Revenue Gth	3.62
Univest	6.67
Allied Capital Mgt	
nCanadian	5.03
nDividend	4.95
nIncome	5.13
nIntl	5.15
nMny Fd 9.32	5.00
nAssoc Inv	6.30
Bolton Tremblay	
Cda Cumul.	13.97
Interntl	20.08
Mny Fd (9.50)	1.00
Pfd Income	10.79
Pld. Rsces	12.17
Taurus	5.64
Calvin Bullock Gr.	
xdCIF	7.11
American	6.99
Dividend	10.36
Growth	2.19
Income	8.17
ynC. PermEq	29.59
CGF Group	
Interntl	9.00
Fund 4000	6.66
Venture Fd	3.74
Confed Group	
Dolphin Eqtt	8.27
yDolph Mtge	5.10
Cundill Group	
ySecurity	12.94
Value	12.77
Dynamic Group	
All Dynamic	4.82
ynDvAm Cdn	9.71
ynDvAm USF	6.91
ynDvCdn Fd	12.45
ynDyDiv	5.18
ynDyGrd Gld	4.57
ynDyIncome	5.64
ynProspector	.85
ynSavg 10.00	10.00
Eaton Group	
Cmmnwlth	10.96
Dividend	7.00
Growth	13.67
Income	4.08
Interntl	15.33
MMF (8.83)	10.00
yMortgage	10.27
Viking	14.07
E-P Mon 10.45	1.00
FutureFund Shares	
nFoodFund	5.43
nGoldenFund	6.10
nLifeFund	5.46
nSilverFund	4.45
nTechnoFund	4.79
nValueFund	5.27
GBU Value Fd	6.60
Global Strategy	
yCorp Shares	12.12
yTrust Units	12.00
Guaranty Trust Gr	
ynInv Eqty	21.03
ynInv Income	4.67
ynMortgage	10.53
Guardian Group	
Canadn	6.14
Comp Trend	9.79
Enterprise	1.35
Growth Fund	21.96
North Amer	6.86
Pld Div 8.55	9.38
St Mny 9.46	10.11
World Eqty	6.36
Gdn Am. Sec USF	
Airlines	10.35
Electronics	9.64
Health Care	9.60
Insurance	9.79
Lifestyle	9.81
Cash (6.95)	9.56
Hume Group	
nHume Fund	12.91
nHu. RRSP	11.65
Imperial Group	
yMortgage	10.16
yRealty Gth	10.28
Investors Group	
yBond	4.28
yCdn Eqty	5.34
yDividend	8.87
yGrowth	9.05
yInterntl	13.38
yJapan	26.89
yMMF (9.48)	1.00
yMortgage	5.01
yMutual	7.35
yProv Stock	11.00
yReal Prop	5.05
yRetiremnt	19.14
Jones Heward Gr.	
ynJH Fund	6.94
ynJH Amer	7.29
McLeod Yng Weir	
nCan Bk 7.20	1.00
nGovt 6.58	1.00
MER Group	
Equity	13.32
Growth	12.80
MMF (9.03)	10.00
ynMKW Lotus	11.24
Montreal Trust Gr.	
ynEquity	24.86
ynIncome	7.86
ynMortgage	10.11
Morgan Trust	
yGrowth	12.31
yIncome	11.16
yWorldwide	15.26
yMult Opp Fd	2.37
Mutual Group	
Amerifund	10.56
Diversifd 25	11.45
Diversifd 40	12.01
Equifund	12.21
MMF (9.53)	1.00
yNoram Conv	10.65
Ontario Teachers	
ynAggressv	41.28
ynBalanced	10.07
ynDiversifd	41.49
ynFixed 9.00	10.00
ynMtge	28.79
yPagebrk RF	&.¼?
Principal Group	
yBond	2.91
yCdn Mutual	5.52
yCollective	19.42
yEquity	6.72
yGrowth	7.71
yVenture	9.89
yWorld Inc.	7.65
Prudential Group	
Growth	7.66
Income	5.22
yPut Hlth Sci	12.24
ynRB Capital	5.22
ynReal Gwth	11.14
yRenCan B+B	5.03
Royfund Group	
nEquity	17.70
nBond	4.97
Saxon Group	
ynBalanced	10.03
ynSmall Cap	9.96
ynStock	9.99
ynWorld Gth	10.07
ySterling Mtge	5.03
ySunset Fd	10.39
Templeton Group	
Temp Gwth	16.51
Temp Cdn	5.22
Trimark Group	
Trimark	12.14
Trimark Cdn	9.26
ynWaltaine	46.77
Walwyn Group	
nBond	10.00
nCdn Eqty	10.17
nInterntl Cdn	10.08
nIntl US	7.21
nMMF	10.00
nPreferred	9.95
nOption	10.09
NON-MEMBERS	
ynAltamira Fd	6.39
ynCan-Anaes	9.82
Capital Gwth	8.08
nCapstone	5.89
Co-Op Trust Gr.	
ynGrowth	11.51
ynIncome	9.25
CSA Mgmnt Gr.	
Goldfund	4.69
Goldtrust	5.81
Desjardins Group	
yActions	19.39
yHypo	4.41
yInterntl	19.03
yOblig	4.63
Dixon, Krog Group	
D K Trust	13.23
D K Intl	18.98
Heritage	4.15
yDomequity	10.61
nFstCdn Mtg	11.14
yFiscon Fd	8.27
Harvard	14.15
Industrial Group	
CS Mgt 9.67	10.00
Indust Amer	7.20
Indust Div	9.67
Indust Eq	16.36
Indust Global	4.87
Indust Gwth	11.60
Indust Inc.	9.33
Indust Pens	5.00
MUACK Eqty	2.25
Mack Mtg	1.11
yMaritime Eq	4.85
Marlborough	9.57
ynMD Gwth	12.84
nMatrusco	6.32
NW Group	
yCanadian	8.87
yEquity	13.78
yNW Trust Eq	17.53
Pacific Group	
Growth	8.15
Ret Bal	5.26
US Growth	4.95
PHN Group	
yBond	8.94
yCanadian	16.25
yDiv Income	12.50
yFund	30.32
yPooled	40.11
yRRSP	43.03
PMF Mngmnt Ltd	
nPension	10.56
nXanadu Fd	8.85
Pret et Revenue	
American	25.72
yCanadian	9.58
yFonds H	5.18
yRetraite	16.82
Royal Trust Group	
ynA — U.S.	20.72
ynB — Bond	8.94
ynC — Cdn	30.36
ynE — Engy	5.88
ynJ — Japan	13.33
ynM — Mtge	10.49
ynPreferred	9.81
Sagit Group	
Cam. Gwth	7.30
Intl Engy	2.88
yIntl Income	5.26
yTrans A	6.50
yTrans B	81.38
yTrans C	14.18
Syncrovest	7.17
Timvest Funds	
yBond	9.86
yGrowth	7.50
yIncome	10.76
yTradex	6.87
Trust General Gr.	
ynActions	21.71
ynOblig Hypo	9.61
ynHypo	10.75
ynVal Amer	12.30
United Group	
Accumlatv	9.89
Accum R.	10.15
American	6.10
Cont. Mtge	5.16
Security	4.32
Venture	10.07
Venture Ret.	11.27
Universal Group	
American	9.32
Equity	8.69
Income	4.87
Japan	7.91
Resource	5.41
Western Gwth	3.91

LE DOLLAR CANADIEN

LE DOLLAR CANADIEN VALAIT HIER		
	71,44	CENTS US
	0,12	

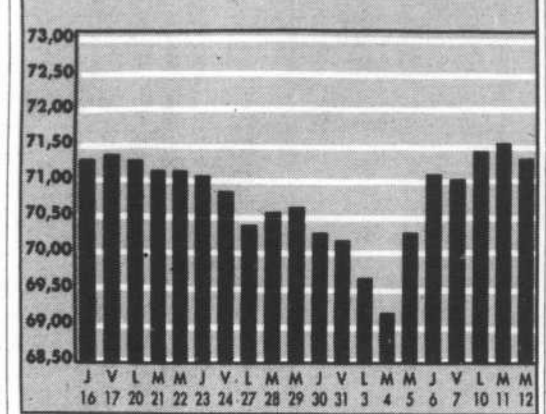

TABLEAU DE BORD

			Mois précé.	Variation annuelle en %
EMPLOIS, REVENUS				
Gains moyens hebdomadaires ($)	oct.	425.12	424.31	4.13
Revenu du travail (millions $)	oct.	21,385.2	21,401.5	7.43
Personnes occupées (en millions)	dec.	11.34	11.43	3.39
Chômeurs	dec.	1,238,000	1,246,000	−5.93
INVENTAIRES				
Grands magasins (millions $)	nov.	4,332.8	4,288.7	9.85
Appartenant aux fabricants (millions $)	nov.	34,066.5	34,067.6	3.13
Nouvelles commandes (millions $)	nov.	21,334.2	21,794.4	7.69
Commandes en carnet (millions $)	nov.	22,374.5	22,390.1	1.69
PRIX				
Prix à la consommation (1981 = 100)	dec.	129.5	128.9	4.35
Indice des prix des maisons neuves (1981 = 100)	nov.	97.8	97.3	3.49
Indice des prix des matières brutes (1977 = 100)	déc.	219.3	218.3	−1.08
sans charbon, pétrole Brut gaz naturel	déc.	158.2	156.6	1.28
Prix de vente dans l'industrie (1971 = 100)	déc.	323.1	321.8	2.83
			Cumulatif	
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS				
Permis de bâtir (million $)	nov.	1,466.6	17,901.2	25.32
Mises en chantier dans les centres urbains (unités)	déc.	12,342	139,408	25.74
ÉNERGIE				
Production de charbon (milliers de tonnes métriques)	nov.	5,123	55,823	6.49
Production d'électricité (TW/h)	nov.	40.0	401.9	4.67
Production de gaz (millions de mètres cubes)	sept	7,909.6	78,133.1	7.70
Raffinage du pétrole (millions de mètres cubes)	oct.	7.5	71.2	−1.97
COMMERCE EXTÉRIEUR				
Exportations, base balance des paiements (Millions $)	nov.	10,367	110,161	6.80
Importations, base balance des paiements (millions $)	nov.	−9,255	−95,090	12.47
PRODUCTION				
Chargements ferroviaires (millions de tonnes)	nov.	22.2	241.9	−1.55
Acier (lingots — milliers de tonnes métriques)	nov.	1,227.9	13,353.0	−.84
VENTES				
Ventes des grands magasins (millions $)	nov.	1,360.2	10,221.3	5.71
Livraisons des fabricants (millions $)	nov.	21,349.9	223,182.1	7.18
Ventes de véhicules automobiles neufs (millions $)	nov.	1,696.4	18,436.8	26.22
Ventes au détail (millions $)	nov.	11,881.9	115,226.2	10.60

Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas désaisonnalisées.
Source: Statistique Canada.

MERCURIALE

MONTRÉAL (PC) — Voici les prix de gros des légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec:

Betteraves: $4.75 à $5.50 pour 12 pqts de 2 lb.

Betteraves: $4.00 à $4.40 le sac de 25 lb.

Carottes: $9.00 à $9.90 pour 24x2 lb ou 10x5 lb.

Choux de Savoie: $11.50 à $12.50 la caisse de 12 unités.

Choux rouges: $7.75 à $9.50 les 12 unités.

Choux verts: $7.00 à $7.75 les 14 à 16 unités

Endives: $7.50 la caisse de 5 lb.

Laitue Boston (serre): $9.25 à $9.50 pour 12 unités.

Oignons à bouillir: $1.10 à $1.20 le 10 lb.

Oignons jaunes: moyens, $5.00 à $6.45 le sac de 50 lb; $6.75 à $7.00 pour 24 sacs de 2 lb ou 10 sacs de 5 lb.

Oignons rouges: $9.50 à $10.40 12x2lb.

Panais: $6.40 à $7.50 12x1 lb.

Poireaux: $7.00 à $9.00 la botte de 12 unités'

Rabioles: $8.25 à $10.35 le sac de 25 lb.

Rutabaga: moyen, $6.00 à $7.75 les 50 lb.

DENRÉES

MONTRÉAL (PC) — Cours des denrées transmis par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: Commission canadienne de l'industrie laitière, prix d'achat, No 92, $4.909 le kg; No 93, $4.929 le kg; prix moyen du grossiste au détaillant: $5.412 le kg.

Fromage cheddar au kilo: blanc, $5.009; coloré: $5.016.

Produits concentrés: lait en poudre écrémé: No 1, sac de 25 kg, $2.926 le kg; lait écrémé destiné à l'alimentation: $1.191; petit lait en poudre comestible, $0.478 le kg; petit lait destiné à l'alimentation, $0.395 le kg: lait de beurre pulvérisé, $2.177 le kg.

Oeufs: prix de gros aux détaillants, en cartons d'une doz. A-extra-gros, $1.26 2-10; A-gros, $1.25 4-10; A-moyens, $1.18 6-10; A-petits, $0.85 7-10.

Prix de gros aux producteurs, établis par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra-gros, $0.99; A-gros, $0.99; A-moyens, $0.92; A-petits, $0.55.

Pommes de terre, prix de gros: Québec, $0.45 à $0.55 le 10 lb; $0.80 à $0.90 le 20 lb; $1.60 à $1.95 le 50 lb; IPE, $0.70 à $0.75 le 10 lb; $1.35 à $1.40 le 20 lb; $2.75 à $3.00 le 50 lb.

CÉRÉALES

WINNIPEG (PC) — Les cours des grains ont fléchi dans une activité modérée, mercredi au marché à terme de Winnipeg.

Dans le secteur des oléagineux, le colza a perdu 50 cents à $2.50 pour clôturer à $310.10 dans la position mars. Le lin, après avoir oscillé entre une baisse de $1 et une hausse de $1.20, a fermé à $308.90 pour livraison mars.

Du côté des grains fourragers, l'orge de Thunder Bay est en retrait de 50 cents et en progression de $1.50 et la position mars finit à $102.20. L'avoine est stable et en recul de 30 cents, mars à $99.50.

Le blé abandonne 30 cents à $1.50 pour terminer la séance à $119.60 dans le contrat de mars.

DIVIDENDES

Acklands Ltd. ordinaires 15 cents. Payable le 28 fév. aux détenteurs inscrits le 18 février.

Central Trust Company ordinaires 20 cents. $2.3125, actions privilégiées série 1, 1983, 57.812 cents. Toutes deux payables le 1-er avril aux détenteurs inscrits le 3 mars.

L'OR

VALAIT HIER À NEW-YORK		
	1,05	
	336,30	EN $ US

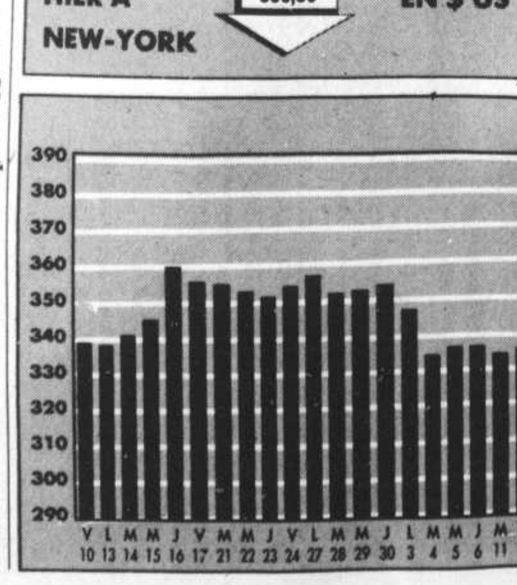

L'ARGENT

VALAIT HIER À NEW-YORK		
	5,890	EN $ US
	0,005	

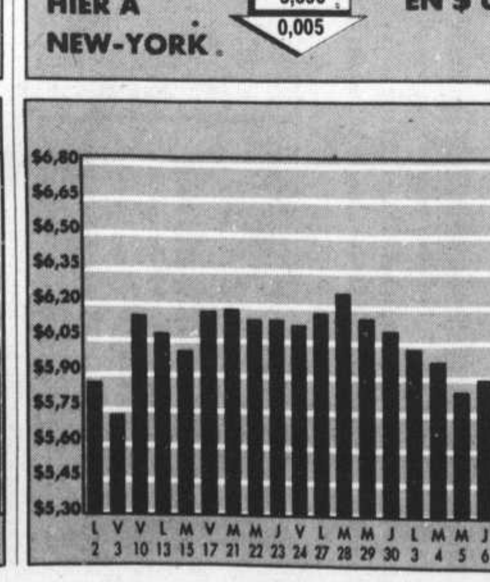

DEVISES

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre.

Afrique du Sud	Rand	0.6587
Afrique franco	Franc CFA	0.003862
Allemagne-Ouest	Mark	0.5923
Antilles Angl.	Dollar	0.5190
Australie	Dollar	0.9619
Autriche	Schilling	0.08425
Bahamas	Dollar	1.3985
Belgique	Franc	0.02895
Danemark	Couronne	0.1608
Espagne	Peseta	0.009415
États-Unis	Dollar	1.3985
Finlande	Mark	0.2643
France	Franc	0.1931
Grèce	Drachme	0.009678
Hollande	Florin	0.5244
Hong Kong	Dollar	0.1793
Inde	Roupie	0.1126
Israël	Sheqels	0.9424
Italie	Lire	0.000871
Jamaïque	Dollar	0.2664
Japon	Yen	0.007522
Liban	Livre	0.07770
Mexique	Peso	0.003008
Norvège	Couronne	0.1903
Nouv.-Zélande	Dollar	0.7622
Portugal	Escudo	0.009141
Royaume-Uni	Sterling	1.9828
Suède	Couronne	0.1875
Suisse	Franc	0.7121
Vénézuela	Bolivar	0.07813

OPTIONS

Suite de la page 17

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
Imsco	Oc 27½P	230	255		
Inco	Fb 12½	$7⅛	$7½		
Inco	Fb 12½P	1	5		
Inco	Fb 15	$4¾	$5	$6	772
Inco	Fb 15 P	2	5	5	749
Inco	Fb 22½	1	15	25	115
Inco	My 12½	$7¼	$7¾		
Inco	My 12½P	1	10	5	30
Inco	My 15	495	$5¼	$5¼	53
Inco	My 15 P	10	20	10	101
Inco	My 17½P	30	50	50	269
Inco	My 22½	45	70	80	131
Inco	My 22½P	$2¾	305	240	10
Inco	Ag 15	$5¼	$5⅝	$5⅝	26
Inco	Ag 15 P	15	35	60	7
Inco	Ag 17½	340	365	380	117
Inco	Ag 17½P	50	75	120	32
Inco	Ag 20 P	140	165	140	107
Inco	Ag 22½	85	110	120	101
Inco	Ag 22½P	285	315	$2½	42
IOil A	Fb 45 P	$2¼	260	260	52
IOil A	Fb 47½	1	10	20	340
IOil A	Fb 47½P	465	$5	490	7
IOil A	Fb 50	1	5	40	502
IOil A	Fb 50 P	$7⅛	$7⅜	$7¼	103
IOil A	Fb 52½	1	1	4	527
IOil A	Fb 52½P	$9⅝	$10⅛	$6	
IOil A	Fb 55	1	5	5	740
IOil A	Fb 55 P	$12⅛	$12⅝	$7½	5
IOil A	Fb 57½	3	5		
IOil A	Fb 57½P	$14⅝	$15⅛	365	10
IOil A	My 40	$3¾	415		
IOil A	My 47½	60	80	85	542
IOil A	My 50	30	40	50	330
IOil A	My 50 P	$7⅛	$7⅝	$7	128
IOil A	My 52½	15	35	30	452
IOil A	My 52½P	$9⅝	$10⅛	$9¼	5
IOil A	My 55 P	$12⅛	$12⅝	$11⅜	3
IOil A	My 57½	1	15		
IOil A	My 57½P	$14⅝	$15⅛		
IOil A	Ag 40	$4¾	$5¼	480	17
IOil A	Ag 42½	330	360	360	23
IOil A	Ag 45	220	245	240	348
IOil A	Ag 45 P	340	390	310	59
IOil A	Ag 47½	140	165	160	66
IOil A	Ag 47½P	490	$5⅜	$5¼	40
IOil A	Ag 50	85	105	80	150
IOil A	Ag 50 P	$7⅛	$7⅝	$6½	100
IOil A	Ag 52½	40	65	50	82
IOil A	Ag 52½P	$9⅝	$10⅛	$6½	
IOil A	Ag 55	20	40	75	233
IOil A	Ag 55 P	$12⅛	$12⅝	$11⅞	
IOil A	Ag 57½	1	25		
IOil A	Ag 57½P	$14⅝	$15⅛		
I-City	Mr 15	60	85	140	89
I-City	Mr 15 P	15	40	35	123
I-City	Mr 17½	5	15	25	428
I-City	Mr 17½P	$2¼	240	195	56
I-City	Mr 20	1	10	35	10
I-City	Mr 20 P	$4½	$5		
I-City	Jn 15	105	130	120	43
I-City	Jn 17½	20	45	35	101
I-City	Jn 17½P	$2	$2½		
I-City	Jn 20	1	20	25	6
I-City	Jn 20 P	$4½	$5		
I-City	Sp 15	130	140	$3	58
I-City	Sp 15 P	75	100	90	10
I-City	Sp 17½	45	70	50	39
I-City	Sp 17½P	$2	$2½		
K L					
L Mnr	Mr 25	$11¾	$12¼	$12	83
L Mnr	Mr 25 P	5	15	115	
L Mnr	Mr 27½	$9⅜	$9⅞	$6¼	29
L Mnr	Mr 27½P	5	20	45	30
L Mnr	Mr 30	$6¾	$7¼	$7	45
L Mnr	Mr 30 P	5	25	60	90
L Mnr	Mr 32½	$4¾	$5¼	465	122
L Mnr	Mr 32½P	35	60	50	115
L Mnr	Mr 37½	155	180	150	529
L Mnr	Mr 40	70	95	70	494
L Mnr	Mr 40 P	335	385	$5	3
L Mnr	Jn 30	$8⅛	$8⅝	$8	18
L Mnr	Jn 30 P	30	55	85	42
L Mnr	Jn 32½	$6¼	$6⅝	$6⅝	48
L Mnr	Jn 35	$4½	$5	$5⅛	155
L Mnr	Jn 37½P	260	310	$3¼	58
L Mnr	Jn 40 P	380	430	485	38
L Mnr	Sp 32½	$7¼	$7¾		
L Mnr	Sp 32½P	115	135	145	11
L Mnr	Sp 35	$5¾	$6⅛	$3¼	11
L Mnr	Sp 35 P	205	235	360	2
L Mnr	Sp 37½	$4½	$5	445	63
L Mnr	Sp 40 P	440	480	$5¼	
M N					
Mitel	Mr 6	115	135		
Mitel	Mr 6 P	1	15		
Mitel	Mr 7 P	40	55	50	70
Mitel	Mr 8	20	30	30	1909
Mitel	Mr 8 P	100	115	100	472
Mitel	Mr 9	10	20	20	6528
Mitel	Mr 9 P	195	215	125	380
Mitel	Mr 10	1	10	10	2190
Mitel	Mr 10 P	295	315	$3	105
Mitel	Mr 12½	1	10	10	304
Mitel	Mr 12½P	$5½	$5¾		
Mitel	Jn 6	150	170	190	7
Mitel	Jn 6 P	15	35	35	50
Mitel	Jn 8 P	120	140	110	161
Mitel	Jn 9 P	$2	220	160	145
Mitel	Jn 10	15	25	35	662
Mitel	Jn 10 P	$3	320	175	
Mitel	Jn 12½	1	15	25	110
Mitel	Jn 12½P	$5½	$5¾		
Mitel	Sp 6	195	205		
Mitel	Sp 6 P	25	45		
Mitel	Sp 7	125	140	135	166
Mitel	Sp 7 P	90	110	120	15
Mitel	Sp 8	85	100	95	86
Mitel	Sp 8 P	130	150	120	65
Mitel	Sp 9	55	70	75	168
Mitel	Sp 9 P	205	$2¼	160	39
Mitel	Sp 10	25	40	30	67
Mitel	Sp 10 P	305	$3¼	175	9
Moore	Fb 22½	$7⅛	$7⅝	$6	
Moore	Fb 22½P	2	15		
Moore	Fb 25	490	$5⅛	410	880
Moore	Fb 25 P	3	8	10	108
Moore	Fb 27½	225	$2½	175	194
Moore	Fb 27½P	1	25	115	94
Moore	Fb 30 P	20	60	$2	8
Moore	My 22½	$7¼	$7¾	$5¼	7
Moore	My 22½P	1	15		
Moore	My 25	$5	$5¼	$4¼	67
Moore	My 25 P	10	25	20	30
Moore	My 27½	$3	330	240	323
Moore	My 27½P	25	50	65	60
Moore	My 30 P	105	155	125	6
Moore	Ag 25	$5	$5¾	380	16
Moore	Ag 25 P	10	40	75	11
Moore	Ag 27½	335	360	$3	570
Moore	Ag 27½P	80	90	80	458
Moore	Ag 30	160	$2	175	70
Moore	Ag 30 P	130	180	170	3
Nat Bk	Fb 17½	$5⅝	$5¾	$6	933
Nat Bk	Fb 17½P	5	5	20	103
Nat Bk	Fb 20	$3	$3¼	355	994
Nat Bk	Fb 20 P	5	5	5	978
Nat Bk	Fb 22½P	10	30	20	483
Nat Bk	Fb 25	5	10	5	2048
Nat Bk	Fb 25 P	185	210	175	107
Nat Bk	My 17½	$5¾	$6⅛	$7⅛	216
Nat Bk	My 17½P	5	25	15	15
Nat Bk	My 20 P	15	40	30	195
Nat Bk	My 25 P	205	230	205	46
Nat Bk	Ag 20	410	435	$4½	77
Nat Bk	Ag 20 P	35	50	65	65
Nat Bk	Ag 22½P	85	110	75	50
Nat Bk	Ag 25 P	230	255	205	30
Nor Tel	Ap 35	440	465	410	44
Nor Tel	Ap 35 P	40	45	50	363
Nor Tel	Ap 42½P	365	$3¾	485	132
Nor Tel	Ap 45 P	$5⅛	$6⅛	$6⅝	14
Nor Tel	Ap 47½	5	10	10	1204
Nor Tel	Ap 47½P	$8⅝	$8⅞	$11	9
Nor Tel	Ap 50	5	10	10	1206
Nor Tel	Ap 50 P	$10⅞	$11⅜	$13½	3
Nor Tel	Ap 52½	5	15	10	435
Nor Tel	Ap 52½P	$13⅛	$13⅞	$9¾	
Nor Tel	Ap 55	2	10	10	451
Nor Tel	Ap 55 P	$15⅞	$16⅜	$7¼	
Nor Tel	Jy 35	$5⅜	$5⅞	$5	61
Nor Tel	Jy 35 P	75	95	90	215
Nor Tel	Jy 40 P	265	290	310	94
Nor Tel	Jy 42½P	$4	$4¼	460	170
Nor Tel	Jy 45 P	$6	$6½	$7⅞	19
Nor Tel	Jy 47½P	$8½	$9	$10½	56
Nor Tel	Jy 50	30	45	45	162
Nor Tel	Jy 50 P	$11	$11½	$11⅜	10
Nor Tel	Oc 42½P	$4¼	455	480	94
Nor Tel	Oc 45 P	$6	$6½	$7¾	5
Nor Tel	Oc 47½	120	140	115	116
Nor Tel	Oc 47½P	$8½	$9	$10⅜	
Noran	Fb 12½	285	310	$3½	73
Noran	Fb 15 P	10	15	15	582
Noran	Fb 17½	2	5	9	2129
Noran	Fb 17½P	190	215	9	279
Noran	Fb 20	1	5	5	53
Noran	Fb 20 P	440	465	315	
Noran	My 12½	320	345	$3½	71
Noran	My 12½P	5	25	25	40
Noran	My 17½	40	45	50	2198
Noran	My 20	5	25	10	149
Noran	My 20 P	440	465	360	55
Noran	Ag 12½	$3½	$3¾	435	39
Noran	Ag 12½P	10	35	40	36
Noran	Ag 15 P	90	115	95	227
Noran	Ag 17½P	210	235	$2	50
Norcen	Ap 12½	85	110		
Norcen	Ap 12½P	20	45		
Norcen	Ap 15	10	30		
Norcen	Ap 15 P	185	210	185	
Norcen	Ap 17½	2	25		
Norcen	Ap 17½P	435	460		
Norcen	Jy 12½	115	140		
Norcen	Jy 12½P	35	60		
Norcen	Jy 15	30	55		
Norcen	Jy 15 P	$2	$2¼		
Norcen	Jy 17½	5	30	35	3
Norcen	Jy 17½P	435	460		
Norcen	Oc 12½	145	170		
Norcen	Oc 12½P	50	75		
Norcen	Oc 15	65	95		
Norcen	Oc 15 P	$2	$2¼		
Norcen	Oc 17½	25	50		
Norcen	Oc 17½P	435	460		
Numac	Fb 10	55	80	270	60
Numac	Fb 10 P	5	30	40	30
Numac	Fb 12½	5	20	6	26
Numac	Fb 15	1	15	45	4
Numac	Fb 15 P	410	435	$3¾	
Numac	Fb 17½	1	10	50	70
Numac	Fb 17½P	$6⅜	$6⅞	480	70
Numac	My 10	95	120		
Numac	My 10 P	45	70	55	14
Numac	My 12½	15	40	55	50
Numac	My 15	1	25	70	52
Numac	My 15 P	435	460		
Numac	Ag 10	125	150		
Numac	Ag 10 P	80	105		
Numac	Ag 12½	40	65	155	24
Numac	Ag 12½P	$2½	$2¾	230	20
Numac	Ag 15	10	35	75	18
Numac	Ag 15 P	460	485		
Nva A	Fb 5	130	155	120	32
Nva A	Fb 5 P	110	10	5	59
Nva A	Fb 6	30	55	55	240
Nva A	Fb 6 P	1	10	10	185
Nva A	Fb 7	1	3	2	5454
Nva A	Fb 7 P	45	70	40	31
Nva A	My 5	140	165	190	24
Nva A	My 5 P	1	10		
Nva A	My 6	65	85	85	1282
Nva A	My 7 P	50	75	40	100
Nva A	Ag 7 P	55	75	60	163
Nva A	Ag 8	5	15	9	119
Nva A	Ag 8 P	150	175	75	
O P					
Oba 01	Mr 87½P		5		
Oba 01	Mr 90	$6	$6⅜	$5¾	22
Oba 01	Mr 92½P	15	25	35	779
Oba 01	Mr100 P	$3¾	$4	460	392
Oba 01	Jn 90	$6⅛	$6½	$5⅝	40
Oba 01	Jn 90 P	25	40	45	174
Oba 01	Jn 92½	410	435	445	203
Oba 01	Jn 97½P	255	280	280	342
Oba 01	Jn100 P	425	460	490	218
Oba 01	Sp 92½	445	470	$4¾	144
Oba 01	Sp 97½P	$3¼	$3½	390	56
Oba 01	Sp100	90	100	100	74
Oba 01	Sp100 P	460	485	$5	113
Obc 03	Mr102½P	1	10	15	44
Obc 03	Mr105 P	1	25	20	115
Obc 03	Mr107½	210	235	150	94
Obc 03	Mr107½P	40	65	100	131
Obc 03	Mr110	60	85	65	12
Obc 03	Mr110 P	150	175	235	116
Obc 03	Mr112½	1	25	50	55
Obc 03	Mr112½P	$3¼	$3½	335	140
Obc 03	Jn102½	$6¾	$7⅛	$6	240
Obc 03	Jn102½P	15	40	60	180
Obc 03	Jn105	465	490	420	230
Obc 03	Jn105 P	55	80	105	295
Obc 03	Jn107½P	125	150	135	68
Obc 03	Jn110 P	235	260	310	62
Obc 03	Jn112½P	390	415	430	38
Obc 03	Sp105	490	$5¼	430	20
Obc 03	Sp105 P	105	130	155	20
Obc 03	Sp107½	335	360	345	205
Obc 03	Sp107½P	185	210		
Obc 03	Sp110	210	235	215	160
Obc 03	Sp110 P	290	315	420	8
Obc 03	Sp112½	120	145	125	123
Obc 03	Sp112½P	445	470	$5¼	23
Obd 04	Mr 92½	$7½	$7⅞	380	
Obd 04	Mr 92½P	1	10	5	41
Obd 04	Mr 95	$5⅛	$5½	390	
Obd 04	Mr 95 P	5	25	35	53
Obd 04	Mr 97½	285	310	260	51
Obd 04	Mr 97½P	15	30	40	56
Obd 04	Mr100	100	125	100	278
Obd 04	Mr100 P	70	95	170	12
Obd 04	Mr102½	20	45	80	28
Obd 04	Mr102½P	240	265	355	20
Obd 04	Mr105	1	20	10	50
Obd 04	Mr105 P	470	495	$6	8
Obd 04	Jn 92½	$7⅞	$8	$5¼	
Obd 04	Jn 92½P	15	35	50	56
Obd 04	Jn 95	$5⅝	$5¾	485	14
Obd 04	Jn 95 P	35	60	60	60
Obd 04	Jn 97½	335	360	355	114
Obd 04	Jn 97½P	85	110	100	93
Obd 04	Jn102½	75	100	70	60
Obd 04	Jn102½P	320	345	395	4
Obd 04	Jn105	35	60	130	10
Obd 04	Jn105 P	$4¾	$5⅛	385	40
Obd 04	Sp 97½	385	410	355	9
Obd 04	Sp 97½P	140	165	235	71
Obd 04	Sp100	230	255		
Obd 04	Sp100 P	235	260	$2¾	8
Obd 04	Sp102½	115	140	120	10
Obd 04	Sp102½P	380	405	430	12
Obd 04	Sp105	70	95	75	28
Obd 04	Sp105 P	485	$5¼	$5⅞	20
Placer	Mr 20	390	410	420	500
Placer	Mr 20 P	1	5	50	40
Placer	Mr 22½	160	175	280	78
Placer	Mr 27½	1	15	40	318
Placer	Mr 27½P	$3½	$3¾	220	10
Placer	Jn 20	440	460		
Placer	Jn 22½	245	260	$4½	30
Placer	Jn 27½P	355	380	190	1
Placer	Sp 25	170	185	$3¼	520
Placer	Sp 25 P	150	170		
Placer	Sp 27½P	355	380		
Powr	Fb 15	$9¾	$10⅛	$9⅝	106
Powr	Fb 15 P	5	5	30	100
Powr	Fb 16¼	$8½	$9	$8⅝	200
Powr	Fb 16¼P	1	5	30	134
Powr	Fb 17½	$7¼	$7¾	$6⅝	73
Powr	Fb 17½P	10	5	45	58
Powr	Fb 20 P	5	10	20	292
Powr	Fb 22½P	5	25	140	1
Powr	My 15	$9¾	$10¼	$7⅝	5
Powr	My 15 P	15	15	20	40
Powr	My 17½	$7¾	$8⅛	$7¼	1424
Powr	My 17½P	10	20	25	33
Powr	My 20	$5½	$5⅞	$5	670
Powr	My 20 P	15	25	30	65
Powr	My 22½P	15	40	45	45
Powr	My 25 P	65	75	160	520
Powr	Ag 17½	$7⅞	$8⅜	$6⅜	7
Powr	Ag 17½P	10	20	40	30
Powr	Ag 20	$5⅝	$6⅛	$5¼	1003
Powr	Ag 20 P	10	25	175	20
Powr	Ag 22½P	50	75	105	42
Provigo	Mr 12½	$4¾	485	$3¾	208
Provigo	Mr 12½P	10	15	30	210
Provigo	Mr 15 P	5	30	30	132
Provigo	Mr 17½P	80	105	$2	30
Provigo	Jn 10	$6⅞	$7⅜	135	
Provigo	Jn 10 P	5	20		20
Provigo	Jn 12½	470	495	315	6
Provigo	Jn 12½P	5	25		
Provigo	Jn 15	255	260	$2½	154
Provigo	Jn 15 P	25	50	60	45
Provigo	Jn 17½	90	95	105	171
Provigo	Jn 17½P	105	130	125	20
Provigo	Sp 12½	$5	$5⅛	$4	35
Provigo	Sp 12½P	5	30		
Provigo	Sp 15 P	45	70	70	82
Provigo	Sp 17½	145	150	155	184
Provigo	Sp 17½P	135	160	235	15
Q R					
Rang	Ap 5 P	75	90	85	603
Rang	Ap 6 P	170	195	140	38
Rang	Ap 7	1	5	20	254
Rang	Ap 7 P	270	295	110	10
Rang	Jy 5 P	75	90	80	429
Rang	Jy 6 P	170	195	170	137
Rang	Jy 7	1	10	25	226
Rang	Jy 7 P	270	295		
Rang	Oc 5 P	75	95	70	10
Rang	Oc 6	20	30	25	5
Rang	Oc 6 P	170	195		
Roy Bk	Ap 27½	220	270	$2¼	25
Roy Bk	Ap 27½P	40	50	25	45
Roy Bk	Ap 32½	25	40	30	1557
Roy Bk	Ap 32½P	330	$3½	$3½	527
Roy Bk	Ap 35	5	15	10	1263
Roy Bk	Ap 35 P	$5¾	$6	465	49
Roy Bk	Ap 37½	1	10	40	23
Roy Bk	Ap 37½P	$8¼	$8¾		
Roy Bk	Jy 27½	260	290	$2½	20
Roy Bk	Jy 32½	80	90	80	1955
Roy Bk	Jy 32½P	335	385	230	110
Roy Bk	Jy 35	25	45	40	352
Roy Bk	Jy 35 P	$5¾	$6¼	$4½	3
Roy Bk	Jy 37½	5	20	60	35
Roy Bk	Jy 37½P	$8¼	$8¾		
Roy Bk	Oc 27½	220	360		
Roy Bk	Oc 30 P	180	$2	175	85
Roy Bk	Oc 32½	105	125	110	46
Roy Bk	Oc 32½P	340	390		
Roy Bk	Oc 35	45	65	85	125
Roy Bk	Oc 35 P	$5¾	$6¼	$4¾	
S T					
Segrm	Ap 50	$20⅜	$20⅞	$14⅝	105
Segrm	Ap 50 P	1	10	30	72
Segrm	Ap 52½	$18	$18½	$5¾	2
Segrm	Ap 52½P	1	15	70	27
Segrm	Ap 55	$15½	$16	$12¼	145
Segrm	Ap 55 P	1	15	10	591
Segrm	Ap 57½	$13¼	$13¾	$9¾	2545
Segrm	Ap 57½P	1	5	5	1375
Segrm	Ap 60	$10⅝	$11⅛	$8½	580
Segrm	Ap 60 P	15	30	20	391
Segrm	Ap 62½	$8¼	$8¾	$7¼	335
Segrm	Ap 62½P	35	60	90	373
Segrm	Jy 55	$16⅝	$17⅛	$14½	12
Segrm	Jy 55 P	10	35	50	197
Segrm	Jy 57½	$14½	$15	$8½	5
Segrm	Jy 57½P	20	45	100	25
Segrm	Jy 60	$12¼	$12¾	$8½	540
Segrm	Jy 62½	$10	$10½	$7½	449
Segrm	Jy 65	$7⅞	$8⅜	$6¾	63
Segrm	Jy 65 P	135	160	235	51
Segrm	Jy 67½	$6	$6½	$5	157
Segrm	Jy 67½P	$2	240	270	12
Segrm	Jy 70 P	$3¼	$3¾	$4¾	10
Segrm	Oc 60	$13¾	$14¼		
Segrm	Oc 60 P	85	110	180	7
Segrm	Oc 62½	$11⅝	$12⅛	$8½	40
Segrm	Oc 62½P	145	170	215	10
Segrm	Oc 65	$9¾	$10¼	$6⅝	10
Segrm	Oc 67½	$7⅞	$8⅜	$7¼	273
Segrm	Oc 70 P	$4¾	$5¼	$4½	1
Shell C	Fb 20	105	130	150	
Shell C	Fb 20 P	5	15	5	243
Shell C	Fb 22½	1	9	15	1277
Shell C	Fb 25	1	4	5	869
Shell C	Fb 25 P	370	405	$4½	20
Shell C	Fb 27½P	$6⅛	$6⅝	360	
Shell C	Fb 30	1	9	15	314
Shell C	Fb 30 P	$8⅝	$9⅛	$5¼	
Shell C	My 20	245	260	240	1906
Shell C	My 20 P	50	65	50	182
Shell C	My 22½P	150	175	160	151
Shell C	My 25	30	50	30	460
Shell C	My 25 P	385	410	$4	63
Shell C	My 27½	15	25	15	148
Shell C	My 27½P	$6¼	$6¾	$7⅞	3
Shell C	Ag 20	$3	$3¼	345	33
Shell C	Ag 20 P	65	90	75	15
Shell C	Ag 22½P	185	205	185	43
Shell C	Ag 25	60	70	65	245
Shell C	Ag 25 P	$4	$4¼	455	57
Spar	Ap 20	490	$5⅜	$5½	
Spar	Ap 20 P	10	35		
Spar	Ap 22½	$2¾	310	310	58
Spar	Ap 22½P	40	65	55	20
Spar	Ap 27½	40	65	35	193
Spar	Ap 27½P	265	315	$5⅜	
Spar	Ap 30	1	20	25	362
Spar	Ap 30 P	$5⅛	$5⅝	$6	
Spar	Ap 32½	1	25	125	2
Spar	Ap 32½P	$7⅝	$8	$6⅝	
Spar	Jy 20	$5¼	$5¾		
Spar	Jy 20 P	20	45		
Spar	Jy 22½P	75	100	80	2
Spar	Jy 25	215	230	210	296
Spar	Jy 25 P	165	190	180	20
Spar	Jy 27½	100	120	105	67
Spar	Jy 27½P	290	$3¼	$3¾	10
Spar	Jy 30	60	70	55	5
Spar	Jy 30 P	$5⅛	$5½		
Spar	Oc 20	$5⅝	$6¼		
Spar	Oc 20 P	45	70		
Spar	Oc 22½	405	435	$4¼	13
Spar	Oc 22½P	90	115	100	15
Spar	Oc 25	$2¾	$3	310	40
Spar	Oc 25 P	180	185		
Spar	Oc 27½	165	185	170	11
Spar	Oc 27½P	310	$3½		
Stlco A	Fb 17½	$6⅜	$7⅛	$7¼	1
Stlco A	Fb 17½P	1	1	$7¼	
Stlco A	Fb 20 P	1	5	15	71
Stlco A	Fb 22½P	2	5	10	188
Stlco A	Fb 25	10	35	30	358
Stlco A	Fb 27½	5	25	$2	
Stlco A	Fb 27½P	$3	$3½		
Stlco A	My 17½	$6¾	$7¼	$6	
Stlco A	My 17½P	1	10		
Stlco A	My 20	420	470	$5½	579
Stlco A	My 20 P	1	15	30	23
Stlco A	My 22½P	10	35	45	92
Stlco A	My 25 P	110	135	110	43
Stlco A	My 27½	20	45	25	47
Stlco A	My 27½P	310	360		
Stlco A	Ag 20	435	485	$5¼	87
Stlco A	Ag 20 P	1	20		
Stlco A	Ag 22½P	30	70	125	10
Stlco A	Ag 25 P	140	190	100	20
Stlco A	Ag 27½	70	90	60	159
Stlco A	Ag 27½P	320	370		
Teck B	Fb 10	$9¼	$9½		
Teck B	Fb 10 P	5	15		
Teck B	Fb 12½	$6¾	$7	$5⅛	7
Teck B	Fb 12½P	5	20	70	100
Teck B	Fb 15	$4¼	$4½	415	2733
Teck B	Fb 15 P	5	20	60	24
Teck B	Fb 20 P	85	110	100	
Teck B	My 10	$9½	$9¾		
Teck B	My 10 P	5	25		
Teck B	My 12½	$7	$7¼	$6¾	36
Teck B	My 12½P	5	30		
Teck B	My 15	485	$5⅛	$5⅝	1129
Teck B	My 15 P	25	50		
Teck B	My 17½P	70	95	95	93
Teck B	My 20	160	170	160	755
Teck B	Ag 12½	$7¼	$7½	$6½	5
Teck B	Ag 12½P	25	50		
Teck B	Ag 15	$5¼	$5½	$4½	71
Teck B	Ag 15 P	50	75	75	53
Teck B	Ag 17½	345	365	345	133
Teck B	Ag 17½P	125	150	145	32
Teck B	Ag 20	$2¼	$2½	$2¼	279
Teck B	Ag 20 P	230	255	230	1
TIX	Fb150	1	6	10	213
TIX	Fb150 P	$10⅞	$11⅜	$6⅞	
TIX	Mr150	20	35	40	224
TIX	Mr150 P	$11⅜	$11⅞	$10⅛	
TIX	Ap140 P	365	385	$3¾	67
TIX	Ap145 P	$6¾	$7¼	$7¼	11
Total P	Ap 17½	360	385	285	280
Total P	Ap 17½P	1	20	10	45
Total P	Ap 20	190	$2	130	563
Total P	Ap 20 P	50	75	110	95
Total P	Ap 22½	35	55	55	1030
Total P	Ap 25	1	20	70	15
Total P	Ap 25 P	$4	$4¼	$4	35
Total P	Jy 17½	$4	$4½	25	
Total P	Jy 17½P	20	45	25	20
Total P	Jy 20	240	265	$2¾	56
Total P	Jy 22½	125	150	120	282
Total P	Jy 22½P	$2¼	245	$3	212
Total P	Jy 25	40	65	80	10
Total P	Jy 25 P	$4	$4½		
Total P	Oc 17½	$4½	$4¾		
Total P	Oc 17½P	55	75		
Total P	Oc 20	260	285	210	25
Total P	Oc 20 P	135	160	165	18
Total P	Oc 22½	175	$2	$2	5
Total P	Oc 22½P	235	285		
Total P	Oc 25	75	100	180	17
Total P	Oc 25 P	$4	$4½		
TrAlt A	Fb 22½	$4	$4½		
TrAlt A	Fb 22½P	1	5		
TrAlt A	Fb 25	165	190	190	64
TrAlt A	Fb 25 P	1	15	5	40
TrAlt A	Fb 27½	1	15	20	70
TrAlt A	Fb 27½P	75	100	125	10
TrAlt A	Fb 30	5	10		
TrAlt A	Fb 30 P	$3¼	$3¾		
TrAlt A	My 22½	415	465	465	
TrAlt A	My 22½P	1	20		
TrAlt A	My 25	180	205	205	16
TrAlt A	My 25 P	15	40		
TrAlt A	My 27½	15	40	30	106
TrAlt A	My 27½P	100	125	105	5
TrAlt A	My 30	1	15		
TrAlt A	My 30 P	335	385		
TrAlt A	Ag 25	190	215	270	22
TrAlt A	Ag 25 P	45	70		
TrAlt A	Ag 27½	25	50	25	60
TrAlt A	Ag 27½P	120	145	110	5
TrAlt A	Ag 30	5	25	10	10
TrAlt A	Ag 30 P	335	385		
TrC PL	Fb 20	1	25	195	150
TrC PL	Fb 20 P	185	210	150	2
TrC PL	Fb 22½	1	25	30	190
TrC PL	Fb 22½P	435	460	$3¾	
TrC PL	Fb 25	1	15	5	460
TrC PL	Fb 25 P	$6⅞	$7⅛	430	1
TrC PL	Fb 27½	1	5	5	245
TrC PL	Fb 27½P	$9⅜	$9⅞	430	
TrC PL	Fb 30	1	5	1	420
TrC PL	Fb 30 P	$11⅝	$12⅛	$5⅛	
TrC PL	My 17½	100	125		
TrC PL	My 20	20	40	115	650
TrC PL	My 22½	5	15	25	431
TrC PL	My 22½P	455	480	385	98
TrC PL	My 25	1	20	25	694
TrC PL	My 25 P	$7	$7¼	$6½	4
TrC PL	My 27½	5	15	20	184
TrC PL	My 27½P	$9⅝	$9⅞	$7⅜	87
TrC PL	Ag 17½	145	155		
TrC PL	Ag 17½P	125	135		

Suite à la page 21

CINÉMA

ASTRE I: (327-5001) — **"Murphy's romance"** 7 h, 9 h
ASTRE II: — **"Le mariage du siècle"** 7 h, 8 h 45
ASTRE III: — **"Rocky 4"** 7 h, 9 h
ASTRE IV: — **"White nights"** 7 h 30.
BERRI I: (288-2115) — **"Trois hommes et un couffin"** 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 20, 9 h 35
BERRI II: — **"Padre Nuestro"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 45
BERRI III: "Le mariage du siècle" 12 h 30, 2 h 45, 5 h, 7 h 15, 9 h 30
BERRI IV: — **"L'effrontée"** 12 h 45, 3 h, 5 h 15, 7 h 30, 9 h 40
BERRI V: — **"Agnes de Dieu"** 1 h, 3 h, 5 h
BONAVENTURE I: (861-2725) —**"F.X."** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 30
BONAVENTURE II: — **"Best of times"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 30
BROSSARD I: (465-5906) — **"Soleil de nuit"** 8 h 15
BROSSARD II: (465-5906) — **"Trois hommes et un couffin"** 7 h, 9 h
BROSSARD III: "Souvenirs d'Afrique" 8 h.
CINÉMA CAPITOL: (849-0041)— **"Commando"** 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 6 h, 7 h 45, 9 h 30
CINÉMA CHÂTEAUGUAY I: (698-0141) — **"Young blood"** 7 h 10, 9 h 15
CINÉMA CHÂTEAUGUAY II: — **"Soleil de nuit"** 7 h, 9 h 30
CARTIER-LAVAL: (663-5124) — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 15
CHAMPLAIN I: (524-1685) — **"Rocky # 4"** 7 h 25, 9 h 25
CHAMPLAIN II: — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 05
CINÉMA V: 5560 ouest Sherbrooke (489-5559)— **"Eureka"** 7 h.— **"The long good friday"** 7 h 15— **"Eureka"** 9 h 30— **"Forbidden planet"** 9 h 45
CINÉMA DE PARIS:(875-1882) — **"Iron eagle"** 12 h 20, 2 h 35, 4 h 45, 7 h, 9 h 15
CINÉMA DU VILLAGE: 1220, Ste-Catherine est (523-3239)— **"Getting it"** 1 h, 2 h 45, 4 h 30, 6 h 15, 8 h, 9 h 45
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768)— **"Tuesday" "Elegy" "Seven tests"** 18 h 35— **"Diorissimo" "Photographie"** 20 h 35
CINÉPLEX I: (849-4518) — "White nights" 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 30
CINÉPLEX II: — **"Twice in a lifetime"** 1 h 15, 3 h 20, 5 h 25, 7 h 30, 9 h 35
CINÉPLEX III: — **"Jagged edge'** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
CINÉPLEX IV: — **"To live and die in L.A."** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35
CINÉPLEX V: — **"Back to the future"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30
CINÉPLEX VI: — **"Kiss of the Spider Woman"** 1 h, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 20, 9 h 30.
CINÉPLEX VII: — **"A chorus line"** 1 h 05, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 25, 9 h 35.
CINÉPLEX VIII: — **"Best of times"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
CINÉPLEX IX: — **"King Solomon's mine'** 1 h 20, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — **"Rocky 4"** 12 h, 2 h, 4 h, 6 h, 8 h, 10 h.
CINÉMA MONTRÉAL II: — **"Les goonies"** 12 h, 4 h, 7 h 50— **"Histoire sans fin"** 2 h 10, 6 h 05, 10 h.
COMPLEXE DESJARDINS I:(288-3141)— **"Le million tout-puissant"** 12 h 30, 14 h 15, 16 h, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15
COMPLEXE DESJARDINS II: — **"Amadeus"** 12 h 05, 14 h 55, 17 h 45, 20 h 35
COMPLEXE DESJARDINS III: — **"Mésaventures érotiques de 2 jeunes filles en panne"** 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 20— **"Raffinement"** 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 45
COMPLEXE DESJARDINS IV: — **"La rose pourpre du Caire"** 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 40, 21 h 20
COMPLEXE GUY-FAVREAU/ O.N.F.: 200 ouest Boul. Dorchester, Mtl (283-8229)— **"La symphonie interminable"** 20 h 30
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878)— **"The last tycoon"** 19 h.— **"Inside daisy clover"** 21 h 15
CRÉMAZIE: (388-4210) — **"Souvenirs d'Afrique"** 1 h, 4 h, 7 h, 9 h 45
DAUPHIN I: (721-6060) — **"Brazil"** 8 h.
DAUPHIN II: "Trois hommes et un couffin" 7 h, 9 h
DORVAL I: (631-8587) — **"The color purple"** 6 h 05, 9 h.
DORVAL II: "Youngblood" 7 h, 9 h 10
DORVAL III: "Jewel of the Nile" 7 h, 9 h 15
DÉCARIE I: (341-3190) — **"F.X."** 7 h, 9 h 15
DÉCARIE II: — **"Out of Africa"** 8 h.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — **"Witness"** 7 h, 9 h.
ÉLYSÉE II: — **"Sans toit ni loi"** 7 h 15, 9 h 15
FAIRVIEW I: (697-8095) — **"Power"** 7 h 15, 9 h 20
FAIRVIEW II: — **"Down and out in Beverly Hills"** 7 h 15, 9 h 15
GREENFIELD 1: (671-6129) — **"Youngblood"** 7 h, 9 h 15
GREENFIELD 2: — **"Cocoon"** 7 h, 9 h 10
GREENFIELD 3: — **"Commando'** 6 h, 7 h 45, 9 h 30
IMPÉRIAL: (288-7102) — **"Clan of the cave bear"** 1 h 10, 3 h 15, 5 h 20, 7 h 25, 9 h 30
JEAN-TALON:(725-7000) — **"Retour vers le futur"** 7 h 15, 9 h 40
KENT I:(489-9707) — **"Youngblood"** 7 h, 9 h 10
KENT II:— **"Ran"** 8 h 30
CINÉMA DU PARC I:(844-9470) —
CINÉMA DU PARC II:— **"Prizzi's honnor"** 7 h, 9 h 20
CINÉMA DU PARC III: — **"Power"** 7 h 15, 9 h 20
L'AUTRE CINÉMA:(722-1451) — **"Les amants de Maria"** 7 h.— **"Haiti: canne amère"** 7 h 30— **"Rocking silver"** 9 h 15— **"Escalier C'** 9 h 30 (11 au 13 fév.)
LAVAL I:(688-7776) — **"Youngblood'** 7 h, 9 h 15
LAVAL II:— **"Commando"** fr 6 h, 7 h 45, 9 h 30
LAVAL III: — **"Fais vite avant que ma femme ne revienne"** 6 h, 7 h 50, 9 h 40
LAVAL IV:— **"Jewel of the Nile"** 7 h, 9 h 15
LAVAL V:— **"Rocky 4"** 6 h 10, 7 h 50, 9 h 35
LAVAL-ODÉON I:(687-5207)— **"Souvenirs d'Afrique"** 8 h
LAVAL-ODÉON II:— **"Le mariage du siècle"** 7 h 15, 9 h 15
LOEW'S I:(861-7437) — **"Down and out in Beverly Hills'** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
LOEW'S II:— **"The Color Purple"** 12 h 15, 3 h 10, 6 h 05, 9 h
LOEW'S III:— **"Jewel of the Nile"** 12 h 55, 3 h, 5 h 05, 7 h 10, 9 h 15
LOEW'S IV:— **"Young Sherlock Holme"** 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h, 9 h 15
LOEW'S V:— **"After Hours"** 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15
MERCIER:(255-6224)— **"Souvenirs d'Afrique"** 8 h
LE MILIEU: (277-5789)— **"Le film d'Ariane"** 19 h.35, 21 h 15
OUIMETOSCOPE:(525-8600) — **"Paris, Texas"** 6 h 30, 9 h 15— **"Mask'** 7 h, 9 h 15
OUTREMONT:(277-4145)— **"Police"** 7 h — **"Boy meets girl"** 9 h 30
PALACE I:(866-6991) — **"Youngblood"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PALACE II:— **"Rocky 4"** 12 h 30, 2 h 15, 4 h, 5 h 45, 7 h 30, 9 h 15
PALACE III:— **"Revolution"** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PALACE IV:— **"Salo"** 12 h 45, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 25
PALACE V:— **"Witness"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PALACE VI:— **"Prizzi's honnor'** 12 h, 2 h 20, 4 h 40, 7 h, 9 h 20
PARADIS I: — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 10
PARADIS II:— **"Soleil de nuit"** 7 h 30
PARADIS III:— **"Rocky 4"** 7 h, 8 h 45
CINÉMA PARALLÈLE: (843-6001)— **"Vas-y Stéphane" "Justice blanche"** 19 h 30 — **"Jeanne et Jeanne" "Celui qui voit les heures"(3 au 20 fév.)**
PARISIEN I:(866-3856) — "Ran" fr 2 h, 5 h 15, 8 h 30
PARISIEN II:— **"Anne Trister"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20
PARISIEN III:— **"Cocoon"** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PARISIEN IV:— **"Youngblood"** 1 h, 3 h 10, 5 h 20, 7 h 30, 9 h 40
PARISIEN V:— **"Explorer'** 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h 10
PLACE LONGUEUIL I:(679-7451) — **"Retour vers le futur"** 7 h, 9 h 25
PLACE LONGUEUIL II:— **"Rocky 4"** 7 h 30, 9 h 45
PLACE ALEXIS NIHON I:(935-4246) — **"Brazil"** 1 h, 4 h, 7 h, 10 h
PLACE ALEXIS NIHON II:— **"Out of Africa"** 2 h, 6 h, 9 h.
PLACE ALEXIS NIHON III:— **"White nights"** 1 h 15, 4 h 15
PLACE DU CANADA:(861-4595) — **"Murphy's romance"** 7 h, 9 h 15
SAINT-DENIS II:(845-3222) — **"Maniaque"** 14 h 50, 18 h 10, 21 h 30— **"L'arbalète"** 13 h 05, 16 h 25, 19 h 45
SAINT-DENIS III:— **"Androide"** 14 h 30, 17 h 50, 21 h 15— **"Rock et Tora le préfère"** 12 h 35, 15 h 55, 19 h 20.
VERSAILLES I:(353-7880) — **"Youngblood"** 7 h, 9 h 15
VERSAILLES II:— **"Cocoon'** 7 h, 9 h 10
VERSAILLES III:— **"Commando"** fr 6 h, 7 h 45, 9 h 30
L'ERMITAGE:(388-5577) — **"Soleil de nuit"** 7 h, 9 h 30.
WESTMOUNT SQUARE:(931-2477) **"Lady Jane"** 6 h 30, 9 h 05.
YORK:(937-8978) — **"Power"** 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 15, 9 h 20.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003)— Jazz tous les soirs— spectacles à 10h., 11h.30 et 00h.45— Les lundis soirs Jam Session avec Cisco Normand— Le Trio Sylvain Provost, avec Sylvain Provost, compositeur, guitariste, Normand Trudel, basse, et Michel Demers, batterie, du 11 au 16 fév.
BAR 2080: 2080 rue Clark, Mtl (285-0007)— Jazz tous les soirs— Michael Gauthier, guitariste de jazz, en spectacle, du jeu. au dim. à compter de 22h.
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE: 1700 St-Denis, Mtl— Récital de piano, Carla Vandoni, Marie-Josée Timperley, Rachelle Beaudin et Michel Harrison, classe de Raoul Sosa, le 13 fév. à 20h.
BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mtl (842-2808)— Spectacle Marie-Perle Quintin, pianiste, tous les soirs, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Jamil et Catherine Karnas, du 13 au 16 fév. à 21h.30
CAFÉ-BAR LA RICANE: 177 ouest rue Bernard, Mtl (279-3977)— Concert intime, jazz contemporain avec Jean Beaudet, au piano, et Robert Leriche, saxophone, le 15 fév. à 22h. et 23h.
CAFÉ CAMPUS: 3315 chemin Reine-Marie, Mtl (735-1883)— Party St-Valentin, le 14 fév.
CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112)— « La manoeuvre » de Lewis John Carlino, du 22 janv. au 15 mars, mar. au sam. à 20h.
CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 est rue Ontario, Mtl (843-8620)— Nouveau spectacle de Sonia Del Rio « De la belle Otero à Carmen » danses espagnoles sur des oeuvres de Purcel, Lopez, Jimenez, Vitali et Bizet, les mar. et jeu. à 21h.
CAFÉ DU MARCHÉ: 4375 est rue Ontario, Mtl (872-1644)— « Qui a poeur de Virginia Woolf » de Edward Albee, les 15-16-23 fév. 1-2 mars, les sam. à 20h.30, le dim. 19h.30
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 St-Denis, Mtl (845-4932)— Spectacles de marionnettes pour enfants, « Les trois petits cochons » et « La fleur enchantée » tous les sam. et dim. de janv. fév. et mars à 14h.— Pierre Létourneau en spectacle du 4 au 23 fév. du mar. au dim. à 20h.
CENTRE D'ESSAI DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 2332 Edouard-Montpetit, 6e étage, Mtl— Le Théâtre de l'université de Montréal présente « Mal vu, mal dit » de Samuel Beckett, m. en s. Danièle Le Blanc, du 13 au 16 fév. à 20h.30
TANGENTE (CENTRE MULTI-ETHNIQUE ST-LOUIS): 3553 St-Urbain, Mtl (842-3532)— La Compagnie de danse Jo Lechay présente « Take five » du 13 au 23 fév. à 20h.30, du mer. au dim.
CLUB BALATTOU: 4372 St-Laurent, Mtl (845-5447)— Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h. à 03h.
CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656)— Tous les soirs l'Ensemble Elder Léger, à 17h.30
CLUB SHIBUMI: 5345 ave du Parc, Mtl (271-5712)— Ivan Symond's Ensemble, du 13 au 16 fév., artiste invité, Dutch Robinson, du 14 au 16 fév.
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL: 100 est rue Notre-Dame, Mtl— Salle Gabriel Cusson: Récital de trompette, Manon Lafrance, Jean-Luc Gagnon, classe de Jean-Louis Chatel, accompagnement: Claude Beaulieu-D'Astous, le 13 fév. à 20h.
THE DOME THEATRE: 3990 ouest Notre-Dame, Mtl (931-8731)— Le département de théâtre de Dawson College présente « You can't take it with you » de Moss Hart et George S. Kaufman, m. en s. Douglas Buchanan, du 11 au 16 fév. à 20h.30, matinée le 16 fév. à 14h.30
ESPACE EXILIO: 2050 Dandurand, local 211, Mtl (270-8664)— « Mémoire 85, Olvido 86 » performande théâtrale de Alberto Kurapel, les ven. et sam. à 20h.30
ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, Mtl (521-4191)— Anonymus et Omnibus présentent « Le jeu de Robin et Marion » du 11 au 23 fév. à 20h., matinées les 16 et 23 fév. 15h., relâche les 14 et 17 fév.
LES FOUFOUNES ÉLECTRIQUES: 97 est rue Ste-Catherine, Mtl— Party de St-Valentin, le 13 fév. à 21h.
LE GRAND CAFÉ: 1720 St-Denis, Mtl (849-6955)— Le Bateau Ivre: Jazz Cartoon, 12 au 15 fév.à compter de 22h.
LE GRAND HOTEL: 777 Université, Mtl (879-1370)— Bar Tour de Ville: Le groupe « Transfert » du mar. au dim. jusqu'au 30 mars à 21h.
HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mtl (285-1450)— Bar du Foyer: Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h. à 20h.— Fred Neylor, du mar. au sam. de 20h. à 24h.
HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656)— Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h. à 21h.— Carol Parisien, mer. au sam. 21h. à 01h.
LA CROISETTE: 1201 o. Dorchester (878-2000)— Marie-Andrée Ostiguy, pianiste, du dim. au ven. 18h. à 23h.
LE POINT DE VUE: 1201 ouest Dorchester (878-2000)— Suzanne Berthiaume, harpiste, du lun. au dim.
L'ESKABEL: 1237 rue Sanguinet, Mtl (849-7164)— « Les larmes amères de Petra Von Kant » de R.W. Fassbinder, 2 versions, femmes: 20h., hommes: 22h. du 21 janv. au 2 mars., du mer. au dim.— « Impressions d'après-guerres » piano et voix avec Hélène Élise Blais, du 21 janv. au 2 mars, du mer. au dim. 00h.15
L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000)— John Sheer, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h. à 02h.
LE MILIEU: 5380 St-Laurent, Mtl (271-9272)— « Les Foubrac » en spectacle le 15 fév. à 20h., 16 fév. 15h., 22 fév. 20h., 23 fév. 15h., 1 mars 20h., 2 mars, 15h.
MAISON DE LA CULTURE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE: 3755 rue Botrel, Mtl (872-2157)— Mike Hirsh, monologuiste, humoriste, spectacle en anglais, le 13 fév. à 20h.
MAISON THÉÂTRE: 255 est rue Ontario, Mtl (288-7211)— L'Illusion, théâtre de marionnettes présente « Tempête dans un verre de lait » jeu. 13h.30, ven. 10h.
MORRICE HALL: 3485 McTavish, Mtl— Le Tuesday Night Café Théâtre présente « Nails » de Alexina Scott-Savage, « Mimesis » de Stephen Souter et « Before the act » de Joe Masrour, 12 au 15 fév. à 20h.
PIANO NOBILE: PDA (842-2112)— Art et Mouvement, Ballet Eddy Toussaint, avec Louis Robitaille et Anik Bissonnette, le 13 fév. à 12h.
PLANÉTARIUM DOW: 1000 ouest rue St-Jacques, Mtl (872-4530)— « Le retour de la comète de Halley » du 9 janv. au 23 mars, spectacles français: mar. et mer. 13h.30, jeu. et ven. 13h.30 et 20h.30, le sam. 14h.15, 16h.30, 20h.30, le dim. 13h., 15h.30, 16h.30 et 20h.30— spectacles anglais: mar. et mer. 12h.30, jeu. et ven. 12h.30 et 19h.30, le sam. 12h.30, 15h.30 et 19h.30, le dim. 12h.30 et 19h.30
PLAYER'S THEATRE: 3480 MacTavish, Mtl (392-8989)— « Pericles » de Shakespeare, dir. Jack Langedijk, du 11 fév. au 1 mars, du mar. au sam. 20h.
RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Colomb, Mtl (727-3729)— Ghislaine, organiste et chanteuse animatrice, en spectacle du jeu. au dim. de 18h.30 à 24h.
RISING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Mtl (861-0657)— Valentine's day love session, avec Dub-U-5, reggae, les 14-15 fév.
SALLE FRED BARRY: Mtl (253-8974)— Le Théâtre Sans-Détour et le Théâtre du Quartier présentent « Les Purs » de Louis-Dominique Lavigne, m. en s. Jean-Gabriel Carasso et Clément Cazelais, du 12 au 22 fév. du mer. au sam. à 20h.30
SALLE WILFRID-PELLETIER: PDA (842-2112)— L'Opéra de Montréal présente « Tristan und Isolde » de Wagner, les 14-17-22-26 fév. à 19h.
SALLE POLLACK: 555 ouest rue Sherbrooke, Mtl— La Société de musique contemporaine du Québec présente un concert de Micheline Coulombe Saint-Marcoux, le 13 fév. à 20h.— McGill Alumni Series: Carmen Picard, au piano, le 14 fév. à 20h.
STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Mtl (934-0484)— The Syndicate et Guest, le 13 fév.
STUDIO-THÉÂTRE ALFRED LALIBERTÉ: 1455 St-Denis, Mtl (844-6084)— Le Théâtre de l'Avant-Pays compagnie de marionnettes présente « Impertinence » création pour adultes, m. en s. Michel Fréchette, du 11 au 23 fév. du mar. au sam. 20h.30, le dim. 15h.
THÉÂTRE ARLEQUIN: 1004 est rue Ste-Catherine, Mtl (288-4261)— « Le derrière d'une étoile » spectacle de Clémence Desrochers, en supplémentaire du 15 fév. au 2 mars
THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Mtl (288-3161)— « Gone with Hardy » de David Allen, du 6 fév. au 23 mars, du mar. au sam. 20h., matinées les sam. et dim. 16 et 23 mars à 14h.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES (GO): 5066 rue Clark, Mtl (271-5381)— « Autre » spectacle de chansons de Suzanne Jacob, du 28 janv. au 16 fév. du mar. au dim. 20h.30
THÉÂTRE MAISONNEUVE: PDA (842-2112)— Ballets Jazz de Montréal, 12 au 15 fév. à 20h.
THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest rue Ste-Catherine, Mtl (861-0563)— La troupe Circus présente « La lune, rien que la lune » de Clément Cazelais, m. en s. Robert Dion, du 16 janv. au 15 fév. du mar. au ven. 20h., le sam. 16h. et 21h.
THÉÂTRE DENISE PELLETIER: 4353 est rue Ste-Catherine, Mtl (253-8974)— « Vu du pont » d'Arthur Miller, m. en s. Jean-Luc Bastien, du 23 janv. au 1 mars, ven. et sam. à 20h.30
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est ave des Pins, Mtl (845-7277)— « Les nouilles » de Yves Desgagnés et Louise Roy, m. en s. Yves Desgagnés, en prolongation jusqu'au 15 fév. du mar. au sam. 20h., le dim. 15h.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Mtl (844-1793)— « Le ruban » de Georges Feydeau, m. en s. André Brassard, du 14 janv. au 16 fév., mar. au ven. 20h., sam. 17h. et 21h., dim. 15h.
SALLE RENÉ PROVOST: 110 rue Wright, Hull (771-6669)— « Bonjour Sophie » et « Le salon rouge » de Jean Frigon, du 29 janv. au 15 fév. du mer. au sam. 20h.30
THÉÂTRE DE L'ÎLE: Hull (771-6669)— « Le temps des lilas » de Marcel Dubé, du 22 janv. au 1 mars, du mer. au ven. 20h.30, sam. 19h. et 22h.
CENTRE NATIONAL DES ARTS: Ottawa— Salle Opéra: Orchestre du CNA, chef d'orchestre, Franco Mannino, Claudio Arrau, au piano, le 13 fév. à 20h.30— Salle Théâtre: Théâtre-Ballet canadien, le 13 fév. à 20h.

TÉLÉVISION

2 CBFT

12.00 Première édition
12.20 Télex arts
12.30 Vivre à trois
13.00 Terre humaine
13.30 Au jour le jour
14.30 Télé-feuilleton « L'Île aux trente cercueils » avec Claude Jade, Marie Mergery, Pascal Sellier et Georges Marchal(2e de 6)
15.30 Le Robinson suisse
16.00 Félix et Ciboulette
16.30 Traboulidon
17.00 Le train de 5 heures
18.00 Ce soir
18.26 Les nouvelles du sport
18.29 la météo
18.30 Avis de recherche
19.00 À plein temps
19.30 Les grands films « Sanglantes confessions » amér. 81 avec Robert De Niro, Robert Duvall et Charles Durning
21.30 Vedettes en direct
22.00 Le téléjournal
22.25 Le Point
23.00 La météo
23.04 Les nouvelles du sport
23.15 Télex arts
23.20 Cinéma « Le frère le plus fûté de Sherlock Holmes »

10 CFTM

12.00 Ici Montréal
12.15 Ciné Quiz « Le millionnaire » amér. 78 avec Martin Balsam, Edward Albert et Bill Hudson
14.30 La petite maison dans la prairie
15.30 La bande animée
16.00 Les satellipopettes
16.30 Galaxie
17.00 Montréal en direct
18.00 Ici Montréal
18.30 Paul et les jumeaux
19.00 Arnold et Willy
19.30 Le hockey TVA Montréal à New Jersey
22.30 Politique Québec
23.00 Les nouvelles TVA
23.30 Ici Montréal
23.35 Les sports
23.50 La couleur du temps
24.00 Cinéma de fin de soirée « Vengeance tragique » amér. 76 avec Mike Connors, Robert Reed et Tracy Brooks Swope

17 RADIO-QUÉBEC

13.30 Le marché aux images
14.30 Action-débat
15.00 Pause musicale
15.30 L'univers de carbone
16.30 Québec scope
17.00 Reflets de Russie
18.00 Passe-Partout
18.30 Téléservice plus
19.27 Tirage de la Quotidienne
19.30 Nord-Sud
20.00 La vie sur la terre
21.00 Cité des jeunes
22.00 Plein son
23.00 Téléservice

99 T V F Q (Câble)

12.30 Intermède: Pas de signaux, pas de train
13.00 La chance aux chansons
13.30 Droit de réponse: l'esprit de contradiction
15.30 Quoi de neuf?
15.50 Radio-France-Internationale
16.30 C'est encore mieux l'après-midi
18.00 Le journal
18.30 Des chiffres et des lettres
18.50 Un temps pour tout: la drogue
20.05 Les nouveaux jeux de 20 heures
20.30 La chance aux chansons
21.00 Droit de réponse: l'esprit de contradiction
23.05 Quoi de neuf?
23.25 Cocoricocoboy
23.30 Radio-France-Internationale
23.45 Le journal
24.15 Radio-France-Internationale

6 CBMT

12.00 Midday
13.00 All my children
14.00 Dallas
15.00 Coronation Street
15.30 Parenting
16.00 Happy days
16.30 What's new
17.00 Video hits
17.30 Three's company
18.00 Newswatch
19.00 Facts of live
19.30 4 on the floor
20.00 Spirits of Bartoche
21.00 T.B.A.
21.30 Red Serge
22.00 The National news
23.00 Newswatch
23.30 CBC Late Movie

12 CFCF

12.30 Pulse
13.00 Lifetime
14.00 Another world
15.00 General hospital
16.00 Music Vision
16.30 Take a break with Matthew Cope
16.37 Wheel of fortune
17.00 The price is right
18.00 Pulse
19.00 Entertainment tonight
19.30 Thrill of a lifetime
20.00 The Cosby show
20.30 Family ties
21.00 Simon et Simon
22.00 Miami Vice
23.00 CTV National News
23.21 Pulse
24.00 Airwolf
01.00 Cinema 12 « Kojak: the belarus files » 1985 avec Telly Savalas, Suzanne Pleshette et Max Von Sydow
03.00 Second Feature « Second wind » 1976 avec Lindsay Wagner et James Naughton
04.55 Matt Houston
05.55 PK's video gold

AVIS PUBLICS

PRENEZ AVIS QUE le requérant-cessionnaire RÉJEAN HAMAN faisant affaires sous le nom de Pompage B.M. Enr. demande à la Commission des Transports du Québec de lui tranférer le permis de déchets détenu par Normand Chouinard faisant affaires sous le nom de Plomberie B.M. ENr., portant le numéro M-710016 émis par la Commission des Transports du Québec pour la région 05, le tout conformément à l'article 41 de la Loi sur les Transports.
Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à la demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commission des Transports du Québec au 505 est, Guy Parenteau
PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
Première parution: le 13 février 1986.
Deuxième parution: le 14 février 1986.

Avis est donné que: PIERRE BEAUCHAMP, 1722 Ch. du Village St-Adolphe d'Howard, Cté Argenteuil, détenteur du permis 3-M-510661-6001 région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de: CLAUDE ÉMOND, 1223 rue Labelle, St-Jovite, Joliette, région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution: 12 février 1986
2ième parution: 13 février 1986.

PRENEZ AVIS que la requérante, VICKERD BROTHERS LIMITED, détentrice du permis M-306009, s'adressera respectueusement à la Commission des transports du Québec, dans le cadre de l'article 44 de la Loi sur les transports, afin d'obtenir le maintien de son permis suite au changement d'actionnaires intervenu comme suit:
ACTIONNAIRES AVANT LE CHANGEMENT:
Nelson Vickerd, 50% des actions
Leo Vickerd, 50% des actions
ACTIONNAIRES APRÈS LE CHANGEMENT:
Leo Vickerd, 300 actions ordinaires
Daniel Vickerd, 10 actions ordinaires
Timothy Vickerd, 5 actions ordinaires
Michael Vickerd, 3 actions ordinaires
David Vickerd, 3 actions ordinaires
Rita Vickerd, 1 action ordinaire
La requérante demande de plus, conformément à l'article 85 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la Commission que la décision prenne effet à la date où elle sera rendue.
Toute personne intéressée à faire opposition à la présente demande devra le faire dans les cinq (5) jours suivant la dernière parution de cet avis en s'adressant à la Commission des transports du Québec.
Me Jocelyn Leclerc
MARTINEAU WALKER
Procureurs de la requérante
Première parution: 13 février 1986
Deuxième parution: 14 février 1986

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie "LES MOULES PERCAN INC." demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Jean Francoeur, avocat
procureur de la compagnie

Avis est donné que: Juliette Rhéaume, 700, Ginette, St-François, Laval, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M507306-01, région 10, à: Stéphane Monette, 4153, Boul. Lévesque, St-Vincent de Paul, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: le 12 février 86 et le 13 février 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

PRENEZ AVIS QUE, LE GROUPE SELECT ENR., détenteur du permis Q-303140, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'être autorisé à travailler à contrat pour le compte de MIDLAND TRANSPORT LTÉE, permis M-304827 et ce, sur toutes les clauses de son permis.
Les parties invoquent l'article 85 des règles de pratique.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.
1ère publication: le 12 février 1986
2ième publication: le 13 février 1986
PAQUETTE, PERREAULT, RIVET, TRUDEAU & ASSOCIÉS
Par: Me Adrien R. Paquette
Procureur

PRENEZ AVIS que la requérante Tour Autocar Roan Inc., détentrice du permis M-000658, s'adressera à la C.T.Q. afin d'obtenir le permis spécial suivant:
TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE — CONTRAT
De la gare Centrale, située à Montréal aux frontières Québec/Ontario (tout port de sortie) pour le transport de bagages par camions pour le compte de Via Rail Canad Inc., et retour.
DESTINATION ET/OU ORIGINE: La gare Union à Toronto.
La requérante demande au surplus de louer à long terme deux camions.
Durée: Ce permis devra être valide jusqu'au 14 février 1987.
La requérante invoque au surplus l'article 85 des règles de pratique et de régie interne afin que la décision devienne en vigueur à la date où elle sera rendue.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours suivant la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la C.T.Q., au 505 est, Sherbrooke, Montréal, QC, H2L 1K2.
1ère publication: 12 février 1986
2ième publication: 13 février 1986

Avis est donné que Richard Lortie Inc. pour sa division de Fosses Septiques Lortie Enr., Place d'affaire: 695, St-Isidore à Ville des Laurentides, Qué. J0R 1C0 s'adressera à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir un permis spécial pour le transport de boues liquides dans la région 06 pour une durée de 364 jours. Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution dans les journaux.
1ère parution le 12 février 1986
2ème parution le 13 février 1986.
Richard Lortie

Avis est donné que Location de Camions Ryder du Canada Ltée s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à changer l'adresse de son permis 600413 du 49, boul. St-Etienne, Hull au 510 boul. St-Joseph, Hull.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution du présent avis.
Première parution: 12 février 1986
Deuxième parution: 13 février 1986
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DU LOGEMENT
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE
PARTIE DEMANDERESSE
VS
PAUL ELLIOTT
PARTIE DÉFENDERESSE
PAR ORDRE DE LA COUR
À Paul Elliott
PRENEZ AVIS qu'une demande de recouvrement d'une somme représentant un mois de loyer + 2 mois d'indemnité de relocation concernant le logement situé au 668, De Gaspé app. 215, à Verdun a été déposée contre vous à la Régie du Logement au 4932, rue Wellington, 3e étage, à Verdun.
Montréal, ce 28 janvier 1986.
DANIELLE DUMONT
Régisseur
Les Structures Métropolitaines du Canada Ltée
1, Place du Commerce
suite 230
Île des Soeurs, Verdun P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-000626869
MARIA DI DONATO et al.
Requérants
—c.—
ANTONIO TSOUKALAS
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR
L'intimé, ANTONIO TSOUKALAS, est par les présentes avisé qu'une requête en radiation d'hypothèque sera présentée par les requérants le 18 février 1986 à 9:30 de l'avant-midi en salle 2.16 du Palais de Justice de Montréal, sis au 1 est, rue Notre-Dame. Une copie de ladite requête a été produite au greffe de cette Cour à l'attention de l'intimé. Prenez également avis qu'à défaut de comparaître et de contester cette requête à cette date, jugement sera rendu contre vous sans autre avis ni mise en demeure.
Montréal, ce 7 février 1986.
NOBILE, TIBSHIRANT, avocats
Procureurs des requérants
Tél.: (514) 321-1233

Avis est donné que: Albert Lévesque, 4760, La Trappe #3, St-Louis de Terrebonne, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M511374-01, région 10, à: Alberto et Gaétano Farina (TRANSPORT A&G FARINA ENR.), 5540, Earle Road, Côte St-Luc, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: le 12 février 86 et le 13 février 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

Avis est donné que: Paul Émile Boissé, 708, Louise, Longueuil, Qué. demande à la Commission des Transports du Québec de transférer son permis M500461-03, région 10, à: Reynald Laganière, Normand Laganière et André Boissé, (ENTREPRISE L.B.L. ENR.) 1415 Beauharnois, Longueuil, Qué. conformément aux articles 30 et 85 des règles de pratique de la CTQ.
Tout intéressé peut y faire opposition dans les cinq jours qui suivent la date de la deuxième parution.
Parutions: le 12 février 86 et le 13 février 1986.
S.P.T.Q. LTÉE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE DU LOGEMENT
LES STRUCTURES MÉTROPOLITAINES DU CANADA LTÉE
PARTIE DEMANDERESSE
VS
ABRAHAM BENALLOUN
PARTIE DÉFENDERESSE
À Abraham Benalloun
PRENEZ AVIS, qu'une demande de recouvrement d'une somme représentant 11 mois pour les frais de location d'un espace de stationnement intérieur à 35.00$ par mois pour l'appartement situé au 228, rue Darwin app. 104, à l'Île des Soeurs a été déposée contre vous à la Régie du logement au 4932, rue Wellington, 3e étage, à Verdun.
Montréal ce 22 janvier 1986.
DANIELLE DUMONT
Régisseur
Les Structures Métropolitaine du Canada Ltée
1 Place du Commerce,
suite 230
Île des Soeurs, Verdun P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-05-011133-855
CONDO MARCHE LTD
Partie demanderesse
c.
IRÈNE LEGAULT
Partie défenderesse
et
STUART MILLOWITZ
Mis-en-cause
ASSIGNATION
ORDRE est donné à IRÈNE LEGAULT, de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 est, Notre-Dame, Palais de Justice de Montréal, salle 1.111 dans les trente (3) jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie du bref d'assignation et déclaration, a été remise au greffe à l'intention de la défenderesse, IRÈNE LEGAULT.
Lieu: Montréal
Date: 6 février 1986.
FEINSTEING & TRUDEAU
Procureurs de la demanderesse

Voir aussi en page 20

AVIS DE DEMANDE
DE DISSOLUTION
Prenez avis que la compagnie LES ENTREPRISES LACHAPELLE & TESSIER INC. demandera à l'inspecteur général des Institutions Financières la permission de se dissoudre.
Laval, le sept février
mil neuf cent quatre-vingt-six (1986).
Me MICHEL LABRECHE, notaire et procureur

Avis est donné que Location de Camions Ryder Canada Ltée s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis spécial l'autorisant à changer l'adresse de son permis 600413 du 12 Auto Plaza, Pointe-Claire au 4398 Boul. Des Sources, Dollard des Ormeaux.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours suivant la deuxième parution du présent avis.
Première parution: 13 février
Deuxième parution: 14 février
Pierre Saint-Pierre, c.r.
Procureur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
NO: 500-12-148681-863
LISE MOREAU
Partie demanderesse
c.
ANDRÉ HREL
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à ANDRÉ HAREL de comparaître au greffe de cette cour situé au 10 est, rue St-Antoine, Montréal, salle Greffe dans les 40 jours de la date de la publication du présent avis dans Le Devoir.
Une copie de la requête en divorce a été remise au greffe à l'intention de ANDRÉ HAREL.
Lieu: Greenfield Park
Date: 30 janvier 1986.
Marcelle Beaulieu, P.A.
LAMARRE, LAPORTE & DARVEAU
Me Michel Lamarre
235, boul. Tachereau
Suite 202
Greenfield Park. 465-4644

PRENEZ AVIS QUE la compagnie 127214 Canada Inc., les actionaires: Yves D'Amour, 100 actions votantes, Antonio Angello Galuppo, 100 ctions votantes, Gennaro DeLuca, 100 actions votantes, s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour que lui soient transférés les services de Transport Restrint décrits aux certificats 001 et 002 du permis M-306643 détenu par Liaison Can. U.S. courrier Inc., les actionnaires: Gilles Nobert, 60 actions votantes, Jean-René Campeau, 40 actions votantes, le tout conformément à l'article 41 de la Loi sur les Transports.
Toute personne intéressée peut intervenir ou s'opposer à la demande dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution en s'adressant à la Commisison des Transports du Québec au 505 rue Sherbrooke est, Montréal, Québec H2L 1K2.
Guy parenteau
PARENTEAU, BOUCHER & ASSOCIÉS
Première publication: 13 février 1986.
Deuxième publication: 14 février 1986.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 mai 1985 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Communication JMB INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 30e jour de août 1985, sous le numéro 3627365.
Ce 2e jour de octobre, 1985.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ABRAH LEJZOR LEWANDOWSKI
Prenez avis que Abram Lejzor Lewandowski, domicilié au 1333, rue Jean-Talon ouest, app. 119, Montréal, s'adressera au Ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Albert Levant.
Ce changement de nom affectera aussi son épouse Golda Fajga, Lewandowski.
Montréal, le 3 janvier 1986.
LES PROCUREURS DU REQUÉRANT
POULIN, SIMARD

Prenez avis que DAVID DUFOUR, 105, 138ième Rue, Sault-au-Mouton, (Cté Saguenay) G0T 1Z0 titulaire du permis de camionnage en vrac numéro Q-505394-001 pour la région 09 s'adressera à la Commission des transports du Québec pour obtenir le transfert de son permis, en faveur de Roger Foster et Fils Inc. 67, rue Verreault, Forestville (Saguenay) G0T 1E0.
Tout intéressé à ladite requête peut porter opposition ou intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième publication dans ce journal à: Commission des Transports du Québec, 585, boul. Charest Est, Québec G1K 7W5.
BEAUDET PIUZE, Avocats, 2030 Père Lelièvre, suite 374, Duberger
1ère publication: 13 février 1986.
2ème publication: 14 février 1986.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
COUR PROVINCIALE
NO: 725-02-000126-852
GHISLAINE DAGENAIS
Demanderesse
VS
JEAN SAUVÉ
Défendeur
La Cour ordonne au défendeur-JEAN SAUVÉ, de comparaître dans un délai de 30 jours suivant la publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie de l'action en dommage a été déposé à votre intention au greffe de la Cour Provinciale de Lachute, au 505 rue Béthanie, District de Terrebonne.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, la demanderesse pourra obtenir contre vous, un jugement par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les conclusions qu'elle sollicite contre vous.
Lachute, ce 29ième jour de janvier 1986.
MICHELINE LANDRIAULT
Greffier
MES CHARTRAND ET GIROUX
415, rue Principale
Lachute, Prov. Québec
J8H 1Y1
514-562-2742
Procureurs de la demanderesse

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 150074761. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEFEBVRE RAYMOND. Le 86/02/25 à 10:00 heures au 5100 Ragueneau, 79 St-Léonard (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEFEBVRE RAYMOND, saisis en cette cause, consistant en: Articles et ameublemet de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 152124932 851304532 439984031 439282060 440159941. Dossier 039235. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- RICHARD BOURBONNAIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 13:00 heures au 670 Pouliot, Laval, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOURBONNAIS RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son comprenant 1 amplificateur, 1 récepteur am fm, 1 table tournante et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 138439733 439781311 440057601 836073431 436953996 439676683. Dossier 051213. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GORDON ALLEYNE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 10:00 heures au 7400 Sherbrooke Ouest #220, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ALLEYNE GORDON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur meuble couleur RCA, 1 vidéo cassette VHS RCA et acc., 1 table tournante, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL DI FIORE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Témiscamingue, COUR PROVINCIALE. No.: 610-27-000173-85. ALBERTE BOUCHER, p. demanderesse, -vs- JEAN-CLAUDE CHAGNON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 11:00 heures au 6825 Hochelaga #303, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-CLAUDE CHAGNON, saisis en cette cause, consistant en: 1 congélateur de marque Moffat de couleur blanc et acc., 1 aspirateur de marque Electrolux et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 440241745. Dossier 045885. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- GILLES DUVAL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 12:00 heures au 566 Hector, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUVAL GILLES, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Pilot, 1 amplificateur Pilot, 1 synthétiseur Pilot, 1 Equalizer Pilot, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 65-2901. Dossier 582804-00. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GEORGE ZERVOGIANNIS, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 11:30 heures au 6958 De L'Épée, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GEORGE ZERVOGIANNIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" console Hitachi et acc., 1 magnétoscope VHS Fisher et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 505-27-017165-847. Dossier P-7. PERCEPTEUR DES AMENDES, p. demanderesse, -vs- LINE FIZTBACK, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 10:00 heures au 1890 Adoncourt #209, Longueuil, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FIZTBACK LINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur 12" de marque Granada et acc., 1 ensemble de salon en bois et tissu rouge et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 852377750. Dossier 051344. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- MARC BELLIARD, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 12:30 heures au 8688 Joseph Quintal, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BELLIARD MARC, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda, 1980, modèle GLC, Imm AUF 266 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 445193276. Dossier 048658. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GUY BEAUCHAMP, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 10:00 heures au 6515 Hochelaga #32, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BEAUCHAMP GUY, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de cuisine comprenant 1 table en bois brun, 4 chaises en bois brunes, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 440241745. Dossier 045374. MONTRÉAL C. MUNICIPALE, p. demanderesse, -vs- GILLES DUVAL, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 12:00 heures au 566 Hector, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DUVAL GILLES, saisis en cette cause, consistant en: 1 table tournante Pilot, 1 amplificateur Pilot, 1 synthétiseur Pilot, 1 Equalizer Pilot, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS-LUCIEN CORDEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-038437-856. BOULEVARD DODGE CHRYSLER (1977) LTÉE, demandeur -vs- AUTO TERIDON INC., défendeur. Le 24 février 1986 à 11:00 heures à la place d'affaires du défendeur au No 434 rue Jarry Ouest en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à chèque Paymaster, 1 bureau de bois imitation, 3 tiroirs et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN YVES BERGERON, huissier 288-6289. Montréal, ce 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 000-4735-85. LA VILLE DE SHERBROOKE, demanderesse -vs- GAETANE LAROUCHE, défenderesse. Le 27 février 1986 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 5440 rue Pie IX #3 en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur 26" Zénith et acc., 1 vidéo cassette VHS Zénith et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 405-27-385-85. PERCEPTEUR DES AMENDES, demandeur -vs- YVES BEAUVAIS, défenderesse. Le 25 février 1986 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1960 rue Labelle #1, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule de marque Chevrolet Van Beauville 1977 brun. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN DARVEAU, huissier 288-6289. Montréal, ce 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-000159-850. AGENCES R.G. INC., demandeur -vs- SUZANNE MICHAUD, défenderesse. Le 25 février 1986 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 2669 rue Rachel Est en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Plymouth Volaré familiale brun et vert et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SERGE DUROCHER, huissier 288-6263. Montréal, ce 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-043840-854. LUCIEN LEFRANC, demandeur -vs- LUCIENNE LEMAIRE, défenderesse. Le 24 février 1986 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 66 rue Guimont en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Electrolux et acc., 1 téléviseur Zénith noir et blanc et acc., et autre bien saisi. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. LUC FAILLE, huissier 288-6263. Montréal, ce 10 février 1986.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No.: 200-02-006224-853. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- TONY LEONG, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 10:30 heures au 5644 Clark, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TONY LEONG, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil à photo de marque Nikon, 1 flash électronique de marque Ultre Flash, 1 lecteur de cassettes 4 pistes, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Bedford, COUR PROVINCIALE. No.: 460-02-000426-850. Dossier 64-011393. OFFICE DE LA CONSTRUCTION, p. demanderesse, -vs- HABITATION P.A.F. INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 12:00 heures au 6960 Grande-Allée, St-Hubert, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HABITATION P.A.F. INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 remorque fermé couleur grise, 1 buldozer Caterpillar et acc. de couleur orange, 1 camion Fargo 900 et dompeuse et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LOUIS ROBIDOUX, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-032146-859. Dossier 930-NM. TECHNIPORTE INC., p. demanderesse, -vs- LES ENTREPRISES LIRA PICOENSE LTÉE, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 14:00 heures au 4245 St-Laurent, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRISES LIRA PICOENSE LTÉE, saisis en cette cause, consistant en: 1 banc de scie Rockwell et acc., 1 lave-vaisselle Hotpoint et acc., 1 four de marque Rox et acc., 1 réfrigérateur 3 portes Hotpoint et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de St-François, COUR PROVINCIALE. No.: 470-02-000414-830. GERARD THOMAS, p. demanderesse, -vs- AUJOU INTERNATIONAL ÉLECTRIQUE INC., p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 13:30 heures au 2120 Sherbrooke Est #209, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANJOU INTERNATIONAL ÉLECTRIQUE INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 table à dessin et acc., 2 chaises de bureau sur roues couleur beige, 1 bureau en bois 5 tiroirs, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-003129-850. Dossier 9-3731. JEAN METHOT ET ALS, p. demanderesse, -vs- MAILLOUX YVES, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 10:00 heures au 6527 Lacordaire, St-Léonard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES MAILLOUX, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Toyota Tercel, 1982, de couleur jaune et acc. imm 902M720 et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033882-858. SYSTÈMES SÉCURITAIRES SEGAL INC., demanderesse -vs- VAHE KALOPCI, défenderesse. Le 25 février 1986 à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 607 rue Sherwood en la cité de Chomedey, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Oldsmobile 1977 blanc, set de salon, table bois, 1 tv couleur 26" portative et support etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE RIVARD, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030861-855. STANDARD SOUND SYSTEMS CO. LTD., demanderesse -vs- KAM SANG LEE ET AL (WING WAH'S RESTAURANT), défendeurs. Le 24 février 1986 à 13:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No 2500 rue Henri Bourassa est en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Admiral, 1 machine à cube de glace Scotsman, 1 réfrigérateur 4 portes etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-040452-851. INTERNATIONAL SPORTSWEAR EXCHANGE (514) INC., demanderesse -vs- LES ENTREPRISES D. TRUDEL INC., défenderesse. Le 24 février 1986 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 1706 rue Bourgogne, en la cité de Chambly et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 calculatrice électrique imprimante ELSI-MATE, 1 lot de vêtements pour hommes et femmes assorties, 1 lot de racks assorties etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-061409-830. DUPUIS 4300, demanderesse -vs- ROBERT BOURBEAU, défendeur. Le 24 février 1986 à 15:00 heures au domicile du défendeur au No 1271 rue Rang du Golf, en la ville de l'Assomption en le district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Granada, 1 vidéo Granada et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. ROMÉO LOISELLE, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-12-112130-822. ALLAN BAILEY, Requérant/Intimé -vs- MARIE PAULE BAILEY, Intimée/Requérante. Le 25 février 1986 à 11:30 heures au domicile du Requérant/Intimé au No 568 rue Claremont, en la cité de Westmount et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du Requérant/Intimé saisis en cette cause, consistant en: 1 mini réfrigérateur Viking, 1 bureau en bois 9 tiroirs et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal/Kirkland, COUR PROVINCIALE. NO: 520-32-000509-851. JOHN O'GALLAGHER, demandeur -vs- DARCAN CONSTRUCTION INC., défenderesse. Le 26 février 1986 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4480 rue Cote de Liesse, suite 204, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire IBM, 1 ordinateur Philips, memoire, clavier et imprimeuse & acc., 1 Telex CNCP, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-004693-851. PAPINEAU COUTURE DANIELLE, représenté par Roger Paquette, Gref. de la Cour Provinciale, div. des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demanderesse -vs- DISCOBEC PRODUCTIONS INC., défenderesse. Le 26 février 1986 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3535 rue Queen Mary Road, app. 317, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 répondeur Sanyo, 1 machine à écrire Canon, 2 filières en métal 3 tiroirs etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE (Division petites créances). NO: 520-32000372-854. REYNALD ROSE, demandeur -vs- ANDERSON NEALY, défenderesse. Le 26 février 1986 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 6 rue Brunet en la cité de Pointe-Claire, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 vaisselier 2 morceaux, 1 table salle à dîner, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT. SERGE OVIDE ENCIU, huissier 871-1566. Serge O. Enciu, B.A. & Ass. huissiers. Montréal, ce 11 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-005200-857. BERNARD GEMME ET VIRENDRA SINGH, demanderesse -vs- JOHANNE POIRIER, défenderesse. Le 25 février 1986 à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1960 rue St-Joseph #3, en la cité de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur de marque Electrolux avec balai à tapis et acc., 1 ensemble stéréo comprenant 1 lecteur de cassettes 4 pistes Pionneer CT-F 650, 1 receveur AM/FM et acc., 1 table tournante PL 200 avec 2 enceintes accoustiques et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier 395-8593. Montréal, ce 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-008529-834. SOUS MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, demanderesse -vs- M.B. HAROLD THALLER MOTORS INC., défenderesse. Le 25 février 1986 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 215 rue Murray en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 table de métal sur roulette 3'x2'x3' avec 2 tablettes, 1 chaufrette de marque Hot 36" environ, 1 classeur de métal de marque Commodore 4 tiroirs, 1 petite table en bois avec 2 tablettes et autres biens et meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier 395-8593. Montréal, ce 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-27-023146-840. MARIE PAULE LEVERT, demanderesse -vs- YVON LECLAIR, défenderesse. Le 25 février 1986 à 11:00 heures au domicile de la défenderesse au No 60 rue St-Maurice en la cité de Chateauguay, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule routier de marque Ford model Econoline. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GOYER, huissier 395-8593. Montréal, ce 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 851253550. Dossier 046597. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- GAETAN CARBONNEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 11:00 heures au 805 Voltaire, Brossard, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CARBONNEAU GAETAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 3 mcx comprenant 1 divan 3 places, 1 fauteuil et un pouffe en tissus de couleur brun, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: JACQUES PLANTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-030052-851. CENTRE D'EXPERTISE ET D'ADMINISTRATION DU QUÉBEC CEDAQ INC., demandeur -vs- JOCELYNE GAUDREAULT, défenderesse. Le 24 février 1986 à 11:30 heures au domicile de la défenderesse au No 7447 rue St-Denis en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 sécheuse Inglis jaune et or portative, 1 réfrigérateur Admiral blanc 2 portes et autres biens saisis. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. BERNARD GIGUÈRE, huissier 288-6289. Montréal, ce 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 444182303. Dossier 051445. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- ANTONIA BOIVIN, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 13:00 heures au 11496 Langelier #5, Montréal-Nord, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BOIVIN ANTONIA, saisis en cette cause, consistant en: 1 télécouleur Philco 20" et acc., 1 set de salon 4 mcx en velour brun, 1 bibliothèque 2 mcx en bois brun et blanc et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: MICHEL BOISSEAU, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-02-021443-853. Dossier 26601. CENTRE DE LOCATION SIMPLEX LTÉE, p. demanderesse, -vs- ALAIN CHARBONNEAU, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 12:30 heures au 1154 Lesage, St Vincent De Paul, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DANBONNEAU CONSTRUCTION LTÉE ET ALAIN CHARBONNEAU, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" de marque Quasar et acc., 1 téléviseur couleur portatif Quasar et acc., 1 jeu Atari 400 et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 853503291. Dossier 049292. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- CHRISTIAN BÉRUBÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 10:30 heures au 1208 Hickson, Verdun, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BÉRUBÉ CHRISTIAN, saisis en cette cause, consistant en: 1 coffre à outils de couleur rouge, 1 chargeur à batterie de marque Canadian et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: FRANÇOIS MASSE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 838669322. Dossier 044284. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- MICHEL CARRIER, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 10:30 heures au 102 Verdi, Laval Des Rapides, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL CARRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur de marque Toshiba portatif, 1 amplificateur de marque Sony et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: HUBERT PAQUETTE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-041920-856. PRINTERM DATA LIMITED, demanderesse -vs- SYSTÈMES INFORMATIQUES C. & D. INC., défenderesse. Le 24 février 1986 à 10:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 6969 rue Trans Canada Highway en la cité de St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ordinateur Olivetti (Imprimante et écran), ameublement de bureau, 1 Olivetti Key punch, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-033737-854. KHANTEL INTERNATIONAL CORPORATION, demanderesse -vs- ENTREPRISES DE COMMUNICATION TÉLÉPHONIQUE BAVEN INC., défenderesse. Le 24 février 1986 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 5475 rue Paré, app. 205, Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: photocopieur Gestetner 2002 H & acc., meubles de bureau, frigidaire, lot d'outils. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-019664-828. HANY CHEHATA & CLAUDE VIENS, demanderesse -vs- VOL DE NUIT INC. ET ALS, défenderesse. Le 24 février 1986 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 14 rue Prince Arthur, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: machine à glace Kola Draft & acc., laveuse Jackson (vaisselle), laveuse Viking, équipement de bar. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-003766-837. SHANNON KYRYCHOK, demanderesse -vs- VOL DE NUIT INC., défenderesse. Le 24 février 1986 à 14:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 14 rue Prince Arthur est, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: machine à glace Kols Draft & acc., laveuse Jackson, équipement de restaurant et bar... Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. NO: 500-05-006915-852. EDOUARD ERTL, demanderesse -vs- PETER LYMBERIOU, défenderesse. Le 24 février 1986 à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 11570 rue de Poutrincourt en la cité de Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: véhicule Jeep international, 2 love seat brun, 1 tv couleur Mitsubishi MGA et acc., 1 VCR Philco et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL KOHLHUBER, huissier 288-6317. Montréal, ce 13 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 837194083. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEDUC DANIEL. Le 86/02/25 à 10:30 heures au 4203 Chapleau 4 Mtl. Qué., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEDUC DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: Automobile de marque Rabbit 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444919576. VILLE DE MONTRÉAL -vs- S. CEH. Le 86/02/25 à 12:30 heures au 4117 H Julien Mtl Qué, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de S. CEH, saisis en cette cause, consistant en: Automobile de marque Monte-Carlo 1978 couleur gris. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-02-010489-859. CÉRAMIQUES AVIR INC., demanderesse -vs- ENTREPRISES LIRA PICOENSE LTÉE, défenderesse. Le 24 février 1986 à 11:00 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 4245 boul. St-Laurent en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. Candle, 1 photocopieuse Savin 840, 1 air climatisé Master Craft, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. RICHARD GAUTHIER, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No.: 137718825. Dossier 046840. VILLE DE MONTRÉAL, p. demanderesse, -vs- YVON CUSSON, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 10:30 heures au 500 Victoria #608, Greenfield Park, district de Mtl., seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CUSSON YVON, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur 12" de marque Magnasonic, 2 enceintes accoustiques brunes et acc., 1 table tournante et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: ROCK BEAUDIN, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-009476-81-5. JEANNINE DION LUSSIER -vs- DON GUISTINO ET AL. Le 25/02/86 à 10:30 heures au 44 Arvida Mart à Place Bonaventure, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de DON GUISTINO INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 machine à écrire de marque Underwood, 1 photocopieuse, 1 petit bureau en bois, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-009347-85-2. V. CAYOUETTE INC. -vs- FER ORNEMENTAL LEDUC INC.. Le 25/02/86 à 11:00 heures au 6805 Route 132 Ste-Catherine district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FER ORNEMENTAL LEDUC INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 Machine à souder, 1 scie électrique, 1 machine pour couper le métal etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020602-85-5. ASSURANCE MURDOCH CHEVIER INC. -vs- MARK DOUTRE. Le 25/02/86 à 13:00 heures au 245, Beaconsfield, Beaconsfield, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARK DOUTRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro-ondes Panasonic, 1 vidéo cassette JVC, 1 système de son complet, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-002773-85-6. HYDRO-QUÉBEC -vs- MARLENE RILEY. Le 24/02/86 à 11:15 heures au 512 Richmond, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARLENE RILEY, saisis en cette cause, consistant en: 1 aspirateur Électrolux complet, 1 congélateur Westinghouse avec acc, 1 laveuse G.E. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 540-27-001401-858. JOCELYNE GUENET, p. demanderesse, -vs- GUY BÉRUBÉ, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 24 février 1986 à 11:00 heures au 10243 Chambord, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUY BÉRUBÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Chevrolet modèle Monte Carlo, imm CPF 099 de couleur gris et acc. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: RICHARD VILLENEUVE, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No.: 500-32-004913-846. Dossier F: E334. HYDRO-QUÉBEC, p. demanderesse, -vs- RICHER FALCO, p. défenderesse. PRENEZ AVIS que le 25 février 1986 à 10:30 heures au 12445, 71E Avenue, Montréal, dit district, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FALCO RICHER, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console 26" Sony et acc., 1 vidéo Beta marque Sony et acc., et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier, 284-1148. De l'étude: Paquette & associés, huissiers. Montréal le 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-010795-856. MANOIR ROSEDALE ENR., représenté par Roger Paquette, Gref. de la Cour Provinciale, div. des Petites Créances en sa qualité d'officier saisissant, demanderesse -vs- WALKER PETER, défendeur. Le 26 février 1986 à 11:30 heures au domicile du défendeur au No 5297 rue Rosedale, N.D.G., en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. SYLVAIN TRUDEL, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 500-32-001594-847. BODZY LYONS, représenté par Roger Paquette, Gref. de la Cour Provinciale, div. des Petites Créances, en sa qualité d'officier saisissant, demandeur -vs- COTÉ JEAN PAUL, défendeur. Le 26 février 1986 à 13:00 heures au domicile du défendeur au No 2 rue Place Jason, Candiac en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 petite t.v. n/b Sanyo et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. JEAN LAFORTE, huissier 842-9192. Montréal, ce 13 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 153452246. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SEVIGNY DENIS. Le 86/02/25 à 11:00 heures au 3777 Saint André, 84 Montréal (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SEVIGNY DENIS, saisis en cette cause, consistant en: Automobile de marque Pontiac 2000 couleur champagne 1983. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX. No: 27009228851. MARIE PAULE LEVERT -vs- FRANCOIS ARNOLD. Le 25/02/86 à 10:30 heures au 3025 Linton Avenue app 3 Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCOIS ARNOLD, saisis en cette cause, consistant en: 1 Mobilier de salon 2 morceaux et acc., 1 système de son complet, 1 T.V. couleur meuble Hitachi, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal. No: 500-02-023633-758. ROBERT SIMPSON MONTREAL LTD -vs- LISETTE BOUILLON. Le 24-02-86 à 10:00 heures au 5693 Laurendeau, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de LISETTE BOUILLON, savoir: 1 t.v. couleur 26" Hitachi etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 10/02/86.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 853554111. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ROONEY LINDA. Le 86/02/25 à 10:30 heures au 4433 Fregault, 79 St-Léonard (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ROONEY LINDA, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Camaro 1980 couleur noire 2 portes, articles et ameublement de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444330950. VILLE DE MONTRÉAL -vs- KUNST MICHAEL. Le 25/02/86 à 13:00 heures au 3625 de Bullion (84) Montréal (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de KUNST MICHAEL, saisis en cette cause, consistant en: un lave vaisselle Westinghouse, un mobilier de cuisine en bois ect. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Province de Québec, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. NO: 85-18938. LA REINE, demanderesse -vs- EDGAR CLEMENT, défendeur. Le 25 février 1986 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 350 rue Faddentown en la cité de Clarenceville, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 four micro ondes Citizen, 1 téléviseur couleur 12" Hitachi et autre bien saisi. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier 288-6289. Montréal, ce 10 février 1986.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. NO: 755-27-373-854, 755-27-3102-847. MONIQUE NORMANDIN, PERCEPTEUR DES AMENDES, demanderesse -vs- DERICK ADAMS, défendeur. Le 25 février 1986 à 10:00 heures au domicile du défendeur au No 1807 rue Lake Shore Road en la cité de Clarenceville, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 camion Ford, 10 roues 8000 diesel 1972, couleur bleu et blanc et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. NORMAND POISSANT, huissier 288-6289. Montréal, ce 10 février 1986.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 445189776. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LÉTOURNEAU ALAIN. Le 86/02/25 à 10:00 heures au 2390 Logan Montréal H2K 2B5, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LÉTOURNEAU ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: Automobile de marque Chevrolet Laurentian couleur bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 448137874. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MARCHAND LUCIE. Le 86/02/25 à 14:00 heures au 928 boul. St-Joseph est, 84 Montréal (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MARCHAND LUCIE, saisis en cette cause, consistant en: Télécouleur 16 pcs. Sylvania sélecteur de TV Jerrold, un buffet antique en bois. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 151502842. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MAYER MAURICE JOSEPH. Le 86/02/25 à 14:00 heures au 45 René Philippe app.1 Ville Lemoyne J4A 2J7, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MAYER MAURICE JOSEPH, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Mercury modèle Montego env. 1975 Sedan 4 portes couleur rouille. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 854018163. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MCMILLAN ESTELLE. Le 86/02/25 à 11:00 heures au 310 Petite ligne, 114 St-Alexis (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MCMILLAN ESTELLE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Set de salon en tissu brun, 1 laveuse Hotpoint blanche, 1 machine à coudre Singer antique, 1 radio réveille matin. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444900094. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MILLER LORNA V DAVIS. Le 86/02/25 à 12:00 heures au 4040 Tracy St-Hubert Chambly J3Y 6K9, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MILLER LORNA V DAVIS, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Chrysler Le Baron env. 1979, 4 portes brun avec toit en vinyle beige et brun imm. AVD626. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 153204122. VILLE DE MONTRÉAL -vs- RICHER RÉAL. Le 86/02/24 à 10:00 heures au 304 St-Ferdinand, 56 Montréal (interne), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHER RÉAL, saisis en cette cause, consistant en: Un auto Toyota Lift Rack Corolla 2 portes couleur bleu 1976. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 540-32-001239-85-2. CAMILLE LESCARBEAU ET AL. -vs- LOUISE GILBERT. Le 25/02/86 à 11:30 heurse au 931 Vanier Saint-Vincent-de-Paul Laval district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LOUISE GILBERT, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision meuble en couleur de marque RCA, 1 Barbecue au propane, 1 causeuse, etc.... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-024982-85-7. LOCATION D'AUTOS TILDEN -vs- L.B. POSTE LTÉE ET AL. Le 25/02/86 à 11:30 heures au 2570 Keller St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LESLIE HECHT, saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son complet, 1 laveuse-sécheuse Moffat, 1 mobilier de salle à diner, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-060457-83-0. BANQUE ROYALE DU CANADA -vs- HENRY ANTOINE. Le 25/02/86 à 11:30 heures au 3817 Girouard Montréal district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de HENRY ANTOINE, saisis en cette cause, consistant en: 1 Vidéo Quasar, 1 système de son, 1 TV couleur etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 439591202, 138281312. VILLE DE MONTRÉAL -vs- OUELETTE DANIEL. Le 86/02/24 à 10:00 heures au 57 Neveu (88) Laval (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de OUELLETTE DANIEL, saisis en cette cause, consistant en: 1 table de cuisine et 4 chaises de cuisine, 1 T.V. couleur portative, 1 T.V. noir et blanc portative, 1 T.V. couleur meuble, 1 systèmede son, 1 laveuse et 1 sécheuse, 3 paires de ski nautique, 1 set de salon 3 mcx., 1 lampe. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 131615293, 434792982, 433309494, 433264834, 433159576, 431484642, 132144876, 132099144, 132099030, 132096263, 132057100, 132035050, 432521493. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VEZINA CLAUDE. Le 86/02/27 à 10:00 heures au 150 Dukes à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VEZINA CLAUDE, saisis en cette cause, consistant en: Buick noir portant la plaque ABF906. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 850072650, 435646293, 835728795, 835728806, 837331471, 816214416, 816683092, 816683136, 817994214, 834573784, 850283604, 442495480. VILLE DE MONTRÉAL -vs- MORENCY MARIO. Le 86/02/27 à 10:00 heures au 150 Dukes à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MORENCY MARIO, saisis en cette cause, consistant en: Dodge or portant la plaque F604013. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 855439454, 855497904, 855497915, 855621421. VILLE DE MONTRÉAL -vs- CôTÉ MARIO. Le 86/02/27 à 10:00 heures au 150 Dukes à Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de CôTÉ MARIO, saisis en cette cause, consistant en: Mercury brun portant la plaque AKP036. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 200067185. VILLE ST-LAURENT -vs- EDWARD CARRIER. Le 25/02/86 à 11:00 heures au 1865 Connaught St-Laurent district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de EDWARD CARRIER, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chevrolet Impala bleu 2 portes, 1 automobile Chevrolet Impala or 2 portes. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-025683-78-8. MARINE INDUSTRIES LIMITÉE -vs- ANKER ELECTRIC MOTOR & EQUIP. CO.. Le 25/02/86 à 13:00 heures au 1500 Vandal, entrepot No. 80, Tracy district de Sorel, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ANKER ELECTRIC MOTOR & EQUIP. CO. Ltd., saisis en cette cause, consistant en: 1 système de freinage dynamique avec acc, 1 transformateur de 2500 KVA avec acc, 1 démarreur de marque G.E. avec acc. etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Saguenay, GREFFE DE LA PAIX. No: 27000549850. YVAN DUFOUR -vs- 128265 CANADA INC. Le 25/02/86 à 10:15 heures au 1155, Dorchester ouest, app: 1900, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 128265 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de fourniture de bureaux, 1 lot de 50 bureaux, 1 lot de 117 chaises ou fauteuils etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-029572-85-1. EDMOND FOURNIER -vs- 86054 CANADA INC.. Le 25/02/85 à 13:00 heures au 4460 Sherbrooke ouest Westmount district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de 86054 CANADA INC., saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieuse Canon, 2 systèmes d'ordinateur, 1 lot de fourniture de bureaux etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR PROVINCIALE. No: 500-02-045988-84-2. MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC -vs- VASSILOPOULOS ANASTASSIOS. Le 25/02/86 à 13:00 heures au 4941, Lake Rd., Dollard des Ormeaux, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VASSICOPOULOS ANASTASIOS, saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon 3 morceaux, 1 mobilier de salle à diner 8 morceaux, 1 laveuse-sécheuse Moffat, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

Voir aussi en page 19

QC, District de Montréal. No: 500-02-014734-821. B.C.C.I. -vs- MICHEL TESSIER. Le 25-02-86 à 10:00 heures au 6690 Beaulac #3, Brossard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de MICHEL TESSIER, savoir: 1 t.v. couleur Zenith 20" etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 10/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-32-000682-858. SALVAIL LISE -vs- HILLMAN HAROLD. Le 24-02-86 à 10:00 heures au 6387 Belherbe, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de HILLMAN HAROLD, savoir: 1 laveuse Kenmore etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 10/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-020653-841. B.C.C.I. -vs- THOMAS CASSEUS. Le 24-02-86 à 10:00 heures au 6404 Beaucourt, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus les biens et effets de THOMAS CASSEUS, savoir: 1 piano Wurlitzer & 1 banc etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 10/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-32-007285-853. HARRY BLANK -vs- PANAGIOTIS BAKALIS. Le 25-02-86 à 12:00 heures au 8168 Birman, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de PANAGIOTIS BAKALIS, savoir: 1 set de salon trois morceaux en velour bourgogne etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: FRANÇOIS BOURQUE, huissier, 286-7175. Montréal, le 10/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-27-005774-858. CLAUDE MEUNIER -vs- JEAN MERCIER. Le 24-02-86 à 12:00 heures au 3845 Fleury Est #1, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de JEAN MEUNIER, savoir: 1 système de son, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 10/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-02-002585-839. GERARD ROY -vs- KERWIN THOMPSON. Le 25-02-86 à 12:00 heures au R.R. #1, Lakefield, district de Terrebonne, seront vendus les biens et effets de KERWIN THOMPSON, savoir: 1 t.v. couleur Panasonic avec meuble etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: GAETAN GUENETTE, huissier, 286-7175. Montréal, le 10/02/86.

QC, District de Montréal. No: 500-27-008606-859. CLAUDE MEUNIER -vs- NORMAND BONDU. Le 25-02-86 à 10:00 heures au 5850 Mignault, Montréal, dit district, seront vendus les biens et effets de NORMAND BONDU, savoir: 1 t.v. 12" Panasonic, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Information: RÉJEAN CHAILLE, huissier, 286-7175. Montréal, le 10/02/86.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 444503102. VILLE DE MONTRÉAL -vs- ST ARNEAULT YVES. Le 86/02/24 à 10:30 heures au 574 Lahaie app. 1 Ville de Laval H7G 3C2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de ST ARNEAULT YVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur portative de marque Curtis, 1 Vidéo-cassette VHS de marque GTVR. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 438717215. VILLE DE MONTRÉAL -vs- VAILLANCOURT YVES. Le 86/02/25 à 10:00 heurse au 1804 Le Royer Vimont V Laval H7M 2S3, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de VAILLANCOURT YVES, saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Ford, modèle Escort, bleu, familiale, avec acc. plaque F575-596 exp-03-86. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 436662284, 136001401. VILLE DE MONTRÉAL -vs- LEBLANC JEAN ROCK. Le 86/02/25 à 10:00 heures au 58 Leonie, 8, 114 Repentigny (RAAQ), seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LEBLANC JEAN ROCK, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur 21" Fleetwood, 1 système de son Juliette, 1 guitare électrique Mansfield + 1 ampli Catalina 73 verte, 1 laveuse Kenmore blanche, 1 auto Pontiac. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Québec, COUR PROVINCIALE. No: 200-02-002897-85-0. TRANSPORT HAMEL INC -vs- MONDIAL COFFRAGES INC. Le 25/02/86 à 13:00 heures au 11905 Ste-Gertrude, Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MONDIAL COFFRAGES, saisis en cette cause, consistant en: 2 chaises en velour et acc, 2 bureaux en arborite bois pale et acc., 1 paterre en métal, etc... Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 10ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

QC, District de Montréal, COUR MUNICIPALE. No: 445926670. VILLE DE MONTRÉAL -vs- SIOURAS ALEXANDRE. Le 86/02/27 à 14:00 heures au 8195 Delepee, 3 Montréla H3N 2G2, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de SIOURAS ALEXANDRE, saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Zenith consolle couleur et acc, 1 récepteur Kenwood et acc, 1 vidéo VHS JVC et acc, 2 boites de son. Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHÈQUE VISÉ. Informations: 288-0211. Montréal, ce 11ième jour de février 1986. Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-042369-855

GARAGE BRIEN LIMITÉE
Partie demanderesse

—vs—

PIERRE DURAND
Partie défenderesse

PAR ORDRE DE CETTE COUR

Le défendeur, PIERRE DURAND, d'adresse inconue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication.

Une copie du bref de saisie avant jugement, déclaration, affidavit, avis et procès-verbal de saisie a été laissée à son intention au bureau de la direction générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal au no: 1 est Notre-Dame à Montréal district de Montréal

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire.

Montréal, le 10 février 1986.
Ronald Chassé P.A.
Me Normand Duval
507 Place D'Armes s.1202
Montréal, Québec

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE (division des divorces)

NO: 500-04000-231-861

Dame LINDA TURCOTTE, résidant et domiciliée au numéro 9117 rue Maritain, à St-Léonard, district de Montréal
Requérante

—vs—

GILLES PINEAULT, de domicile inconnu
Intimé

—et—

CURÉ PAROISSE ST-RENÉ GOUPIL, PROTO. COUR SUPRÉRIEURE DE MTL. DIRECTEUR PROTECTION JEUNESSE,
Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé GILLES PINEAULT, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de quarante (40) jours de la publication dans un journal de langue française.

Une copie de la déclaration sur action en déchéance d'autorité parentale a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à défaut par vous de signifier et déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procèdera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce.

Montréal, ce 5ième jour de février 1986.
RONALD CHASSÉ, P.A.
Me FRANCINE LÉGER,
Bélanger, Philibert & Associés,
6850 est, rue Sherbrooke, suite 350
Montréal, PQ. H1N 1E1

PRENEZ AVIS QUE, MERRILL TRANSPORT CO., 200 St-Jacques, Suite 900, Montréal, Québec, dont le permis M-301036 se lit comme suit:

TRANSPORT RESTREINT — CITERNE — LONGUE DISTANCE — ROUTE RESTREINTE —

De Montréal et de St-Romuald à la frontière Québec/États-Unis, (tous ports de sortie) pour le transport de produits pétrolifères par véhicules citernes, pour le compte de S.B. Collins, Inc., St-Albans, VT, USA, destination aux États-Unis: les états du Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, New York et New Jersey.

RESTRICTION:

Ce permis autorise le transport de produits pétrolifères suivants:

La gazoline, l'huile à chauffage, le kérosène et l'asphalte liquide, demandé à la Commission des Transports du Québec le droit additionnel suivant:

PERMIS SPÉCIAL — 364 JOURS TRANSPORT RESTREINT — LONGUE DISTANCE — VÉHICULE CITERNE —

De la frontière Québec/États-Unis, (tous ports de sortie), à destination de Montréal-Métropolitain, pour le transport d'huile à chauffage de type "bunker" no 2, venant des établissements de S.B. Collins, Inc., dans l'état de Vermont.

La requérante invoque l'article 85 des règles de pratique.

Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 est, rue Sherbrooke, Montréal, Québec, H2L 1K2.

1ère publication: le 12 février 1986
2ième publication: le 13 février 1986.

Canada Museums Construction Corporation — Société de construction des Musées du Canada

DEMANDE DE SOUMISSION

Tapis/tuile rebondissante
Planchers de bois franc
Tuile céramique/carrières
Métaux divers
Cloisonnge pour cabinet de toilette (métal)
Cloisonnage pour cabinet de toilette (plastique laminé)
Accessoires pour les toilettes

Pour le projet du musée des Beaux-Arts du Canada Ottawa, Ontario

Propriétaire: Société de construction des Musées du Canada

Des soumissions cachetées pour les soumissions ci-haut mentionnées adressées à Ellis-Don Limited, 541 Sussex Drive, 2ième étage, Ottawa, Ontario K1N 6Z6 seront reçues jusqu'à 14:00 heures de la date de fermeture spécifiée. Vous pouvez consulter les documents de soumissions aux bureaux du gérant de la construction à l'adresse mentionnée ci-dessus, téléphone: 613-230-8694.

Date de fermeture: 25 février, 1986.

Dépôt: Non requis

Les documents de soumissions peuvent aussi être consultés aux bureaux des Associations de la construction à Ottawa, Montréal et Toronto et au bureau ELLIS-DON TORONTO au 47 est, avenue Sheppard, Suite 505, Willowdale, Ontario M2N 5Y6.

Canada

LES ANNONCES CLASSÉES 286-1200

LES ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Du lundi au vendredi de 9h à 16h30

Pour modifier, annuler ou placer votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes, Mtl, H2Y 3S6

NOUS ACCEPTONS

VISA

PAR TÉLÉPHONE

286-1200

■ Ameublement

ARMOIRE EN PIN, 42X64 haut, achetée chez Le Bahutier, parfait état, 875$ discutable, 521-9389 en semaine. 14-02-86

DOIT TOUT LIQUIDER. Raison, départ. Oeuvres d'art, Fiat X 1-9. Acheteur sérieux. — 341-6259. 17-02-86

Salle à manger moderne, set de salon, 2 chambres enfants, 9h à 17h. — 735-2735 soir: 332-4849. 17-02-86

«URGENCE» Départ pour l'étranger, devons tout vendre. Laveuse et sécheuse, réfrigérateur, meubles de chambre et de salle à dîner, fauteuils, lampes, tapis, bibelots et autres ameublements c ourants. — 277-6278 laisser message. 15-02-86

MÉNAGE complet, lit 39 po. avec base de métal, bureau de chambre, 277-9527. 20-02-86

VENTE DE BUREAUX, seconds et neufs. Location de dactylos et de bureaux. 644-1890. 17-02-86

À BAS PRIX: 3 pièces complètes, chambre, cuisine, salon, tel que vu, 675$. 721-7769. Ameublement Beaubien, 1805 Beaubien Est. 15-02-86

■ Animaux

PERDU! PETIT CHIEN gris, (Shnauzer miniature), FRITZ. Mercredi, 5 fév. 18h aux environs de Tanguay, McDuff. Récompense. 331-8384, 681-8350. 15-02-86

DRESSAGE, ÉDUCATION, garde, défense, chiens de toutes races. Évaluation et consultation à domicile. Spécialiste; location de chiens. Achat et vente, de toutes races. 270-1267. 19-02-86

CHOW CHOW bleu, 1 an, vacciné, enregistré et tatoué. 722-1458. 15-02-86

■ Antiquités

ANTIQUITÉS de toutes sortes. «La Clef du Temps». 1336 rue Girouard, Marieville, tél.: 460-3011. 21-02-86

SALLE À DÎNER 9 pièces, acajou brun, 50 ans + Vaisselier et buffet séparés, sur pattes fines, tournées. Table rectangulaire, 6 chaises. Aubaine, 900$ 276-9851. 14-02-86

BUFFET, mobilier salle à dîner (table + 6 chaises). Contactez 873-3759 ou 271-0433. 15-02-86

BIBLIOTHÈQUE murale antique, doit vendre rapidement, cause départ, prix à discuter, 388-7739. 17-02-86

Vaisselier encoignure à 2 corps en pin, décapé, très bon état, 1 200$. Après 18:30 h. 747-5640. 17-02-86

■ App./logements

BEAU GRAND STUDIO, bien situé, près Université de Montréal, immeuble paisible, piscine sauna, terrasse, mars, 400$, 342-9068. 17-02-86

DELORIMIER, près de Rouen, 5½, 2ème étage, refait à neuf, libre immédiatement, 530$/mois, 659-3331. 17-02-86

OUTREMONT, WILLOWDALE, à sous-louer, beau 4½, dans édifice prestigieux, tous services. Avant 15h: 340-9469. 17-02-86

ANJOU, 3½, 385$. 4½ 450$, chauffé, eau chaude, poêle, réfrigérateur, air climatisé. 1er juillet. Aussi, 1, 4½, 1er mars. — 353-4112. 17-02-86

ANJOU, 4½, libre 1er juillet. Entrée laveuse/sécheuse, près transport. Pour inf.: 352-9417. 13-03-86

Appartement 2½ pièces, meublé, chauffé, couple ou personne seule, 280$ / mois. 255-6104. 14-02-86

■ App. / Logements

VILLE ST-LAURENT, haut duplex, 5½, face parc, tranquille, frais peint, 550$. Chauffage électrique non inclus, 334-4648. 10-03-86

■ Artisanat

MÉTIERS À TISSER "LECLERC", vaste choix de belles laines, pour tissage et tricot, très bas prix, 935-2900. 07-03-86

■ Associés demandés

RECHERCHE associé, pour commerce déjà en opération depuis 5 ans, en pleine expansion. Personne franche et honnête. Expérience non requise. 40 000$ de capital requis pour association. Intéressé seulement 514-372-3776. 14-02-86

■ Astrologie

LIGNES DE LA MAIN, tarot. Cours. Cessez de fumer par hypnose. 325-4038. 20-02-86

MONSIEUR GEORGES, VOYANT, tarot, lignes de la main, carte du ciel et graphologie. 932-8224. 20-02-86

MADAME SOLEIL: cartomancienne renommée. Trouve solution à vos problèmes. — 526-7111 14-02-86

■ Automobiles

AUDI 1983, coupé, 5 vitesses, gris foncé, impeccable. 66,000 km. Équipement spécial. Carte mai 1986. 13 000$. 352-4648. 14-02-86

JETTA GL 85, turbo diesel, 5 vitesses, balance garantie transférable. 681-6863. 14-02-86

GRAND PRIX 79, moteur remis à neuf, $2 500. 768-8210. 14-02-86

OLDSMOBILE Calais Suprème 1985, 2 portes, 4 cylindres, 29,000 km, 663-7637. 15-02-86

JAGUAR VANDEM PLAS, 1984, gris charbon, conduite d'affaire, sous garantie. 47,000 km. — 482-5922, 331-4411, 1-819-326-3197. 21-02-86

FIREBIRD 79, servos, automatique, 126 000 km, peinture neuve, moteur 301, 2 500$, discutable, femme propriétaire, 819-268-5380. 14-02-86

AUDI 5000 S, 1985, 27,000 km. intérieur extérieur bleu. 842-4546, 277-2080 (M. Delwasse). 17-02-86

CHRYSLER LEBARON 1984, électronique, très propre, jour: 682-3322, soir: 681-5539. 17-02-86

KANWORTER 1981, Cabover, remorque 41 pi. ouvrage à l'année. — 679-5338. 20-02-86

JEEP MILITAIRE 1971, original, très bonne condition. Faut voir, 2 500$. 661-5939, 661-7609. 20-02-86

FORD ÉCONOLINE 79, bleue foncé, prix à discuter. Tél.: 691-7099, ou 336-9184. 17-02-86

CHRYSLER NEW YORKER AFF 85, 2.2 turbo,toute équipée. 18 000$ — 445-0030, après 18h. 17-02-86

FORC ESCORT GLX 1981, 60,000 milles, 2 500$ — 336-3881. 17-02-86

HONDA PRÉLUDE 82, très propre, bas millage, prix à discuter. Jour: 256-6180, après 18h: 524-4115. 17-02-86

RABBIT 79 diesel, bonne condition, MERCEDES 76 modèle 300 diésel, toute équipée, 1-755-1159. 17-02-86

MAZDA 626LX turbo 86, à louer ou vendre, Claude: 464-4102. 14-02-86

MERCURY LYNX 81, 54,000 km, familiale, très bonne condition, 2 900$ — 321-6401. 17-02-86

■ Automobiles

HONDA CIVIC 1978, hatchback. Bonne condition, 4 vitesses, 120,000 km. Tél.: 524-9240. 17-02-86

CADILLAC SÉVILLE 1985, 11 000 km, parfaite condition, 24 000$, 474-0107. 14-02-86

À ST-EUSTACHE, choix de 200 camions usagés, remis à neuf, bon prix. Garage Bélisle. — 627-2324. 13-03-86

MONZA 1979, 4 vitesses, très propre. 44,000 km. 1 200$, négociable. — 478-1389. 17-02-86

HONDA ACCORD HATCHBACK 1984, impeccable. 52,000 km. 5 vitesses. — 437-1548, après 18h. 17-02-86

MAZDA GTE LX 1985, 15,000 km. 8 900$. Radio AM/FM cassette, toit ouvrant. — 628-0031. 14-02-86

MUSTANG 1981, 4 cylindres, manuelle, 3 600$. 85,000 km. Prix à discuter. — 271-3347. 20-02-86

CHEVROLET 81, PICK-UP, moteur 305 po.c. boîte fibre de verre, radio AM/FM, 5 600$, après 17h. — 321-8878. 15-02-86

MAZDA 626, 82, grise, 4 portes, 5 vitesses, radio AM-FM cassette Sanyo, système d'alarme, toute équipée, 74,000 km, 7 500$. Jour: 366-6465 après 17h: 878-4431. 14-02-86

GRAND PRIX BROUGHAM 1985, 16,000 km, toute équipée, avec air, 2 portes, Particulier, jour: 437-4310, soir: 621-6074. 17-02-86

DATSUN 4 X 4 KING-CAB, 5 vitesses, 1984, intérieur fini. 9 000$ — 688-1364. 17-02-86

NEW YORKER 1983, toute équipée, 67,000 km. 8 500$ — 491-1816 ou 472-1816. 17-02-86

■ Bureaux à louer

BUREAUX LUXUEUX et salle de conférence, possédant séparément; climatisation et chauffage indépendant.

Situés au 10, rue St-Jacques, face au Palais de Justice.

Espace disponible:
2,200 pi.car., auquel on peut ajouter 779 pi.car., selon les besoins.

Tél.: 288-6265

14-2-86

VOISIN DES GALERIES D'ANJOU, espaces à bureau de 1,533 p.c., à sous-louer à moitié prix. (418) 872-5320. 20-02-86

V.M.R., près Palais de Justice, environ 1,000 p.c. — 282-1420. 21-02-86

COIN SHERBROOKE et Bishop, 1 200 à 2 000 pi. car. 845-4123. 17-02-86

2 BUREAUX DANS IMMEUBLE centenaire, restauré, éclairé. Idéal pour petit organisme, ou pigiste. Rue Rachel près St-Denis. — 842-9097. 17-02-86

BOUL. ST-JOSEPH ouest 82, rez-de-chaussée, 1 400 p.c., 7 pièces, chauffé, éclairé, occupation immédiate. Pour professionnels 288-7229. 15-02-86

BEAUBIEN-ST-HUBERT, 250 à 4,000 pi. carrés, rez-de-chaussée ou étage. — 270-6141. 22-02-86.

LOCAL À LOUER, 1,000 pi.car., environ 11.54$ pi.car. Libre 15 mars 86, bail 5 ans. Tout compris, à 2 pas métro Henri-Bourassa. Idéal professionnel. À voir absolument. 382-0373. 18-02-86

■ Chalets à louer

MONT STE-ANNE, condominium entièrement équipé, salle de séjour avec foyer, 2 chambres, site exceptionnel. — 445-9333 après 6h. 20-02-86

CHALET 40X28 sur Lac Georges, Notre-Dame de la Merci, entièrement fini, 2 salles de bains, foyer 324-9392. 17-02-86

BEAU CHALET à louer en bois rond sur le bord du Lac Quenouille, complètement privé, fin de semaine, semaine ou mois, (819) 425-2489. 14-02-86

MONT ORFORD, grande maison campagne, 5 min. centres ski, tout confort, vue magnifique. Week-end semaine. 489-0956. 14-02-86

À STE MARGUERITE, 5½, équipé, tout confort, semaine, saison, 669-7217, 1-228-3767, 666-1189. 15-02-86

MONT-TREMBLANT, chalet moderne, 4 c.c., 2 salles de bain, foyer, près du Mont. Dimanche à vendredi, 400$ à 600$/semaine. 613-235-3506, 613-748-3185. 20-02-86

■ Chambres à louer

BROSSARD, MOTEL TRANS-QUÉBEC, chambres 1 et 2 lits, Apt. du Fleuve, 1½, 2½ meublés: 671-6754. 17-02-86

■ Chambres et Pension

CHAMBRE ET PENSION personnes âgées autonomes avec services, médecin etc. — 689-5667. 20-02-86

■ Commerces à louer

MAGASIN À LOUER situé Jean-Talon Est, près Pie IX. 1,000 pi.car. construction neuve. 691-4750. 20-02-86

■ Commerces à vendre

DÉPANNEUR À LONGUEUIL, licencié, valideuse, chiffre d'affaires. 450 000$. 679-5927, après 18h. 17-02-86

SALON DE COIFFURE près métro Papineau, clientèle établie 20 ans. Cause: fatigue. 525-1984, 527-5963. 17-02-86

BIJOUTERIE À VENDRE, dans centre d'Achats. Mobilier neuf, coffre, alarme, caméra. Bail 4 ans, avec ou sans inventaire. Denis, 327-2535. 15-02-86

CARAÏBES, intéressante opportunité, en réfrigération. Bon chiffre d'affaires. Contactez: 585-2163. 20-02-86

RESTAURANT PIZZERIA, cuisine italienne et canadienne 721-1903 après 14h ou 585-2465. 17-02-86

MANUFACTURE DE COUTURE à vendre. Financement possible. Après 18h. — 651-7771. 17-02-86

VIDÉO CLUB à vendre. 38 500$. 750 films. Bon endroit. Longueuil, bail 485$ par mois. Bon potentiel d'expansion. 671-3245, 672-0965. 15-02-86

DIRECTEMENT du propriétaire, à Rimouski, motel 25 unités. Prix 245 000$. 418-723-8585. 14-02-86

LABORATOIRE photo professionnel à vendre, 75 000$. Sur rendez-vous 487-7670 après 19h. 17-02-86

MOTEL À DORION, 10 unités, grand terrain, 325 000$. 455-1626. 24-02-86

BAR À VENDRE, 10 000$ comptant. Bon chiffre d'affaires. Financerais balance. 388-9780. 17-02-86

RESTAURANT LICENCIÉ, 80 places, bar salon 40 places, cuisine Canadienne, Chinoise, Italienne. 1-546-3649. 17-02-86

■ Condominiums à vendre

BROSSARD, condo de luxe avec foyer, grand 5½ sur 2 étages, près services. 462-1422. 14-02-86

VIEUX-MONTRÉAL, «Cour LeRoyer», luxueux condo, 4 pièces, 1,100 pi. car., décoration professionnel, foyer, ensoleillé, vue sur cour centrale, stationnement intérieur disponible, à voir absolument. Directement du propriétaire, 95 000$. Jour: 695-1562, soir: 849-8540. 17-02-86

AHUNTSIC Ouest, domaine Marcelin Wilson, spacieux condo, 4½ plus garage, 68 000$, 337-1252. 15-02-86

ANJOU, grand 4½, foyer, construction béton, beau secteur. Pas d'agents. 355-3169. 17-02-86

MONTRÉAL, MÉTRO ANGRIGNON, condo 3½, rénové, éclairé. Prix avantageux, bonne occasion de devenir propriétaire. Idéal pour étudiant, célibataire, jeune couple ou retraité. Soir: 767-9461. Pas d'agent. 17-02-86

ÎLE DES SOEURS: « Archipel » magnifique spacieux, splendide vue, 3 chambres, orientation de choix. OCCASION À SAISIR. Huguette L. Godin 672-6450. Montréal Trust Courtiers. 14-02-86

ANJOU: Condo 4½ pces, situé près des Galeries d'Anjou. 58 000$. Mme Cardinal. Jour: 337-2225, soir: 352-8550. 17-02-86

MÉTRO BERRI, cause départ, 72 000$. Bernard Leblanc 463-0421, 289-9794, C-21 Central, courtier. 14-02-86

CONDOS, VILLERAY, loft, 68 000$, 5½, neufs, de luxe, foyer, 2 c.c., s. à dîner, cuisine, design spécial, stationnement Christ.-Colomb, 5 min. du métro. 331-7739, 331-5291. 15-02-86

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT, dans triplex, 6 pièces, rénové, boiseries, tout équipé, stationnement, 57 000$, 495-8904 soir. 17-02-86

■ Cours

Cours correctifs individuels en mathématiques

6ième à CEGEP 1

Orthopédagogue

Méthode unique.

Recyclage efficace pour adultes

Exp. 25 ans. Ph.D.

***Inf.:* 389-5001**

14-2-86

■ Curriculum vitae

CURRICULUM français et anglais. Service rapide. Prix exceptionnel. 287-1926. 17-02-86

■ Déménagement

DEMANDEZ-LUI n'importe quoi ou presque... c'est le meilleur déménagement en ville. Estimation gratuite. Fournissons boîtes. Georges, 766-5314. 14-02-86

GILLES JODOIN TRANSPORT INC., déménagements de tous genres, assurance. — 253-4374. 24-02-86

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

DÉMÉNAGEMENTS, local, longue distance, assurances, entreposage, estimation gratuite. 525-2092. 22-02-86

NORMAND DÉMÉNAGEMENT, tous genres, à prix spécial, assurances comprises. 7:30h. à 22:30h., 374-6625. 07-03-86

DISPONIBLE en tout temps, déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local, longue distance, emballage, entreposage, assurance complète. 253-3275. J.N.O.

■ Divers

POLYSON 6405, rue St-Hubert, 45 LP Danses folkloriques, 20 à 50% de réduction, jusqu'au 1er mars, autres spéciaux. 277-7115. 17-02-86

15$. POSE DE NOUVEAUX ongles, sans remplissage. 277-2448. 20-02-86

PLUSIEURS ARTICLES laissés à des prix sacrifices. Cause: décès. 325-4441. 17-02-86

CAMÉRA NIKON F3, "high point" 1985. Objectif NIKKOR 85 1.4mm, A.I.S. complet. 521-9397. 17-02-86

MANTEAU SIRBAIN LÉOPARD, presque neuf, grandeur 14. Payé 700$, vendrais moitié prix, 524-2726. 15-02-86

BUT SÉRIEUX SEULEMENT. Vous cherchez quelqu'un distingué(e) et cultivé(e) de même niveau que vous. La Vie à Deux, 287-9759 — 288-4727; Laval: 661-5210. 17-02-86

AMEUBLEMENT DE BUREAU, 2 ensembles ski de fond, divers autres choses. — 668-6525. 15-02-86

TELEPHONES mobiles usagés Direct Dial 500$. Centre Téléphone Mobile 274-9366 sur semaine. 17-02-86

■ Entretien/Rénovations

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION, finition de sous-sol, rénovation de cuisine. Nous pouvons bâtir votre maison sur demande avec vos propres plans. Construction Beaulieu et Bourbeau Inc. 669-8060. 13-03-86

SERVICE DE RÉNOVATION: complète, extérieur et intérieur, estimation gratuite. Renobec A.Z. 761-4940. 28-02-86

COUVERTURE APPALACHES, estimation gratuite. 722-6038. 24-02-86

■ Équipements de commerce

ÉQUIPEMENT COMPLET pour bar laitier, le tout à l'état neuf incluant chambre sectionnelle 272-0745, 668-3087. 17-02-86

■ Espaces commerciaux à louer

REZ-DE-CHAUSSÉE 16,000 pi. avec au moins 2,000 pi.car., bureau. Expédition au niveau camion et au niveau de plancher. Gicleurs, chauffé, plafonds élevés. 550 volts. 768-6641. 14-02-86

LOCAL COMMERCIAL, 27 x 55 pi. Idéal magasin ou bureau. Boul. Gouin, à R.D.P. 324-9651. 14-02-86

VILLE LEMOYNE coin de l'Église. Idéal pour bureau d'assurance, agent manufacturier, salle d'exposition, près Boul. Taschereau, 1,722 pi.car. rez-de-chaussée, rénovons selon vos spécifications. 374-9391. 15-02-86

PONT VIAU, sous-sol 29 x 55, 400$ par mois, libre, M. Nadeau. 669-7958. 15-02-86

LOCAL 3,000 pi. de plancher, 1er, coin Iberville-Ste-Catherine, chauffé, 355-4993. 17-02-86

MAGASIN INDUSTRIEL et commercial, 25 x 40'. Libre immédiatement. Jour: 277-8373, soir: 648-1882. 14-02-86

■ Espaces commerciaux à louer

PLAZA ST-HUBERT, local chauffé pour bureau ou studio, 2ème étage. 352-3660. 15-02-86

VIEUX-MONTRÉAL, près Place d'Armes, 800 pi.car., chauffé, climatisé, gicleur. 849-8601. 14-02-86

ST-LAMBERT, 8,000 pi.car., Idéal pour usine, entrepôt. Très bonne occasion. — 671-1216. Après 6h., 671-6471. 15-02-86

FABREVILLE, 60 X 30, grand stationnement. Massage, bronzage, 6 chambres. — 627-0757. 17-02-86

LOCAL à louer 1600 p.c. avec sous-sol, (actuellement restaurant), très propre, libre 1er avril. — 721-5853. 17-02-86

■ Fermes à vendre

RIVE-SUD route 112, 15 km. Montréal, 78 arpents, serres, commerce fleurs et légumes, bon chiffre d'affaires. 678-1080. 17-02-86

■ Fourrure

LIQUIDATION, manufacture de FOURRURE, 845-9533. 27-02-86

■ Gardiennes

PERSONNE demandée, pour 2 fillettes, 3-4 ans, 3-4 jrs/semaine, Outremont, près Laurier, 274-1970. 14-02-86

JEUNE MAMAN, Dixième Avenue, coin Émile Journeau, garderait vos enfants. Bons soins, sorties extérieures assurées. Sérieux. 388-4164. 14-02-86

J'AIMERAIS GARDER ENFANTS chez moi, du lundi au vendredi, jusqu'à 4 ans. 327-9663. 15-02-86

GARDIENNE DEMANDÉE, logée, nourrie. Expérience. Références exigées. Écrire à: Jennifer's Nanny Service P.O. Box 184, Station G Calgary Alberta. T3A 2G2. 17-02-86

■ Instruments de musique

PIANOS À QUEUE STEINWAY, Heintzman, Ivers-Bond. Soir, 418-338-4765. 17-02-86

VIOLONCELLE PAOLO FIORINI 1927, (Munich). Dos 1 pièce, 29 ⅞ po. Excellent état. 5 000$. 514-342-9818. 14-02-86

ORGUE YAMAHA en bon état, 500$. 255-6104. 14-02-86

MARUMBA tenor (xylophone) neuf, sculpté à la main, pièce superbe, fait au Guatemala. — 346-1908. 17-02-86

■ Maisons de campagne à vendre

ST-CHARLES DE MANDEVILLE, ferme, 150 ans, rénovée, 7 pièces, foyer, sous-sol, 40 arpents, grange, écurie, rivière, 5,000 pins. Vente directe et rapide, 90 000$. 495-8904, soir. 17-02-86

■ Matériaux de construction

ARMOIRES DE CUISINE modulaires, prix grossiste, peinture Benjamin Moore, prix d'escompte. 933-5759. 13-03-86

POUTRES EN PIN SEC, 6X6, 6X8, 8X8, 8X12, 6X10, 3X6, 3X8, 4X6, 4X8. 884-5694 ou soir 884-5685. 15-02-86

■ Monnaie/Timbre

COLLECTION DE TIMBRES, valeur catalogue approx. 13 000$, pour 3 000$. 674-3667, après 17h. 17-02-86

■ Motocyclettes

HARLEY DAVIDSON FLH 1983, belle « drive », avex « side-car », toute équipée. 16 000$. Jour: 645-4525, soir: 645-7913. Demandez Jacques. 20-02-86

■ Multipropriété

« TIME SHARING » condos et chalets luxueux, à temps partagé. Louez, achetez, échangez des semaines. Parmi 1,400 sites, 30 pays. 322-4028. 17-02-86

■ Occasions d'affaires

CONCESSIONS disponibles, domaine cadeaux, bijoux. Centre d'Achats intérieur. Léger capital. — 645-2786. 17-02-86

ACTIONS À VENDRE, 33⅓ du capital action, 50 000$, échangerais aussi pour propriété, terrain et voilier. 768-4502. 14-02-86

DISTRIBUTEUR provincial demandé pour organiser un réseau régional de vendeurs pour vente et service pour Toyota Knitting Machine. Contact Iolan Yarns, 823 College St., Toronto Ontario M6G 1C9, (416) 537-7297. 17-02-86

■ Objets d'art

ANCIENS TABLEAUX NOIRS: 40 plaques d'ardoise, d'environ 150 x 100 x 1 cm, excellent état, 25$ chaque. François 273-7848. 17-02-86

■ Oeuvres d'Art

À VENDRE V. Bruni, Y. Boulanger, N. De Grâce, V. Lapierre, R. Simpkins, B. Côté, 254-9759. 15-02-86

■ Offres d'emplois

D.E.P.A.R.T. — Démarche écologique; pour créer son propre emploi. Domaine assainissement de l'eau, récupération et recyclage, énergie douce, léger investissement requis. Possibiité de subvention fédérale ou provinciale. Âge: 16 à 30 ans. 383-8787. 14-02-86

SI VOUS CHERCHEZ du travail, Aide-Emploi National peut vous aider. Consultation gratuite 270-2772. 08-03-86

Compagnie en pleine expansion est à la recherche de représentants ayant expérience dans la vente. Doit être bilingue, possède une automobile. Avec belle personnalité. Pour produits exclusifs. Nous offrons salaire au-dessus de la moyenne, commission très élevée, bonus à chaque semaine. — 353-7115. 17-02-86

■ Offres de services

SI VOUS AVEZ BESOIN d'aide, pour travaux ménagers, régulièrement, contactez Sylvianne: 526-7387, prix raisonnables. 15-02-86

RETRAITÉ accompagnerait personnes âgées pour déplacements ou voyages. 526-6928. 14-02-86

FAITES LAVER vos tapis, mur, plafonds, et peinturer, après les Fêtes, par des experts, à prix modiques. 491-0749. 12-03-86

CANADA INC. 124025. Tous travaux: spécialité gyproc, sablage planchers, peinture. 598-7438. 28-02-86

SPÉCIAL, sablage 50$/pièce, travail garanti, Réal Daoust enr. — 522-8536. 19-02-86

■ Offres d'emplois

LE DEVOIR

TÉLÉPHONISTES DEMANDÉS(ES)

Temps plein ou temps partiel

Disponibilité: Lundi au jeudi, de 9h. à 21h. Vendredi, de 9h. à 14h30.

Exigences: Facilité d'expression Bonne diction.

Salaire plus commission

***Communiquez avec* M. Allaire au:**

844-7531

Entre 9h. et 21h.

14-02-86

■ Offres de services

TRAITEMENT DE TEXTES, graphisme sur ordinateur. Documents divers. C.V. révision, traduction, rédaction. Ramtexte, 598-9214. 24-02-86

Homme pour entretien ménager de votre logement ou appartement. Robert 845-6036. 14-02-86

NORMAND DÉMOLITION, pour hangards et petites maisons, à prix spécial. 7:30h à 22:30h. 374-6625. 07-03-86

■ On demande

COUPLE tranquille recherche maison avec garage à louer, environs St-Sulpice, l'Épiphanie, l'Assomption. 721-9404 de 9h à 22h. 17-02-86

CHERCHE DUPLEX À LOUER, les 2 étages plus sous-sol (2 x 8½), Outremont ou environs, 1er juillet 86, garage préféré. — 486-3828. 20-02-86

Achèterais, terrain à Montréal, 25 pi. de façade, 1,700 p.c. Jour 384-2356, soir: 627-2466. 17-02-86

ACHAT AU COMPTANT meubles usagés, antiquités, réfrigérateur, cuisinière, ménage au complet. VGC Inc. — 735-4286. 20-02-86

ACHETONS vos livres et disques pour argent comptant. Colisée du livre, 1700 rue Berri, 845-0222. 15-02-86

■ Ordinateurs

PC-XT, IBM compatible, tout équipé, 640K, 1 592$. Location, service. 747-2621 — 747-3327. 11-03-86

PC-XT COMPATIBLES; Téléphonez pour nos bons prix. Réparons tous les micro-ordinateurs. Syncotech, Systèmes Inc., 6997, Av. Victoria, Montréal. Lun.-ven. 9h à 18h. — 341-7801. 17-02-86

■ Prop. commerciales à vendre

NOTRE-DAME EST, 7035, 1,600 pi.car. Stationnement clôturé 12 pi. Idéal pour petit contracteur ou bureau de professionnel, 85 000$. 255-1575. 15-02-86

PROPRIÉTÉ COMMERCIALE, sur Chemin Chambly, Longueuil. Pour professionnel ou commerçant. Sur répondeur: 647-6103. 17-02-86

AVENUE DU PARC, immeuble commercial à vendre. 2 salles de réceptions, 1 magasin, 1 restaurant boîte de nuit. Tout équipé. Pour renseignements: 735-6269. 17-02-86

■ Propriétés demandées

100 000$ comptant, particulier, achèterais propriétés de 6 à 20 logements, secteur Anjou, Montréal-Nord, Rosemont, 727-3526. 17-02-86

■ Propriétés à vendre

GRANDE ALLÉE, superbe bungalow, idéal pour professionnel, toutes commodités, garage double, 11 pièces, 4 chambres, 225 000$, Jacqueline ou François, Cité Royal crtr 783-3434. 17-02-86

ST-FRANÇOIS, bungalow 82, proximité écoles et transport, foyer, sous-sol fini, 69 500$, 665-0655. 19-02-86

MAISON DE VILLE au bord d'un lac, terrasse 15 x 21, foyer, garage, 3 c.c., s/s fini, 15 min. centre-ville. Faut voir: 659-0496. Pas d'agent. Parc-tennis-centre sportif. 17-02-86

V.M.R., cottage semi-détaché, 4 chambres, garage. Pas d'agents. Après 18h: 739-2640. 17-02-86

MAISON À STE-JULIENNE, très bien située, ter. 100 x 300 pi. piscine hors-terre. 327-0518 ou 382-6245. 17-02-86

ST-LAMBERT: chaleureux cottage 5 chambres, idéal pour recevoir, très grand terrain. Huguette L. Godin 672-6450. Montréal Trust Courtiers. 14-02-86

P.A.T., bungalow 5 chambres à coucher, cuisine et salle de bain rénovées, 73 500$. — 354-0217. 17-02-86

VAL DAVID: 10 pièces, 4 chambres, foyer, garage double. Tél: (819) 322-1562. 19-02-86

NOUVEAU BORDEAUX, boul. Taylor, triplex plus bachelor, garage, beau terrain, 183 000$. — 331-5468. 17-02-86

ST-LAURENT OUEST, bungalow compact, 10 pièces, 3 + 2 chambres, entièrement rénové, dans un croissant tranquille, près autobus, métro, marchés. Prix demandé: 125,000$. Propriétaire, R. Landry. — 744-1475. 03-03-86

LUXUEUSE maison sur le bord de la Rivière des Prairies, à Laval-des-Rapides. 668-8879. 17-02-86

VILLE MONT-ROYAL, bungalow 5 chambres à coucher, salon, salle à manger, boudoir, 2 foyers, 3 salles de bains, sous-sol tout aménagé, construction pierre et brique, planchers en chêne, garage double, toiture refaite. Vente directe 370 000$. 634-1691, demandez Rachel. 20-02-86

LANORAIE, maison centenaire, grand terrain 55,000 p.c., 35 min. Galeries d'Anjou. Après 18h: 689-4583. 17-02-86

N.D.G., 4189 Northcliffe, grand cottage, 3 niveaux finis, 8 pièces. Entièrement équipé. Métro Villa Maria 500 pi. Plusieurs extra. 169 000$ négociable. 481-9020. 27-02-86

■ Services spécialisés

SÉRIE DE CONFÉRENCES « conscience sexualité » débutant le 14 février, 20h., 1215 Visitation, salle 1, Montréal. Conférencières: G. Chiasson, C. Reid, sexologues. Info: 849-4017. 15-02-86

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

■ Services spécialisés

LETTRAGE TOUS GENRES, sur camion, enseigne de construction, affiche sur papier, vitrine, sérigraphie. Fernand Sigouin Lettrage. 661-7396. 17-02-86

RELATION D'AIDE, comment géer son stress, éviter le burn-out et communiquer. En clinique. — 523-9041. 10-03-86

■ Téléviseurs/Stéréos /Vidéos

MEUBLE T.V., couleur Panasonic, écran 24 po., 1980, parfaite condition, 400$ discutable. 670-2011. 17-02-86

CAMÉRA vidéo couleur Panasonic 650$. C.B. 40 canaux, avec antenne magnétique 125$. 477-5354. 17-02-86

■ Terrains à vendre

ST-CUTHBERT, comté Berthier, terrain à vendre, semi-boisé, 50 arpents, 15 000$. 645-4518. 17-02-86

L'ACADIE, 20 km du Pont Champlain, terrain prêt à construire, 32 400 pi.car., 10 000$. — Financement. Après 20h: 1-348-8220. 14-02-86

■ Terres à vendre

TERRE À ST-ADOLPHE, dans Mauricie. 82.45 arpents, avec bâtiment. Idéal pour sport. 19h. à 21h. 526-7026, 1-418-322-5225. 17-02-86

ROUGFMONT: terre à érablière, 32 arpents, beaucoup d'autres possibilités. — 1-885-3566. 14-02-86

■ Voyages

BAHAMAS, JAMAIKA, CANCUN, vol, hôtel, de 399$. Paris vol 398$. Madeleine. — 351-7568. 17-02-86

DÉCÈS

Monsieur Jean Séguin

Est décédé le 10 février 1986, à l'âge de 68 ans, Monsieur Jean Séguin. Il laisse dans le deuil son épouse, Stella Boudreau, ses six enfants Michelle, Thérèse (Guy Ferland), Jean-Guy, Robert (Chantal Lapointe), Aline, Claude (France Gélinas), et ses quatre petits-enfants Geneviève, Sophie-Anne, Marie-Eve et Catherine. Il laisse aussi sa soeur Monique Bissonnette et son frère André Séguin; ses beaux-frères et belles-soeurs: Agathe Chevrier-Séguin, Roberte Boudreau-Séguin, Cécile Saucier-Séguin, Georges-Émile Boudreau c.s.c., Cécilia Boudreau (Euclide Longpré), Wilfrid Boudreau (Thérèse Bédard), Claudia Boudreau-Rousseau, Thérèse Boudreau (Marius Bisson) et Jeannine Monastesse, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Monsieur Séguin a fait ses études classiques au Collège de Rigaud, puis en pharmacie à l'Université de Montréal. Président-fondateur de Jean Séguin et Associés, publicitaire médical et para-médical, il fut également membre du conseil d'administration ou directeur de plusieurs organismes et sociétés, entre autres président général de la Société Saint-Jean-Baptiste (1960-1962), président du Conseil de l'Économie Mutuelle-Vie, à la Fiducie du Québec, au Prêt d'Honneur, à Vie Française en Amérique, à l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, à l'Hôpital Saint-Michel, au Collège Maisonneuve, à la Société des Infirmières Visiteuses, au Centre d'Accueil Domrémy-Montréal.
La dépouille mortelle sera exposée au Salon Alfred Dallaire, 3254 Bellechasse, à compter du jeudi 13 février à 19 heures jusqu'au vendredi 14 février à 22 heures. Salon fermé de 17 heures à 19 heures. Les funérailles auront lieu à l'Église Notre-Dame-du-Foyer, 5999, 40ième Avenue Rosemont, le samedi 15 février à 11 heures, et seront suivies de la sépulture à Rigaud, sa ville natale. Prière de remplacer l'envoi de fleurs par des dons à la Société Canadienne du Cancer.

LA MÉTÉO

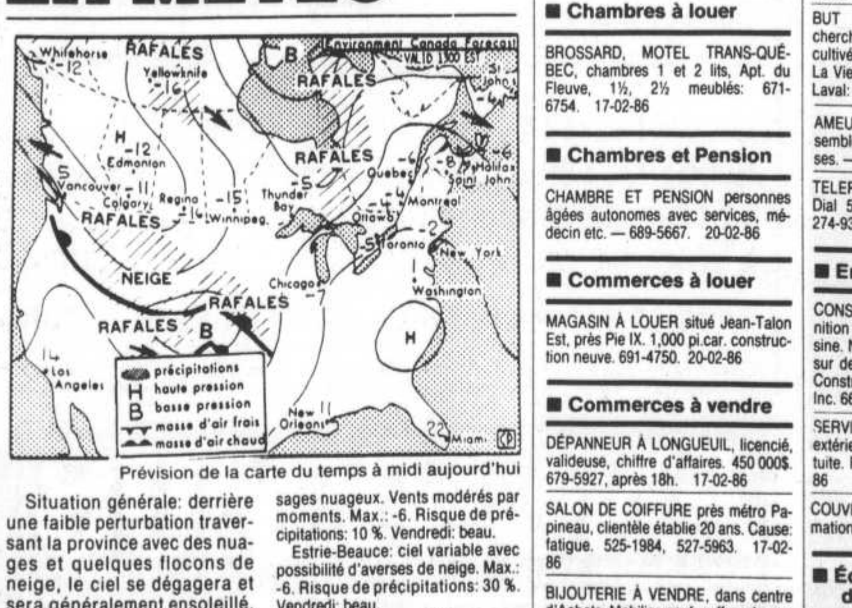

Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Situation générale: derrière une faible perturbation traversant la province avec des nuages et quelques flocons de neige, le ciel se dégagera et sera généralement ensoleillé. Les températures seront généralement inférieures aux normales saisonnières.

MONTRÉAL

Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max: −5. Risque de précipitations : 10 %. Vendredi: ennuagement.
LEVER DU SOLEIL 6 h 59
COUCHER: 17 h 17

QUÉBEC

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: -7. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: averses de neige.

Pontiac-Gatineau et Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: -6. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: ennuagement.

Ottawa-Hull-Cornwall, Trois-Rivières et Drummondville: dégagement tôt en matinée. Ensoleillé avec passages nuageux par la suite. Max.: -5. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: ennuagement.

Québec, Charlevoix et Rivière-du-Loup: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Vents modérés par moments. Max.: -6. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: beau.

Estrie-Beauce: ciel variable avec possibilité d'averses de neige. Max.: -6. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: beau.

Lac St-Jean: ensoleillé avec passages nuageux. Max.: -9. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: beau.

Saguenay, La Tuque, Réserve des Laurentides: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Max.: -8. Risque de précipitations: 10 %. Vendredi: beau.

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts et Parc de la Gaspésie: ciel variable et possibilité d'averses de neige. Vents modérés. Max.: -10. Risque de précipitations: 30 %. Vendredi: beau.

Gaspé-Parc Forillon: dégagement en matinée. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Vents modérés par endroits. Max.: -6. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: ensoleillé.

Baie-Comeau, Sept-Iles: dégagement en matinée. Ensoleillé avec fréquents passages nuageux par la suite. Vents modérés. Max.: -9. Risque de précipitations: 20 %. Vendredi: ensoleillé.

Basse Côte-nord et Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec quelques averses de neige. Vents modérés. Max.: -10. Risque de précipitations: 60 %. Vendredi: ensoleillé.

Secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec averses de neige. Vents modérés. Max.: -6. Risque de précipitations: 60 %. Vendredi: ensoleillé.

OPTIONS

TRANS-CANADA TRANSIGÉES

Suite de la page 16

Option	Mois Prix	Vol.	Op. en circ.	Der. trans.	Ferm. du Titre
Placer	Jn 27½	40	133	45	$23⅞
Placer	Sp 22½	1	1	315	$23⅞
Placer	Sp 22½P	13	13	60	$23⅞
Placer	Sp 27½	8	18	95	$23⅞
Powr	Fb 20	15	535	$4¾	$24¾
Powr	Fb 22½	12	136	$2¼	$24¾
Powr	My 22½	35	545	340	$24¾
Powr	My 25	2	660	175	$24¾
Powr	Ag 22½	50	365	355	$24¾
Powr	Ag 25	44	140	235	$24¾
Powr	Ag 25 P	10	30	140	$24¾
Provigo	Mr 15	110	4170	$2	$17⅛
Provigo	Mr 17½	30	20	35	$17⅛
Provigo	Sp 15	10	30	310	$17⅛
Q R					
Rong	Ap 5	46	4048	15	$4¼
Rong	Ap 6	7	1980	8	$4¼
Rong	Jy 5	47	1567	30	$4¼
Rong	Jy 6	6	1539	25	$4¼
Rong	Oc 5	21	789	40	$4¼
Roy Bk	Ap 30	123	807	85	$29
Roy Bk	Ap 30 P	60	544	130	$29
Roy Bk	Jy 27½P	35	55	85	$29
Roy Bk	Jy 30	69	701	135	$29
Roy Bk	Jy 30 P	5	782	175	$29
Roy Bk	Oc 27½P	10	10	100	$29
Roy Bk	Oc 30	25	44	$2¼	$29
S T					
Segrm	Ap 65	5	458	$5¼	$69⅞
Segrm	Ap 65 P	68	481	105	$69⅞
Segrm	Ap 67½	12	104	435	$69⅞
Segrm	Ap 67½P	8	90	190	$69⅞
Segrm	Ap 70	26	219	$3¼	$69⅞
Segrm	Ap 70 P	2	57	310	$69⅞
Segrm	Jy 60 P	5	58	50	$69⅞
Segrm	Jy 62½P	4	213	105	$69⅞
Segrm	Jy 70	6	316	$4¾	$69⅞
Segrm	Oc 65 P	2	24	$2¼	$69⅞
Segrm	Oc 67½P	10	24	$3¼	$69⅞
Segrm	Oc 70	1	6	$5⅝	$69⅞
Shell C	Fb 22½P	10	321	130	$21¼
Shell C	Fb 27½	11	413	1	$21¼
Shell C	My 22½	5	147	75	$21¼
Shell C	Ag 22½	7	121	150	$21¼
Spar	Ap 25	9	358	185	$25
Spar	Ap 25 P	10	17	130	$25
Spar	Jy 22½	2	229	370	$25
Stlco A	Fb 20	10	68	465	$24½
Stlco A	Fb 22½	70	1730	$2	$24½
Stlco A	Fb 25 P	14	41	75	$24½
Stlco A	My 22½	3	786	265	$24½
Stlco A	My 25	5	426	120	$24½
Stlco A	Ag 22½	40	148	270	$24½
Stlco A	Ag 25	10	350	150	$24½
Teck B	Fb 17½	75	666	180	$19⅜
Teck B	Fb 17½P	10	73	15	$19⅜
Teck B	Fb 20	10	834	20	$19⅜
Teck B	My 17½	5	583	$2¾	$19⅜
Teck B	My 20 P	10	20	195	$19⅜
TIX	Fb135	5	101	$3¾	$139
TIX	Fb135 P	40	745	20	$139
TIX	Fb140	165	1050	90	$139
TIX	Fb140 P	179	571	165	$139
TIX	Fb145	20	830	10	$139
TIX	Fb145 P	30	19	$6¾	$139
TIX	Mr135	2	9	495	$139
TIX	Mr135 P	50	167	90	$139
TIX	Mr140	285	747	235	$139
TIX	Mr140 P	27	295	295	$139
TIX	Mr145	60	393	90	$139
TIX	Mr145 P	10	82	$6¾	$139
TIX	Ap135	2	23	$5½	$139
TIX	Ap135 P	47	152	160	$139
TIX	Ap140	15	48	295	$139
TIX	Ap145	25	93	115	$139
Total P	Ap 22½P	10	70	175	$20⅞
Total P	Jy 20 P	10	87	125	$20⅞
TrC PL	My 17½P	3	3	60	$18⅛
TrC PL	My 20 P	5	166	$2	$18⅛
Trlon A	My 22½	45	12	245	$23
Trlon A	My 22½P	45		50	$23
T-D Bk	Mr 22½P	15	83	50	$23¼
T-D Bk	Jn 22½P	10	551	75	$23¼
T-D Bk	Jn 25 P	5	30	205	$23¼
T-D Bk	Sp 22½	30	51	195	$23¼
T-D Bk	Sp 25 P	20		$2¼	$23¼
W X					
Wcoast	Jn 15 P	5	51	75	$15
Wlkr R	Mr 30 P	10	159	260	$27¾
Wlkr R	Jn 27½	5	891	150	$27¾
Wlkr R	Jn 30 P	70	178	310	$27¾
Wlkr R	Sp 30	20	301	120	$27¾

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Series	Vol.	Int. en cours	Haut	Bas	Ferm.
aug 300p	110	629	4.00	3.30	3.50
Feb 320	5	349	20.00	20.00	20.00
Mai 320p	5	857	3.50	3.50	3.50
Aug 320p	15	948	7.50	7.50	7.50
Feb340	257	2802	4.70	3.00	3.00
Feb 340p	51	733	4.50	4.00	4.00
Mai 340	2	2385	19.50	19.50	19.50
Aug 340p	3	470	13.40	13.40	13.40
Feb 360	20	1012	.50	.50	.50
May 360	55	2202	8.50	7.50	7.50
May 360p	10	336	23.00	23.00	23.00
Aug 360	8	2119	17.50	17.00	17.00
Mai 380	12	1271	4.50	4.50	4.50
Total volume:	553				

Non transigées

Series	Int. en cours	Offre	Dem.
feb 290	0	0.00	0.00
Feb 290p	10	—1.00	—1.00
Mai 290	0	—1.00	—1.00
Mai 290p	230	—1.00	—1.00
Aug 290	0	—1.00	—1.00
Aug 290p	68	—1.00	—1.00
Feb 300	33	36.00	40.00
Feb 300p	1437	0.00	.50
Mai 300	3064	44.00	48.00
Mai 300p	985	1.50	2.40
Aug 300	40	54.00	56.00
Feb 320p	1206	.30	.50
Mai 320	337	28.00	31.00
Aug 320	270	37.00	41.00
Mai 340p	810	10.00	12.00
Aug 340	1168	24.50	27.50
Feb 360p	70	21.00	24.00
Aug 360p	74	23.00	26.00
Feb 380	2813	0.00	.50
Fev 380p	0	40.00	44.00
Mai 380p	3	40.00	44.00
Aug 380	654	8.50	10.50
Aug 380p	7	40.00	44.00
Fev 400	343	0.00	.40
Fev 400p	0	60.00	65.00
Mai 400	745	2.50	3.50
Mai 400p	0	60.00	65.00
Aug 400	946	5.50	5.80
Aug 400p	0	60.00	65.00
Total open interest: 31426			

OPTIONS

Suite de la page 19

Option	Mois Prix	Offre	Dem.	Dern. Trans.	Op. en cir.
TrC PL	Ag 20	50	70	65	368
TrC PL	Ag 20 P	$2¼	235	$2¼	133
TrC PL	Ag 22½	10	35	50	308
TrC PL	Ag 22½P	$4¾	$5	415	11
TrC PL	Ag 25	5	30	35	25
TrC PL	Ag 25 P	$7⅛	$7⅜		
Trlon A	Fb 20	$4	$4¼		
Trlon A	Fb 20 P	10	35		
Trlon A	Fb 21⅝	265	290	345	25
Trlon A	Fb 21⅝P	85	115		
Trlon A	Fb 23⅝	80	105	90	68
Trlon A	Fb 23⅝P	180	220		
Trlon A	My 20	$4½	$4¾	340	5
Trlon A	My 20 P	40	65		
Trlon A	Ag 20	$4¾	$5		
Trlon A	Ag 20 P	60	85		
Trlon A	Ag 22½	$3	$3¼	190	15
Trlon A	Ag 22½P	160	185		
T-D Bk	Mr 20	335	355	360	
T-D Bk	Mr 20 P	1	20		
T-D Bk	Mr 22½	115	140	130	40
T-D Bk	Mr 25	15	20	20	891
T-D Bk	Mr 25 P	165	190	175	33
T-D Bk	Mr 27½	1	10	25	10
T-D Bk	Mr 27½P	410	440	385	
T-D Bk	Jn 20	355	$3¾	$3¼	5
T-D Bk	Jn 20 P	5	20		
T-D Bk	Jn 22½	155	180	185	561
T-D Bk	Jn 25	55	65	65	1977
T-D Bk	Jn 27½	5	25	30	10
T-D Bk	Jn 27½P	410	440		
T-D Bk	Sp 22½P	85	105		
T-D Bk	Sp 25	110	125	75	95
T-D Bk	Sp 27½	30	45	60	6
T-D Bk	Sp 27½P	410	440		
W X					
Wcoast	Mr 12½	220	270		
Wcoast	Mr 12½P	5	25		
Wcoast	Mr 15	35	45	30	5
Wcoast	Mr 15 P	45	70	60	5
Wcoast	Mr 17½	1	10	15	130
Wcoast	Mr 17½P	240	290	70	11
Wcoast	Mr 20	5	5	10	117
Wcoast	Mr 20 P	490	$5⅝	$2¼	13
Wcoast	Jn 12½	230	280		
Wcoast	Jn 12½P	10	30		
Wcoast	Jn 15	45	70	$2¾	6
Wcoast	Jn 17½	10	30	50	307
Wcoast	Jn 17½P	$2½	$3		
Wcoast	Jn 20	5	15		
Wcoast	Jn 20 P	$5	$5½	$5	5
Wcoast	Sp 12½	240	290		
Wcoast	Sp 12½P	15	35		
Wcoast	Sp 15	75	110		
Wcoast	Sp 15 P	90	115		
Wcoast	Sp 17½	35	60	55	20
Wcoast	Sp 17½P	260	310		
Wcoast	Sp 20	10	30		
Wcoast	Sp 20 P	$5	$5½		
Wlkr R	Mr 27½	85	105	125	128
Wlkr R	Mr 27½P	85	110	75	32
Wlkr R	Mr 30	15	35	40	891
Wlkr R	Mr 32½	5	20	20	2063
Wlkr R	Mr 32½P	$4¾	$5	440	68
Wlkr R	Mr 35	4	5	4	1438
Wlkr R	Mr 35 P	$7⅜	$7¾	$8¼	128
Wlkr R	Jn 27½P	125	140	125	43
Wlkr R	Jn 30	60	70	80	388
Wlkr R	Jn 32½	25	30	35	808
Wlkr R	Jn 32½P	485	$5⅛	$4¾	58
Wlkr R	Jn 35	5	20	40	470
Wlkr R	Jn 35 P	$7⅜	$7¾	485	40
Wlkr R	Sp 27½	195	205	240	555
Wlkr R	Sp 27½P	165	175	140	10
Wlkr R	Sp 30 P	$3¼	$3½	280	47
Wlkr R	Sp 32½	45	60	50	149
Wlkr R	Sp 32½P	$5	$5⅜	$5	20
Wlkr R	Sp 35	15	35	65	221
Wlkr R	Sp 35 P	$7⅜	$7¾	485	37
WoodwardsAFb	6	130	155		
WoodwardsAFb	6 P		10		
WoodwardsAFb	7	35	60	55	8
WoodwardsAFb	7 P	1	25		
WoodwardsAFb	8	5	25		
WoodwardsAFb	8 P	55	80		
WoodwardsAMy	6	150	175		
WoodwardsAMy	6 P	5	30		
WoodwardsAMy	7	60	85	160	420
WoodwardsAMy	7 P	10	35		
WoodwardsAMy	8	25	50		
WoodwardsAMy	8 P	80	105		
WoodwardsAMy	9	10	35		
WoodwardsAMy	9 P	205	230		
WoodwardsAAg	6	170	195		
WoodwardsAAg	6 P	10	35		
WoodwardsAAg	7	85	110		
WoodwardsAAg	7 P	25	50		
WoodwardsAAg	8	50	75	80	15
WoodwardsAAg	8 P	95	120		
WoodwardsAAg	9	30	55		
WoodwardsAAg	9 P	215	240		
XXM	Fb135	$6	$7		
XXM	Fb135 P	50	100		
XXM	Fb140	$2¼	$3¼		
XXM	Fb140 P	80	180		
XXM	Fb145	20	70		
XXM	Fb145 P	$4¼	$5¼		
XXM	Mr140	$3¼	$4¼		
XXM	Mr140 P	140	240		

UAP Inc. Classe A, 19 cents, payable le 14 mars aux détenteurs enregistrés le 24 évrier.

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS

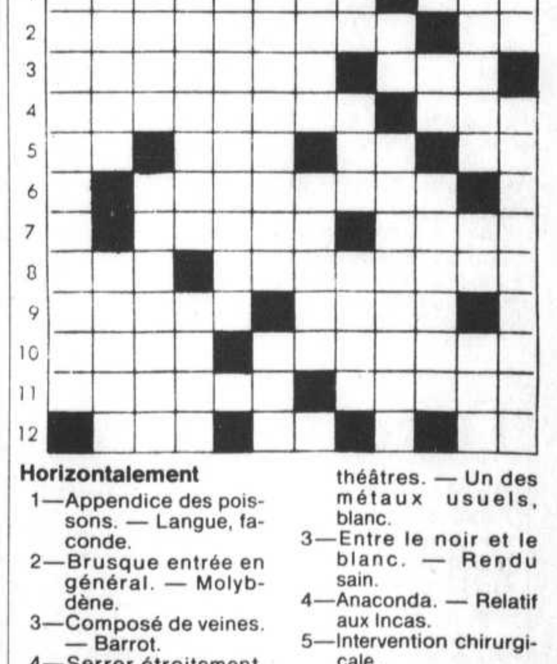

Horizontalement

1—Appendice des poissons. — Langue, faconde.
2—Brusque entrée en général. — Molybdène.
3—Composé de veines. — Barrot.
4—Serrer étroitement. — Terre entourée d'eau.
5—Chemin de halage. — Cabriolet. — Eminence. — Exprime ce qu'une personne a cessé d'être.
6—Ensemble de choses nécessaires à certains usages et qu'on emporte avec soi.
7—Homme d'un dévouement aveugle et fanatique. — Le roi des animaux.
8—Les miens. — Partie du harnais.
9—Un des métaux usuels, blanc. — Nègre.
10—Très petit. — Se dit d'une serrure s'ouvrant des deux côtés avec une clef non forée.
11—Borate naturel de sodium. — Garnir un voilier, un mât, de ses voiles, poulies, cordages, etc.
12—Dit qu'une chose n'était pas vraie. — Eminence. — À lui.

Verticalement

1—Action de niveler.
2—Espace sablé au centre des amphithéâtres. — Un des métaux usuels, blanc.
3—Entre le noir et le blanc. — Rendu sain.
4—Anaconda. — Relatif aux Incas.
5—Intervention chirurgicale.
6—Général mexicain (1783-1824). — Plante herbacée annuelle.
7—Querelle. — Souveraine.
8—Est-Ouest. — Roue à gorge d'une poulie. — Étendu en longueur.
9—Nouveau-Brunswick. — Nombre.
10—Du verbe avoir. — Plante ligneuse vivant fixée aux murs ou aux arbres par des racines-crampons.
11—Personne qui cherche à en égaler, à en surpasser une autre. — Métal précieux. — Aussitôt que.
12—Cobalt. — Dispensera d'une charge.

Solution d'hier

ARTS ET SPECTACLES

Tristan und Isolde: le magnifique travail d'Oswald et de Decker

JEAN PHILIPPE BEAUDIN

Tristan und Isolde, opéra en trois actes, livret et musique de Richard Wagner. Chef d'orchestre, Franz-Paul Decker; maître des choeurs, René Lacourse; mise en scène, décors et éclairages, Roberto Oswald; costumes, Anibal Lapiz. Distribution : Un jeune marin, Robert MacLaren; Isolde, Berit Lindholm; Brangäne, Vera Baniewicz; Kurnewal, Victor Braun; Tristan, James McCray; Melot, Paul Tréapnier; Marke, Don Garrard; un pâtre, Robert MacLaren; un pilote, Erik Olan. Une production de l'Opéra de Montréal avec l'Orchestre symphonique de Montréal et le choeur de l'Opéra. À la salle Wilfrid-Pelletier, le 11 février. (Reprises : 14, 17, 22, 26 février et 1er mars, à 20h).

UN orchestre incomparable, des éclairages féériques, des décors somptueux, des costumes sobres, une mise en scène passablement efficace, un soprano intelligent et sensible, un ténor dont on aurait pu se passer, des rôles secondaires très bien défendus : telles sont les premières impressions qui se dégagent de la production du *Tristan und Isolde* de Richard Wagner présentée à l'Opéra de Montréal mardi soir.

Spécialiste de Wagner, le scénographe et metteur en scène Roberto Oswald nous avait promis un *Tristan* encore plus impressionnant que celui qu'il avait réalisé (décors, costumes, éclairages), en 1975, à l'Opéra du Québec. Force est de reconnaître qu'il a fort bien tenu parole en signant cette fois-ci la mise en scène.

Tout le spectacle se déroule (comme en 1975) derrière un écran sur lequel est projeté avec plus ou moins d'intensité le mouvement des vagues de la mer, « protagoniste du drame, complice des amoureux ou ennemie mortelle ». Par un décor fluide (des voiles suspendues) et par des éclairages infiniment subtils, Oswald a merveilleusement traduit, d'une part, la simplicité de l'action et, d'autre part, la complexité des émotions qui animent les héros.

Signée Oswald, la mise en scène s'attache moins à régler les déplacements des personnages qu'à rendre les mouvements de leur âme. Les costumes d'Anibal Lapiz (qui travaille en étroite collaboration avec le scénographe) ne semblent pas appartenir à une époque ou à un style précis; de ce fait, ils contribuent eux-aussi à rehausser l'atmosphère d'irréalité du spectacle dans lequel la « psychologie » de la musique de Wagner se trouve harmonieusement traduite par la « psychologie » des formes et des couleurs.

Wagnérienne chevronnée, Berit Lindholm, dont c'était la première apparition à l'Opéra de Montréal, a interprété le rôle d'Isolde avec beaucoup d'autorité, de conviction et de noblesse. Elle a été admirablement secondé par le mezzo Vera Baniewicz (lauréate du Concours international de Montréal, en 1977) qui a chanté Brangäne avec discrétion et intensité.

Tout aurait été parfait si Tristan avait été à la hauteur d'Isolde. Malheureusement — et c'est bien une fâcheuse tradition à l'Opéra de Montréal — le public a été obligé de se contenter d'un ténor de deuxième classe. James McCray chante juste, cela est indéniable, mais sa voix, qui n'a rien d'exceptionnel, ne porte guère plus loin que les premières rangées du parterre. En outre, McCray n'a aucune présence et son jeu de comédien est à tout le moins médiocre.

L'étoile masculine de ce spectacle aura sûrement été le Canadien Victor Braun qui a campé un Kurwenal des plus éloquents. Ce n'est pas la première fois qu'un personnage secondaire vole la vedette au héros, mais il faut bien avouer que Braun n'aura pas eu la tâche bien difficile. Soulignons également l'excellent travail de la basse Don Garrard qui a interprété le rôle ingrat du roi Marke, personnage noble et fier qui n'est cepenant pas exempt de compassion,

Mais l'artiste le plus digne d'éloges de cette production demeure sans contredit Franz-Paul Decker : c'est avec un art consommé qu'il a dirigé l'Orchestre symphonique de Montréal. Sensible aux moindres nuances, rigoureusement discipliné, le jeu de Decker a révélé sa science profonde de la direction orchestrale; il nous semble n'avoir rien à envier à un Karajan ou à un Boehm. Qu'un ultime hommage soit ici rendu à ce musicien qui mérite sans réserve notre respect et notre admiration.

Une scène de l'opéra *Tristan und Isolde*.

Dufaux à l'ONF, Truffaut à l'Outremont et le super 8 en ville !

CINÉMA

ANGÈLE DAGENAIS

Pour sa septième édition — du 18 au 23 février à la Cinémathèque québécoise — le Festival international du film Super 8 du Québec présentera une centaine de films des quatre coins de la planète en plus de proposer une série de rencontres avec des cinéastes «de la relève» venant d'aussi loin que l'Afrique du sud et l'Australie.

Le Super 8 ne néglige aucune forme d'expression, du documentaire traditionnel au film expérimental, du long-métrage au document d'intervention sociale, comme le démontrent les cinéastes québécois et étrangers inscrits cette année. Six pays européens sont au rendez-vous, quatre pays asiatiques, deux d'Amérique latine, un du Moyen-Orient, un du continent africain en plus des États-Unis et du Canada.

Les billets seront en vente à compter du 18 février à la Cinémathèque au prix de $2 par programme. Le programme est offert gratuitement. Le festival se poursuivra dans cinq villes québécoises: Trois-Rivières (28 février et 1er mars), Chicoutimi (13 au 15 mars), Sherbrooke (19 et 20 mars), Hull (21 au 23 mars) et la ville de Québec (le 5 avril dans le cadre de la Semaine du cinéma).

★

Deux mois de films de Truffaut à Montréal : Le cinéma Outremont et l'Autre Cinéma présenteront au cours des mois de février à avril une rétrospective de 16 des plus grands succès du cinéaste français François Truffaut. Les *fans* de Truffaut pourront revoir avec délice *Jules et Jim, La peau douce, Les deux Anglaises et le continent* (nouvelle version), *La nuit américaine, Le dernier métro, Vivement dimanche!*, etc, et, bien sûr, la série des «Antoine Doinel» — *Les 400 coups, Baisers volés, Domicile conjugal* et *L'amour en fuite*. À l'Outremont la rétrospective s'étend du 21 février au 20 mars; l'Autre Cinéma prendra la relève du 21 mars au 24 avril.

Georges Dufaux.

★

Nouveau *boss* à l'ONF.: La direction générale de la programmation française à l'Office national du film a, depuis lundi dernier, un nouveau chef en la personne du caméraman et cinéaste bien connu Georges Dufaux. Âgé de 59 ans et natif de Lille (France), M. Dufaux est diplômé de l'École nationale de photographie et cinématographie de Paris.

Après avoir travaillé trois ans dans un laboratoire de photographie au Brésil, il entre à l'ONF en 1956 en tant qu'assistant à la caméra. Ses films les plus connus sont, en cinéma direct : *À votre santé* (1974), *Au bout de mon âge* (1975), *Les Jardins d'hiver* (1976), puis *Les Enfants des normes* (1979), huit heures de pellicule complétées en 1985 par un *Post-Scriptum* retraçant les jeunes de la première série. À la suite d'un accord entre la Chine et l'ONF, M. Dufaux a réalisé en 1980 un triptyque intitulé *Gui Dao, sur la voie*, ou l'histoire des travailleurs du chemin de fer de Wuchang, qui a remporté le grand prix du documentaire du Festival de Lille en 1980. Georges Dufaux a assisté en tant que directeur de la photographie un grand nombre de réalisateurs québécois dont Francis Mankiewicz et Léa Pool.

★

Coproduction québéco-franco-chinoise: La compagnie de production montréalaise Filmline, que dirigent Nicolas Clermont, David Patterson et Pieter Kroonenburg, annonçait récemment qu'elle mettra en chantier en septembre la production d'un long métrage et d'une mini-série télévisée de $ 10 millions sur la vie du chirurgien canadien Norman Bethune, devenu, depuis la révolution chinoise de Mao Zédong, un héros national chinois.

Selon une dépêche de la *Canadian Press*, le gouvernement chinois aurait, en effet, approuvé le scénario écrit par Ted Allan qui a personnellement connu le Dr Bethune au moment de la guerre d'Espagne et rédigé un livre de 180 pages qu'il a vendu à la XXth Century Fox dans les années 40. Le scénario écrit par Ted Allan dépeint Bethune sans complaisance, avec le caractère primesautier qui le caractérisait, ses penchants alcooliques et sa vie personnelle décousue. Chose inusitée pour la Chine, la présentation qui sera faite de Bethune ne sera donc pas seulement celle d'un héros révolutionnaire mais d'un personnage avec ses limites et ses faiblesses.

C'est l'acteur Donald Sutherland (Canadien d'origine) qui est pressenti pour tenir le premier rôle, sous la direction du réalisateur montréalais Ted Kotcheff. Le tournage devrait s'effectuer en Chine avec des équipes techniques chinoises pendant quatre mois, en Espagne et au Canada.

★

Steve Jobs *rides again*: L'un des fondateurs de Apple Computers (micro-ordinateurs MacIntosh, Lisa, etc), Steven Jobs, a acquis récemment la firme Pixar, une filiale de Lucasfilm, spécialisée en logiciels graphiques pour la création d'effets spéciaux pour de nombreux films hollywoodiens. Jobs a pris le contrôle de cette entreprise de plusieurs millions de dollars avec quelques employés de Pixar, intéressés à racheter cette filiale dont cherchait à se défaire depuis quelque temps Lucasfilm.

L'ordinateur de $125,000 de Pixar a été utilisé récemment pour les effets spéciaux du long-métrage *Young Sherlock Holmes*. Le Pixar Image Computer est 200 fois plus rapide que les micro-ordinateurs traditionnels. Jobs, qui a à peine 30 ans, présidera le conseil d'administration de Pixar. Depuis son départ de Apple Computers en 1985, Steven Jobs a pris également le contrôle de la compagnie Next Inc, centre de recherche appliquée pour les universités.

★

20 ans de cinéma hongrois: Le festival *20 ans de cinéma hongrois* se poursuit jusqu'à dimanche à la Cinémathèque québécoise avec deux programmes par soir, 18h35 et 20h35. Ce soir, demain et dimanche le focus sera mis sur les productions expérimentales du Studio Bela Balazs de Budapest, du nom du célèbre théoricien hongrois du cinéma, sorte de Eisenstein magyar, mort en 1949. Représenté à Montréal par deux de ses animateurs, Janos Toth et Andras Szirtens, le studio sert d'atelier collectif pour les jeunes cinéastes hongrois. Tout finissant de l'École de cinéma devient automatiquement membre du studio pour une période de six ans. La plupart des films présentés à Montréal sont de moins de 30 minutes.

Décès de Frank Herbert

MADISON, Wisconsin (AFP) — Frank Herbert, dont le roman de science-fiction *Dune* s'est vendu à plus de 12 millions d'exemplaires en 14 langues, est mort mardi à 65 ans.

L'écrivain souffrait d'un cancer, a indiqué une responsable de l'hôpital universitaire du Wisconsin à Madison où il est mort, Mme Mary Lang.

Né le 8 octobre 1920 à Tacoma (Washington), Frank Herbert avait suivi des études de psychologie avant de se lancer dans le journalisme. Son premier roman, *Dragon de mer*, avait été publié en 1955. *Dune*, porté récemment à l'écran, avait été refusé par 20 éditeurs avant de sortir en librairie en 1965. Le livre relate l'histoire d'un empire galactique autour de la planète Arrakis.

Frank Herbert a écrit plus d'une vingtaine de livres.

Soyez absolument moderne

Société de musique contemporaine du Québec

Concert à la mémoire de

Micheline Coulombe-St-Marcoux

Quatuor — Ishuma — Trakadie — Genesis — Regards — Zones — Mandala II

Louise Bessette, piano — Pauline Vaillancourt, soprano

Robert M. Leroux, percussion — Le Quatuor Morency

Le Quintette à vent du Québec

L'Ensemble de la SMCQ — direction Serge Garant

Jeudi, 13 février 1986 — Salle Pollack — 20h

555, rue Sherbrooke ouest, Montréal

Billets: 8$ — Étudiants / Âge d'or: 4$ — Renseignements & réservations: 526-5117

MAGGIE MARIN

présente

MAY B

le jeudi 13 février, 20h30

à la salle Maurice O'Bready

Centre Culturel

Université de Sherbrooke

Billets 12$ en vente à tous les comptoirs ticketron

orchestre de chambre

I MUSICI DE MONTREAL

YULI TUROVSKY, DIRECTEUR ARTISTIQUE

QUATUORS À CORDES

UNE FORMATION INHABITUELLE:

QUATRE QUATUORS À CORDES JOUANT SIMULTANÉMENT

BEETHOVEN: GRANDE FUGUE, opus 133

CHOSTAKOVITCH: QUATUOR No. 1 opus 49

TCHAIKOVSKY: QUATUOR No. 1, opus 11

VAN BREE: ALLEGRO pour 4 QUATUORS À CORDES

LE 16 FÉVRIER, 20 H, SALLE POLLACK, 555 Sherbrooke O.

PRIX DES BILLETS: 12$ Adulte — 8$ âge d'or/étudiant

VENTE:

Archambault, 500 Ste-Catherine E. (75¢ frais service)

International Music Store, 1334 Ste-Catherine O.

Lettre-Son, 1005 Laurier O. (ouvert 7 jrs/sem.)

RÉSERVATIONS RENSEIGNEMENTS

272-9721

ANONYMUS

MUSIQUE MÉDIÉVALE & RENAISSANTE • MEDIÆVAL & RENAISSANCE MUSIC

LI JUS DE ROBIN & MARION

DE ADAM DE LA HALLE

DIT LE BOSSU 1237-1286

du 11 au 23 février ..... à 20h00

matinées 16 et 23 février à 15h00

à Espace Libre,

1945 rue Fullum,

métro Frontenac

Billets en vente chez:

Archambault musique,

500 est rue Ste-Catherine,

métro Berry

et à Espace Libre,

1h. avant la représentation

réservation: 521-4191

PRÉSENTÉ PAR OMNIBUS ET ANONYMUS

CKAC 73 et LE DEVOIR

présentent

MICHEL SERRAULT — UGO TOGNAZZI

LA CAGE AUX FOLLES III

"ELLES" se marient

un film de GEORGES LAUTNER

Dès demain !

Berri: 12:00, 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00

BERRI ST-DENIS · STE-CATHERINE 288-2115

2001 UNIVERSITE COIN DE MAISONNEUVE 849-4518

2001 Université: avec sous-titres anglais) 1:30, 3:20, 5:10, 7:00, 9:00

SPORTS

Si une modification de la charte est acceptée à la session d'octobre du CIO

Tous les athlètes professionnels pourront participer aux JO

LAUSANNE, Suisse (AFP) — Le Comité International Olympique (CIO) est prêt à accepter aux Jeux d'hiver et d'été de 1988 tous les concurrents qui seront admis par les Fédérations internationales, a indiqué son président, Juan Antonio Samaranch, au cours de la conférence de presse qu'il a donnée hier à Lausanne, en Suisse.

Soulignant que le rapport présenté lundi par Willi Daume, président de la commission d'admission, avait été adopté à l'unanimité, M. Samaranch a déclaré:

« Nous avons étudié ce qui s'est passé lors des tournois olympiques de football et nous avons convenu que celui de Los Angeles avait présenté en 1984 le meilleur niveau et rencontré le plus grand succès. Pour ce qui est du tennis, les contrats qui lient les joueurs devront simplement être suspendus pendant la durée des Jeux. Enfin, nous ne souhaitons pas rencontrer pour le hockey sur glace des difficultés de dernière minute comme à Sarajevo en 1984 ».

En clair, cela signifie que tous les joueurs professionnels qui le désirent devraient pouvoir participer aux Jeux de 1988.

Il suffira qu'ils s'engagent à respecter le Code de l'athlète à propos duquel M. Samaranch a précisé qu'une trentaine de comités nationaux olympiques et de nombreuses fédérations avaient déjà fait connaître leur avis.

« Presque tous ces avis sont positifs et nous allons voir si nous pouvons soumettre le Code de l'athlète dès octobre prochain à l'approbation de la 91e session », a commenté le président du CIO.

Possibilité de retour en arrière

On aura pu noter que M. Samaranch a pour la première fois laissé planer le doute quant à cette échéance, se réservant ainsi la possibilité d'un retour en arrière.

Voici les autres points abordés par le président du CIO hier:

■ le CIO prendra en charge un nombre d'athlètes, qui reste à déterminer, pour les Jeux d'Hiver de 1988 (« Nous voulons bien payer pour les athlètes qui se seront préparés réellement, pas pour ceux qui veulent faire du tourisme olympique », a déclaré à ce sujet M. Samaranch);

■ les villes qui organiseront les Jeux de 1992 percevront les intérêts des dépôts de garantie qu'elles devront verser et ne seront pas dans l'obligation d'accueillir gratuitement tous les participants;

■ une petite commission a été nommée pour étudier la possibilité de limiter les frais que devront engager les villes candidates à l'organisation des Jeux de 1996 pour promouvoir leur candidature.

■ la Coupe olympique a été attribuée à la Chine Populaire en remerciement de l'aide exemplaire apportée à plusieurs pays africains notamment pour la construction d'installations.

Amendement de la charte

Une modification de la charte olympique, qui sera présentée lors de l'assemblée générale du Comité international olympique en octobre, permettrait aux athlètes professionnels de prendre part aux Jeux olympiques d'hiver et d'été de 1988, a indiqué M. Samaranch.

Il a précisé que cette modification de la charte encouragerait la participation « d'athlètes de haut niveau » et procurerait « les mêmes opportunités à tous les athlètes » en éliminant la distinction que l'on fait actuellement entre amateurs et professionnels.

Si cette modification est acceptée en octobre par les diverses Fédérations internationales, elle pourrait être en vigueur lors des Jeux olympiques d'hiver de Calgary, en 1988.

« En ce qui nous concerne, un athlète professionnel n'est pas différent d'un athlète d'État », a dit Samaranch, en faisant allusion aux termes habituellement utilisés pour décrire les athlètes des pays du bloc soviétique.

La modification de la charte a été proposée par un comité ayant à sa tête Willi Daume, président du comité olympique ouest-allemand.

Elle pourrait forcer la Ligue nationale de hockey à libérer, pour la durée des Jeux olympiques d'hiver, ses meilleurs joueurs, qui seraient payés par les comités olympiques canadiens et américains, a indiqué une porte-parole du CIO, Michèle Verdier.

Anchorage, candidate pour 1992

L'autre part, le comité organisateur d'Anchorage tentera demain de convaincre le CIO de confier l'organisation des Jeux d'hiver de 1992 à cette ville de l'Alaska.

Anchorage, qui tentera de mettre en valeur son climat idéal pour des Jeux d'hiver, sera en compétition avec six villes européennes — Falun, en Suède; Lillehammer, en Norvège; Berchtesgaden, en Allemagne de l'Ouest; Albertville, en France; Sofia, en Bulgarie, et Cortina d'Ampezzo, en Italie.

Heureusement pour les représentants d'Anchorage, ils n'auront pas à vendre leur salade chez eux, où il n'y a presque pas de neige en ce moment et où la température s'est maintenue au-dessus du point de congélation durant toute la semaine.

Les statistiques disent cependant qu'il fait en moyenne moins 8 degrés à Anchorage en février et qu'une précipitation laisse en moyenne 28 centimètres de neige au sol.

Après avoir écouté les exposés des sept villes candidates, le CIO prendra une décision lors de son assemblée générale, en octobre.

Perron exige plus de robustesse de ses joueurs

Le Canadien s'attaque à des Devils déchaînés

RICHARD MILO

EAST RUTHERFORD (PC) — Aux grands maux, les grands moyens.

Dans le but de secouer son équipe, Jean Perron a indiqué hier qu'il demandera à ses joueurs de s'impliquer davantage contre les Devils du New Jersey, ce soir.

« Gainey (Bob) et Walter (Ryan) sont les seuls qui brassent l'adversaire de façon régulière depuis le début de la saison. Nilan (Chris), McPhee (Mike), DeBlois (Lucien) le font à l'occasion seulement », a-t-il dit.

« Ceux qui ne veulent pas s'impliquer joueront sur le banc », a-t-il ajouté.

Réfléchissant à haute voix, Perron a également avancé que « ses joueurs essaient peut-être un peu trop de contrôler la rondelle ».

« Nous n'avons pas assez de vitesse pour travailler de cette façon-là. Il vaudrait mieux lancer la rondelle dans la zone adversaire », a-t-il affirmé.

Les Devils occupent actuellement le 20e rang au classement général de la Ligue nationale (34 points), mais Perron ne s'attend pas pour autant à ce que l'équipe du New Jersey soit une proie facile.

L'entraîneur du Canadien estime plutôt que les Devils seront difficiles à vaincre compte tenu du fait qu'ils accusent actuellement un retard d'une dizaine de points comparativement à leur rendement à pareille date, l'an dernier.

« Ils seront déchaînés. Il faudra s'imposer dès la première période », a-t-il lancé.

Hier, Perron a tenu un exercice d'environ 90 minutes à l'Auditorium de Verdun avant le départ de l'équipe, à 15 heures. Kjell Dahlin, grippé, et Bobby Smith, qui soigne une blessure au pied gauche, n'ont pas participé à l'exercice, mais l'entraîneur a indiqué qu'ils devraient être en mesure d'affronter les Devils.

Si tel est le cas, tout indique que Stéphane Richer cédera sa place à Brian Skrudland. Celui-ci n'a pas participé aux trois dernières rencontres.

« Brian jouera probablement. J'aimerais aligner deux trios offensifs et deux trios défensifs », a-t-il expliqué.

À savoir, par ailleurs, si le retrait de Richer ne risque pas de miner la confiance d'un jeune de 19 ans, Perron a rappelé qu'il « n'y a un seul joueur qui n'a pas eu sa chance ».

« Ils n'ont qu'à dire leur mea culpa. Il n'y a pas un club qui a donné autant de chances aux jeunes cette saison », a-t-il affirmé.

En terminant, Perron a révélé qu'il n'envisage pas, dans l'immédiat, de rappeler Serge Boisvert, des Canadiens de Sherbrooke.

« Il y a suffisamment de bons joueurs ici... et il y a en a deux qui ne jouent pas ».

Mario Tremblay a endossé hier les propos de Jean Perron, selon lequel l'équipe n'affiche pas suffisamment de robustesse depuis le début de la saison.

« C'est vrai. On se frappe pas assez. Il serait à notre avantage de jouer avec plus d'ardeur dans les coins de la patinoire », a-t-il dit à l'issue de l'exercice du Canadien. Il faudrait qu'au moins une dizaine de joueurs s'impliquent de façon à ce qu'il y ait un effet d'entraînement », a-t-il ajouté.

Selon Tremblay, il n'appartient évidemment pas à un gars comme Naslund, par exemple, de donner une quantité industrielle de coups d'épaule. Il serait ridicule qu'il (Naslund) modifie son style. Plusieurs joueurs doivent cependant jouer de façon robuste pour être efficace et il a cité un nom, le sien.

« Je l'avoue. Je ne suis pas assez agressif. Je pense trop à protéger mon épaule, a-t-il reconnu. J'hésite avant d'aller dans les coins et je ne frappe aussi solidement que par le passé », a-t-il expliqué.

■ Jacques Plante, l'ex-gardien de but étoile du Canadien de Montréal, est présentement sous traitement pour un cancer de l'estomac, à Genève en Suisse. C'est Ronald Caron, le directeur-gérant des Blues de St. Louis et ami de Plante, qui a confirmé, au *Journal de Montréal*, que l'ex-gardien de 57 ans souffrait de cancer. Caron a précisé qu'il avait été dépisté à temps pour être traité. Plante avait été engagé par les Blues, il y a quelques semaines, à titre de conseiller spécial des gardiens de but. C'est le médecin des Blues qui a diagnostiqué la maladie et Plante a décidé de retourner en Suisse pour y être traité.

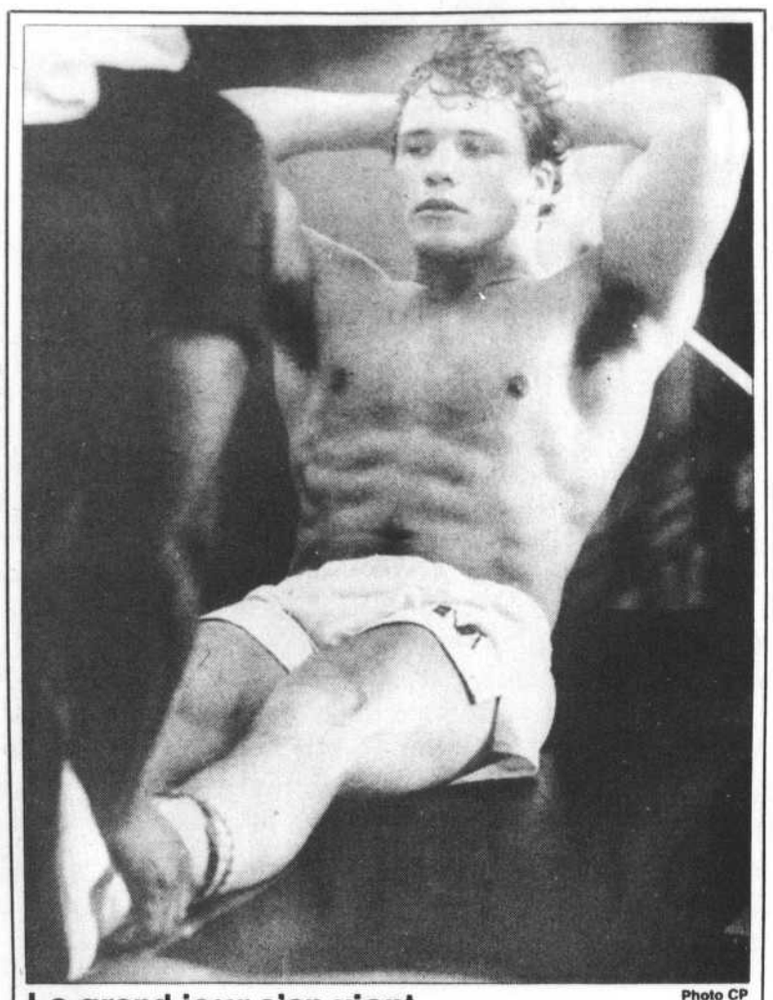

Photo CP

Le grand jour s'en vient

Matthew Hilton poursuit son entraînement dans un gymnase de Montréal en prévision de son combat contre Wilfredo Benitez, samedi après-midi. Hilton a déclaré hier qu'il était plus intéressé à se battre qu'à faire de l'argent.

Pour trancher les buts controversés

La LNH songe à utiliser les reprises télévisées

INDIANAPOLIS (AP) — La Ligue nationale de hockey a décidé d'installer trois caméras de télévision à l'aréna Market Square d'Indianapolis, ce soir et vendredi, dans le but d'étudier la possibilité de se servir de la bande magnétoscopique pour trancher dans des cas de buts controversés.

« L'utilisation du magnétoscope est devenu un mode de vie dans tous les sports, a expliqué David Poile, qui fait partie du comité chargé d'étudier le travail des arbitres de la LNH. Cet appareil a contribué au progrès du monde et nous devons chercher à savoir s'il y a place pour lui dans notre sport. Nous le devons aux joueurs et à nos spectateurs ».

Les joueurs des Checkers d'Indianapolis et des Golden Eagles de Salt Lake City, de la Ligue internationale, serviront de cobayes lors de ces deux rencontres. On placera une caméra au-dessus de chaque but et une troisième sur la tribune de presse.

Dave Newell, un arbitre de la LNH, portera un micro sans fil et il y aura un autre microphone au banc des pénalités.

Chaque instructeur, Ron Ullyot, des Checkers, et Wayne Thomas, des Eagles, aura trois droits d'appel, un par période.

Si un instructeur désire en appeler d'une décision, c'est son capitaine qui devra en avertir Newell.

Ce dernier se rendra alors au banc des pénalités, où il contactera les gens installés dans la salle d'écoute. Newell pourra alors revoir la reprise au ralenti et décider de maintenir ou renverser sa décision.

L'équipe qui se servira de son droit d'appel ne sera pas pénalisée si elle a tort.

Newell pourra aussi demander lui-même de voir une reprise, à tout moment.

« Au cours des dernières années, nous avons gardé de bonnes relations avec la Ligue internationale en y tentant certaines expériences », a dit Poile, directeur-gérant des Capitals de Washington et co-président du sous-comité technologique en compagnie de Marcel Aubut, président des Nordiques de Québec.

« Nous avons quantité de buts controversés dans la LNH et c'est peut-être le bon temps pour introduire les reprises télévisées », a-t-il ajouté.

Poile, dont le père Bud est président de la Ligue internationale, a précisé que la LNH étudierait ensuite l'expérience avec « un esprit ouvert ».

« Nous sommes là pour trouver des faits que nous présenterons à la prochaine réunion des gouverneurs de la LNH, à Montréal au mois de juin. Ce sont eux qui décideront si les reprises vidéo seront utilisées dans la LNH », a précisé Poile.

Et si jamais il n'y avait pas de buts controversés lors de ces deux rencontres?

« Nous ne tenons pas vraiment à rendre une décision sur un but controversé. Nous serons satisfaits s'il y a matière à protestation, en quelques occasions », a dit Poile.

Championnats internationaux de Boca West

Yzaga a raison de Hlasek en trois sets

BOCA WEST (AFP) — La victoire du jeune espoir Péruvien Jaime Yzaga (18 ans), contre le Suisse d'origine tchécoslovaque Jakob Hlasek (tête de série no 23) en trois sets, 7-6 (7-4), 2-6, 6-3, au premier tour des Championnats internationaux de Boca West (Floride), a été le seul fait marquant de la matinée d'hier.

Yzaga, champion junior des Internationaux de France 1985, s'est imposé face à Hlasek grâce à son jeu d'ensemble plus régulier et à la bonne qualité de ses services. Le jeune Péruvien s'était mis particulièrement en évidence, en septembre dernier, lors des Internationaux des États-Unis. Après avoir éliminé l'Américain David Pate, il avait ensuite affronté le Tchécoslovaque Ivan Lendl en 16èmes de finale.

Éliminé en quatre sets, Yzaga avait, cependant, réussi l'exploit d'être le seul joueur à avoir ravi une manche (la première) à Lendl, dans le parcours qui devait mener le Tchécoslovaque au titre. Au deuxième tour, probablement demain, Yzaga sera opposé au vainqueur du match entre le Français Guy Forget et l'Américain David Wheaton.

Les résultats des autres rencontres ont été conformes à la logique. Le Suédois Joakim Nystroem (no 10) s'imposant sans problème devant le vétéran américain Tom Gullikson 6-3, 6-1, l'Américain David Pate (no 20) réservant le même sort à son compatriote Tom Warneke 6-3, 7-5, et l'Espagnol Sergio Casal éliminant l'Américain Ken Flach 6-4, 6-4.

Une double curiosité a quand même marqué la matinée. Après les forfaits pour blessure des Américains Tim Mayotte et Robert Seguso, leurs remplaçants, Bud Cox (É-U) et Matt Doyle (Irl) ont, en effet, battu respectivement l'Américain Leif Shiras 6-7 (0-7), 6-2, 6-4, et le Néo-Zélandais Kelly Evernden, 6-3, 3-6, 7-6 (9-7).

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles

Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
MONTRÉAL	**56**	**31**	**20**	**5**	**242**	**188**	**67**
QUÉBEC	**55**	**31**	**20**	**4**	**228**	**190**	**66**
BUFFALO	55	27	23	5	211	194	59
BOSTON	56	26	23	7	220	204	59
HARTFORD	55	26	27	2	223	211	54

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	55	36	15	4	232	167	76
WASHINGTON	53	33	16	4	213	185	70
ISLANDERS NY	55	27	18	10	225	193	64
PITTSBURGH	54	24	24	6	204	192	54
RANGERS NY	54	24	26	4	187	187	52
NEW JERSEY	54	16	36	2	197	257	34

Division Clarence Campbell

Section James Norris

CHICAGO	56	27	21	8	248	242	62
ST-LOUIS	53	23	22	8	202	208	54
MINNESOTA	55	22	24	9	225	219	53
TORONTO	54	15	34	5	207	265	35
DETROIT	55	12	38	5	186	287	29

Section Connie Smythe

EDMONTON	57	38	13	6	294	230	82
CALGARY	53	25	22	6	232	208	56
VANCOUVER	53	17	28	8	195	216	42
LOS ANGELES	54	17	31	6	198	269	40
WINNIPEG	56	17	33	6	203	260	40

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Lundi
Chicoutimi 6, Drum'ville 0
Laval 5, Shawinigan 2
Mardi
Hull 5, St-Jean 2
T-Rivières 6, Granby 2
Hier
Chicoutimi à Verdun
Longueuil à Granby
Vendredi
Verdun à Chicoutimi
Laval à Drummondville
T-Rivières à Longueuil
Granby à Shawinigan

CLASSEMENT

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
HULL	57	42	15	0	313	204	84
VERDUN	56	32	22	2	296	282	66
DRUMMONDVILLE	56	29	23	4	259	249	62
CHICOUTIMI	55	26	25	4	304	259	56
T-RIVIÈRES	56	27	27	2	276	264	56
SHAWINIGAN	56	27	27	2	269	260	56
LAVAL	56	27	28	1	300	301	55
ST-JEAN	56	26	28	2	260	299	54
GRANBY	55	16	36	3	249	336	35
LONGUEUIL	55	16	37	2	234	306	34

Ligue nationale

Mardi
Edmonton 3, Detroit 2
Chicago 5, Boston 4
Hartford 4, St. Louis 4
Islanders 1, Vancouver 0
Minnesota 4, Toronto 2
Hier
Philadelphie à Buffalo
Vancouver à Rangers
Washington à Pittsburgh
Québec à Los Angeles
Winnipeg à Calgary
Ce soir
Canadien à New Jersey
Islanders à Philadelphie
Toronto à Chicago
Minnesota à St. Louis
Vendredi
Rangers à Detroit
Hartford à Winnipeg
Buffalo à Calgary
Québec à Edmonton
Samedi
New Jersey à Islanders
Vancouver à Pittsburgh
Chicago à Toronto
Philadelphie à **Montréal**
Boston à St. Louis
Hartford à Minnesota
Washington à Los Angeles

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	38	111	149
Lemieux, Pit	30	64	94
Coffey, Edm	29	61	90
Bossy, Isl	40	47	87
Savard Chi	38	49	87
Naslund, Can.	**35**	**50**	**85**
Kurri, Edm	42	42	84
Stastny P,Qué	**29**	**55**	**84**
Anderson,Edm	40	36	76
Broten, Min	24	52	76
Goulet, Qué	**36**	**38**	**74**
Haw'chuck,Win.	35	37	72
Propp, Phi	31	37	68
Trottier, Isl	29	38	67
Smith, Can	**22**	**45**	**67**
Murray, Chi	33	33	66
Dionne, LA	29	37	66
Federko, St.L	20	45	65
Robinson,Can	**16**	**49**	**65**
Nicholls, LA	26	36	62
Dahlin, Can	**26**	**34**	**60**

FORUM

Les pièges et les tentations du ministre Picotte

PIERRE FILION

Voilà environ deux mois que le nouveau ministre du Loisir de la Chasse et de la Pêche (MLCP), M. Yvon Picotte, surnage dans les nombreux et complexes dossiers de son ministère. Et déjà il s'apprête à se placer sur la ligne de front en rencontrant les intervenants bénévoles qui s'activent au niveau des associations que son ministère assiste financièrement. Il a fixé au 21 février sa grande sortie publique qu'il voudra réussie et convaincante.

Le ministre devra établir les conditions qui lui permettront, sa prise de connaissance de ses dossiers étant encore assez récente, de surmonter ses premiers obstacles publics sans trop ternir son image ou salir son beau costume. Et, aussi curieux que cela puisse paraître, tout semble jouer en sa faveur.

D'une part, tous les événements quotidiens détournent régulièrement de son ministère l'attention populaire : Challenger, Haïti, les Philippines, une tragédie ferroviaire, Rendez-vous 87, les coupures fédérales; tout l'aide toujours. D'autre part, la petitesse de son ministère et sa légèreté relative dans les préoccupations politiques québécoises font en sorte que le ministre pourra, parfois, se permettre quelques bourdes de débutant, sans être rabroué trop publiquement.

Par contre, il devra porter seul le poids de ses erreurs et de sa contreperformance devant le Conseil du Trésor. Car, quand viendra le temps de couper dans les budgets, le Conseil du Trésor tiendra compte de l'insignifiance relative du MLCP mais se fiera surtout sur la qualité de la défense des dossiers par le ministre lui-même. Et là, le ministre Picotte, en début de mandat, et contrairement à d'autres, est faible. Très faible.

Il devra donc masquer cette faiblesse en développant une stratégie qui détournera de lui l'attention des vautours et des analystes du loisir. Il ne peut se battre à forces égales contre le Conseil du Trésor, alors, il reviendra, avec sa hargne bien connue, sur l'incurie péquiste et sur les faillites de ses prédécesseurs. Il placera, probablement, ses sous-ministres et chefs de services dans l'inconfortable position de lui suggérer des scénarios de coupures de subventions, de sorte que tous les penseurs de l'ère péquiste devront sabrer dans leurs propres réalisations et dans les programmes qu'ils ont conçus et dont ils ont planifié, eux-mêmes, le développement. Et s'ils ne s'exécutent pas, avec allégresse, vers l'auto-mutilation, le ministre leur permettra, délicatement, de placer leur tête sur le bûcher.

Et pour renforcer son image, en début de mandat, le ministre aura tout intérêt, lors de sa rencontre du 21 février, à orienter son intervention selon deux grandes lignes de force. D'abord il ne doit rien dire et ne s'engager que dans les banalités des promesses électorales de son parti. En deux mois, sans avoir orchestré une consultation populaire sérieuse, ou, organisée, devant l'évidence de l'essoufflement des membres de son cabinet, après avoir prêté son oreille de ministre à n'importe qui, et compte tenu de sa connaissance limitée de ses dossiers, le ministre ne pourra décemment que dire des généralités : nouveau dynamisme par-ci, nouvelle priorité par-là, incitations répétées au partnership et à l'autonomie financière des organismes, lyrismes sur la privatisation et la déréglementation . . . mais rien de trop spécifique. En voguant dans le vague, le ministre gagne du temps et valorise les intervenants en leur faisant croire que le dossier du loisir, si peu important pour le Conseil du Trésor, est complexe et lourd de sens pour lui et son gouvernement. En ne disant rien, le ministre n'indispose personne, laisse les intervenants du milieu arbitrer leurs propres différends, ne pipe pas les dés des conférences sectorielles et laisse de l'espoir à un peu n'importe qui sans pour autant trahir ses engagements électoraux.

Par contre, si au niveau des idées il se doit d'être vague et nébuleux, il devra jouer du muscle quand viendra le temps de parler de sous. D'abord, il voudra rétablir son image auprès du Conseil du Trésor et de son parti, et désirera, les épaules au plancher, démontrer son esprit d'équipe et son sens du devoir. « Vous voulez que je coupe, et bien, regardez-moi aller ! » Et il se retournera vers le « milieu » et coupera partout, car, en début de mandat, il peut, encore et déjà, se permettre d'indisposer légèrement tous ses assistés. Plutôt que de faire un choix, rapide et arbitraire, de quelques boucs émissaires qui encaisseraient une grande part des coupures, le ministre aura avantage à répartir ses coupures, presqu'également, sur l'ensemble des bénéficiaires de ses largesses.

Et, pour assurer son contrôle sur les bénéficiaires, il sera sûrement tenté de monnayer la loyauté des organismes avec lesquels il travaille actuellement. Et, dans le milieu associatif du loisir, son partenaire dominant, le RONLQ, risque de se faire demander, pour assurer son avenir, justifier sa crédibilité et asseoir son partnership, de procéder, lui-même, et pour ses membres, à la coupure des subventions. En agissant ainsi, le ministre, à court terme, ébranle le RONLQ, teste sa crédibilité et sa « conscience sociale » et le force à agir, en bon partenaire, à l'encontre des volontés mêmes de ses membres. À long terme, par contre, il prépare sa perte.

Mais, pour l'instant, le ministre polit son image, contrôle les héritiers du gouvernement précédent, laisse les bénévoles sur leur appétit, plaît au Conseil du Trésor, se montre raisonnable et équitable en période d'austérité et tend des pièges un peu partout . . .

Et surtout, il se laissse désirer et courtiser par tous ceux qui le craignent . . .

Inclus dans l'édition de demain:

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE Magazine

Notre dossier:

NOTRE SYSTÈME BANCAIRE EN MUTATION

DES FLEURONS GLORIEUX

Six de nos banques canadiennes font partie du peloton de tête des 125 plus grandes banques du monde et des 40 premières pour leurs activités à l'étranger. Avec une augmentation de revenus de 18% et une progression de l'actif de 9% en 1985, nos banques font l'envie de plusieurs pays.

PEUT-ÊTRE PAS SI SÛRES QUE ÇA!

En 120 ans, 41 absorptions et... 24 faillites.
Beaucoup plus de remous qu'aux États-Unis, toutes proportions gardées, où les banques ont la réputation d'être «instables».

LA BATAILLE EST FINIE DISENT LES BANQUIERS.

Le livre vert sur les institutions financières a été enterré six pieds sous terre. On s'entend d'abord, à la suite des récentes faillites, pour déterminer ce qui est important avant tout à ce stade-ci, c'est de retrouver la solidité du système financier.

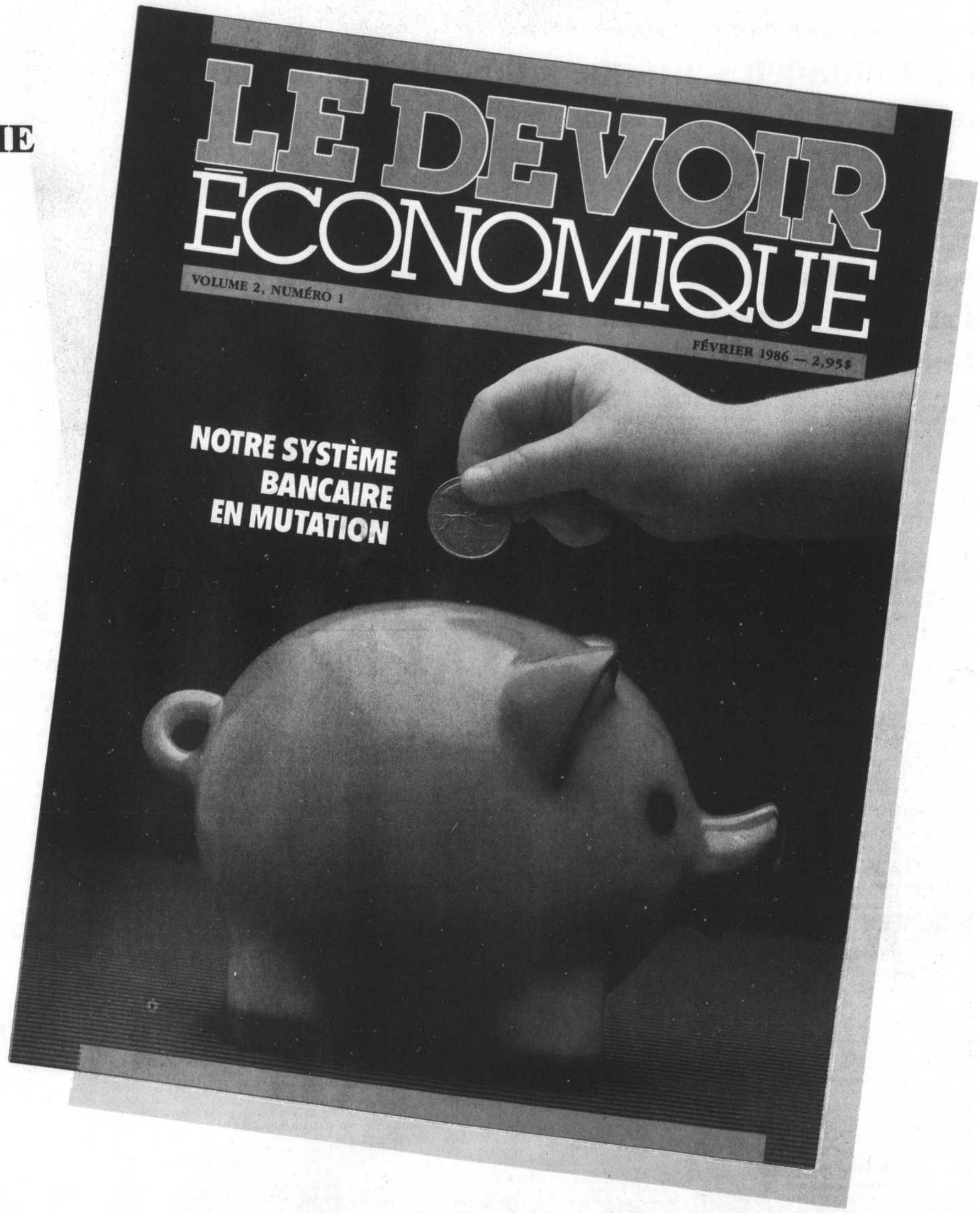

Gratuit, dans Le Devoir du 14 février

ET NOS CHRONIQUES RÉGULIÈRES...

ENTREVUE: Pierre Péladeau, président de Quebecor
GESTION PERSONNELLE: Choisir le REER gagnant
GESTION PERSONNELLE: La planification précoce est rentable
MOTS D'AFFAIRES: Des condominiums qui n'en sont pas.

LE DEVOIR ESSENTIEL